







*Imp. Delachaux et Niestlé — Neuchâtel.*

---

F. DE PERREGAUX  
NEUCHÂTEL

# Pages neuchâtelaises

recueillies

par

Philippe Godet



NEUCHÂTEL

DELACHAUX ET NIESTLÉ

ÉDITEURS

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

RUE DE SEINE

1899

## Préface.

*C'est à la suite des fêtes de l'été dernier que nous avons conçu l'idée de ce recueil. Il nous a paru que la célébration du cinquantenaire de la République neuchâteloise et l'évocation de souvenirs dont ce jubilé a été l'occasion, avaient vivement ranimé, dans le cœur de notre peuple, le sentiment neuchâtelois. A côté de la patrie suisse, à laquelle nous appartenons sans partage, nous ne cesserons jamais d'aimer avec une tendresse profonde cette petite patrie qui, durant des siècles, forma à elle seule un pays.*

*Devenu canton suisse, Neuchâtel est encore un « pays » : il l'est par ses traditions historiques, par la fière conscience de son passé, par le caractère particulier de ses habitants, et il s'écoulera bien des années sans doute avant que l'on puisse nous confondre avec nos voisins, avant qu'aient disparu les traits distinctifs de notre physionomie locale.*

*Mais encore est-il bon, si nous voulons rester nous-mêmes, de nous bien rendre compte de ce que nous sommes.*

Nos écrivains, relus et consultés, nous y aideront. C'est à eux que nous devons demander ce qu'étaient nos pères, et comment, aux diverses époques de son histoire, notre petit peuple a affirmé son individualité.

Préoccupé de ces idées, je me suis mis à feuilleter nos historiens, nos conteurs, à extraire de leurs récits les pages qui me semblaient propres à instruire et charmer les Neuchâtelois d'aujourd'hui, tout en fortifiant en eux le sentiment national.

Je n'ai nullement voulu composer une anthologie ou une chrestomathie. Aussi quelques-uns de nos écrivains ne figurent-ils pas dans ce recueil, tandis qu'on y rencontre tel auteur qui ne fit jamais profession de l'être. J'ai été guidé dans mon choix par les faits historiques ou les figures d'autrefois qu'il me semblait intéressant de remettre en lumière.

Les morceaux ainsi rassemblés, groupés autant que possible par ordre chronologique des sujets, ouvriront au lecteur une série de rapides échappées sur les cinq siècles qu'ils embrassent.

Nous avons fait une large place à la description des anciennes mœurs aux différentes époques, et nous n'avons pas craint de consulter, sur la vie de nos pères, des écrivains tels que Rousseau et M<sup>me</sup> de Charrière, qui n'appartiennent pas au pays de Neuchâtel, mais qui sont un peu devenus nôtres en vivant parmi nous.

*De courtes notices renseigneront le lecteur sur les auteurs cités et sur la source des divers fragments que nous leur empruntons.*

*Mon rêve serait que ce livre prît place dans toutes les maisons neuchâteloises et qu'il y devînt véritablement une « lecture. » L'auteur de ce recueil y a trop peu mis du sien pour ne point oser dire que cet ouvrage est intéressant : s'il ne l'avait pas jugé tel, il ne le publierait pas.*

Neuchâtel, 1899.

PHILIPPE GODET



# Le pays de Neuchâtel et le peuple qui l'habite

par

FRÉDÉRIC DE CHAMBRIER

---

Frédéric-Alexandre de Chambrier (1785-1857) est un des hommes les plus distingués que notre pays ait produits. On sait le rôle politique éminent qu'il a joué pendant la période qui précéda l'avènement de la République. Il se révéla orateur remarquable non seulement au Corps législatif de Neuchâtel, mais surtout à la Diète helvétique, où le « président Chambrier » était très écouté et tenu en haute estime, même par ses adversaires. Les événements de 1848 le condamnèrent à la retraite, et ceux de 1856, qu'il déplorait, lui portèrent le coup de mort. « Vrai Neuchâtelois, — ainsi a dit un de ses biographes, — la patrie, à travers ses vicissitudes, était toujours pour lui la patrie. » Il en a évoqué le passé dans sa belle *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la Maison de Prusse*, parue en 1840, ouvrage devenu classique pour les Neuchâtelois. Nous en avons extrait deux morceaux : la description du pays de Neuchâtel, et la peinture de la vie de nos comtes au XV<sup>me</sup> siècle. — N'omettons point de rappeler que Frédéric de Chambrier fut le promoteur de notre première Académie, qui eut une courte mais brillante existence.

---

Au pied méridional du mont Jura, à une distance à peu près égale des deux points par lesquels cette chaîne de montagnes touche aux Alpes et aux Vosges, un lac de neuf lieues de longueur marque la situation géographique du pays de Neuchâtel, et le baigne du côté du Sud.

Dans quelques endroits, des terres d'alluvions offrent une plaine unie, mais étroite et peu étendue. Presque partout, le terrain s'élève déjà dès la rive. Dans ses ondulations se rencontrent quelques terrasses; bientôt commence la côte rapide de la montagne, et à partir des bords du lac, nulle part il ne faut plus de deux ou trois heures de marche ordinaire pour atteindre les premières sommités du Jura. Toute la portion de sa chaîne, comprise entre les cimes rivales du Chasseral et du Chasseron, appartient à Neuchâtel. Dans cet intervalle, ses chaînons, peu distants, forment entre eux des vallées parallèles et qui s'élèvent l'une au-dessus de l'autre, comme en triple étage. Si l'on traverse le Jura dans la direction de l'ouest, on se trouve sur la frontière du pays de Neuchâtel, tôt après avoir dépassé le point de séparation des eaux de la France et de la Suisse. Au nord, le pays ne finit qu'à la rivière du Doubs, qui lui sert de limite pendant trois lieues, et dont le cours tranquille et presque insensible entre deux hautes parois de rochers couronnés de sapins et formant dans leurs sinuosités une succession de lacs ou de grandes pièces d'eau, est tout à coup interrompu par une chute de quatre-vingts pieds de hauteur.

Semblable à l'île d'Ithaque, telle que la dépeint Homère, cette contrée, parsemée de rochers, n'élève pas de coursiers, et n'a pas des plaines spacieuses. Elle n'est pas non plus stérile, elle se dore çà et là de froment, la vigne croît sur ses coteaux, des troupeaux de vaches y trouvent d'excellents pâturages, et elle est ombragée de toute espèce de forêts.

Mais au pied du Jura, il faut que le vigneron, endurci au travail et à la chaleur, remue et reporte sans cesse la terre qui nourrit les ceps. Dans les vallées moyennes, l'active économie du laboureur est la condition du bien-être de sa famille, et dans les hautes vallées, où végète, comme dans sa terre natale, le bouleau nain de la Laponie, et dont la plus élevée semble, par sa température extraordinaire, toucher à la zone glaciale, le montagnard ne recueille guère sur son héritage que la nourriture d'hiver des troupeaux qui broutent l'herbe pendant l'été sur les cimes du Jura. Essaie-t-il d'ouvrir et d'ensemencer un vieux pré, la gelée d'une nuit froide au mois d'août vient souvent détruire sa récolte et ôter à une pauvre famille l'espérance de se nourrir d'un grossier pain d'orge, fruit de son labeur.

Cependant le vigneron de race, que le temps présent n'a pas amolli, se plaît sur ces collines où il a vu, dès son jeune âge, se lever et se coucher le soleil. Suspendant parfois son travail, les mains croisées sur sa bêche et relevant la tête, il porte ses regards sur un immense horizon ; il se repose et ranime son courage en admirant la nature. Cette vigne qui l'a courbé, raidi

et usé avant le temps, il l'aime et ne peut s'en séparer. Six jours de la semaine, il y a fatigué ses bras vigoureux, et le dimanche, c'est là qu'il promène ses pas ; il s'y réjouit en voyant dans ses fruits croissants la bénédiction de Dieu. Vieux et cassé, il s'y rend néanmoins chaque matin. Les soins variés et intelligents qu'exige incessamment la culture de cet arbuste, noble entre tous, et que le poète romain appelait sacré, sont encore la récréation du vigneron dans son dernier âge. Appuyé sur son bâton, le corps presque parallèle au sol, il se traîne auprès de ses vieux ceps qu'il a élevés et façonnés et qu'il connaît comme ses enfants ; il les couche encore dans la fosse pour leur faire commencer une nouvelle vie, et en parlant de celle où il va lui-même descendre : « La vigne, dit-il, c'est comme le train du monde. Ici c'est fini pour moi, mais il y a autre chose là-haut. »

Vivant pendant six mois de l'année au milieu des neiges, le montagnard neuchâtelois est devenu industriel par nécessité. Toujours assis et toujours travaillant, il ne songe qu'à accélérer, diviser et multiplier le travail. Vif et ingénieux, il poursuit toute espèce de perfectionnements et d'inventions. Actif et entreprenant, il cherche sans cesse des marchés nouveaux et plus lointains pour les produits délicats et précieux de son industrie, ouvrages d'un art admirable, et où souvent, à son insu, une haute science a dirigé sa main. Dans le monde entier ses montres indiquent les heures du jour et de la nuit et donnent la mesure du temps. Lui-même aussi va visiter les deux

Indes et former des établissements à la Cochinchine et à Mexico. Mais quand la fortune a couronné ses efforts, il revient vivre et mourir dans la vallée du Jura qui l'a vu naître. Dans nos froides régions, disent ces hommes gais et amis des plaisirs, il ne croît que de l'herbe et des sapins. Nous ne les abandonnerons pas toutefois, parce que là est notre patrie. Mais nous y élèverons de superbes demeures, nous y ferons arriver tout ce que la terre produit de meilleur sous un ciel plus favorisé, toutes les recherches et les divertissements des grandes villes.

Malgré cette diversité de physionomies locales, plusieurs traits saillants et qui sont communs aux Neuchâtelois de toutes les régions du pays, les caractérisent comme un même peuple. Ils ont tous respiré l'air pur et vif du Jura, et leur esprit est ouvert à l'intelligence de toutes choses. Faciles à persuader par la raison revêtue de formes bienveillantes, ils ne supportent pas la moindre injustice ; ils s'irritent d'une simple parole décelant le mépris. Quoiqu'ils sachent discerner et goûter ce qui est bon dans les choses nouvelles, ils tiennent fortement à leurs coutumes et à leurs traditions anciennes. On voit qu'ils vivent depuis vingt générations au sein d'une liberté vraie, dont ils possèdent en repos et avec plénitude la réalité, tandis que tant de peuples se fatiguent à en poursuivre le fantôme.



# Le caractère neuchâtelois

par

PHILIPPE GODET <sup>1</sup>

---

Pareil à la république de Genève, le pays de Neuchâtel a une grande histoire sur un très petit théâtre. Positif et avisé, esprit net, ouvert, volontiers caustique, nullement rêveur, un peu terre à terre, le Neuchâtelois n'eut qu'une préoccupation à travers les âges : étendre ses franchises et les défendre contre ses princes. Les bourgeois de Neuchâtel, suivant l'énergique expression d'un de leurs historiens, « sont toujours à l'affût de droits nouveaux. » Ce n'est point contre des ennemis extérieurs qu'ils ont eu à lutter, c'est contre leur gouvernement qu'ils ont soutenu sans relâche, avec une âpre ténacité, des libertés communales qu'ils font fièrement remonter jusqu'à la charte de 1214. Le sens profond du droit, voilà le trait saillant du caractère de ce petit peuple ; aussi sa littérature consiste-t-elle surtout en travaux de jurisprudence et d'histoire, en écrits de polémique, en pamphlets amers. La Réforme, que le Neuchâtelois a facilement

---

<sup>1</sup> *Histoire littéraire de la Suisse française*. Neuchâtel, 1890.

acceptée, l'a aussi marqué de son empreinte ; mais la main de Farel, moins puissante et moins rude que celle de Calvin, si elle n'a pas aussi énergiquement repétri le caractère national, a peut-être laissé subsister davantage l'originalité des physionomies individuelles.

Le Neuchâtelois de vieille roche n'est du reste pas le même dans le Vignoble ou dans les hautes vallées du Jura ; deux races semblent cohabiter dans ce pays. Si toutes deux se distinguent par un amour jaloux de leur indépendance, le *montagnon* est plus simple, plus éveillé, plus impétueux dans ses mouvements, plus hardi dans ses entreprises. Doué de merveilleuses aptitudes pour les arts mécaniques et d'une probité qui s'allie au génie des affaires, au goût des voyages, le montagnon a créé une industrie dont les produits sont connus dans le monde entier, et sur laquelle il concentre toutes les ressources de sa vive intelligence.

L'homme du *bas* se livre moins aisément, enveloppe sa cordialité réelle sous cette politesse un peu façonnée dont souriait Jean-Jacques ; la crainte de se compromettre ou celle d'être dupe enlève à son commerce le charme de l'abandon. Il est correct, circonspect, ami de la règle et des idées connues, son cœur obéit sans peine à sa tête, et sa raison réprime sans effort les écarts d'une imagination rarement exubérante. Il manque au Neuchâtelois ce grain de folie qui assaisonnerait si heureusement ses qualités solides et ses patriarcales vertus. Il est sage et s'en contente.

Lorsqu'il l'a voulu, ce peuple a appliqué avec succès aux lettres et aux sciences son esprit sain, vigoureux et lucide. Le goût de l'observation attentive et minutieuse, joint à l'amour ardent du coin natal, a suscité chez lui des naturalistes, des peintres, et même des romanciers.

Quant à la poésie, elle n'y existe qu'à l'état d'exception, y ressemble à une plante exotique, et ceux de ses fils qui entendent le secret appel de la chimère, risquent de se trouver longtemps encore étrangement dépaysés. En revanche, l'instruction positive est depuis de longs siècles en honneur parmi ces populations éprises de clarté, et Neuchâtel, comme Genève, comme Lausanne, fut, dès le temps de la Réforme, une ville-école.



# L'époque lacustre

par

LOUIS FAVRE

---

Les stations lacustres nous ont livré des secrets fort intéressants sur la vie et les mœurs des habitants primitifs de nos rivages. Les savants ont rédigé de fort beaux mémoires sur l'âge de la pierre, du bronze et du fer ; nos musées renferment des trésors provenant de ces temps préhistoriques. Ce qui nous manque peut-être encore, c'est un exposé simple, populaire, accessible à tous, des résultats de tant de travaux et de recherches. Cependant, M. Louis Favre, dans son attachante histoire du *Robinson de la Tène*, a très heureusement résumé, dans une conversation de son héros avec un pêcheur d'antiquités, ce que chacun devrait savoir de nos stations lacustres. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ces pages, qui cachent une science très précise sous la fantaisie du dialogue.

---

C'était pendant l'hiver ; depuis quelque temps Henri Beauval voyait deux bateaux, montés par des inconnus, sortir de la Thièle, explorer le lac dans tous les sens, s'arrêter çà et là et se livrer à un genre de pêche qui lui paraissait incompréhensible. La recherche attentive, minutieuse, persévérante, à laquelle ils se

livraient, piqua sa curiosité ; mais l'un des pêcheurs était d'une condition trop au-dessus de la sienne pour qu'il osât s'approcher d'eux et les interroger familièrement ; il se bornait à les observer de loin à l'aide de sa lunette, et à faire mille conjectures sur la nature et le but de leur travail.

Maintes fois, il les avait vus retirer de l'eau des objets qu'ils examinaient avec une sorte de passion et qu'ils arrangeaient dans une caisse avec une satisfaction évidente. Chacune de ces trouvailles semblait leur communiquer une nouvelle ardeur. Dès leur première halte, il avait remarqué qu'ils ne prenaient pas de poisson ; que pouvaient-ils donc chercher et découvrir dans le lac ? était-ce peut-être un trésor ?

Cette idée une fois introduite dans son esprit avait fait du chemin en exaltant son imagination. Il se disait que, depuis des siècles, les naufrages avaient dû précipiter dans les profondeurs du lac des objets de toute nature et des valeurs considérables. Combien d'embarcations richement chargées, fuyant devant l'ennemi, avaient sombré sous les coups de la tempête ou dans les aventures d'un combat. Peut-être ces inconnus avaient-ils un secret pour découvrir ces richesses ; il avait entendu parler de la baguette divinatoire et vanter les hauts faits d'une vieille somnambule, affreuse sorcière, qui exploitait la crédulité des villageois et qui prétendait dominer toutes les forces de la nature par les pratiques mystérieuses du magnétisme.

Telles étaient les réflexions de Beauval, lorsqu'il

épiait, de loin, la barque dont les allures singulières déroutaient sa pénétration.

Un jour le personnage qui dirigeait les recherches ne parut pas ; son subalterne, un simple paysan vêtu d'une blouse bleue déteinte, était à bord du canot. Beauval, qui était en chasse au milieu du lac, le vit ramer vers la baie d'Auvernier, y jeter l'ancre et prendre ses dispositions pour y passer la journée. Décidé à en avoir le cœur net, il mit le cap sur l'embouchure de l'Areuse, côtoya le rivage de Colombier, qui, dans la belle saison, présente une succession de sites enchanteurs, et s'approcha insensiblement de l'étranger.

Celui-ci, penché sur l'eau, calme et limpide comme elle l'est en hiver, semblait déchiffrer quelque inscription ensevelie dans les sombres profondeurs ; de temps à autre il prenait une longue perche qu'il maniait avec précaution, la plongeait dans l'eau, puis la retirait lentement et ramenait à la surface un butin invisible qu'il déposait soigneusement dans son bateau. Beauval le vit sortir du lac un vase noir de forme bizarre, qu'il prit à deux mains, et dont le contenu parut lui causer une agréable surprise.

— Trouve-t-on des doublons dans ces vieux pots ? dit Beauval.

— Moi, pas parler français, répondit l'autre sans regarder son interlocuteur.

Beauval habitait depuis trop longtemps la frontière bernoise pour ne pas savoir quelque peu la langue de ses voisins.

— Que diable pouvez-vous faire de ces vieux poê-

lons? reprit-il en voyant le soin minutieux avec lequel il emballait, pour la conserver intacte, cette noire poterie toute ruisselante; venez-vous remonter ici votre batterie de cuisine?

— *Antiquités...*, dit le Bernois, avec un grand sérieux.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, mais quand je rencontre ces vieux *caquelons*, je m'amuse à les mettre en pièces; j'en ai cassé des centaines, et tous les pêcheurs en font autant.

— Dommage, bien dommage; si vous saviez ce que c'est, vous ne le feriez plus.

— Est-ce que cette terraille aurait quelque valeur?

— Je crois bien! Ce sont les restes du mobilier des anciens habitants du pays.

— Hein? dit Beauval d'un air goguenard, des anciens habitants du pays?

— Oui, ils avaient leurs demeures sur les lacs.

— En voilà d'une autre! Comment sait-on cela?

— Depuis les découvertes faites par M. Keller dans le lac de Zurich, il n'y a pas longtemps.

« Tiens, pensa Beauval, ce paysan a l'air d'en savoir plus long que moi sur mon propre lac, que je croyais connaître sur le bout du doigt. »

— Dites donc, *landsmann*, reprit-il, vous ne me ferez pas croire que vous pêchez ces tessons pour votre plaisir.

— Non, mais pour le compte du colonel Schwab, de Bienne, qui me paye bien.

— Etes-vous pêcheur de profession?

— Nous sommes tous pêcheurs dans ma famille ; je suis de Sutz au lac de Biemme ; je m'appelle Hans Kopp.

Le jeune Bernois parlait avec tant de sérieux, il y avait tant de bonhomie sur sa face ronde et imberbe, et de candeur dans ses yeux bleus, il paraissait si rempli de l'importance de sa mission, que Beauval se sentit ébranlé.

— Et que fait-il de cela, votre colonel ?

— Une collection dont on parlera un jour et qui attirera à Biemme bien des savants. On y verra tous les ustensiles, toutes les armes dont se servaient à l'ordinaire les sauvages qui vivaient ici il y a trois ou quatre mille ans.

— Trois ou quatre mille ans ! s'écria Beauval en faisant un haut-le-corps.

— Oui, au moins, à ce que disent les savants.

— Alors, vous trouvez autre chose que des pots ?

— Sans doute ; voilà des couteaux, une faucille, une pointe de lance, trois bracelets qui étaient renfermés dans le vase que je viens de retirer du lac, et, si mes yeux ne me trompent pas, je vois au fond de l'eau une belle hache que je m'en vais *pincer*.

Beauval, confondu, regardait son compagnon avec des yeux hébétés, et se demandait si tout cela était réalité ou pure fantaisie. Kopp, toujours sérieux et affairé, descendit dans l'eau sa perche, à l'extrémité de laquelle était assujettie une forte pince qu'un ressort tenait fermée ; il fit jouer un fil de fer qui se prolongeait le long du manche, ouvrit les mâchoires de

l'instrument, saisit un objet indistinct qui tremblotait sur le fond caillouteux, et le ramena lentement à la surface.

— Oui, c'est une belle hache, dit-il avec satisfaction ; on nomme aussi cela un *kelt*, mais je ne sais pas pourquoi.

Et il tendit sa trouvaille à Beauval. Celui-ci tourna et retourna la hachette, dont une face était couverte de concrétions calcaires, mais dont l'autre était jaune et brillante comme de l'or. Il eut un éblouissement, ses rêves de trésors lui revinrent à l'esprit.

— Je commence à comprendre, dit-il d'un ton confidentiel ; les pots, les *caquelons*, c'est pour la frime, mais voici le solide, hein, cher et fidèle confédéré ; c'est tout simplement de l'or.

— *Herr Gott, nei!* dit le Bernois ; pas tu l'or, non ma fach ! Moi aussi croire, *aber* c'être non pas tu l'or, mais tu bronze, *ia, mi Séele!*

— Du bronze ?

— Oui, comme on fait les *canônes* ; nous avons beaucoup des canônes à Perne. Moi être artilleere, moi tirer les canônes, poum, poum.

— Ainsi ces sauvages se fabriquaient des haches, des faucilles, des couteaux, des bracelets de bronze, fort joliment travaillés, et ornés de gravures ? Savez-vous que je les trouve bien expérimentés pour des sauvages ?

Hans Kopp sourit comme un homme qui en sait plus long qu'il ne veut bien le dire et qui va révéler une chose considérable.

— Ne bougez pas, dit-il, afin que l'eau reste calme, et regardez au fond : ne voyez-vous rien ?

— Je vois des cailloux et des bouts de piquets plantés dans le sol ; ces scélérats de piquets où mes filets vont s'accrocher et se mettre en lambeaux ; il y en a partout, je ne les connais que trop ; on devrait les extirper du lac.

— C'est sur ces pieux que les sauvages bâtissaient leurs cabanes ; ici était autrefois un village sur pilotis.

— Farceur !

— *Ia, mi Seele*, et il n'est pas le seul ; nous avons déterminé l'emplacement d'une cinquantaine dans nos deux lacs de Bienne et de Neuchâtel ; la plupart correspondent aux villages établis plus tard sur terre ferme. Seulement, faites attention à ceci, les uns possédaient le bronze, mais les autres n'ont connu aucun métal.

— Et de quoi étaient faits leurs outils et leurs armes ?

— De pierre et d'os.

— Tiens ! dit Beauval en devenant rêveur, je commence à comprendre ; j'ai vu effectivement de vrais sauvages armés de flèches dont les pointes étaient de silex et qui avaient dans leurs mains des haches de pierre ; je les ai vus chez eux.

— Vous avez vu cela, vous ? dit Hans en posant sa pince et en contemplant Beauval de la tête aux pieds.

— Oui, dans mes voyages.

— Jusqu'où avez-vous été ?

— Oh ! j'ai navigué sur le Grand-Océan et j'ai fait le tour du monde ; j'ai été marin, sur un vaisseau.

— *Potz, donner !* c'est plus loin que la Suisse ; moi je n'ai guère dépassé les frontières du canton de Berne. Alors vous devez connaître ceci ?

Et Gottfried retira divers objets d'un petit sac tout mouillé qui gisait dans un coin de sa barque.

— Parbleu ! voilà des haches de pierre et des pointes de flèches semblables à celles que j'ai vues encore en usage chez les Indiens de l'Amérique et les Kankaks de l'Océanie.

— C'est bien loin ?

— A des milliers de lieues, et ces hommes étaient rouges, presque nus, et ils portaient des plumes sur la tête.

— Avaient-ils peut-être des bracelets et de longs cheveux retenus par de grandes épingles ?

— Ils avaient des bracelets aux bras et aux jambes, et ils avaient des aiguilles d'os dans les cheveux.

— Comme ceci ? et il tira de son sac les objets qu'il venait de nommer.

— Oui, à peu près ; et je me rappelle que certaines peuplades avaient leurs huttes sur pilotis pour s'abriter des bêtes féroces.

— Ah ! vous avez vu cela, vous ? répétait le Bernois, heureux d'entendre de la bouche d'un de ses égaux, témoin oculaire, la confirmation de ce qu'il tenait des savants antiquaires qui avaient réclamé ses services. Eh bien, tout ce que je viens de vous montrer est retiré du lac, où ces débris des temps anciens

dorment en paix depuis des siècles et des siècles. Tout y est, les armes, les outils, la batterie de cuisine, la vaisselle avec l'empreinte des doigts du potier, les fragments des cabanes, les hommes même, ajouta-t-il à voix basse; comme s'il craignait d'être entendu.

— Les hommes? pas de bêtises, ami Hansli.

— Oui, les hommes; quand on fouille au milieu des pilotis, on rencontre des ossements humains; j'ai vu un ou deux crânes qui vous regardent avec leurs grands yeux, qui vous menacent de leurs dents, et qui ont un bon petit coup de lance tout au travers, pour montrer que ces gaillards, quand ils se rossaient, n'y allaient pas de main morte.

— Mes filets ont plusieurs fois ramené des crânes, mais je n'ai jamais eu l'idée de les examiner; je les prenais pour ceux des pauvres diables qui se sont noyés par centaines dans ce grand bassin, et je m'empressais de les rendre à leur tombeau.

— Ce n'est pas tout, dit Hans; il paraît que ces villages, établis sur l'eau, ont été brûlés; le sol est rempli d'une couche de cendres et de charbons; tous les débris de bois sont charbonnés; c'est même la présence de ces charbons qui nous avertit que nous allons faire des fouilles fructueuses. Mais je ne suis pas ici pour bavarder; il faut profiter des eaux calmes et claires pour jouer de la pince.

— Maître Hans Kopp, vous êtes un brave garçon et un habile homme. Vous m'avez appris bien des choses qui me bouleversent; et il me faudra du temps

pour en revenir. Voulez-vous venir boire une bouteille à Auvernier, je vous la payerai avec plaisir, ils ont de bon vin blanc ?

— Non, je vous remercie, dit le Bernois en regardant le ciel et les nuages, demain nous aurons du vent, et il faut profiter des eaux claires et du temps calme ; les jours sont déjà si courts. A propos, avez-vous fait bonne chasse ?

— Il y a très peu de canards, cette année, et ils sont mauvais ; ils s'envolent avant qu'on soit à une portée de canon ; de méchantes bêtes, qui deviendront toujours plus farouches. Ce sont les mauvais chasseurs qui les pervertissent. Quand vous passerez à l'entrée de la Thièle, devant la cabane à Robinson, donnez un coup de sifflet, comme cela ; je serai bien aise d'avoir de vos nouvelles.

— Ne partez pas sans emporter un souvenir des pêcheurs primitifs, nos antiques patrons ; prenez cet hameçon de bronze et cet autre de bois de cerf, vous essayerez leur vertu sur les brochets d'aujourd'hui.

Beauval prit les hameçons en riant et les mit dans sa poche ; un moment après, il faisait voler sa légère nacelle sur l'eau tranquille. Tout en ramant, il songeait aux choses inattendues et extraordinaires qu'on venait de lui communiquer, et bien qu'il fût un homme positif et pratique, son imagination était vivement excitée. Le fond du lac venait de révéler une partie de ses secrets ; les noires profondeurs, où le regard humain ne peut pénétrer, se transformaient en un

musée inépuisable où reposaient, dans un état de conservation parfaite, les restes de l'industrie des générations disparues, et qui ne demandait qu'à être fouillé pour livrer au monde étonné toutes ses richesses.



# Mœurs du XV<sup>me</sup> siècle

par

F. DE CHAMBRIER <sup>1</sup>

---

Jean de Fribourg avait conservé l'usage de faire chaque année un séjour dans ses divers châteaux. En les voyant, on a peine à le croire aujourd'hui, et pourtant il ne s'agissait pas de simples parties de chasse, mais de vrais établissements avec tout l'hôtel. Il ne suffit pas de dire que le temps a ruiné ces habitations, il faut convenir qu'il a ruiné bien davantage encore l'ancienne simplicité.

Alors la maison du comte était presque entièrement approvisionnée par les produits de ses domaines ; des bœufs étaient engraisés dans le grand pré du Vautravers, les grains et le vin, livrés par les fermiers des dîmes, des moulins et des fours banaux ; les pêcheurs du lac payaient leurs redevances en palées et en bondelles, et les cens-fonciers donnaient les volailles, les fromages, la cire, l'huile et la toile. On n'achetait guère que le sucre et les épiceries, et la dépense courante de l'hôtel était de douze à quinze livres par semaine.

---

<sup>1</sup> *Histoire de Neuchâtel et Valangin*. Chapitre X.

Entre tous les vins du pays, ceux du clos et du plan de Serrières étaient choisis pour la table du comte. Avec les truites de l'Areuse, l'abondance des viandes de toute espèce faisait la somptuosité des festins offerts aux seigneurs étrangers, et des banquets annuels où le comte, en bon père de famille, aimait à réunir autour de lui ses enfants.

De toute ancienneté, le comte, ou son lieutenant s'il était absent, donnait à ses officiers et aux vingt-quatre jurés de la ville de Neuchâtel deux repas annuels. A celui du lendemain de Noël, fête de Saint-Etienne, les bourgeois seuls étaient invités. Les officiers l'étaient avec eux à celui du 1<sup>er</sup> janvier, qu'on appelait déjà vulgairement l'an neuf, quoique pour les actes publics, le commencement de l'année qui, dans la chrétienté, datait généralement alors du jour de Pâques, fût fixé à Neuchâtel et dans le diocèse de Lausanne au 25 mars, jour de l'annonciation de la Vierge.

La ville offrait aussi quelquefois un repas à son seigneur; on mangeait à l'auberge, tenue tantôt par le maire de Neuchâtel, tantôt par un chanoine ou un gentilhomme de bonne maison. Le festin donné par les bourgeois aux noces de Jean de Fribourg coûta cinquante-neuf sols, et le repas d'avènement cent sols; et sûrement rien ne fut épargné.

Il n'y avait nulle recherche au château dans les choses de tous les jours, et, au milieu d'une quantité de vaisselle d'argent, Jean de Fribourg mangeait d'ordinaire sur l'étain, tandis que ses pages et les jeunes

enfants du margrave d'Hochberg se servaient d'éuelles de bois, aujourd'hui méprisées du pauvre et réservées pour la mortification des trappistes.

C'était l'usage ancien du château que le comte et la comtesse dînassent séparément ; le comte avec les chevaliers, les écuyers et les prêtres de l'hôtel (le portier du château jurait sur l'Évangile de n'introduire nulle autre personne à l'heure du manger) ; la comtesse avec ses demoiselles et avec les femmes des principaux bourgeois qu'elle invitait quelquefois à sa table. Ces demoiselles, au nombre de six ou de huit, étaient vêtues de robes violettes de livrée, comme la comtesse elle-même. Marie de Châlons réservait pour les occasions d'éclat ses bijoux, ses perles, les étoffes de Damas, les houppelandes de velours, les tissus de drap d'or et d'argent, les fourrures de gris, de martre et d'hermine. Mais, dans ses habitudes, elle conservait les mœurs simples de Marie de Vergy, et elle les transmet à Marguerite de Vienne.

Malgré leurs grands noms, aucune de ces nobles dames ne dédaignait les soins de l'économie domestique. C'est à elles que les receveurs du comte remettaient les pièces de toile destinées à l'usage de la maison, et la rite qu'elles filaient au fuseau avec leurs femmes. Marie de Châlons surtout ne craignait pas d'entrer dans les moindres détails, et elle tenait même note de la tonte de ses moutons. Elle se plaisait aussi à envoyer cueillir des simples sur les montagnes et à soigner la préparation de remèdes balsamiques, comme celle des confitures de divers fruits et des épices

de chambre, qu'on déposait le soir, avec un grand facon de vin rouge de Serrières, dans l'appartement des hôtes du château.

Les hommes du jour, qui sont choqués de l'apprêt des festins des héros d'Homère, souriront aussi des mœurs de ces preux de la chevalerie, plus enfants et à la fois plus hommes que nous.

Les pauvres n'étaient pas oubliés. Lors des solennités de la Semaine sainte, on leur faisait au château des distributions abondantes. Treize pauvres mangeaient le Jeudi saint avec la comtesse, et chaque jour de l'année l'écuelle-Dieu était portée au malade et attendait le voyageur.

Jusqu'à la dernière année de sa vie, le comte Jean de Fribourg s'occupa des soins de l'administration ; lui-même présidait son conseil, allait tenir ses journées dans tout le pays, surveillait ses affaires, et, chaque semaine, voyait et signait les comptes de sa maison. Le jeu de la paume, la pêche, la chasse, étaient ses passe-temps, lorsqu'une récréation plus noble ne remplissait pas ses loisirs. Il avait aimé la lecture dès sa jeunesse, et dans ses dernières années il y trouva une douce distraction à ses douloureuses infirmités. La vivacité de son goût se marque dans une lettre au sire de Vaumarcus : « Je cuide être de mon oncle de Vergy comme si j'étais son fils. Il m'a prêté la Bible en roman, la plus belle que vous vissiez oncques, et les chroniques de France, moult belles aussi. »

L'imprimerie n'était pas découverte, et Jean de Fribourg fit copier beaucoup de manuscrits pour for-

mer sa bibliothèque, la première que l'on ait eue à Neuchâtel. Elle se composait surtout de traités de guerre et d'histoire, et de romans de chevalerie, qu'on lisait en famille auprès du grand foyer, et qui n'avaient pas entre tous le moins d'attrait. Preuve en est le soin que prit Marie de Châlons de faire recouvrir de parchemin neuf un vieux Lancelot tout usé.

Pour se récréer dans le château, on avait le harpeur et le ménestrel, qui chantaient des romances en s'accompagnant de la viole ou de la harpe, les trompettes qui sonnaient des fanfares, le nain et le fol, êtres attristants, qui égayaient les grands de ce siècle, et les jeux de cartes et de dés; mais le jeu n'était pas cher, à en juger par une partie de dés le jour de la fête de saint Nicolas, pour laquelle on délivra à Marie de Châlons deux sols et neuf deniers.

Enfin, les grandes fêtes de la chrétienté étaient accompagnées de spectacles religieux. Les chanoines, les chapelains et quelques laïques étaient les acteurs de ces spectacles, qu'on représentait aux frais de la ville dans l'église de Notre-Dame. Le jour des Rois, on donnait l'adoration des mages et des bergers; pendant la Semaine sainte, le mystère de la passion, et à Pâques, celui de la résurrection de notre Seigneur.

Tout le peuple assistait avec le comte à la représentation, et une garde extraordinaire veillait durant ces jours-là à la sûreté de la ville.



# Le Mouëtier du Locle

par

T. COMBE.

---

Le morceau suivant est tiré d'une brochure publiée l'an dernier à l'occasion de l'inauguration des nouvelles cloches du Locle. T. Combe a mis en tête de ce petit recueil (*Les Cloches du Locle*) la charmante causerie historique que nous reproduisons, esquisse rapide et vivante de l'histoire de la Mère-Commune des Montagnes. On nous saura gré de transcrire ici ces pages du spirituel écrivain.

---

Dès notre enfance, nous avons passé au pied de cette tour grise, gamins flâneurs allant à l'école livres sous le bras, ou jouant sous les ormes de la terrasse, ou contemplant, bouche bée, le cadran solaire dessiné au mur, l'« horologe à soleil, » comme disent les vieilles écritures ; ou bien, rangés en file curieuse, offrant l'hommage de notre admiration à quelque épousée qui sortait toute blanche de l'église sombre ; naïvement, sans savoir le dire, nous sentions qu'il fallait une vierge à ce portail, et nous ne regardions qu'elle et pas du tout l'époux.

Ou bien, en un cortège solennel de promotions, deux à deux nous avançons sur les dalles du parvis ;

de chaque côté, une haie de musiciens graves, qui nous paraissaient, à nous petits, gigantesques et beaux, sonnaient dans le cuivre d'éclatantes fanfares ; les cloches, au-dessus de nos têtes, de leurs vibrations puissantes ébranlaient les airs, et dans cet orage de sons, notre petite âme enfantine, toute remuée d'enthousiasme, sentait comme un désir de s'envoler.

Et les soirs de Noël, ah ! les soirs blancs et étoilés, où toute l'église rayonne de la grande clarté intérieure qui l'illumine, où le porche ouvert laisse échapper les chauds effluves résineux du sapin, quand la foule s'en va joyeuse, petits enfants émerveillés, hommes soucieux et mères pensives, redevenus enfants pour un soir.... C'est alors qu'on l'aime, le vieux Moûtier ; c'est alors qu'on le sent un ami vrai, mêlé à toute notre vie.

Nous l'avons tant vu, le Moûtier, que nous ne savons pas même s'il est beau. Il faut qu'on nous le dise ; il faut qu'un artiste admire la couleur austère et douce de ces moellons gris, l'harmonie solide de ses lignes ; il faut qu'on nous montre les nervures élégantes de la voûte intérieure ; il faut qu'on nous explique le portail, qui n'a point l'élançement de l'ogive gothique, mais qui est plutôt de courbe romane, humble et robuste comme notre vie montagnarde ; et nous ne savons point si nous sommes contents ou fâchés que les démolisseurs d'idoles aient vidé toutes les niches, brisé toutes les statuette, rendu les socles veufs et désolés.... Et si la Société d'embellissement, cette marraine de notre village, se proposait de restaurer

le vieux portail, nous ne saurions trop qu'en dire, nous hocherions la tête, incertains. Nous dirions peut-être : « Ce Moutier, nous l'aimons comme un frère ; on aime son frère sans se demander s'il est beau ou s'il ne l'est point. »

Mais il est beau, par aventure, et il ne ressemble point à un autre. Ce néanmoins, il est modeste ; il le fut dès son premier jour. Ne croyez point ce qu'on vous a conté, qu'une princesse souveraine, notre bonne dame Guillemette, en posa la première pierre. C'est un récit arrangé ; bien plus naïve est la vérité.

En ce temps-là, — c'était en 1521, — les cérémonies avaient moins d'importance qu'on ne leur en donne aujourd'hui, et l'on ne songeait point à mobiliser princes et foules pour assister à l'ouvrage d'une truëlle. Notre dame souveraine Guillemette de Vergy, veuve d'un mari qui lui avait causé grands soucis et chagrins, et bonne régisseuse, comme sont la plupart des veuves, des biens dont elle avait l'usufruit, s'en vint en nos montagnes pour quelque affaire, l'histoire ne nous dit point laquelle. Ah ! les mauvais chemins que dut trouver la dame pour sa chevauchée, car c'était en avril, le vingt-huitième du mois, et les neiges printanières étaient abondantes au bon vieux temps. Or le lendemain précisément, 29 avril, devait être commencée l'œuvre de maçonnerie, sous les ordres d'honnête Claude Pacton ; notre comtesse, qui s'intéressait aux églises, pria le curé Besancenet de poser en son nom la première pierre. Puis elle continua son voyage ; s'en retourna-t-elle à Valangin pour

y recevoir son amie la comtesse de Gruyère et les autres nobles dames auxquelles elle offrait une hospitalité courtoise, les réjouissant à danser au son du fifre et du tambourin ; ou poussa-t-elle plus avant son excursion, par l'un des trois beaux chemins de trente-deux pieds de large, qui du Moûtier du Creux rayonnaient vers les Brenets, la Sagne et la Chaux-de-Fonds ? Tant est que notre comtesse ne jugea pas séant de passer la nuit au Locle, où la maison de cure n'était point encore « achevée de rebâtir, » nous dit un manuscrit. Le bon curé eût été heureux d'entretenir sa dame souveraine, la régaland par des récits du grand pèlerinage qu'il rentrait de faire par son ordre, aux lieux saints de Palestine, pour le repos de l'âme du défunt comte Claude. Et nous regrettons peut-être la légende de cette blanche main de comtesse effleurant la première pierre de notre clocher ; mais l'histoire a ses droits ; son charme aussi d'ailleurs.

La tour fut achevée en 1525 ; pour une tour, trois siècles et demi et quelque vingtaine d'années par-dessus, ce n'est point un bien grand âge ; c'est l'âge mûr, tout au plus. Et il serait même plus long de dire ce que notre Moûtier n'a point vu, que de dire ce qu'il a vu de notre histoire. Il n'a point vu Jehan Droz et ses fils, robustes manieurs de cognée, grands abatteurs de sapins, au temps où chacun prenait ses bois à la forêt « pour la ramée du toit comme pour le foyer, ainsi qu'on prend l'eau au ruisseau, » dit la chronique. Il n'a point vu les moines blancs de Saint-Benoît, qui priaient en bêchant la terre, élever leur maison solide

comme un fortin, ce à quoi le diable leur donna un bon coup de main, assure la légende, et les légendes sont trop rares chez nous pour qu'on les laisse perdre. Il n'a point vu, en 1372, les tenants et francs-habergeants, déjà fiers de leurs privilèges, se rassembler « tout esbahis de joye » pour recevoir, des clerks et avoyers de notre seigneur Jean d'Arberg, la grande lettre de franchise qui faisait des terres du Locle, de la Sagne et des Brenets, une « terre de liberté » portant dès lors le beau nom de Clos de la Franchise. Mais alors, comme un bourgeon modeste, sortit de terre la petite chapelle vouée à Sainte Marie-Magdeleine, un simple reposoir, puisqu'elle ne contenait, avec l'ostel, qu'un seul banc où s'asseyaient les justiciers, tandis que le menu peuple, debout dans le parvis, devant l'huis ouvert, écoutait la messe et les vêpres, et dans cette posture ne risquait point de s'endormir aux lentes et sages paroles du curé. Ce fut devant cet autel rustique que Marianne amena son taureau, et nous comprenons plus aisément que cet animal, célèbre dans notre tradition, ait assisté à la messe d'actions de grâces, quand nous savons que cette cérémonie eut lieu en plein air. C'était devant l'image de Sainte Marie-Magdeleine que nos soldats venaient entendre leur dernière messe et remettre à Dieu leur âme avant de partir pour les guerres des Suisses, dont plusieurs ne revinrent point.

Ce qu'a vu notre bonne tour, c'est la grande dispute entre le curé Etienne Besancenet, respectable défenseur des anciens us, et le fougueux Farel, dont

la voix dut retentir comme une cloche d'airain sous les voûtes et faire trembler les « idoles, » pauvres petites statuettes qui, placées dans leurs niches depuis dix ans à peine, écoutaient avec étonnement ce que dame Guillemette avait appelé dans sa malice naïve « de nouveaux Evangiles. »

Ces Evangiles, esprit de liberté et de vérité, cette réforme accueillie par le petit peuple montaignon, et qui s'établit paisiblement, comme chez elle, ouvrirent toute grande la porte à l'activité, à l'initiative personnelle, à l'industrie, au goût de s'instruire et de voyager. Le clocher vit sa paroisse se peupler et prospérer, à l'abri des troubles de la guerre, qui grondaient à l'entour ; il vit des familles heureuses qui n'étaient ni pauvres, ni riches, gagner laborieusement leur pain, cultiver un sol maigre, fabriquer des armes, des faux et des dentelles, vivre sobrement, s'entr'aider, secourir leurs pauvres et fonder des écoles.

Puis Daniel JeanRichard apparut, une montre dans la main, et le véritable génie de notre peuple éclata, et nous eûmes de savants horlogers, les Perrelet, les Houriet, les Robert, tant d'autres, noble phalange de travailleurs dont les noms brillent encore d'un pur éclat.

Plus riche, la Mère-Commune devint plus généreuse ; elle envoyait des secours aux veuves et aux blessés des guerres ; aux frères de la religion qui fuient leurs persécuteurs ; en 1740, 20 louis à un Anglais de nation pris et maltraité par les corsaires de Barbarie ; en 1715, 25 louis « aux endommagés du Valais, où

la montagné de Cheveley a été enfoncée. » Nous dirions maintenant « sinistrés, » ce qui nous fait regretter « endommagés.... » Après la révolution de 89, un grand nombre de réfugiés politiques trouvèrent un accueil hospitalier dans nos montagnes ; le temple lui-même hébergea cent cinquante de ces malheureux, venus de la Franche-Comté.

Oh ! la rude et simple et belle histoire que pourrait conter notre Moûtier, s'il avait une autre langue que les battants de bronze de ses grandes cloches ! Cette histoire, cherchons-la dans nos archives, dans les récits de nos vieux, que nous n'écouterons jamais assez. A chacune de ses périodes, elle nous montrera des périls conjurés par la bonne volonté commune, des désastres réparés par le labeur, la pauvreté mise en fuite par la vie sobre ; et partout un esprit de raison, d'assistance mutuelle, d'équité. Notre Moûtier nous dit : Vos pères ont beaucoup travaillé ; ils ont élevé leurs enfants dans la crainte de Dieu et dans la simplicité. Ils ont aimé leur petite patrie et l'ont faite grande. Ils n'ont jamais laissé un malheureux sans secours ni un méchant sans réprimande. Ils ont lutté contre les maux de leur époque. Ils ont affirmé le bien. Soyez leurs fils ; dit le Moûtier, lutez contre les maux de votre époque à vous, qui ont d'autres noms ; ils s'appellent l'alcoolisme, la haine sociale, et ce sont des géants. Soyez vaillants, fils et filles du Locle ; combattez le bon combat. Aidez-vous ! Aimez-vous !...



# René de Challant

## et les taillables du Val-de-Ruz

par

G.-A. MATILE

---

Georges-Auguste Matile, auteur du recueil des *Points de coutume*, des *Plaits de mai*, du *Musée historique*, des *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, fut un esprit singulièrement actif et un prodigieux travailleur. Originaire de la Sagne, né à la Chau-de-Fonds en 1807, il avait fait en Allemagne de fortes études de droit, et occupa une chaire dans la première académie de Neuchâtel. Lorsque celle-ci fut supprimée par la révolution de 1848, il s'expatria sans retour ; il est mort en 1881 aux Etats-Unis, dont il était devenu citoyen. Il n'avait point cessé d'aimer ardemment son pays natal. En 1852, ses amis firent paraître (Neuchâtel, Attinger) l'*Histoire de la Seigneurie de Valangin*, son dernier ouvrage intéressant notre patrie. Nous en détachons quelques pages. — Matile était un érudit avant d'être un écrivain ; mais son style est clair et son érudition du meilleur aloi.

---

Les taillables occupèrent longtemps l'attention du comte René de Challant. Quoique le poids de la taille, qui s'élevait encore dans quelques villages de un à

trois muids d'avoine par feu, eût été considérablement allégé sous les règnes précédents, ils le supportaient impatiemment et se plaignaient surtout d'être l'objet du mépris des hommes d'autres conditions, qui refusaient de s'allier avec eux. Un grand nombre d'entre eux refusèrent de prêter reconnaissance à René, par le motif que Claude d'Arberg avait annoncé, disaient-ils, l'intention de les libérer de la taille, déclarant qu'ils pouvaient le certifier par témoins, et qu'ils étaient prêts du reste à acquitter ce qui leur serait raisonnablement demandé pour leur affranchissement.

Ces faits se passaient en 1529. Mais René ne voulut prêter l'oreille à aucune demande pareille tant que ses sujets n'auraient pas prêté leur reconnaissance, annonçant que quand cela aurait eu lieu, il aviserait. Les taillables persistant dans leur refus, le comte leur déclara que s'ils ne s'exécutaient pas, il mettrait la main sur leurs biens, « parce que, ajoute-t-il, main mise porte bon conseil. »

Les taillables se plaignirent à Berne, mais Berne les condamna hautement, leur reprocha leurs manquements envers le seigneur et leur dit qu'il le maintiendrait dans la totalité de ses droits, d'autant plus qu'il était combourgeois. A l'ouïe de ce motif, les taillables invoquèrent une alliance qu'ils avaient faite à Cernier avec Bastien de Diesbach, agissant au nom de Berne ; mais Berne répliqua que cet acte n'avait point pour objet une combourgeoisie, mais tant seulement leur libération de la main-morte, que Diesbach n'était in-

tervenu que comme bienveillant dans cette affaire, enfin que Berne n'avait jamais conclu d'alliance qu'avec des hommes de franche condition.

La question fut alors portée aux Etats, où l'on établit, pièces en mains, qu'ils étaient taillables. En entendant cette sentence, ils refusèrent de se soumettre, alléguant que ce tribunal, composé comme il l'était, n'avait aucune compétence pour des questions de cette nature ; puis, ayant demandé à voir la sentence rédigée, ils s'écrièrent qu'elle était fausse et méchante, et que le clerc était un faussaire. Ces accusations furent bien vite accueillies et répandues par les esprits irrités ; des troubles éclatèrent. George de Rive et Vallier intervinrent, mais sans succès. On eut de nouveau recours à Berne, qui confirma sa première sentence, ordonna aux sujets rebelles d'obéir à leur seigneur, et prescrivit qu'en réparation de leur félonie, ils monteraient au château, où les arbitres seraient présents avec la justice de Valangin, que là ils mettraient bas leurs dagues, et qu'à genoux, tête nue, ils crieraient merci à leur seigneur, aux trois Etats et au clerc qui avait signé la sentence, qu'ils confesseraient avoir mal parlé et mérité de payer une amende de trois cents écus d'or.

André l'Espaye était un des principaux meneurs ; admis avec les taillables en présence du comte dont ils venaient implorer la clémence et l'équité, il osa lui dire que lors même que monseigneur confirmerait toutes les sentences précédentes, ni lui, ni les hommes pour lesquels il parlait, ne se reconnaîtraient jamais

comme taillables à volonté et que plutôt ils abandonneraient le lieu.

Les taillables finirent par être affranchis. Ils le durent à une triple cause : à leur persévérance, aux idées nouvelles introduites par la Réforme, et à la pénurie d'argent du comte. Le servage était une propriété du seigneur ; lors donc que les serfs voulaient faire cesser cette propriété et que le seigneur y consentait sans vouloir en faire un pur don, on la remplaçait par quelque autre genre de servitude, et le plus souvent par une somme d'argent, qui consistait ordinairement, selon la condition des sujets, dans le paiement du quart ou du tiers de leurs biens. L'acte d'affranchissement des taillables sous René de Challant porte le considérant ci-après, qu'il est intéressant de recueillir : « Considérant les grosses dettes dont monseigneur se trouve chargé en Allemagne pour l'avancement de sa seigneurie, et qu'il n'y a autre moyen de payer ces dettes, vu que vis-à-vis de M. le duc de Savoie il est en arrière de l'espérance, car alors qu'il pensait recevoir quelque récompense des services à lui faits, il a été spolié de tous ses biens et seigneuries, et, au lieu de récompense, lui demande-t-on encore aide et secours. Il y aura plus d'honneur pour monseigneur de recevoir une portion des biens de ses sujets pour s'affranchir, que de se dessaisir de la seigneurie de Valangin pour acquitter ses dettes, » etc.

Ailleurs, René, s'adressant à ses sujets, leur dit qu'il est peiné de ne pouvoir les affranchir gratuitement, mais qu'il ne le peut par les raisons indiquées,

se plaignant de l'ingratitude du duc de Savoie, pour lequel il s'était presque entièrement dépouillé, après lui avoir rendu de grands et de longs services.

La question d'argent domina tout le règne de Châlant, mais elle eut l'avantage de hâter d'une manière notable la marche des affranchissements.



# Farel et la Réforme neuchâteloise

par

PHILIPPE GODET <sup>1</sup>

---

Farel, Calvin ! Deux serviteurs bien différents de la même cause.

Le Méridional Farel a en partage la fougueuse éloquence, l'élan et la confiance hardie d'un preneur de villes. Le Picard Calvin a l'esprit tranchant et tenace, une intelligence lucide rompue aux études juridiques et servie par une plume acérée. L'homme du midi était fait pour conquérir ; l'homme du nord, pour conserver et discipliner la conquête. Farel en eut le sentiment si distinct, qu'il s'effaça spontanément devant Calvin le jour où il le contraignit par les « tonnerres » de sa parole de demeurer à Genève, qui avait besoin de son génie.

On sait que Farel naquit près de Gap en 1489, qu'il étudia à Paris les lettres, les sciences, la théologie, et qu'il était alors, selon son propre aveu, plus catholique que le Saint-Père : « La papauté n'était et n'est pas tant papale que mon cœur l'a été. » Le jeune et

---

<sup>1</sup> *Histoire littéraire de la Suisse française.*

fervent dévot, après d'intimes entretiens avec Lefèvre d'Étaples, sentit chanceler sa foi en l'efficacité de l'intercession des saints et se mit à apprendre le grec et l'hébreu pour pouvoir étudier la Bible. Pour la plupart des libres esprits d'alors, c'est la Renaissance qui les a conduits, par une pente naturelle, à la Réforme. L'inverse semble s'être produit pour Farel : l'érudition fut moins pour lui un but qu'un moyen ; c'est la soif de la vérité religieuse qui l'a poussé à devenir un *humaniste*. Farel était un homme d'action, non un homme de lettres, un prédicant intrépide plus qu'un savant docteur, un apôtre plus qu'un théologien. Il avait surtout une âme ardemment religieuse, où paraît avoir dominé le sentiment de l'adoration.

Lorsque éclatent les premières violences contre les novateurs, il s'enfuit en Dauphiné, porte l'Évangile aux siens, puis bientôt passe en Suisse, sans propos bien arrêté. C'était en 1523. Nous le trouvons tour à tour à Zurich, à Bâle, à Berne, auprès de Zwingle, d'Œcolampade et de Haller, ajoutant l'ardeur du néophyte à la vivacité naturelle de son tempérament. Puis il séjourne à Strasbourg, alors le quartier-général des novateurs ; de là, il marche à l'assaut de Montbéliard, et y plante le drapeau de l'Évangile. Il se fait partout des amis, mais qui tremblent un peu devant l'impétuosité de son zèle. Œcolampade l'exhorte avec une fermeté paternelle à mettre de l'eau dans le vin généreux de sa conviction récente : « Autant tu es enclin à la violence, autant tu dois t'exercer à la douceur.... Les hommes veulent être conduits et non traînés. »

De retour en Suisse à la fin de 1526, il prêche la réforme partout où la langue du pays n'est point un obstacle à sa mission ; il gagne à sa cause Aigle, Morat, Bienne, Neuchâtel, Orbe, Grandson, et entraîne sur ses pas des disciples auxquels il communique sa flamme, entre autres Viret. Il pousse jusqu'au fond des vallées vaudoises du Piémont, où des frères lui tendent les bras, et à son retour (1532) entre pour la première fois à Genève, qui va devenir, grâce à lui, le point d'appui de la Réforme française.

Quel était donc le secret de ce Farel pour prendre les villes et terrasser les consciences ? — C'était une âme de feu et de foi, servie par une éloquence souveraine. Dans l'histoire littéraire, Farel, comme tous les improvisateurs de génie, n'occupera jamais une place égale à l'action qu'il a exercée. Que nous reste-t-il de lui ? Des traités en style souvent diffus et lourd. C'est vrai, mais son œuvre, c'est la Suisse française réformée : cela peut suffire à la gloire du plus humble des réformateurs, de celui qui eut plus que tout autre l'art sublime de l'oubli de soi-même. Il a réformé nos contrées ; par quoi je veux dire qu'il a communiqué à nos populations endormies la première étincelle. D'autres après lui ont entretenu la flamme, mais c'est lui qui l'a allumée, au péril de sa vie ; la figure du « chétif prédicant » de Gap, avec ses yeux ardents et sa barbe rousse inculte, domine l'époque héroïque de notre Réformation.

Mais il faudrait « avoir entendu le monstre lui-même. » Comment nous représenter cette éloquence

redoutable qui déchaînait les foules sur les sanctuaires pleins d'images taillées, qui tenait tête aux huées, bravait les menaces et tonnait plus fort à mesure que grandissait l'orage ! Nous ne pouvons plus l'analyser dans tous ses éléments, ses moyens d'action et ses procédés ; mais les effets en sont constatés par l'histoire : cette parole a accompli des révolutions. Farel fut, a dit Mignet, « le plus entraînant des réformateurs. » Il était doué d'une voix puissante et chaude, qui s'imposait aux auditoires les plus rebelles ; il avait le geste d'une énergie singulière ; il parlait avec une abondance, une verve, une couleur inconnues dans nos calmes contrées ; il avait par-dessus tout ce don mystérieux, l'autorité, et cette force qui décuple toutes les autres, la foi. Il se sentait invincible : « Par la parole de Dieu, je suis assuré, tant que je la porte purement, de n'être vaincu par raison, et j'ai promesse de Dieu *d'avoir bouche et sagesse*, à qui tous adversaires ne pourront résister<sup>1</sup>. »

Quelques traits de ses discours populaires nous ont été conservés par la chronique et la tradition ; ces brusques élans d'éloquence ont un caractère commun, qui contribue à en expliquer l'effet prodigieux : l'à-propos dans l'audace. Farel n'a pas seulement la fougue qui se jette en plein péril et brave l'adversaire ; il a l'intuition très sûre du moment psychologique, où il importe de frapper un grand coup pour enlever le succès ; son œil pénétrant discerne le point faible ; son

---

<sup>1</sup> *Lettre à tous cœurs affamés.*

vif esprit trouve instantanément la répartie qui écrase, le mot qui cloue l'adversaire au sol. Ses contemporains parlent volontiers de ses *tonnerres* : *Tua illa fulgura*, lui écrivait Calvin ; *nemo tonuit fortius*, dit de lui Théodore de Bèze. La soudaineté et le roulement de la foudre, voilà l'image de sa parole : Farel fut un orateur d'inspiration brusque et instantanée. Nul jouteur ne devait être plus redoutable dans ces luttes ardentes de la rue et de la place publique, où le triomphe appartient moins à l'éloquence savante qu'à l'escrime alerte et vigoureuse.

A Neuchâtel, il prêche une première fois en décembre 1529, au cœur de la ville, et saisit aussitôt l'attention et la conscience de la foule : « Ce sermon, dit une chronique, fut d'une si grande efficace, qu'il gagna beaucoup de monde. » Et tel était le prestige de l'orateur, que la rigueur de la saison ne pouvait retenir les Neuchâtelois à leur foyer : à peine voyait-on le petit homme à barbe rousse arrêté à quelque carrefour, que le peuple accourait pour l'entendre : « Nous leur avons annoncé la Parole, écrivait Farel, aux portes de la ville, dans les rues, dans les granges et dans les maisons. » Un jour, des jeunes gens affichent sur les murs un placard portant ces mots : « Tous ceux qui disent la messe sont des larrons, des voleurs et des séducteurs du peuple. » Farel, traduit en justice, au lieu de biaiser, accepte hardiment la lutte sur le terrain où ses partisans l'ont portée : « Eh ! bien, oui, s'écrie-t-il, où y a-t-il des meurtriers et des voleurs plus redoutables que ceux qui vendent le paradis et

qui anéantissent les mérites de Jésus-Christ? » Vainement les chanoines objectent, avec quelque raison, que la question n'est pas là : Farel a vaincu ; sa réplique était le mot qui répondait à la conscience du peuple.

Une autre fois, il prêche en plein air ; la foule le conduit dans la vaste chapelle de l'Hôpital : Farel monte en chaire et trouve aussitôt un rapprochement pittoresque : « Il paraît que, comme jadis Christ est né dans une étable pauvrement, à Neuchâtel aussi l'Évangile doit naître parmi les infirmes et les pauvres. »

Nul orateur populaire n'avait plus que lui le mot de la situation, qui électrise une assemblée ; on le vit bien le 23 octobre 1530, jour où la messe fut abolie de fait à Neuchâtel. Farel prêche à l'Hôpital, qui ne suffit plus à contenir l'auditoire. Par une inspiration subite il s'écrie : « Pourquoi faire moins d'honneur à l'Évangile que les papistes n'en font à la messe ? N'est-ce pas à l'église que l'Évangile doit être prêché ! » Ce mot, comme l'a dit l'historien de la Réforme neuchâteloise <sup>1</sup>, fut *une étincelle dans un tas de poudre* ; un seul cri retentit : « A l'église ! » La foule entraîne maintenant l'orateur qui l'a déchaînée ; le flot furieux monte vers le Château ; les chanoines et leurs adhérents sont bousculés, le sanctuaire de Notre-Dame est forcé, la foule l'envahit. Farel monte en chaire : à sa voix puissante, le tumulte s'apaise. Que dit le réfor-

---

<sup>1</sup> Frédéric Godet, *Histoire de la Réformation et du Refuge dans le canton de Neuchâtel*.

mateur en ce jour mémorable? La majesté de cette heure décisive dut lui inspirer d'incomparables accents; la chronique se borne à nous apprendre qu'il prononça « l'un des plus forts sermons qu'il ait jamais faits. » A cette harangue enflammée, la foule répond tout d'une voix : « Nous voulons suivre la religion évangélique; nous et nos enfants, nous voulons vivre et mourir en icelle. »

Puis la multitude, que Farel renonce à contenir, se jette sur les images des saints, fouille les chapelles, marche à l'assaut des autels, se distribue les objets sacrés, éparpille les hosties.... Scènes déplorables, que nous n'essayons pas de justifier, et où l'art ne fut pas moins outragé que la liberté et le droit : sculptures de prix, peintures naïves, antiques vitraux, tout cela disparaît dans la tourmente.... Mais la conscience religieuse du peuple était désormais affranchie.

Nulle part Farel ne trouva comme à Neuchâtel, en dépit des pouvoirs alliés de l'Etat et de l'Eglise, un écho aussi immédiat dans l'âme de la foule, une énergie morale aussi brusquement réveillée. La nouvelle croyance, comme l'a si bien dit l'historien F. de Chambrier, s'est établie « sans le souverain, sans les seigneurs, sous leurs yeux et malgré eux. » Partout ailleurs, a remarqué M. Sayous, Farel n'a triomphé qu'après deux combats successifs; à Neuchâtel, il ne fut pas même vaincu dans le premier combat. Ce peuple et cet homme étaient faits l'un pour l'autre. Aussi Farel s'attachait-il d'une affection spéciale à la petite ville dont il devint le pasteur et où il voulut mourir.

Grâce à cette prompte acceptation de la Réforme, Neuchâtel fut, pendant un peu de temps, mais très réellement, le foyer de la propagande protestante en pays français.

Farel eut la douleur de voir Calvin mourir avant lui ; il eût volontiers donné sa vie pour conserver cette grande lumière à l'Eglise : « Oh ! que ne suis-je en son lieu retiré, et que lui, tant utile, tant servant, n'est en santé ici ! » Un an plus tard, Farel, âgé de 76 ans, mourait à Neuchâtel. Sa vie avait été une continuelle paraphrase du mot de Jean-Baptiste : « Il faut qu'il croisse et que je diminue ! » Il n'avait, on l'a dit, d'orgueil que pour la cause qu'il servait. Instrument d'une œuvre qui n'était pas la sienne, mais celle de Dieu, il a le saint oubli de sa propre personnalité. A Genève, qu'il vient de conquérir, il s'efface devant Calvin : plus âgé que lui de vingt années, il l'accepte pour guide et se soumet à ses conseils avec la simplicité d'un enfant. Cette humilité, jointe à tant de vaillance, est le trait le plus attachant de sa grande figure ; et lorsque les Neuchâtelois célébrèrent le troisième jubilé de leur Réformation, ils ne purent, pour rendre hommage à Farel en restant fidèles à son esprit, que graver sur une pierre de leur temple ces seuls mots :

GUILLAUME FAREL.

GLOIRE A DIEU !



# Le combat de Gingins

par

OSCAR HUGUENIN.

---

Le secours porté en 1535 par nos pères à Genève menacée, est une des pages les plus honorables de notre histoire. La tradition veut qu'une femme, surnommée la Virago, ait accompagné les Neuchâtelois dans cette expédition : elle serait morte dans le combat livré aux Savoyards près de Gingins. Dans son *Armurier de Boudry* (1885), un de nos conteurs les plus aimés, M. Oscar Huguenin, a tiré un heureux parti de ce glorieux épisode. Il en a mis le récit dans la bouche de Claude Barbier, jeune armurier neuchâtelois, qui revient de son tour de compagnonnage avec un Genevois, nommé Perrin ; ces deux voyageurs, ayant rencontré à Saint-Cergues la petite troupe conduite par le capitaine bernois Wildermuth, se sont joints à elle pour marcher vers Genève.

---

La neige avait fini de tomber comme nous débouchions d'une gorge resserrée, au sortir de laquelle nous vîmes soudain paraître devant nous tout le pays de Vaud, avec ses villages, ses tours et ses châteaux, son grand lac et, par delà, les puissants monts des Alpes ; enfin, sur la droite, là où le lac se faisait plus

étroit, Perrin me montra de la main une ville éloignée, entourée de remparts : Genève ! me dit-il, la voix tout étranglée.

Je vis pour lors qu'il avait les yeux troubles de larmes et je lui serrai la main chaudement.

Pendant nous descendions en silence, sur le commandement des chefs ; car, étant présentement sur les terres de Savoie, il fallait se donner garde d'éveiller l'attention des bandes ennemies, lesquelles devaient assurément battre les alentours.

Au dire de Perrin et de Fivaz, nous ne devons pas être loin du village de Gingins, quand fut donné l'ordre de s'arrêter en un ravin resserré, derrière un taillis, où l'on ne pouvait marcher que deux de front. Tandis que plusieurs murmuraient de ce retard, je m'enquis à Perrin de ce qui l'avait rendu si soucieux à notre départ de Saint-Cergues et paraissait l'inquiéter encore en cet instant.

— Tu as vu, me dit-il à voix basse, ces trois hommes désarmés avec qui je me suis entretenu.

— Assurément ; qui sont-ils ?

— Ils se disent citoyens de Genève et envoyés par les honorables syndics à notre rencontre, afin de nous conduire par le plus sûr chemin. Le capitaine m'a enjoint de les interroger adroitement, pour s'assurer s'il y a lieu de faire fond sur leurs dires. Je m'y suis employé du mieux que j'ai pu ; mais ils n'ont point bronché et connaissent Genève et les magistrats aussi bien que moi ; néanmoins....

— Quoi donc ? te méfierais-tu d'eux ?

— Il y a anguille sous roche ! Je veux passer pour un Savoyard, si ces émissaires ne sont pas bourgeois d'Evian ou de Thonon !

— Mais, lui dis-je en grand émoi, n'en as-tu point avisé le capitaine ?

— Assurément ! mais il ne laisse pas de vouloir se confier à eux, disant qu'au surplus il se tiendra sur ses gardes.

Sur ces entrefaites, on apprit de rang en rang que c'était sur l'avis des trois messagers susdits que la troupe s'était arrêtée en ce lieu, pendant qu'ils allaient à Gingins quérir des provisions de bouche.

— Dieu damne ces mécréants ! s'écria Perrin ; je mettrais ma main au feu qu'ils sont allés avertir quelque troupe embusquée aux alentours !

Ces paroles, ouïes de tous, firent naître une grande rumeur, et ce fut bien pis, quand à l'entrée du ravin où nous étions enserrés, on vit apparaître une foule de cavaliers et de gens à pied, lesquels s'apprêtaient à nous assaillir.

Incontinent, Wildermuth se porta à la rencontre du chef ennemi, lequel s'avancait flanqué d'un arquebuser ; ce que voyant, moi qui étais tout proche, je m'en fus délibérément et en quelques enjambées aux côtés du capitaine, afin de le protéger de ma dague si besoin était.

— Or ça, fit le chef savoyard, d'un ton hautain, quel est votre dessein ?

— Aller à Genève, répliqua tranquillement le vieux capitaine, ses yeux dans les yeux du Savoyard.

— Oui bien ! mais s'il ne nous plaît pas de vous donner passage ?

— A votre aise ! nous le prendrons.

Avant que j'eusse pu m'y opposer, le soudard qui était aux côtés du chef savoyard asséna soudain à Wildermuth un violent coup du bois de son arquebuse. Le choc fit chanceler le vieux capitaine ; mais, avant qu'il eût repris son aplomb, je l'avais vengé de cette félonne attaque en me jetant avec fureur sur le traître arquebusier et lui perçant la gorge de ma dague.

Le chef savoyard fit retraite vers les siens, tandis que Wildermuth m'entraînait vivement dans le ravin et disposait ses hommes pour le combat. C'est là que le vieux capitaine fit connaître sa valeur et sa science aux choses de guerre, car ayant observé que l'arquebuserie des ennemis s'avavançait hors du bois pour faire feu, il commanda d'une voix retentissante : « A bas, enfants ! visage en terre ! » juste au moment où le tonnerre des arquebuses éclatait, nous envoyant une volée de fer et de plomb, laquelle passa par-dessus nos têtes sans toucher nul d'entre nous.

La fumée de la poudre n'était pas dissipée, que, sur le commandement du capitaine, toute la troupe se relevant s'en fut, malgré la fatigue, charger d'un furieux élan les Savoyards étonnés. Mise en désordre par la décharge de nos arquebusiers, dont furent jetés à bas nombre d'ennemis blessés ou tués, cette première bande fut tôt culbutée par notre petite troupe formée en bataille au sortir du ravin et jouant bellement de la hallebarde, de l'épée et de la dague.

Mais ce n'était là que l'avant-garde : le gros de l'armée était derrière. De la lisière du bois il sortait incessamment de nouvelles bandes de lansquenets et hallebardiers qui se venaient ranger tout autour de la clairière où nous étions, et s'approchant toujours plus, marquaient le dessein de nous envelopper.

Sans perdre de temps, Jacques Wildermuth et les autres chefs nous rangèrent en un carré tout hérissé de pertuisanes, épées et hallebardes, se mettant eux-mêmes aux quatre coins.

Perrin et moi, après nous être escrimés au mieux de nos dagues en cette première escarmouche, avions ramassé dans la neige des arquebuses savoyardes, lesquelles, encore qu'elles fussent déchargées, ne laissaient pas que de faire des massues fort honnêtes.

Et nous en eûmes bon besoin !

L'affaire de Pontareuse n'était qu'une amusette au regard de la furieuse mêlée qui s'engagea pour lors. Telle qu'un troupeau de moutons pressé par des masses de loups dévorants, notre petite bande serrait ses rangs, non par couardise, mais pour mieux résister au choc des nuées de Savoyards qui nous assaillaient furieusement.

Mais nous étions moutons bien endentés et d'humeur non moutonnière ; les loups le virent bien ! Nos pertuisanes, hallebardes, épées à deux mains lardaient, tailladaient, pourfendaient sans relâche, ou frappaient bruyamment les armes adverses en parant les coups furieux qui nous étaient portés. La crosse d'arquebuse de Perrin et la mienne ne chômaient point aussi et

défonçaient les plus durs crânes savoyards. En peu d'instants, il y eut tout à l'entour de notre carré comme un rempart de corps morts et d'agonisants, tellement que les ennemis, voyant qu'ils ne parvenaient point à nous entamer, commencèrent à perdre le courage et à se ramasser en un seul endroit au lieu de disperser leurs forces.

Il est à considérer que nos arquebusiers, se tenant au second rang, ne cessaient de décharger leurs armes dans les masses savoyardes, lesquelles ondulaient comme blés mûrs au souffle de la bise et comme blés mûrs, aussi, tombaient sous le tranchant de nos faux de guerre.

Heureux fut-il pour nous d'avoir commencé la bataille en passant sur le ventre des arquebusiers savoyards, et d'en avoir occis et mis hors de combat le plus grand nombre, sans quoi l'affaire eût bien pu tourner d'autre façon pour nous.

Dieu nous avait jusque-là miraculeusement préservés, car peu des nôtres étaient blessés, et deux seulement tués par des arquebusades.

Voyant que l'ennemi ne menaçait plus nos derrières et qu'au surplus il faisait mine de plier, Wildermuth donna l'ordre de le charger, ce que nous fîmes incontinent d'un élan impétueux et avec de grandes clameurs.

Pour dire le vrai, les Savoyards soutinrent le premier choc de pied ferme et se comportèrent vaillamment, blessant grièvement, voire tuant quelques-uns des nôtres. Mais pour un de notre bande qui était mis

hors de combat, il y avait cinq Savoyards d'occis, tant nous mettions de furie à les assaillir. Encore qu'ils fussent une multitude, au regard de notre petite bande harassée par la fatigue et *affautie* par le besoin, ils ne purent prévaloir contre la fougue de notre attaque, car nous étions comme enivrés de carnage et acharnés à la curée, tels que chiens de chasse courant sus au sanglier.

Bientôt la débandade commença de leur côté, quelques efforts que fissent leurs chefs pour les ramener au combat, les sommant avec imprécations de se comporter en hommes, et frappant du plat de leur épée ceux qui tournaient visage. Mais rien n'y faisait..

— Sauve qui peut ! criaient nombre de Savoyards. en jetant leurs armes et s'enfuyant dans les bois, tandis que les nôtres clamaient horriblement :

— A mort ! à sac ! tue ! tue !

La crosse de mon arquebuse avait fini par se rompre sur le casque d'un chef savoyard ; mais sur le champ de bataille il y avait plus d'armes éparses que, sur un champ de blé, d'épis à glaner après la moisson ! Je ne perdis point de temps pour y ramasser une solide épée lansquenette, laquelle me vint fort à point pour parer l'assaut furieux d'un grand vilain balaféré, duquel je faillis être embroché et qui me fit tout le long du bras une maîtresse estafilade. Sur-le-champ je lui rendis la monnaie de sa pièce en lui coulant mon épée au défaut de son gorgerin. Le balaféré ne demanda pas son reste et s'en fut rouler dans la neige. A mes côtés, Perrin besognait de même façon, tout

couvert de sang, dont il y avait du sien un peu et de celui des Savoyards davantage.

Quant à Fivaz et Wildermuth d'Erlach, dès les premiers coups, je ne les avais plus vus et ne savais s'ils étaient morts ou blessés, ou bien s'ils combattaient d'un autre côté.

Il n'y eut bientôt plus qu'à donner la chasse aux fuyards, besogne qui ne m'allait guère, non plus qu'à Perrin. Comme nous cherchions quelque ennemi à combattre face à face, nous vîmes en un coin de la clairière un chef savoyard, à cheval, armé de haut appareil, avec un heaume empanaché, lequel chef, ayant rallié une bande de lansquenets, avait fait face à quelques-uns des nôtres qui le poursuivaient chaudement, et profitant de ce que ceux-ci étaient en petit nombre, les avait aisément enveloppés avec sa troupe.

Incontinent, tels que deux boulets lancés par une même coulevrine, Perrin et moi nous tombâmes sur le dos des Savoyards, les assommant et pourfendant sans merci et avec une fougue si endiablée, qu'ils crurent sûrement avoir affaire à une douzaine d'ennemis et s'éparpillèrent comme un vol de moineaux.

Non point tous, pourtant, car nous vîmes pour lors le chef savoyard aux prises avec un rude joûteur des nôtres, lequel n'était autre que la femme-soudard.

Toute couverte qu'elle était de son sang, coulant par plus d'une blessure, elle s'escrimait néanmoins, avec une vigueur non pareille, d'une épée à deux mains, qu'elle faisait tourner comme un éclair à l'entour du Savoyard.

— Tудieu ! fit Perrin émerveillé, quelle virago ! l'homme n'a qu'à se bien tenir ! je ne donnerais pas un denier de sa peau !

Le Genevois parlait encore, que la flamboyante épée de la *virago*, — ainsi qu'il nommait la femme, — s'abattait telle qu'une masse d'armes sur le heaume du chef, le fendant en deux, et le crâne du même coup ! Frappé à mort, le cavalier tomba en arrière, et sa bête effarée, qui se sentait la bride sur le cou, s'enfuit au galop, traînant sur la neige son maître accroché à un étrier.

Comme nous approchions de la femme pour lui faire compliment de son exploit, nous la vîmes chanceler et tomber lourdement sur le corps des Savoyards qu'elle avait abattus avant que de frapper leur chef à mort. Ceux des nôtres qui étaient avec elle, et n'étaient autres, à ce que nous apprîmes pour lors par leurs paroles et lamentations, que son mari et ses trois fils, l'entourèrent incontinent pour lui porter secours. Mais il n'y avait plus rien à faire ! En vain les siens s'efforçaient de panser ses plaies et d'étancher le sang qui en coulait encore goutte à goutte : ce sang généreux s'en était échappé à flots durant le combat, et présentement la vaillante femme s'éteignait comme une lampe où l'huile vient à faillir.

Perrin et moi, derrière les quatre hommes qui sanglotaient, nous considérions la pâle figure de la moribonde, naguère si terrible en sa force, mais où s'étendaient pour lors les ombres de la mort.

— Viens-t-en, Claude, me dit tout bas Perrin, se

passant la main sur les yeux ; c'est chose trop navrante à voir, et nous n'y pouvons rien.

Avant que de m'éloigner, je considérai une dernière fois la mourante : sa face pâle, tournée vers le ciel, n'était nullement convulsée par la douleur, ni par les affres de la mort, mais sereine et triomphante. Ses yeux grands ouverts semblaient voir bien loin, par delà les nuages, des choses merveilleuses et invisibles à toute autre vue humaine. Mais soudain son regard se troubla et, tournant faiblement la tête vers les siens agenouillés à ses côtés, elle prononça quelques paroles dont je ne pus entendre le sens. Lors, son mari, découvrant sa tête grise, se mit à dire d'une voix brisée :

— Notre Père qui es aux cieux....

Mais quand il eut dit : Ton règne vienne, il ne put aller plus outre. L'un des fils reprit :

— Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

La moribonde, faisant effort, posa sa main sur l'épaule de son époux et répéta faiblement :

— Ta volonté soit faite....

Puis la main glissa lentement, sa voix s'éteignit dans un dernier souffle et la vaillante femme rendit son âme à Dieu.

Je n'en vis pas davantage, car je me tournai promptement, et d'ailleurs il y avait un brouillard devant mes yeux.



# Le bon prince Henri II

par

LE CHANCELIER DE MONTMOLLIN

---

Georges de Montmollin, chancelier (1628 à 1703), est le plus éminent de nos hommes d'Etat. Il eut surtout le mérite de discerner avec la clairvoyance du génie et de fixer, pour ainsi dire, à l'avance les destinées de son pays. C'est lui qui prépara les voies, en même temps que les esprits, à la pacifique révolution de 1707; c'est grâce à son plan merveilleusement conçu que, après la mort de la duchesse de Nemours, la souveraineté du pays fut adjugée par le tribunal des Trois Etats à la maison de Prusse. — Les recherches récentes par lesquelles M. Arthur Piaget a démontré le caractère apocryphe de la belle *Chronique des chanoines* du chapitre de Neuchâtel, ont rendu aussi très vraisemblable l'hypothèse que Montmollin serait l'auteur de ce curieux et intéressant pastiche. Nous n'avons pas cru devoir en extraire un fragment, parce que l'archaïsme ingénieux de la langue ne rend pas très aisée la lecture de la *Chronique*. Il en est autrement des *Mémoires* de Montmollin. Ces *Mémoires sur le Comté de Neuchâtel en Suisse*, publiés en 1831 seulement, sont aussi remarquables par la saveur du style que par l'étendue et la pénétration du sens politique. Nous en avons détaché les pages émues et charmantes où le chancelier raconte le séjour du prince Henri II d'Orléans-Longueville à Neuchâtel, en 1657.

---

Puisque je suis à parler de ce vertueux et aimable souverain, je crois que par devoir et raison il est à propos de raconter certains de ses dits et faits; alors de son séjour en ce pays en 1657, tant à cause de leur rapport avec notre constitution, que parce qu'ils me semblent propres à instruire autant qu'à charmer. Et comme S. A. S. souffrit que je fusse sans cesse auprès de sa personne, par mon office de procureur-général que j'exerçais pour lors, j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles les choses ci-après.

Il arriva le 1<sup>er</sup> juillet 1657 sur la frontière par Pontarlier, avec un nombreux cortège de seigneurs français, ayant à sa suite plus de deux cents chevaux. Là il fut complimenté par le chancelier Hory à la tête du Conseil d'Etat; il nous répondit: « Messieurs! Je  
« viens en ma vieillesse voir encore une fois mes  
« fidèles sujets et bons amis de ces lieux, et vous  
« témoigner à tous combien je vous aime; j'ai pris  
« soin de vous conserver vos franchises et libertés,  
« voire celles de votre religion, qui n'est la mienne, et  
« le ferai tout le temps de ma vie, afin qu'à l'heure de  
« ma mort j'aie le doux contentement de vous laisser  
« heureux. »

Deux régiments du pays, de mille hommes chacun, commandés par Sigismond et Jacques Tribolet, se trouvèrent aussi sur la frontière pour le recevoir; le prince prit grand plaisir à les considérer, parlant à tous avec grâce et affabilité. Arrivé sur les champs de Peseux, il y trouva la bandière de Neuchâtel, avec neuf cents hommes commandés par le maître-bour-

geois Pury-la-Pointe. Le banderet Merveilleux présenta la bandière au prince, qui la tint pendant le compliment, et la lui rendant dit :

« Je revois avec grand plaisir ces braves bourgeois, « en la garde desquels je mets ma personne ; reprenez « la bandière, sire banderet, et m'y veux ranger tout « le premier, comme bon bourgeois de Neuchâtel que « je suis, étant prêt à la suivre pour soutenir les droits « et honneur de notre bonne patrie Suisse. »

Les Quatre-Ministreaux lui présentèrent les clefs à la porté de la ville ; il les garda pendant la harangue, ensuite les leur rendit en disant :

« Messieurs, ma bonne ville de Neuchâtel ne peut « être en meilleure custode ; par ainsi je vous recom- « mande d'avancer toujours, comme du passé, tout « bien et tout honneur en icelle. »

Sur sa route, depuis les Verrières jusqu'à la ville, le prince avait rencontré çà et là les bandières des autres bourgeoisies et plusieurs enseignes, même des quartiers éloignés, et n'avait manqué de dire à tous de quoi les bien contenter. Si les princes savaient combien il leur est facile de gagner l'affection de la multitude, ils ne pourraient refuser de faire si petite dépense.

Comme mon office m'appelait à être auprès du prince durant le trajet, j'eus occasion de remarquer le singulier plaisir et grand étonnement que lui causèrent tant de gens d'armes qu'il rencontra sur son passage, au nombre de six à sept mille ; quand il apercevait une bandière, il tressaillait d'aise, et me dit une

fois : « Où se prennent tant de gens ? Il ne se peut faire que ce soient les mêmes. » Je l'assurai que ces enseignes étaient différentes, et qu'il ne voyait qu'une partie de son peuple ; alors se tournant vers aucuns des seigneurs de sa suite, il leur dit : « En France, je « ne suis prince que sur parchemin d'Italie ; en Suisse « il en est tout autrement, je vous le disais bien. » Et comme je prenais soin de lui indiquer les lieux d'où sortaient ces enseignes et la distance de leur manoir, il me dit : « Ces braves gens ont pris bien de la « peine, et toutefois semblent-ils l'avoir fait joyeuse-  
« ment ; c'est marque qu'ils m'aiment. Ce jour me « fait tant de plaisir que je ne puis le dire. »

Quelques jours après son arrivée, il dit au banderet Merveilleux : « Je n'ai rien juré à la bourgeoisie de « Neuchâtel, mais bien à celle de Valangin ; c'est une « vieille dette de quarante ans que vous devez m'obli-  
« ger à payer sans renvoi et avec dépend, comme « juste. » Le banderet lui répondit gentilement :  
« Monseigneur, nous y perdrons, vu que ce ser-  
« ment ne contient pas tout ce que vous faites. »

Le jour de sa fête échéant le 13 juillet, la ville résolut de la célébrer par autant de réjouissances publiques qu'on pourrait en imaginer, et pria très humblement le prince d'accepter un repas avec toute sa suite, ce qu'il agréa de grand cœur. Il fut servi par six membres du Conseil des Vingt-quatre, et par douze de celui des Quarante ; en se mettant à table, il voulut avoir à sa droite le maître-bourgeois en chef, et à sa gauche le banderet, ne cessant d'adresser des paroles

d'affection aux uns et aux autres du Conseil, les appelant par leur nom, qu'il avait pris soin d'apprendre, et devisant de la chose publique avec bonne intelligence, voire des grands débats de l'an 1618 : « En ma  
« première jeunesse, leur dit-il, je vous ai fait bien du  
« chagrin ; les enfants ne savent ce qu'ils font, il faut  
« leur pardonner. »

On n'avait rien épargné pour rendre le festin splendide, de quoi le prince semblait fâché, disant : « Mes  
« amis, pourquoi ce grand régal ? Mieux valait colla-  
« tionner comme bons Suisses ; du fromage avec vous  
« autres me régalerait plus qu'ortolans avec des prin-  
« ces. » Et remarquant certains messieurs de sa suite badins et de joyeuse humeur, se chuchotant comme par moquerie, alors qu'on apportait les grands vases pour boire la santé du prince, il éleva la voix bien fort, toutefois sans fâcherie, et dit : « C'est ici la table  
« de la grande famille, où ne sont admis que les en-  
« fants de la maison ; assavoir nous autres bourgeois  
« et frères, sauf par grande faveur faite à quelques uns  
« du dehors, comme il se voit aujourd'hui. » En disant ces dernières paroles, il regarda fixement certains seigneurs de sa suite et, posant sa main droite sur l'épaule du maître-bourgeois en chef, il ajouta : « Voici  
« le chef et père de la grande famille ; nous lui devons  
« tous honneur et respect, moi le premier, pour être  
« en bon exemple à ceux qui ne connaissent assez ces  
« choses. »

La santé du prince ayant été bue avec grand bruit de canon et force mousquetades (car toute la bour-

geoisie était en armes, grands et petits, jeunes et vieux, voire les enfants depuis l'âge de sept ans), il demanda un vase disant : « Donnez-moi le plus beau », dans lequel il voulut verser lui-même, et s'étant levé, il dit à haute voix au maître-bourgeois en chef en lui tendant la main : « Je bois de grand cœur à la prospérité de notre chère bourgeoisie, à laquelle je jure et promets tous devoirs de bon seigneur et loyal bourgeois, » paroles qui charmèrent tous les assistants, ce qu'ils témoignèrent d'un commun accord.

Et comme les canons ne bruyaient pas, le prince en demanda la raison ; le banderet lui répondit que les amorces ne pouvaient prendre feu que pour LL. AA. SS. et messeigneurs leurs enfants. Cette agréable réponse plut au prince, qui le témoigna par diverses paroles gracieuses, et au même moment il demanda la bandière qu'il voyait flotter en dehors des fenêtres ; le banderet la lui présenta : alors le prince s'appuyant dessus et manifestant qu'il voulait parler, il se fit un grand silence.

« Je suis vieux, dit-il, et mes fils sont bien jeunes ; je les mets sous la garde et protection de cette bandière ; mes amis, je vous recommande mes enfants ; et si je quitte bientôt ce monde, servez-leur de pères en leur jeunesse, afin qu'ils soient un jour de bons et sages princes à votre gré ; mes amis, vous ferez ce que je vous demande, car vous m'aimez, je le sais bien. »

Le prince ayant prononcé ces touchantes paroles d'une voix tout affectueuse et avec attendrissement de

cœur, tous les assistants, en larmes d'admiration et d'amour, s'écrièrent, répétant les paroles suivantes du maître-bourgeois en chef : « Monseigneur, monseigneur, nos corps, biens et vies sont à vous et aux vôtres à toujours ! »

Certes, il faut avoir vu ces choses pour pouvoir s'en faire une juste idée ; car comment décrire ce touchant murmure de voix confuses, éloquent langage des cœurs pénétrés de respect, tendresse et gratitude ! Je remarquai que les plus badins et bouffons d'entre les susdits seigneurs français semblaient émerveillés et pleuraient comme nous, voire un peu plus. Certain est-il que si les princes de la terre assistaient une seule fois en leur vie à pareille fête, ils ne pourraient être à meilleure école, et en vaudraient davantage ; car c'est miracle si sur dix souverains, il s'en trouve un seulement qui sache que la légitime autorité d'un prince sur ses sujets n'est autre chose que celle d'un bon père sur ses enfants. . . .

Le séjour que Henri second fit en ce pays fut de six semaines : on peut dire avec pleine vérité qu'il ne se coucha pas un seul jour sans avoir fait du bien, renouvelant les franchises, en accordant de nouvelles, répandant des grâces et faisant des dons considérables, entre lesquels je ne puis taire le suivant.

La communauté de Colombier ayant follement cautionné le trésorier Mouchet, originaire du lieu, se trouvait chargée d'une bien grosse dette envers la Seigneurie. Le prince prenait grand plaisir à passer trois jours de chaque semaine au château de Colom-

bier, où il voulait que je le suivisse ; les environs lui plaisaient tant que tous les jours après le dîner, lorsqu'il ne faisait pas bien mauvais temps (car un peu de pluie ne l'arrêtait pas), il me faisait signe de le suivre et me conduisait à travers champs, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, mais c'était aussi pour deviser à son aise des affaires du comté.

Un jour que nous revenions de la promenade, nous trouvâmes non loin de la porte de la prairie les principaux du village, qui se jetèrent aux pieds du prince, le suppliant de les soulager par un rabais au regard du cautionnement ci-dessus. Le prince les ayant d'abord fait relever, leur dit : « Volontiers, mes enfants, « mais ne cautionnez plus ! » Et se tournant du côté de la prairie : « Il me vient une pensée, ajouta-t-il, en « étendant sa main avec trois doigts écartés : que vous « plantiez ici trois grandes allées de beaux et bons « arbres, aboutissant au lieu où je suis, avec petites « allées aux côtés ; cela fait, mon procureur-général « que voilà vous donnera quittance de toute votre « dette, sitôt qu'il pourra l'écrire à l'ombre des dits « arbres. »

Ces bonnes gens, qui ne demandaient qu'une diminution de la somme, ébahis et comme stupéfaits, ne savaient comment dire leurs pensées ; ce que voyant le prince, il ajouta incontinent : « Allez vite, mes enfants, préparez vos outils pour les allées, j'y veux « travailler avec vous. »



# Le bon vieux temps à Neuchâtel

par

SAMUEL DE CHAMBRIER

---

Fils de Daniel de Chambrier, président du Conseil d'Etat, Samuel de Chambrier (1744-1823) a laissé divers travaux historiques sur notre pays, en particulier la *Description topographique et économique de la Mairie de Neuchâtel*, qui est si recherchée des amateurs, si justement estimée pour toute l'érudition qu'elle contient et l'intérêt des planches qui en illustrent le texte. Nous avons extrait de cet intéressant ouvrage quelques pages sur les anciennes mœurs neuchâteloises.

---

L'on ne peut juger que par approximation du genre de vie des particuliers et de leurs mœurs, durant les xv<sup>me</sup> et xvi<sup>me</sup> siècles ; il en existait encore des traces au commencement du xviii<sup>me</sup>, qui prouvaient que le xvii<sup>me</sup> avait dû ressembler sous beaucoup de rapports aux précédents. Le travail des terres, c'est-à-dire de la vigne, était l'occupation du plus grand nombre, tout le terrain qui environnait la ville étant en vignoble, à la réserve de quelques jardins. Les femmes partageaient les travaux de leurs maris ; elles cultivaient le

jardin, soignaient le bétail (car il y en avait beaucoup anciennement dans la ville, au moins en vaches, tant pour l'approvisionnement de lait des habitants que pour les engrais). Elles faisaient le ménage et vauquaient aux ouvrages de leur sexe, comme filature, couture, tricotage. Si l'ouvrage des terres était trop considérable, on engageait un domestique ou une servante pour aider les maîtres. Ils mangeaient à la même table, la nourriture était la même. On se bornait à ce qui était absolument nécessaire, et les domestiques de luxe n'étaient pas encore connus.

Le peu de ressources hors du travail pénible des terres, ne permettait pas l'excès du luxe ; tout était simple et dirigé par l'économie, et la rareté de l'argent ne donnait pas les moyens d'acquérir des choses superflues. Cependant, malgré cette simplicité, et quoiqu'il se fabriquât des draps à Neuchâtel, l'on y faisait usage de draps de France de couleurs, puisque la charte de 1454 les assujettit à un droit.

Un article de dépense pour les hommes était le vin. Il y avait au xv<sup>me</sup> siècle plusieurs auberges ou cabarets, dans lesquels les hommes se rendaient au retour du travail, pour se délasser ou pour parler des affaires de la commune ; car les comptes de l'administration municipale fourmillent d'articles de cette nature. Ces auberges n'eurent une enseigne que vers le milieu du xvi<sup>me</sup> siècle ; antérieurement, elles étaient désignées par le nom de ceux qui les tenaient.

Les nombreuses fêtes du culte catholique, les grandes messes avec musique, les mystères, les miracles, étaient

des spectacles et des distractions pour les femmes. Elles en jouirent jusqu'en 1530, et ne furent pas un des moindres obstacles à l'établissement de la Réforme. Cependant elle eut lieu ; alors tout fut changé et prit la teinte reimbrunie des instituteurs du nouveau culte et de leurs préceptes, dépouillés de toute apparence extérieure. Les femmes, privées de ce qui faisait auparavant leurs plaisirs, durent les restreindre à ce qui leur en retraçait l'idée ; elles fréquentaient le service divin ; quelque sérieux qu'il fût, il occupait leur âme, et, quant au monde, devenait un point de réunion pour elles qui en avaient peu d'autres ; et si dans ces temps de ferveur, jusque bien avant dans le XVIII<sup>me</sup> siècle, les prédications étaient longues, les femmes les supportaient, parce que la sortie de l'église leur offrait une occasion de conversation.

D'ailleurs, hors des noces, elles avaient peu de moyens ou d'occasions de se voir en société, surtout avec des hommes qui ne leur étaient pas parents.

Lorsqu'il se présentait quelque prétexte pour sortir d'une retraite pénible à endurer, il était saisi avec ardeur ; les compliments de félicitations ou de condoléances devenaient des motifs de visites, que l'on négligeait d'autant moins ; que l'on aurait craint par le moindre retard de manifester peu d'intérêt pour ceux que l'on visitait.

Dans les circonstances à félicitations, personne ne se plaignait de cet empressement, lors même que la conversation générale et bruyante n'aurait pas eu de rapport aux objets des visites ; il n'en fut pas de même

dans les cas de deuil. Alors les relations de parenté les plus éloignées étaient recherchées avec soin et donnaient quelquefois lieu à des contestations assez vives pour le rang à observer dans la marche du convoi funèbre, chacun voulant s'approcher le plus du corps insensible du défunt, pour paraître lui montrer l'intérêt le plus vif. Quelque grande que fût la douleur des parents les plus proches, ils ne pouvaient refuser ces visites, qui enfin devinrent universelles, par la crainte qu'avaient ceux qui ne se seraient pas présentés, de paraître indifférents, et par le besoin du grand nombre de saisir cette occasion de conversation.

Quoique le premier motif de cette attention fût précieux et louable, cependant les suites en devenaient pénibles. Cette affluence de visites et de conversations, souvent longues, ordinairement froides, et dans lesquelles il fallait répéter pour chaque nouvel arrivant les circonstances douloureuses de l'événement qui l'attirait, ne faisait que retourner le poignard dans le cœur saignant d'un époux qui venait de perdre une femme adorée, d'un père pleurant un enfant chéri, d'enfants désolés de la mort d'un père ou d'une mère aimés et vénérés. L'impérieux usage défendait de se refuser à ce concours ; il ne resta donc, pour y mettre des bornes, que l'autorité du magistrat, qui arrêta le 1<sup>er</sup> octobre 1710 : « Que désormais les *dames* n'iraient plus dans les maisons pour plaindre le deuil, mais que l'on se contenterait de le plaindre devant les maisons. »

. . . . .

Dans les premières années du XVIII<sup>me</sup> siècle, l'ancienne simplicité des mœurs domestiques s'était encore conservée; il y avait très peu de dissipation chez les femmes, le jeu leur était inconnu; quelques visites, quelques réunions entre parents faisaient toutes leurs distractions. Laborieuses et économes, ce furent à elles que plusieurs familles durent leur aisance. La prière se faisait en commun par le chef de la famille, et dans les jours de fêtes les soirées se passaient au chant des psaumes, usage qui subsista longtemps. Les domestiques, réduits au nombre nécessaire pour la plus grande utilité, remplissaient leurs devoirs avec ordre et exactitude. Trop occupés au dehors, ils ne contractaient pas les vices de l'oisiveté. Les servantes, travaillant dans la maison sous les yeux d'une maîtresse qui n'en sortait que rarement, devenaient assidues et laborieuses, et s'accoutumaient à l'ordre, à la propreté et à la vigilance. Les domestiques des deux sexes, traités avec bonté et confiance par leurs maîtres, qui ne les regardaient pas comme des étrangers, ne s'envisageaient pas non plus comme sans intérêt pour ce qui les concernait, ils s'y attachaient et versaient sur les enfants l'affection qu'ils portaient aux pères et aux mères. Ils quittaient rarement une condition pour d'autres motifs que pour se marier, ou par grande vieillesse:

Les filles, élevées par leurs mères et toujours sous leurs yeux, apprenaient d'elles l'économie, l'ordre, la vigilance, la modestie, l'amour du travail, la propreté et autres vertus qui font prospérer les familles. Assi-

dues à la maison, elles avaient peu d'occasions de sortir, à la réserve de quelques assemblées entre elles; mais les hommes en étaient exclus, et ne pouvaient les voir et les entretenir que dans les grandes fêtes auxquelles les deux sexes participaient.

Leur éducation était sévère; les mœurs, encore âpres et rudes, ne suggéraient d'autres moyens que la crainte pour se faire obéir des enfants; on ne connaissait pas la douce communication de la confiance. Il résultait de ce système d'éducation que les mariages étaient plus fréquents; la jeune fille entrevoyait dans cet état une plus grande liberté, tandis que le mari savait que sa femme, loin de lui être à charge, contribuerait, par ce qu'elle avait appris, à faire prospérer ses affaires.

Les jeunes garçons étaient tenus avec une plus grande sévérité encore; ils devaient être exacts à leurs heures d'instruction, à la fréquentation des services religieux; leurs récréations étaient des jeux d'exercice, qui fortifiaient d'autant plus leur santé qu'elle y était préparée par une nourriture bonne, mais simple et abondante.

Les jeux non militaires avaient lieu dans plusieurs petites propriétés près de la ville, avec cabinet pour se rafraîchir; le billard ne fut en usage que plus tard; mais, insensiblement, les jeux de cartes ont remplacé ceux d'exercice.

Un des effets de l'éducation sévère du temps, de la crainte qu'elle produisait, et de l'esprit religieux que ranimèrent encore les réfugiés français, à la fin du

xvii<sup>m</sup>e siècle, était le respect que témoignaient publiquement tous les individus aux pasteurs de l'Eglise et aux dépositaires de l'autorité. On se levait dans les rues à leur passage, et l'on se tenait devant eux dans une attitude décente et pleine d'égards. Un costume sombre, de grandes perruques, une démarche grave et composée, imprimaient ce respect ; et il se maintenait par l'éloignement de toute familiarité en public. Il est vrai qu'il existait, entre les chefs de l'administration civile et les subordonnés, une sorte de clientèle, d'où résultaient à la vérité des partis distincts, tenant quelquefois de la faction, et des animosités entre des familles et des particuliers ; mais il en résultait aussi le dévouement des clients à ceux qui les protégeaient.

Les pasteurs, à l'aide des témoignages publics de considération qu'ils recevaient, crurent trouver des facilités pour étendre leurs fonctions ; ils demandèrent, à la fin du xvii<sup>m</sup>e siècle, au Conseil de ville, de pouvoir faire des visites domiciliaires, pour ramener, par leurs exhortations, la paix et l'ordre dans les ménages où l'on s'en écarterait. Le Conseil refusa cette permission, « pour bonnes considérations. » Les bourgeois ne se seraient probablement pas prêtés à cette inquisition domestique.



# Les Réfugiés protestants

par

FRÉDÉRIC GODET.

---

*L'Histoire de la Réformation et du Refuge dans le pays de Neuchâtel* (1859) est un recueil de sept conférences populaires faites à Neuchâtel par Frédéric Godet. La partie la plus neuve de cet ouvrage est celle qui concerne le Refuge, pour laquelle l'auteur a recueilli les traditions et les souvenirs conservés dans plusieurs familles venues de France à la suite des persécutions religieuses. Nous transcrivons les pages où il caractérise l'influence matérielle et morale exercée dans notre pays par le Refuge.

---

L'heure de la révocation sonne, et avec elle la grande époque du Refuge. Jusqu'alors, ce n'étaient que des avant-coureurs. Maintenant, c'est le gros de l'armée. Auparavant, c'étaient des filets d'eau ; à cette heure, c'est un torrent, mais un torrent qui, loin de dévaster, couvre le sol d'une couche fertile et renouvelle le terroir. Depuis le moment surtout où l'établissement de la domination prussienne dans notre

patrie l'eut mise à l'abri des menaces de la France contre les cantons favorables aux réfugiés, l'émigration dans notre pays prit des proportions très considérables.

La facilité avec laquelle les réfugiés s'acclimatèrent chez nous et y reçurent les droits de bourgeoisie ou de commune, fit qu'ils se fondirent beaucoup plus promptement qu'ailleurs avec la masse de la population.

Voilà pourquoi l'on ne trouve pas chez nous une *colonie française*, comme en Prusse; des *fonds français* officiels, comme à Genève; une *corporation française*, comme à Lausanne ou à Berne. Et même le produit des sachets qui, dans le premier moment, avait été appliqué aux émigrés, ne tarda pas à recouvrer sa destination ordinaire, précisément parce que la plupart des émigrés avaient reçu ou acquis la qualité de communiers dans l'endroit qu'ils habitaient. Ainsi s'effacèrent chez nous, plus promptement qu'ailleurs, les traces du Refuge.

Il est aisé de citer des faits positifs à l'appui de cette manière de voir. On constate par les registres de la Bourgeoisie de Neuchâtel, que de 1707 à 1740, soixante familles entrèrent dans cette corporation; douze la reçurent en pur don. Il existe encore dans les archives publiques une liste de réfugiés français qui ont prêté le serment comme sujets de l'Etat, du 6 janvier 1710 au 28 décembre 1711. Elle contient deux cent quatre-vingt-huit noms. Pendant deux années seulement, deux cent quatre-vingt-huit familles na-

turalisées ! Pour un petit pays comme le nôtre, c'est considérable.

Hâtons-nous d'ajouter que pour son bonheur ce ne fut pas trop, mais plutôt trop peu. Nous avons entendu un vieillard vénérable, qui tint longtemps dans notre patrie les rênes de l'Etat, et dont la jeunesse remonte à un temps peu éloigné de cette grande époque, dépendre l'influence qu'exerça sur les mœurs et sur l'esprit neuchâtelois l'arrivée de cet élément si nouveau. Comme l'onde d'un fleuve se modifie à l'arrivée d'un de ses affluents, ainsi notre caractère national se transforma par le flot de population française que nous amena le Refuge.

C'est de ce moment que date l'élan tout nouveau que prit notre activité commerciale et industrielle. Jusqu'alors, ces branches importantes de la vie sociale n'étaient chez nous qu'à l'état le plus élémentaire. On savait à peine dans la Suisse française ce que c'était qu'un magasin. Le petit commerce ne se faisait que par colportage.

Les nouveaux arrivants, actifs, entreprenants, pleins de savoir-faire, persévérants, surent, tôt après leur établissement parmi nous, se créer chacun une occupation. Tout leur réussissait à merveille, au point même d'exciter parfois, nous devons l'avouer, un sentiment de jalousie chez la population indigène.

La cause de ces succès ne se trouvait pas seulement dans cette habileté et cet entrain, qualités naturelles de l'esprit français ; elle était aussi dans leurs dispositions morales et dans la bénédiction de Dieu, qui re-

posait sur leur travail. Parmi les vertus des réfugiés, celles qui frappaient surtout nos pères, étaient leur sobriété, que relevait sans doute le triste contraste de nos habitudes nationales, et leur stricte économie, que nos pères se permirent quelquefois de taxer de lésinerie, sans penser que chez des gens dont l'établissement était dû en partie à la charité de leurs hôtes, cette vertu était doublement obligatoire.

Nous devons à la vérité historique de ne pas taire ces traits de l'histoire morale du Refuge dans notre pays, tels qu'ils nous ont été racontés par l'un des derniers représentants de l'époque qui touchait presque à celle de l'émigration.

Mais nos réfugiés importaient chez nous des trésors plus précieux encore que l'aptitude aux affaires et même que les vertus domestiques. Une auréole de sainteté, un reflet de la vie supérieure, la marque des bourgeois des cieux était sur leur front. N'avaient-ils pas fait à leur conscience, à leur foi, à leur Dieu, le sacrifice de tous les biens terrestres? Le fait seul de leur arrivée pour de tels motifs n'était-il pas, pour nos pères, une prédication plus éloquente que toutes celles qu'ils pouvaient entendre du haut de la chaire? Au milieu d'une vie commode et toute charnelle, se trouver tout à coup en face de ce spectacle d'abnégation et de fidélité *jusqu'à la mort!* Qui peut dire tout ce que la vue de cet exemple héroïque dut exciter, chez plusieurs, de zèle, d'émulation, de retour sur eux-mêmes, de honte, de remords même? Chaque famille émigrée emportait avec elle, comme son plus précieux

trésor, sa Bible, recherchait en arrivant, comme son plus doux plaisir et sa plus chère consolation, le temple.

N'eût-il pas fallu qu'un peuple fût bien endurci, plus, assurément, que ne l'était le nôtre, pour n'être pas, à cette vue, saisi en sa conscience et réveillé de son apathie religieuse !

L'arrivée des réfugiés français coïncide certainement avec un grand réveil social, et même religieux et moral, au sein de notre population neuchâteloise ; ce fut le temps du ministère de notre grand Ostervald. Nous ne saurions envisager cette coïncidence comme accidentelle ; nous nous plairons plutôt à avouer que si à cette époque nous donnâmes quelque chose, nous reçûmes davantage, et que jamais hospitalité ne fut plus richement payée.

*Jacques Sauvin* était de Mizoy, en Dauphiné. Agriculteur de profession, il se joignit à ces courageux Camisards qui tinrent tête aux armées de Louis XIV, et combattit sous Cavalier. Il quitta la France sans doute après la conclusion de la paix. « Il n'emportait pour toute richesse, » dit l'un de ses descendants, « que ce qu'il avait sur le corps et son bon courage. » Son carnet de poche, couvert en parchemin, existe encore. Une note indique qu'il a été acheté à Paris, où Jacques Sauvin avait peut-être accompagné à l'issue de la guerre son chef Cavalier. Une autre note, dans ce même carnet, nous le montre, au bout de vingt ans de séjour dans ce pays, épousant Suzanne Besson, d'Engollon. Un de ses descendants voulut, il y a

quelque temps, aller visiter le berceau de sa famille. En entrant dans le village de Mizoy, le premier objet qu'il y aperçut fut une enseigne portant ces mots : SAUVIN, CHARPENTIER ET MENUISIER.

La branche qui s'est établie parmi nous a reçu bien des gages, même terrestres, de la bénédiction divine. Peut-être retrouverait-on chez elle quelque chose du feu camisard.

*Pierre Reynier* habitait la petite ville de Dieu-le-Fit, en Dauphiné. Il était fabricant de laine. Aussitôt après la révocation il se décida à émigrer, en abandonnant sa manufacture et sa fortune. Mais il s'agissait d'emporter quelques effets, un peu d'argent, et, avant tout, son enfant encore au berceau. Les femmes portaient alors, comme aujourd'hui (rien de nouveau sous le soleil, en fait de mode surtout), des jupons fort amples. Mais dans ce siècle moins civilisé que le nôtre, des paniers d'osier, en forme de cage à poulet, tenaient lieu de l'étoffe que nous savons. La femme de Pierre Reynier substitua pour cette fois aux paniers de jonc deux cassettes où elle avait renfermé son argenterie et ses objets les plus précieux. L'enfant fut placé dans un panier à bras et recouvert d'une épaisse couche de citrons. La mère, portant ainsi sur sa personne tous ses trésors, passa la frontière avec son mari. Ils se rendirent à Genève, de là un peu plus tard à Neuchâtel. C'est de cet enfant, sauvé, comme Moïse, dans une corbeille, qu'est descendue toute la famille Reynier établi au milieu de nous. L'une des cassettes, complices de l'évasion, et l'argenterie ainsi sauvée, sont

conservées dans la famille comme de précieuses reliques.

Pendant que Pierre Reynier sacrifiait ainsi sa patrie et son avoir à sa foi, le reste de sa famille demeurait en France. Cette autre branche habite encore aujourd'hui Dieu-le-Fit. Après le départ des émigrants, elle s'empara de la fabrique et de tout le reste du patrimoine. Mais cette manière d'agir ne lui réussit pas. Une faillite survint, la manufacture se vendit, et tandis que la branche qui avait tout abandonné, a tout retrouvé chez nous et vit dans l'opulence, celle qui a marché par la vue et non par la foi, a presque tout perdu et se trouve réduite aujourd'hui à la position de chétifs cultivateurs. Jésus l'a dit : *Celui qui cherche sa propre vie la perdra ; mais celui qui la donnera pour l'amour de moi, la retrouvera.*

L'histoire du Refuge tout entière est une démonstration de la fidélité de Dieu dans ses promesses envers ceux qui souffrent pour la justice. En voici de nouveaux exemples :

*Jacques de Luze*, à la suite de la révocation, part de Chalais, en Saintonge, abandonnant ses propriétés. Arrivé dans notre pays, il y devient bourgeois de Neuchâtel dès 1691. Il fonde au Bied une fabrique de toiles peintes, la première qu'ait possédée Neuchâtel, et dote ainsi sa nouvelle patrie de l'une des industries qui ont joué le rôle le plus important dans son histoire commerciale. Cette fabrique prit immédiatement un développement considérable, et Jacques de Luze mourut possesseur d'une grande fortune. Son fils et son petit-

filis remplirent les fonctions, l'un, de maître-bourgeois, l'autre, de banneret, dans la Bourgeoisie dont leur père était devenu membre.

En 1721, un autre émigré, pharmacien, de Pougeol (en Agenois), du nom de *Dublé de la Gascherie*, fut aussi reçu bourgeois de Neuchâtel. Son établissement prospéra comme celui de tous ses compagnons d'exil. Un de ses descendants, médecin à Neuchâtel, résolut de témoigner à Dieu et aux hommes sa reconnaissance pour la bénédiction qui avait reposé sur sa famille et sur sa personne dans cette terre de refuge. Il mourut le 29 novembre 1807, laissant un testament par lequel il léguait 51,000 livres de Neuchâtel à la Compagnie des Pasteurs, pour en employer le revenu en faveur des jeunes ministres sans cure, suffragants ou diacres. C'est là l'origine du *fonds Dublé*, encore aujourd'hui appliqué au but que s'est proposé le pieux fondateur. C'est ainsi que les réfugiés rendaient à l'envi à leur nouvelle patrie et à son Eglise les bénédictions qu'ils en avaient reçues.

Mais, entre toutes ces familles, il en est une que nous devons citer comme le monument le plus éclatant de ce que peut faire la faveur divine pour ceux qui s'attendent à elle.

A La Salle, en Languedoc, vivait, dans le temps de la révocation, *Jean Pourtalès*. Ses ancêtres étaient protestants dès 1556; ainsi dès le commencement de la Réforme française, antérieurement même à la Saint-Barthélemy. Il resta en France malgré la révocation et y mourut en 1714. Après sa mort, son fils *Jérémie* se

décida à émigrer. Nous le trouvons à Neuchâtel en 1720. Là, il entre dans la maison de Luze, au Bied. Bientôt il devient le gendre, et l'associé de son patron. Il se bâtit à Neuchâtel une demeure fort considérable pour ce temps-là ; c'est la maison qui fait face à l'hôpital bourgeois, et où habite aujourd'hui encore l'une des branches de sa famille. Ses habitudes de piété ne se démentent point au sein de la prospérité. Nos vieillards se souviennent encore d'avoir vu cet homme laborieux se rendre au temple matin et soir à la cloche de la prière, et là consacrer à Dieu deux fois chaque jour l'œuvre de ses mains. Si cette habitude, à laquelle il est resté fidèle jusqu'à la fin de sa vie, a certainement contribué au salut de son âme, il est évident qu'elle n'a pas nui non plus à ses intérêts terrestres.

L'opulence à laquelle s'éleva Jérémie Pourtalès fut surpassée encore par celle qu'obtint son fils *Jacques-Louis*. Chacun connaît le colossal succès des entreprises de cet homme, auquel on ne peut refuser le nom de génie commercial. Jacques-Louis Pourtalès ne s'enrichit pas lui seul. Ses associés et employés partagèrent le fruit de ses succès. La fabrique de toiles peintes fondée par lui à Cortaillod, et la puissante maison de commerce qu'il établit à Neuchâtel, firent affluer la richesse dans notre petite capitale. Elle se remplit de familles aisées ou opulentes, qui contribuèrent à lui donner une culture, un lustre, un renom de beaucoup disproportionnés à son extension matérielle et à son importance politique.

Mais deux autres traits honorent bien davantage :

encore cette famille. La richesse ne parvint point à glacer dans les veines de ses membres le vieux sang huguenot. D'entre les trois frères de Jacques-Louis, l'un se consacra au saint-ministère ; il l'exerça à Serrières. D'entre ses trois fils il y en eut un encore qui se sentit pressé d'embrasser cette vocation sans éclat ; il la remplit avec l'humilité d'un vrai serviteur de Christ dans le petit village d'Engollon. Tandis que cette famille de réfugiés, à peine établie dans sa nouvelle patrie, consacrait ainsi au service de l'Eglise le tiers de ses forces vives, son chef Jacques-Louis offrait au Seigneur, dans la personne des pauvres et des malades, la dîme des biens dont Il avait daigné l'enrichir. Chacun comprend que nous voulons parler de la fondation magnifique qui porte le nom de sa famille et que dès lors ses descendants n'ont cessé de doter et d'agrandir, l'*Hôpital Pourtalès*. N'ai-je pas eu raison de dire que si le Refuge nous a appelés à faire quelques sacrifices, il nous a payé à gros intérêts ce que nous lui avons prêté ?



# Le grand Ostervald

par

DAVID DURAND

---

Né en 1680 à Saint-Pargoire, David Durand s'était réfugié avec ses parents dans notre pays. Consacré au ministère à vingt-deux ans, il fut d'abord chapelain d'un régiment au service de Hollande; puis il résida à Rotterdam, où il se lia avec Bayle. En 1714, il se fixa à Londres et y exerça le ministère jusqu'à sa mort, arrivée vers 1764. Il passait pour éloquent; c'était un humaniste fort distingué, au jugement des journaux de l'époque et des nombreux savants avec qui il était en relations. Parmi ses ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Biographie neuchâteloise*, celui qui nous intéresse le plus est la *Vie de J.-F. Ostervald*, publiée après sa mort (avec une préface sur la vie et les ouvrages de Durand, par Samuel Beuzeville, pasteur de l'Eglise de Saint-Jean. Londres, Payner, 1778). Nous en avons extrait quelques fragments, qui font revivre la grande et belle figure du célèbre théologien neuchâtelois.

---

M. Ostervald était de grande taille, un peu maigre, mais d'un excellent tempérament, soutenu et fortifié encore par l'exercice, le travail et une stricte sobriété. Il avait le visage long, le front élevé, le nez bien fait,

les yeux noirs et vifs, la bouche belle, les dents toujours nettes. Son air, en général, était serein et gracieux, mais grave dans ses fonctions pastorales, inspirant à la fois la confiance et le respect. Il s'abstenait de toutes ces liqueurs dont on use communément le matin ou l'après-midi, et s'il prenait quelquefois un peu de thé, ce n'était que par complaisance pour les autres, quand par exemple il avait dîné en compagnie, ce qui arrivait aussi rarement que cela lui était possible. Vers le déclin de l'âge, il prenait un peu de chocolat tous les matins. Par des raisons de santé, il préférait habiter sa propre maison dans le voisinage du lac, plutôt que la maison de cure, située au haut de la ville.

Ses visites pastorales, ses malades, ses propres affaires lui procuraient tout l'exercice dont il avait besoin pour sa santé. S'il lui en fallait davantage, il faisait une promenade à son jardin ou à l'une de ses vignes. A son retour au logis, il s'informait avant tout des malades qui avaient pu le faire appeler, et se hâtait d'aller les visiter, car il avait pour règle de ne jamais les faire attendre, et cette espèce de fardeau tombait en grande partie sur lui.

A dix ou onze heures du matin il donnait sa leçon de théologie; l'après-midi il faisait un tour chez le libraire ou chez le relieur, ou chez quelqu'un de ses parents où il pût apprendre les nouvelles, car il ne perdait point de temps à lire les journaux. A quatre ou cinq heures, il rentrait chez lui et se remettait à l'ouvrage. Il ne travaillait point par caprice ou par boutades, mais avec régularité; il quittait ou reprenait sa

composition avec la même facilité. Pour gagner du temps, lorsqu'il était pressé ou accablé d'affaires, il avait imaginé un système d'abréviations qui lui fut d'un grand secours pour ses sermons, à tel point qu'en trois heures il en écrivait un entier.

Avec cela, sa mémoire était excellente ; jamais on ne l'a vu broncher, hésiter ou prendre un mot pour un autre ; sa prononciation était presque toujours égale, noble, aisée, et si l'on y remarquait quelque différence par rapport à l'action, cela ne provenait que de la différence des matières ou des circonstances, qui l'obligeaient quelquefois à élever le ton. Sa bibliothèque n'était pas des plus considérables, mais elle était choisie ; nul ouvrage frivole n'y était admis.

Appelé à s'occuper beaucoup de l'éducation des enfants et des devoirs des pères et des mères, il réclamait de ceux-ci principalement l'action douce et insinuante de la persuasion et de l'exemple, plutôt qu'un ton impérieux ou des ordres arbitraires. Il voulait que les enfants fussent accoutumés de bonne heure à la soumission et au respect, et que, loin d'y renoncer en grandissant, ils se pénétrassent toujours plus de la nécessité de la subordination ; le monde et la société lui semblaient sans cela être en péril. Il recommandait aussi que l'on accoutumât les enfants au travail, et à un travail utile, sans leur refuser des moments de récréation, de peur qu'ayant pris une fois le pli de l'oïveté, ils n'eussent trop de peine à en revenir. On ne devait, suivant lui, ni les nourrir délicatement, ni les habiller avec recherche ; et dès que leur âge le permet-

tait, il recommandait de les vouer à une profession conforme à leurs talents, de peur qu'après avoir passé le beau temps de leur enfance dans l'amour du plaisir, ils ne se trouvassent inutiles à toute bonne œuvre quand les temps difficiles arriveraient. Ainsi, il désapprouvait fort la coutume de ses compatriotes d'envoyer leurs enfants dans la capitale de la France pendant qu'ils étaient encore trop jeunes pour se garantir du mal, disant qu'ils ne faisaient que s'y gâter et y prendre des airs efféminés dont ils ne se débarrassaient plus.

Pour les jeunes gens comme pour les hommes faits, il faisait peu de cas d'une vie contemplative, trop semblable souvent à la fainéantise; il voulait qu'on se rendît utile et même nécessaire à un grand nombre de personnes, et c'est pour cela qu'il avait choisi pour lui-même la vocation pastorale.

.....

Dès qu'on eut appris la mort de M. Ostervald, le Conseil de ville s'assembla à l'extraordinaire, le dimanche après le service, pour délibérer sur la meilleure manière d'honorer sa mémoire. Il y fut résolu unanimement :

« Que son corps serait enseveli dans l'Eglise neuve; qu'outre la cloche ordinaire on sonnerait aussi celle de trois heures à la Collégiale; que l'on prononcerait son oraison funèbre en chaire; que l'on construirait une tombe et un monument sur lequel on graverait une épitaphe à l'honneur de ce grand homme; que l'on enverrait à sa famille une députation composée de trois membres de la magistrature pour lui faire

compliment de condoléance et la prier de consentir à ce que la ville, pour éterniser la mémoire de son vénérable pasteur, lui consacrat ces monuments publics de sa juste reconnaissance. »

Les motifs de cet arrêt sont remarquables ; ce sont : ses dons extraordinaires, ses qualités éminentes, ses travaux continuels pendant plus de soixante ans pour l'instruction et l'édification de l'Eglise, ses pieux établissements pour le culte, ses ouvrages de morale pour le bien du genre humain, et enfin ses leçons particulières données à la jeunesse avec tant de générosité et de persévérance, sans la moindre rétribution.

Et comme, en 1696, il avait fait la dédicace de cette Eglise neuve et qu'il avait prononcé un excellent sermon sur ces paroles du Psaume xxiv : « Portes, élevez vos têtes ; portes éternelles, haussez-vous, et le roi de gloire entrera, » on choisit le même lieu pour sa sépulture, précisément au pied de cette chaire d'où il avait, pendant plus de cinquante ans, fait retentir avec tant de force les oracles des prophètes et du Fils de Dieu...

Jamais convoi funèbre n'a été si nombreux à Neuchâtel, car on compta plus de 5000 personnes à la cérémonie, qui eut lieu dans le temple ; les magasins furent fermés. L'oraison funèbre fut prononcée par M. Gallot, et il s'acquitta très dignement de sa tâche. L'oraison finie, on reconduisit les parents jusqu'à la maison du défunt, où les salutations réciproques durèrent encore quelques moments et terminèrent la cérémonie.

Nous citerons ici un fait curieux et significatif à la fois. Un bon capucin des frontières de la France, qui connaissait M. Ostervald de longue date et qui l'estimait jusqu'à lui rendre visite régulièrement une fois par an à Neuchâtel même, tant par un principe de piété que par un principe de reconnaissance, comme il le disait à tout le monde, arriva à Neuchâtel le jour même des funérailles. Il alla voir le corps comme les autres, dans la chambre où on l'avait exposé, et y donna des marques de l'attendrissement le plus sincère, mais il ne voulut point troubler le convoi ni l'oraison funèbre par son habit. Seulement, vers le soir, quand tout le monde se fut retiré, il se glissa dans l'église encore ouverte et, s'étant mis à genoux devant la tombe où le corps avait été déposé, il l'arrosa de ses larmes, y fit ses dévotions à sa manière, mais mentalement, pour ne choquer personne; après quoi il se retira, satisfait de la consolation qu'il avait eue, se louant toujours des bontés qu'il avait reçues du défunt, et pour le temporel et pour le spirituel. Ce bon religieux était connu de diverses personnes qui lui faisaient civilité, mais dès qu'il avait vu et entretenu M. Ostervald, il s'en retournait aussitôt vers son monastère, comme si tout le reste lui eût été indifférent.

Ce religieux n'était pas le seul, parmi les catholiques, qui rendît justice à M. Ostervald. Tout ce qu'il y avait de plus éclairé dans cette communion lui appliquait unanimement le caractère de Conrart : il ne lui manque que l'orthodoxie romaine. M. l'abbé Bignon a reconnu le mérite du traité des *Sources de la corrup-*

tion et du *Catéchisme*, et leur a donné place dans la bibliothèque de Louis XIV. M. Colbert, évêque de Montpellier, M. Fléchier, évêque de Nîmes, et quantité d'autres, possédaient ses ouvrages et ne l'ont point dissimulé dans l'occasion à des protestants étrangers. Les livres de M. Ostervald parlaient pour lui.

Mais personne ne s'est déclaré avec plus de candeur que l'illustre Fénelon, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. M. Ostervald partageait les vues qu'il exprime dans *Télémaque* au sujet du mariage des jeunes gens; M. de Cambrai partageait celles de M. Ostervald quant aux premiers linéaments de la religion, et, quoiqu'il n'eût jamais vu notre pasteur, il l'estimait et l'aimait, d'après la manière unanime dont tant d'officiers suisses admis tous les jours à sa table lui avaient dépeint son caractère.

Ces sentiments furent mis au jour assez singulièrement, par de longs entretiens qu'eut Fénelon avec un jeune homme de Neuchâtel, durant la guerre de 1702. Ce dernier était maçon de son métier; comme il se trouvait sans ouvrage à Cambrai, l'archevêque, touché de sa position, lui en donna et l'occupa pendant quelques semaines à des réparations qu'il avait projetées dans son jardin; il prenait plaisir, entre temps, à l'interroger sur son pays, sur sa profession, sur ses aventures. La conversation ne tarda pas à tomber sur M. Ostervald, et elle y revint plus d'une fois. Voici quelques lambeaux de ces entretiens :

- Connaissez-vous ce digne pasteur?
- Si je le connais! je n'en connais pas d'autre.

— Mais est-il vrai, ce qu'on dit de lui, qu'il prêche si bien et qu'il vit comme il prêche?

— Holà oui, Monsieur (notre Neuchâtelois ne disait pas Monseigneur); quand vous auriez un cœur de pierre, sous votre respect, il vous toucherait.

— Et comment est-il fait de sa personne?

— Ah! Monsieur, il est fait comme un ange; il est plus grand que vous et moi; mais quand il se fâche, il fait trembler tout le monde.

— Est-il possible?

— Oui, certes.

— Apparemment, c'est tout comme ici : le peuple n'en devient pas meilleur?

— Ah! vous pouvez bien le dire; c'est leur faute.

— Prêche-t-il souvent?

— Oh! Monsieur, il prêcherait tous les jours, si on le voulait.

— N'a-t-il point donné au public quelques ouvrages?

— Oh! que si! nous avons son catéchisme, où les réponses sont bien déduites et bien belles; quand je les lis, il me semble que je le vois en chaire.

— N'a-t-il point publié d'autre livre, que vous sachiez?

— Holà oui, il en a fait un contre les paillards, qui est bien bon.

— J'espère, mon ami, que ce n'est pas là votre cas?

— Dieu m'en préserve!

— Et si la tentation s'en présentait, que feriez-vous?

— Je lui dirais comme j'ai toujours fait : Va, arrière de moi, Satan !

— C'est très bien, mon ami ; tenez, voilà un pour-boire.

Toutes ces ingénuités étaient si fort du goût du prélat, que le lendemain c'était à recommencer. Quelquefois même, il faisait venir une demi-pinte pour animer le babil aussi bien que le travail de son ouvrier, mais, qu'il y eût du vin ou qu'il n'y en eût pas, il était toujours sûr de recevoir la pièce blanche, outre le salaire convenu. Enfin, quand il eut tout réparé et garni sa valise, il ne songea plus qu'à revoir le pays. M. de Cambrai le combla de bénédictions, l'exhorta à ne pas détruire sa foi par ses œuvres : « Et n'oubliez pas, ajouta-t-il, de faire mes compliments à M. Ostervald ; dites-lui que je l'estime, que je l'honore et que j'ai tous ses ouvrages. »

Aussi, dès qu'il fut de retour à Neuchâtel, notre homme ne manqua-t-il point de s'acquitter de sa commission. On le reçut fort amicalement et tout le voisinage en fut informé.



# Le Procès de 1707

par

PAUL JACOTTET

---

Né à Neuchâtel en 1830, associé de son frère aîné, — Henri Jacottet, l'éminent jurisconsulte, — Paul Jacottet a grandement honoré parmi nous la profession d'avocat. Il a joué un rôle important dans notre vie publique, soit comme membre des autorités municipales de Neuchâtel, soit, plus tard, comme chef de l'opposition libérale au Grand Conseil. Il est mort en 1887, laissant le souvenir d'un parfait honnête homme et d'un serviteur fidèle et désintéressé de son pays. Nous détachons quelques fragments de la magistrale étude qu'il a donnée au *Musée neuchâtelois* sur *Le Procès de 1707*, qui est une des pages les plus curieuses de notre histoire.

---

Le pays était très divisé d'opinions et subissait les influences les plus diverses. La plupart des chefs nemouristes s'étaient ralliés peu à peu à la cause du roi de Prusse; la bourgeoisie de Valangin et les populations des Montagnes l'avaient épousée chaudement.

Le Landeron, en revanche, qui s'était distingué par son zèle pour la duchesse de Nemours, ne les avait pas suivis dans cette évolution; la communauté de religion le rattachait à la cause des prétendants fran-

çais. Le prince de Conti avait un parti nombreux dans la ville de Neuchâtel, et le Val-de-Travers, plus rapproché de la France, en subissait l'influence. La Vénéralable Classe, dont les sympathies paraissaient devoir être acquises à la cause du prétendant protestant, était partagée. Un de ses membres influents, J.-F. Osterwald, était du parti français; il craignait sans doute pour l'indépendance de l'Eglise, qui avait acquis son autonomie sous la dynastie catholique d'Orléans, à la faveur de l'éloignement dans lequel ses princes avaient été obligés de se tenir des affaires ecclésiastiques.

Mais chacun sentait que la solution dépendait des événements extérieurs; la cause des prétendants français était liée au succès des armes de la France, car il était bien difficile d'admettre que Louis XIV, vainqueur, consentît jamais à laisser tomber le comté de Neuchâtel, depuis deux cents ans patrimoine de princes français, dans les mains d'un de ses ennemis. Les échecs subis par ses armées avaient immédiatement leur contre-coup à Neuchâtel.

C'est le 28 juillet 1707, *jour des six semaines*, que le Tribunal se réunit au Château, dans la salle des Etats, aujourd'hui salle de la Cour d'appel, et que les procureurs des hauts prétendants comparurent devant lui pour lui demander la mise en possession et investiture du pays. Ce spectacle n'était pas nouveau. Le Tribunal des Trois-Etats avait déjà été appelé à se prononcer sur les différends de ces princes entre eux; mais dans ces divers cas, la souveraineté proprement dite n'était pas en jeu.

Aujourd'hui, c'était bien d'elle qu'il s'agissait, et c'était un Tribunal composé de sujets qui allait en décider.

Je ne pense pas qu'il existe deux exemples d'un pareil procès. Aussi bien celui-ci n'en avait-il que l'apparence. On suivit à la vérité les formes en usage pour l'instruction des causes de succession, et le Tribunal statua comme il l'aurait fait dans un différend entre particuliers. Mais sa sentence fut moins la reconnaissance solennelle d'un droit qu'un acte de souveraineté accompli sous les yeux et avec l'assentiment de la nation.

Le Tribunal, pour nous servir d'une expression empruntée au langage de la jurisprudence, ne *déclara* pas le droit, il *le créa*. Il *donna* le sceptre, il ne *l'ad-jugea* pas. Et c'est bien ainsi que sa mission fut comprise dès l'origine. Jamais juges ne furent plus surveillés! Tous les corps de l'Etat étaient représentés aux séances par des délégations. La Compagnie des pasteurs, dit le journal d'Ostervald, fut placée sur les bancs derrière les juges des deux premiers Etats, et les officiers du prince derrière les pasteurs. Le banneret de Neuchâtel et les anciens maîtres-bourgeois venaient après le tiers Etat et, derrière eux, le reste de la Classe et le Conseil des Vingt-Quatre. Le long de la paroi, du même côté, les bourgeois de Valangin, le Conseil des Quarante au-devant de la galerie, les vassaux derrière le procureur-général et Messieurs du Conseil d'Etat.

Le gouverneur F. d'Estaway-Mollondin présidait le

Tribunal. Le siège du procureur-général était occupé par M. Jonas de Chambrier. Enfin, détail qui intéressera peut-être quelques personnes, les avocats des parties se tenaient à la barre qui se voit encore dans la salle des Etats; elle n'a changé ni de place, ni de destination....

La sentence fut rendue le 3 novembre.

« MM. des Trois-Etats (ainsi se terminait le jugement) donnent et adjugent par sentence souveraine et absolue, à Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Prusse, l'investiture de cet Etat et souveraineté, pour être par lui possédé comme Etat indépendant, inaliénable et indivisible, en conservant les franchises, privilèges et immunités, tant des bourgeois que des autres peuples de cet Etat. »

Cette solution qui s'imposait comme la seule conciliable avec le maintien des institutions et de l'indépendance religieuse et politique du pays, fut accueillie favorablement par les populations.

Il y eut des mécontents à Neuchâtel et au Val-de-Travers. Le journal d'Ostervald le prouve. Mais ce furent des mécontents isolés. Sauf au Landeron, dont la Bourgeoisie fit mine un moment de vouloir résister et qui ne se rendit que sous le coup d'une occupation, il n'y eut de velléité de résistance nulle part.

C'est ainsi que Neuchâtel passa sous le sceptre de la maison de Brandebourg.

Ce résultat, absolument imprévu au moment de la mort du comte de Saint-Pol, était dû en première ligne à la politique de Louis XIV, qui avait ruiné la cause des prétendants français. Froissé dans sa dignité et

dans sa susceptibilité nationale, inquiet pour sa religion, sans confiance dans l'avenir qui lui était réservé sous des princes sujets d'un roi absolu dont les Etats s'étendaient maintenant jusqu'à sa frontière, le peuple neuchâtelois avait compris que, pour rester lui-même, il devait chercher ailleurs un appui, et il était entré en plein dans l'idée du chancelier de Montmollin.

La crainte de la France pouvait seule le retenir, et elle le retint en effet; mais la grandeur de Louis XIV était sur son déclin. Réduite à défendre son territoire, la France ne voulait pas courir le risque de s'attirer de nouveaux ennemis en violant le sol helvétique; tout se réduisit de sa part à des menaces, qui tinrent pendant quelque temps encore le pays dans l'agitation. Puis les relations, momentanément interrompues avec la France, furent rétablies, et le roi lui-même reconnut le nouveau prince de Neuchâtel.

La suite des événements prouva que le pays ne s'était pas trompé. Neuchâtel, principauté française, serait devenu pour la France un poste avancé, duquel elle aurait menacé Berne et la Suisse. (Ce n'est pas sans motif que Berne avait aidé de tout son pouvoir à amener cette solution.) Et à la Révolution, si ce n'est plus tôt, Neuchâtel aurait été réuni à la France. . . .

En recevant le sceptre des mains de Nicolas Tribolet, président des Etats, le comte de Metternich prononça un discours qui commençait ainsi: « Le sceptre que j'ai eu l'honneur de recevoir de vos mains au nom de Sa Majesté. »

Ce passage, critiqué par les jurisconsultes de l'é-

poque, caractérisait mieux que tous les commentaires l'acte qui venait de s'accomplir.

Les États n'avaient pas *adjudgé* le sceptre; ayant à choisir entre treize prétendants, ne pouvant ou ne voulant pas établir la république, ils l'avaient *donné* à celui d'entre eux qui offrait le plus de garanties pour le maintien des libertés politiques et religieuses du pays. Et en le lui donnant, ils avaient inauguré une ère nouvelle.

Quoique puisant son titre apparent dans une règle du droit féodal pur et en conservant certaines formes, la monarchie avait cessé d'être féodale.

Elle reposait maintenant sur le consentement des peuples.



# Horlogers neuchâtelois

par

AUGUSTE BACHELIN

---

Les pages qu'on va lire sont tirées de l'ouvrage d'Auguste Bachelin, *l'Horlogerie neuchâteloise* (Neuchâtel, Attinger, 1888), publié à l'occasion de l'inauguration du monument de Daniel JeanRichard, sous les auspices du département cantonal de l'industrie et de l'agriculture. Bachelin n'avait fait que reproduire des récits plus anciens. Il cite en particulier la *Biographie neuchâteloise* de Jeanneret et Bonhôte, et la notice du professeur loclois Auguste Jaccard (*Coup d'œil sur l'origine et le développement de l'industrie horlogère dans les montagnes neuchâtelaises et dans le Jura*). Ces écrivains eux-mêmes paraissent avoir emprunté plusieurs renseignements à l'article publié par le pasteur J. de Géliou, de Saint-Sulpice, dans le *Musée historique* publié par G.-A. Matile (t. I, Neuchâtel, 1841).

Auguste Bachelin, — qu'on trouvera cité ailleurs encore dans ce recueil, — né à Neuchâtel en 1830 et mort à Berne en 1890, a laissé parmi nous un souvenir trop vivant pour que son nom ait besoin d'être accompagné d'une notice plus détaillée. Chacun le connaît comme un de nos peintres et de nos écrivains les plus populaires, les plus aimés. Nous renvoyons d'ailleurs à la biographie détaillée que nous avons fait paraître en 1893 (chez Attinger), *Art et Patrie, Auguste Bachelin d'après son œuvre et sa correspondance*.

---

## I

## DANIEL JEANRICHARD

On raconte qu'en 1630 les communiens du Locle firent placer dans la tour de leur église une horloge exécutée par Abram Perret dit Tornare, de Renan, au prix de 500 livres faibles, avec une gratification. C'est le premier ouvrage de ce genre dont il est fait mention dans les annales du canton de Neuchâtel <sup>1</sup>.

En 1752, D. Ducommun dit Tinnon, du Valanvron, près de la Chaux-de-Fonds, en construisit une nouvelle pour le modeste prix de 15 louis d'or neufs; elle remplaça à la tour du Locle celle d'Abram Perret, qui fut donnée à la paroisse de La Chaux-du-Milieu.

De 1630 à 1679, il n'est pas question d'horlogerie dans notre pays. Les habitants des montagnes neuchâtelaises, vivant péniblement du produit de leurs terres, ignoraient non seulement le luxe, mais même les choses aujourd'hui nécessaires à tous; aussi la première montre qu'on y vit fut-elle un événement et, on peut le dire, un des plus heureux de notre histoire.

Ici apparaît la belle figure de Daniel JeanRichard; aujourd'hui légendaire. Nous transcrivons ce qu'en ont écrit les biographes neuchâtelais, F.-A.-M. Jeanneret et J.-H. Bonhôte :

---

<sup>1</sup> Ceci est une erreur : il a existé plusieurs horloges antérieures à celle du Locle. Neuchâtel, en particulier, en possédait une avant 1450.

« Daniel JeanRichard dit Bressel, communier de la Sagne, bourgeois de Valangin, naquit à la Sagne en 1665 ; il montra de bonne heure un goût décidé pour les arts mécaniques : dans son enfance il s'amusaît à fabriquer, sans autre outil qu'un mauvais couteau, de petits chariots de bois et d'autres machines plus compliquées, indices précoces de son futur génie. Son père le voyait à regret s'occuper d'objets futiles et peu propres, selon lui, à lui faire gagner sa vie ; cependant il apprit l'état de serrurier, et son habileté dans la mécanique s'exerçait à raccommoier de grossières horloges, construites en fer à cette époque.

« Une circonstance fortuite décida de la vocation du jeune Richard. Un marchand de chevaux, nommé Peter, revenant en 1679 à la Sagne, lieu de son domicile, après un séjour en pays étranger, y apporta une montre de poche fabriquée à Londres. Par grand bonheur elle s'était dérangée, et Peter, qui connaissait le talent, l'adresse du jeune Richard, lui proposa de la réparer. L'apprenti serrurier, qui avait déjà remis des horloges en bon état, n'était pas étranger à la connaissance d'un mécanisme qui a quelque rapport avec celui de la montre. Il accepta la proposition avec joie.

« On dit qu'il s'éleva à cette occasion une contestation assez vive avec le père, qui sans doute continuait à voir avec peine les goûts de son fils et craignait qu'il n'augmentât le dommage survenu à la montre, au lieu de le réparer : il redoutait, et pour lui et pour son fils, une responsabilité qui, dans le cas d'un insuccès, pouvait leur causer des frais en dédommagement. Peter,

qui comprit tout de suite les motifs de l'opposition du père, se hâta de le rassurer en lui déclarant que si le jeune homme échouait dans son entreprise, il ne lui en saurait point mauvais gré, ne lui ferait aucun reproche, et, à plus forte raison, aucune réclamation; il abandonnait d'ailleurs en toute sécurité sa montre aux talents et à l'adresse du jeune homme.

« Cette confiance fut pour lui de bon augure; plein de courage, il se mit à l'œuvre et réussit de manière à satisfaire son père, maintenant tranquilisé, et le marchand Peter.

« Richard analysa la montre en la démontant. Tenant pièce après pièce, il apprit à en connaître les divers usages, leurs proportions et leurs rapports. Quand il eut bien compris tout le mécanisme, hardiment, il prit la résolution de faire un ouvrage pareil; mais pour y parvenir il lui fallait une foule d'outils qu'il ne pouvait trouver dans l'atelier d'un serrurier. Il n'employa pas moins d'un an à confectionner et à préparer les outils nécessaires, et de six mois à faire sa montre.

« C'est à l'année 1681 qu'on peut rapporter la fabrication de la première montre neuchâteloise. A cette époque, l'horlogerie était partout encore dans l'enfance : la montre faite par Richard, ainsi que celle qui lui avait servi de modèle, laissait beaucoup à désirer : c'était une grossière ébauche, un faible essai. L'espèce de montre à laquelle elle appartenait s'appelait *tourbillon*; elle n'avait point de ressort spiral et le balancier faisait un grand nombre de vibrations; un bout de corde de boyau remplissait la fonction de la chaîne

qui unit la fusée au barillet; le cadran était d'étain, la boîte en laiton. Le mouvement avait vingt et quelques lignes de diamètre, et les piliers qui portent les platines, un pouce de hauteur:

« Les succès de Richard attirèrent chez lui bien des curieux et des pratiques. Son principal débouché fut d'abord les couvents et les presbytères de la Franche-Comté. Il vendait vingt écus les simples montres de poche. Ses réflexions, son expérience, et sans doute bien des mécomptes, lui suggérèrent plusieurs perfectionnements dans la fabrication des outils. La subdivision du travail, qui est portée si loin maintenant, n'existait pas à cette époque, où l'ouvrier devait trouver le moyen de faire à lui seul le mouvement de la montre, le ressort, les pignons, la boîte, la gravure, la dorure, etc. L'exacte division des roues et des pignons embarrassait surtout Daniel JeanRichard. Un étranger lui ayant appris qu'il existait à Genève une machine à fendre les roues, il se rendit dans cette ville pour la voir; on lui en fit un mystère, mais ayant aperçu les roues fendues, il comprit que cette opération devait se faire au moyen d'une roulette et d'une plate-forme, chargée de nombres pour déterminer celui des dents et en rendre les intervalles parfaitement égaux. De retour à la Sagne, il construisit cette machine si utile, dont il pourvut dans la suite plusieurs de ses confrères. »

Richard, croyant qu'il aurait au Locle plus de chances de succès, s'y établit, vers l'an 1705, aux Petits-Monts, sur la route qui, par les Mâles-Pierres, condui-

sait dans la vallée du Doubs et en France. Deux fils lui étaient nés à la Sagne; il en eut trois autres au Locle, et tous se vouèrent à l'horlogerie : ce fut là le premier exemple de ces ateliers en famille qui, malheureusement, ne se sont pas conservés dans les grands centres. Les fils perfectionnèrent l'œuvre du père par leurs observations et leurs essais : c'était comme un trésor qu'ils augmentaient chacun.

« Jean-Jacques Richard, dit le banneret Ostervald dans la *Description des montagnes et vallées qui font partie de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, fait le commerce d'horlogerie et occupe un grand nombre d'ouvriers. Sa complaisance pour les étrangers, que la curiosité attire dans les Montagnes, égale la profonde connaissance qu'il a acquise des ouvrages de ce genre. Il a fait fabriquer des montres à répétition, dont la boîte et le cadran sont de cristal et dans lesquelles les roues sont placées de manière que l'on peut voir tout le mécanisme et le mouvement intérieur sans les ouvrir. »

Le travail commença à se diviser entre les ouvriers : il y eut des émailleurs, des monteurs de boîtes, des faiseurs de ressorts. La chaîne d'acier remplaça la corde de boyau, le spiral fut appliqué au balancier.

Parmi les élèves de Daniel JeanRichard, il faut citer tout d'abord Jacob Brandt dit Gruyerin, de la Chaux-de-Fonds, que M. le professeur Auguste Jaccard appelle le second génie de l'horlogerie dans nos Montagnes, l'ancien Favre, Prince et Jonas-Perret-chez-l'Hôte. Ces trois derniers faisaient par an, avec les

fils Richard, environ deux cents montres simples, ayant une seule aiguille pour les heures.

« Daniel JeanRichard, écrit M. A. Jaccard, mourut au Locle en 1741 et fut enterré dans le cimetière qui occupait alors les abords du temple, c'est-à-dire la rue de l'Hôtel de Ville et l'emplacement de la fontaine de la cure. »

Le pays était doté d'une industrie nouvelle si bien établie, qu'en 1752, onze ans seulement après sa mort, on comptait déjà dans nos Montagnes 466 ouvriers horlogers. Cette industrie s'est perpétuée dans la famille Richard, et il eût été regrettable qu'il en fût autrement : il y a toutes sortes d'avantages à ce que les enfants suivent la vocation de leur père. Aux services rendus à la principale industrie du pays par Daniel JeanRichard, doivent s'ajouter ceux dont on est redevable à ses descendants.

En 1781, un siècle après l'apparition de la première montre neuchâteloise, les horlogers, suivant Bernoulli, sont au nombre de 2177; en 1802, on en compte 4000; en 1866, dans tout le canton, 13,706 horlogers fabriquent 800,000 montres. De 1866 à 1878, la population horlogère neuchâteloise s'est accrue suivant une proportion dont le chiffre exact n'est pas connu; il se fabrique annuellement près d'un million de montres, pour une valeur de 50 millions de francs.

## II

## LES JAQUET-DROZ

Pierre Jaquet-Droz, né à la Chaux-de-Fonds en 1721, manifesta dès son bas âge des aptitudes particulières pour l'étude. Ses parents l'envoyèrent à l'Université de Bâle apprendre la théologie. Lorsqu'il eut passé son examen de proposant, il fit un séjour dans son pays, et voyant sa sœur occupée d'horlogerie, il s'associa à son travail. Doué d'une adresse remarquable, il réussit à merveille et finit par renoncer au ministère. En peu de temps, le théologien devint un excellent horloger. Enhardi par les premiers résultats de ses travaux, il abandonna les procédés connus pour réaliser ses propres idées.

Dès lors il agrémenta les simples pendules de carillons ou de jeux de flûte, quelquefois d'un canari artificiel qui sortait d'une cage en chantant, avec des mouvements si naturels de la tête et des ailes, qu'on avait peine à croire qu'il ne fût pas vivant. Il se voua dès lors spécialement à l'horlogerie artistique et à la fabrication des automates.

Une de ses pendules cheminait pendant un temps prolongé, sans qu'il fût besoin de la remonter. Cette espèce de mouvement perpétuel était établi au moyen de métaux différents se dilatant et se contractant sous une température égale. Ils étaient combinés de ma-

nière à agir avec ensemble et méthode sur le mécanisme de la pendule, dont il est impossible de décrire ici toutes les particularités.

Une autre pendule répondait, sans qu'on la touchât, à la question : « Quelle heure est-il ? » On présume que le souffle de l'interlocuteur suffisait, par une délicate combinaison, à faire mouvoir le mécanisme.

Une autre pendule encore montre les heures, les minutes et les secondes. Le centre du cadran indique le cours du soleil à travers le zodiaque, les quatre saisons et les différentes phases de la lune, en concordance parfaite avec ses révolutions. Le cadran s'éclaire au moment de la pleine lune, et les étoiles paraissent et disparaissent en temps voulu.

Sur ce firmament artificiel, le cadran se couvre de nuages si le temps est pluvieux, ou s'éclaircit s'il est beau. Aussitôt que l'heure a sonné, un carillon se fait entendre ; il joue neuf mélodies différentes, auxquelles répond un écho. Une dame, assise sur un balcon, tenant un livre à la main, accompagne la musique du geste et du regard, prend de temps en temps une prise de tabac et s'incline vers ceux qui ouvrent la porte de verre de la pendule.

Le carillon fini, un canari chante huit airs. Il est posé sur la main d'un enfant, dont les gestes expriment l'admiration.

Un berger vient à son tour jouer de la flûte, et deux enfants dansent une ronde. Tout à coup l'un des enfants se jette à terre, afin de faire perdre l'équilibre à l'autre, et se tourne vers le spectateur en montrant

du doigt son compagnon. Près du berger, un agneau bêle de temps en temps, et un chien s'approche de son maître pour le caresser et surveiller une corbeille de pommes. Si quelqu'un la touche, il aboie jusqu'à ce qu'on ait remis le fruit en place.

Tous ces ouvrages sont malheureusement à l'étranger, où ils se payaient plus cher qu'au pays; l'un d'eux est à Madrid. Jaquet-Droz s'était rendu dans cette ville vers le milieu du siècle dernier, à l'instigation de Milord Maréchal, gouverneur de Neuchâtel. On raconte à cette occasion l'anecdote suivante.

Jaquet-Droz présenta une de ses pendules au roi Ferdinand VI, qui en fut tellement ravi, qu'il lui paya les frais de voyage et lui offrit cinq cents louis d'or.

Le roi rassembla ses courtisans, afin de leur montrer son acquisition. Parmi les automates qui accompagnaient la pendule, se trouvait un berger jouant de la flûte et un chien gardant une corbeille de fruits. — « Le chien, dit Jaquet-Droz, est aussi fidèle que bien dressé; que Votre Majesté veuille bien le mettre à l'épreuve en touchant à l'un des fruits de cette corbeille. » Le roi voulait prendre une pomme, mais aussitôt le chien se lança sur sa main en aboyant d'une façon si naturelle, qu'un braque se trouvant dans l'appartement y répondit de toutes ses forces.

Les courtisans crurent au sortilège et s'enfuirent en se signant dévotement; il ne resta plus que le roi et le ministre de la marine. Ce dernier demanda au berger l'heure qu'il était; comme celui-ci ne répondait pas, Jaquet-Droz remarqua en souriant qu'il ne con-

naissait probablement pas encore l'espagnol, et pria Son Excellence de lui adresser la parole en français. La question fut répétée dans cette langue, et le berger répondit aussitôt.

Effrayé, le ministre s'empresse de quitter le cabinet du roi. A la suite de cette séance, l'artiste neuchâtelois, qui craignait d'être emprisonné par l'Inquisition et brûlé comme sorcier, pria le roi de faire venir le grand Inquisiteur. Jaquet-Droz démontra la pendule en sa présence, pièce par pièce, lui fit voir tous les ressorts, lui expliqua chaque rouage. Il est permis de croire que l'Inquisiteur n'y comprit à peu près rien; toutefois, il attesta publiquement qu'il ne se trouvait aucune magie dans cet ouvrage, entièrement mû par des moyens naturels.

Pierre Jaquet-Droz eut un fils, Henri-Louis, né à la Chaux-de-Fonds en 1752. Le père commença l'instruction de l'enfant et l'envoya ensuite à Nancy achever ses études de physique, de mathématiques, de musique et de dessin. Il se lia avec l'abbé de Servan, le célèbre géomètre et mathématicien; cette amitié dura toute leur vie.

De retour à la Chaux-de-Fonds, Henri-Louis partagea les travaux de son père, qu'il surpassa bientôt. Leurs œuvres se succédèrent dès lors avec rapidité, et la renommée des artistes s'étendit si loin, que le fermier-général La Reynière, qui avait un fils manchot, leur commanda des mains artificielles. Le mécanisme était si parfait, que le jeune homme put exécuter la plupart des mouvements dont il avait été privé jusqu'alors.

Saisi d'admiration à la vue de ce chef-d'œuvre, le célèbre Vaucanson, premier mécanicien de France, dit à Jaquet-Droz : « Jeune homme, vous commencez par où je voudrais finir ! » Du reste, ce ne fut pas l'unique occasion qu'eurent les deux artistes de fabriquer des bras et des jambes à ceux qui en manquaient.

Sans énumérer toutes les merveilles créées par les deux Jaquet-Droz, avec la coopération de leur ami et compatriote Leschot, nous nous bornerons à décrire leurs pièces capitales, trois automates, dont la perfection dépasse tout ce qui a jamais été fait en ce genre.

Ce sont : *La jeune Musicienne, le Dessinateur et l'Ecrivain.*

Une jeune femme, assise au clavecin, exécutait avec dextérité, sans qu'on la touchât, plusieurs morceaux de musique.

Le dessinateur, assis sur un tabouret, faisait au crayon des dessins qu'il commençait à esquisser correctement et qu'il ombrait ensuite. De temps en temps il soulevait la main, comme pour mieux examiner son ouvrage, corrigeait quelque chose et soufflait la poussière du crayon.

Henri-Louis ayant été à Versailles, montra au roi ses automates. Le jeune garçon dessina, au grand ébahissement de toute la cour, les portraits du roi et de la reine de France.

On comprend sans peine le retentissement de ces faits. Jaquet-Droz passa en Angleterre. On plaça le dessinateur devant le roi, et bientôt les bras furent en pleine activité. Mais quelle ne fut pas la surprise des

assistants lorsqu'ils virent, non point l'image du roi de France, ainsi qu'on s'y était attendu, mais celle du monarque anglais.

Jaquet-Droz, habile dessinateur lui-même, pouvait, au moyen de certains changements introduits dans le mécanisme, produire cette diversité de traits. Il faut encore dire que ces portraits, loin d'être des images achevées, offraient seulement une ressemblance sommaire. Néanmoins, on ne peut que s'incliner devant l'homme de génie qui, par ses remarquables et subtiles combinaisons, a pu produire un instrument aussi parfait et jusque-là complètement inconnu.

Le *Dessinateur* de Jaquet-Droz n'était cependant pas la plus remarquable des œuvres créées par l'inépuisable génie de cet artiste. Qu'on en juge par l'*Ecrivain*, assis devant un pupitre isolé, sans contact avec personne ; il trempait lui-même sa plume dans l'encrier et écrivait sous dictée, lentement, il est vrai, mais distinctement et correctement. Chaque mot occupait la place convenable, à distance voulue du précédent. Lorsqu'une ligne était finie, il en commençait une nouvelle, en laissant entre elles l'espace libre nécessaire. Les mouvements des yeux, des bras et des mains, étaient admirablement imités ; on pouvait même interrompre l'écrivain ; il s'arrêtait au milieu d'un mot, si on le lui demandait, et en écrivait un autre.

Voici quelques indications sur le mécanisme qui faisait mouvoir l'automate. A l'intérieur du corps se trouvait une roue qui comptait autant de dents que de

lettres à l'alphabet. Chaque dent transmettait dans le bras et dans la main le mouvement particulier nécessaire à la formation de la lettre. Au près de la roue était placée une tige mobile, munie d'un crochet qui s'engrenait aux dents; ainsi, par exemple, si l'on voulait écrire le mot *hors*, il fallait que le crochet saisît la dent *h* et arrêât la roue, qui, dans cette position, agissait sur le mécanisme intérieur de la main et lui faisait tracer la lettre *h*: là-dessus le crochet était soulevé et la roue se mouvait jusqu'à ce que la dent *o* arrivât à portée du crochet, que l'artiste abaissait derechef. Dans cette nouvelle position de la roue, le mécanisme traçait l'*o*, et ainsi de suite. On comprend dès lors la lenteur avec laquelle écrivait quelquefois l'automate, quand les lettres des mots demandés se trouvaient éloignées les unes des autres dans l'alphabet, comme, par exemple, dans le mot *vocal*, où il fallait après chaque lettre un tour de roue à peu près complet avant de tracer la suivante. Si, au contraire, les lettres étaient rapprochées, comme dans le mot *abcès*, le personnage écrivait beaucoup plus rapidement.

Quelle exactitude de calculs, quelle étonnante complication de ressorts, de rouages, de leviers ne fallait-il pas pour parvenir à faire écrire chaque lettre de l'alphabet? Mais là n'était pas la chose principale; il fallait encore soulever le crochet et lui faire saisir la roue sans qu'on touchât au mécanisme. Le moyen dont se servait Jaquet-Droz pour arriver à ce résultat est, jusqu'à présent, resté inconnu. Les courtisans, les savants, les plus habiles mécaniciens même ont vaine-

ment cherché à pénétrer ce mystère, car il va sans dire que le jeune garçon n'écrivait qu'en la présence de Jaquet-Droz, ce qui implique l'idée d'une action exercée à distance par ce dernier. On a supposé qu'il se servait d'un aimant caché dans ses souliers ou dans ses habits; cette idée a été suggérée par l'habitude qu'il avait de se promener de long en large et de se tourner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pendant que l'automate écrivait; en effet, dans quel but aurait-il agi de la sorte, sinon pour attirer le crochet vers la roue à l'aide de l'aimant et pour le retourner ensuite par la même force? On voulut essayer d'agir en sens inverse, au moyen d'autres aimants de grande puissance; les seigneurs de la cour en cachèrent dans leurs habits et s'efforcèrent, par leurs attitudes et leurs mouvements, de troubler le jeu de l'appareil, mais ce fut en vain : l'automate écrivait avec la même exactitude.

L'*Ecrivain* existe encore et doit se trouver à la cour de Russie; il continue à écrire, pourvu que le crochet et la roue soient mis en mouvement à la main. Quel était le moteur qui le faisait agir? Voilà le secret que l'artiste a emporté malheureusement trop tôt dans la tombe.

La supposition d'un aimant caché, servant d'agent moteur, a été peut-être accréditée par l'anecdote suivante. On raconte que Jaquet-Droz se rendit avec un de ses amis à la foire annuelle de Neuchâtel et s'arrêta longtemps, et avec le plus grand intérêt, devant l'éta-lage d'un marchand de jouets : de petits canards de métal nageaient dans un baquet rempli d'eau et sui-

vaient tous les mouvements de la main du propriétaire. En retournant à la Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz n'était point comme de coutume ; silencieux et pensif, il semblait absorbé dans de profondes réflexions ; enfin il s'écria : « Mon affaire est faite ! »

Quoi qu'il en soit, on peut dire que nulle création de ce genre ne parvint à égaler les œuvres de ces hommes remarquables....

Le rude climat des Montagnes étant contraire à sa santé, Jaquet-Droz se fixa à Londres ; mais il n'y resta pas longtemps et s'établit à Genève, avec son ami Leschot, en 1784. Sa bonté était aussi grande que son génie : la ville, reconnaissante de touchants actes de bienfaisance, lui conféra le droit de bourgeoisie.

Son père avait dû, lui aussi, quitter la Chaux-de-Fonds pour cause de santé. Il fixa son domicile à Biemme, où il mourut en 1790 ; le fils ne lui survécut pas longtemps : atteint d'une maladie de poitrine, il se rendit à Naples et y mourut l'année suivante, à peine âgé de trente-neuf ans.



# Les Montagnards neuchâtelois

en 1731

par

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

---

Nous pouvons nous dispenser de résumer la biographie du plus célèbre écrivain que la Suisse française ait produit. Rappelons seulement, pour justifier la présence de Rousseau dans ce recueil, qu'il a séjourné à deux reprises dans notre pays : de 1731 à 1732 d'abord, au temps de sa jeunesse vagabonde, il vécut quelques mois à Neuchâtel, où il enseignait la musique, sous le nom de Vaussore (anagramme de son nom véritable). Au cours de ses longues promenades, il eut l'occasion d'observer les mœurs des montagnards neuchâtelois, qu'il a décrites dans un morceau bien connu de sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, que nous reproduisons. C'est de Neuchâtel qu'est datée la plus ancienne lettre connue de J.-J. Rousseau : elle est adressée à son père. L'adresse qui accompagnait cette lettre est malheureusement perdue, et nous avons vainement cherché à découvrir où habitait le jeune maître de musique. Nous n'avons d'ailleurs trouvé aucune trace de ce séjour dans les registres des Conseils de ville, que nous avons compulsés.

Trente ans plus tard, célèbre et persécuté, il venait de s'enfuir de Montmorency, lorsqu'il trouva un asile à Môtiers-Travers, où Mme Boy-de-la-Tour lui avait offert une demeure. Il y séjourna de juillet 1762 à septembre 1765. En 1763, il composa pour son

ami le maréchal de Luxembourg les lettres d'où sont extraits deux morceaux qu'on trouvera plus loin. Dans l'un, il dépeint notre pays et ses habitants ; dans l'autre, il décrit le Val-de-Travers et plus particulièrement la grotte de Môtiers, dont le mystère semble avoir vivement frappé son imagination.

---

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neuchâtel un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre. Une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent ; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession n'entra dans le pays ; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui ; dans la

multitude de meubles commodes et même élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer, ils font même des montres; et, ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses et de plusieurs avec esprit. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce ; vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer ; la plupart jouent de la flûte, plusieurs ont un peu de musique et chantent juste.

Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disait l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin, quelques-uns croyaient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquents amusements est de chanter avec leurs femmes et leurs enfants les

psaumes à quatre parties ; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel, depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes.

Je ne pouvais non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitants de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étais jeune ; ma curiosité n'était que celle d'un enfant, et je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirais sans cesse en ces hommes singuliers un mélange étonnant de finesse et de simplicité qu'on croirait presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterais d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays ? Hélas ! il est sur la route du mien !



# Mœurs neuchâtelaises et suisses

au XVIII<sup>e</sup> siècle

par

DAVID-FRANÇOIS DE MERVEILLEUX

---

Officier au service de France, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, D.-F. de Merveilleux a écrit divers ouvrages dans le goût du temps, les *Amusemens des eaux de Schwalbach, des bains de Weisbaden et de Schlangenbad* (Liège, 1738), les *Amusemens des bains de Bade en Suisse, de Schinznach et de Pfeffers* (Londres, 1739). Il trace, dans ce dernier ouvrage, un tableau piquant, et parfois assez libre, des mœurs de la société neuchâtelaise et suisse à cette époque. Il conte agréablement l'anecdote et décrit notre pays sur un ton d'ironie légère, qui montre qu'il en était passablement détaché. Il finit ses jours en France en 1747. Les fragments que nous reproduisons sont tirés des *Amusemens des bains de Baden*.

---

Me voici arrivé dans le pays où, sans qu'on mette la tête des habitants à prix, ils l'offrent aux Puissances pour dix-huit livres par mois. Cette somme est presque partout la juste valeur pour laquelle les Suisses offrent de la perdre, sans aucune nécessité ni relief pour leur patrie. Le luxe où cette nation s'est laissé

entraîner par son commerce avec la France, les réduit à la nécessité d'aller servir, leurs rentes ne leur permettant pas de se borner chez eux et y faire bonne chère. La nation helvétique aime à boire, à manger et à être bien vêtue. Ceux même qui parviennent dans la magistrature n'ont pas de gros gages, les pères ne savent que faire de leurs enfants. Excepté à Bâle, Zurich, Schaffhouse et St-Gall, où il y a quelque commerce, on ne sait à quoi employer les enfants de famille.

Quoiqu'on ne puisse guère courir la poste en chaise de Besançon à Neuchâtel, les chemins sont pourtant assez praticables. La frontière de Franche-Comté est gardée par un château, qu'on nomme le *Château de Joux*. Le gouverneur de ce fort demeure à Pontarlier....

Le gouverneur, lorsque j'y passai, était un vieillard à jambe de bois, curieux comme une vieille femme et babillard comme un barbier de village. Je n'en fus pas quitte pour lui montrer mon passeport, il fallut essayer une partie de l'histoire de sa vie. J'appris de ce bonhomme qu'il avait eu ordre du brave Chamillard d'aller à Neuchâtel, travailler sous main en faveur de M. de Matignon contre François-Louis de Bourbon, prince de Conti, qui prétendait à la souveraineté de ce pays-là....

Ce vieillard, pour me récompenser du temps que j'avais perdu à l'écouter, voulut absolument me donner la soupe; il faisait bonne chère. J'eus bien de la peine à me débarrasser de lui et à pouvoir partir pour aller coucher en Suisse. J'arrivai aux Verrières, pre-

mier village de cette frontière helvétique. Le cabaret n'y est ni bon ni mauvais. La femme et la fille du logis s'empressèrent beaucoup à nous servir....

Le peuple est bien vêtu ; cela est nécessaire, car le climat de ces montagnes est fort rude et froid. La journée des Verrières à Neuchâtel est considérable. Il fallut capituler avec mon muletier de litière pour arriver en un jour. Je n'obtins cette faveur qu'en lui promettant franche lippée pour sa personne et ses mulets à la dînée. Je descendis la première montagne par un passage étroit entre des rochers coupés, que l'on peut fermer avec une chaîne et défendre avec peu de monde. A gauche de ce passage, dans un précipice, sort une source d'eau si considérable qu'elle forme une rivière.

Au pied de la descente est le village de Saint-Sulpice. Mon muletier y fit halte pour y manger des truites, qui sont très délicates de quelque façon qu'on les apprête. Au sortir du village de Saint-Sulpice, l'on entre dans un vallon charmant. La rivière aux truites coule au milieu et serpente dans les prairies. On passe au travers de très beaux villages, où les maisons sont aussi bien bâties que dans bien des villes de France, pour ne pas dire mieux ; les fenêtres sont bien vitrées partout. Après avoir marché jusqu'au bout du vallon, qui dure deux bonnes heures, il faut côtoyer des précipices. Il n'y a cependant rien à craindre pour une litière, ni même pour une chaise, pourvu que les cochers ou les muletiers ne soient pas ivres.

Dès qu'on aperçoit le lac de Neuchâtel, cette partie

de la Suisse paraît à la vue comme une carte géographique. Ce lac est entouré de gros villages, où il y a de très grands bâtiments qui sont à des particuliers du pays, sans aucun droit de seigneur, dont on fait peu de cas en ce pays-là, parce que les peuples ne payant au souverain que de très petites redevances, qui ne peuvent jamais être augmentées, il n'y aurait aucun avantage d'avoir des droits seigneuriaux, les sujets du pays de Neuchâtel étant les plus francs qu'il y ait sous le ciel.

J'ai appris tout ce que j'ai l'honneur de vous marquer d'une espèce de cavalier, qui est chambellan du roi de Prusse, et qui se mêle aussi de commerce, sans que cela déroge en ce pays-là. Ce cavalier suisse m'a accosté en chemin. De ma vie je ne vis un si grand parleur. Je venais tout fraîchement d'être étourdi par le vieux gouverneur de Pontarlier. Le cavalier, loin de lui céder en rien, surpassait encore ce vieux bonhomme en babil. Je crus en être quitte en arrivant à l'auberge, mais point du tout ; il m'envoya de fort bon vin et vint souper avec moi. Mes deux amis lui tinrent compagnie et je me retirai de fort bonne heure.

Dès le bon matin, mon cavalier suisse tourna la clef de ma chambre sans façon et, m'ayant souhaité le bon jour, me proposa d'aller au prêche d'un ministre fameux, nommé M... Je compris qu'il fallait passer par là. J'aimais autant être étourdi d'un prédicateur que du dit sieur ; je m'habillai et le suivis. Cet homme ne savait cependant point de quelle religion je pouvais être.

Ce ministre a le don de la parole à commandement et prêche avec onction. Il me fit souvenir de M. le curé de St-Paul, à Paris.

Au sortir de ce prêche, nous fûmes joints par des gens d'assez bonne mine, qui me proposèrent de jouer l'après-dînée, et mon mentor m'obligea d'aller dîner chez lui, où je trouvai un vieux bonhomme de père de très bonne mine, droit comme un espagnol, qui n'était pas plus muet que son fils, qui lui coupait souvent la parole. Je mangeai de très bon appétit, pendant que mes hôtes parlèrent, durant le dîner, politique, mathématiques et histoire, tout en fut. Il s'en fallait bien que je ne fusse aussi savant que ces messieurs.

Il se trouva à ce dîner un de leurs parents, premier magistrat du lieu, qui aimait aussi beaucoup à parler et qui souffrait de ne pas trouver moyen de se satisfaire. Je mangeai bien et fis bonne chère. Tout ce qui me fut présenté était fort bon, et aussi bien apprêté qu'en France. Nous nous servîmes nous-mêmes à boire ; mais je ne pus voir la dame du logis, qu'on m'a dit avoir de l'esprit....

Au reste, ces messieurs de Neuchâtel sont fort polis et ont de très bonnes manières. Au sortir de là, on me mena dans une maison où l'on joue. Je puis dire que Neuchâtel est un petit Turin, par le penchant que les gens de toutes sortes d'états ont pour le jeu. Magistrats, marchands, jeunes gens, tout joue au pharaon. Je gagnai trois louis d'or, n'ayant pas jugé à propos de me lâcher avec ces messieurs, parce qu'il

me parut qu'il y en avait dans la compagnie dont l'unique profession était de jouer. Je fus même averti par mon mentor de ne m'y pas livrer imprudemment, me disant qu'il me mènerait en compagnie de dames, où je ne serais pas en risque de perdre beaucoup, et que j'en trouverais d'aimables. J'étais, je vous l'avoue, très curieux de voir des dames suisses....

Elles ont beaucoup moins l'usage du monde que les femmes des villes médiocres de France. Elles ne sont pas impolies, à beaucoup près, mais elles sont extrêmement questionneuses. Leur physionomie ne dénote rien de galant. Il n'en est pas de même des paysannes, qui m'ont paru charmantes, les ayant vues pendant deux jours que dura une foire à Neuchâtel, où il y avait plus de dix mille âmes. Il arriva et repartit dans un jour plus de trois cents bateaux, tout le lac était couvert de voiles et de rameurs, ce qui faisait un joli coup d'œil. Les fruits les plus exquis croissent dans ce pays-là.

Les Neuchâtelois sont libres, ils peuvent aller servir où ils veulent, sans que le souverain puisse les en empêcher. Ils ne sont obligés de prendre intérêt à aucune des guerres que le roi de Prusse pourrait entreprendre. Ils peuvent même porter les armes contre lui, supposé par exemple que le roi de Prusse eût guerre avec le roi de France ou les Hollandais, ayant des compagnies au service de ces deux puissances....

Je suis parti de Neuchâtel avant que de m'y ennuyer. Pour un louis d'or j'ai navigué sur le lac et sur les rivières jusqu'à Soleure, d'où j'ai l'honneur de

vous écrire. Cette navigation est très amusante lorsque le bon vent sert bien le voyageur. Le lac de Neuchâtel, qui a neuf lieues de long, ne dure que deux heures depuis la ville, et de là autant de rivière, après quoi l'on entre dans le lac de Biemme, dont les bords sont entourés de superbes villages d'un beau vignoble. Ces villages sont composés de maisons magnifiques, qui servent aux Bernois en temps de vendange pour se divertir.

.....  
.... C'est de Bâle que je vous écris. Nous sommes descendus à l'Ange.... Je vous dirai d'abord que cette ville est belle, bien située en beau pays, hors des montagnes de la Suisse. Les bourgeois y ont l'air aisé et commode, mais il n'y a pas moyen de voir personne sans qu'on vous offre du café ou la promenade ou le jeu de la bête, ou le piquet à la manière des marchands.... Pour moi, je passe mon temps dans une assemblée de très jolies bourgeoises.... J'y fais tous les honneurs, j'y paye sans façon la collation, le café, le souper, et je me promène dans un beau jardin. Je fais danser ces tendrons au son d'un flageolet que j'ai en poche.... Les filles de cette ville sont fort engageantes ; elles parlent français. Toutes celles que je vois ont été élevées à Neuchâtel, qui est la pépinière où l'on dresse ces jeunes plantes en tout bien et en tout honneur.

On m'a raconté un trait de la probité des Suisses qui est très surprenant, mais pourtant très véritable. C'est que M. le comte du Luc, ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne en Suisse et son plénipotentiaire au congrès tenu à Bade pour signer la paix entre Sa Majesté impériale et le roi très-chrétien, ayant donné un jour la comédie française gratis au peuple pour divertir les autres plénipotentiaires, s'avisait de donner aussi aux messieurs et aux dames un superbe ambigu ; il en fit servir un si abondant, qu'il occupait des plats et des assiettes d'argent et de vermeil pour plus de 50,000 écus. Le peuple n'eut pas plutôt vu ce régal, que tous témoignèrent souhaiter les restes des plats. Plusieurs d'entre eux avaient découvert le toit en partie, pour voir la représentation de la comédie. Ces gens ne furent pas moins curieux de goûter de la collation. Les plats étant une fois partis des mains des laquais, ceux-ci n'en rattrapèrent pas un : partie de cette belle vaisselle fit le voyage sur le toit de la maison, qui était celle du Tirage public.

D'abord, M. le comte du Luc et les autres plénipotentiaires rirent beaucoup ; mais quelqu'un ayant dit à l'ambassadeur de France que sa vaisselle était en danger, il répondit : « Je l'ai d'abord pensé comme vous ; mais ayant fait réflexion que depuis tant de temps que je suis en Suisse, je n'ai rien perdu, excepté six assiettes qu'un capucin français défroqué m'a volées, j'espère que tout se retrouvera. »

Il était dix heures du soir que les plus grosses pièces de vaisselle n'étaient pas rentrées. L'officier du

comte du Luc fut alors alarmé ; mais ayant vu que la vaisselle qui était revenue était bien lavée, il comprit que ces bons Suisses avaient dessein de ne pas lui rendre la vaisselle malpropre. Ils avaient porté ces plats pour en faire part à leurs familles. Effectivement, le lendemain à neuf heures du matin, il ne manqua à l'office pas une pièce de vaisselle, qui se trouva toute bien nette.

Messieurs les plénipotentiaires de Sa Majesté impériale, et les autres représentants des cours d'Allemagne furent d'une surprise sans égale de cet événement, qui mériterait d'être gravé en lettres d'or, à l'honneur de la nation helvétique. Il est vrai qu'à la cour de France, dans des festins de cérémonie, de même qu'à Paris, lorsqu'il y a de grands repas, on demande des soldats suisses au commandant du régiment des Gardes, pour servir et desservir les plats, sans qu'il s'en soit jamais perdu aucun. Ces Suisses sont si exacts entre eux, qu'ils tueraient un de leurs camarades qui aurait volé. Nous sommes tous pêle-mêle dans la maison des bains<sup>1</sup>, et la vaisselle d'argent des uns et des autres est maniée par la récurseuse de la maison. Nous n'avons pas entendu dire qu'il se fût rien perdu ; ainsi nous sommes en sûreté.

---

<sup>1</sup> A Baden.



# Milord Maréchal

GOUVERNEUR DE NEUCHÂTEL

par

JAMES-HENRI BONHÔTE

---

J.-H. Bonhôte (1832-1893) a été l'un des fondateurs de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie, et du *Musée neuchâtelois*, auquel il a activement collaboré. Epris de tout ce qui touchait à notre passé local, il publia avec l'abbé Jeanneret la *Biographie neuchâteloise* (en 2 volumes, 1863); on lui doit aussi le *Glossaire neuchâtelois* (1867). Comme bibliothécaire de Neuchâtel, il a rendu de nombreux services aux chercheurs, à la disposition desquels il mettait les ressources d'une mémoire admirable et sa connaissance sûre et précise de notre histoire. Le morceau suivant est tiré du *Musée neuchâtelois*, 1864.

---

Depuis Othon de Vaumarcus, qui vivait sous le comte Louis, jusqu'au général de Pfuel, notre contemporain, pendant cinq cents ans, de 1350 à 1848, notre pays a été administré par une suite d'hommes qui, sous le titre de gouverneurs, exerçaient l'autorité du prince en l'absence de celui-ci.

La vie de ces personnages est peu connue, même des Neuchâtelois, et souvent on n'a sur eux d'autres détails que ceux que l'on peut puiser dans quelques actes officiels, où ils figurent comme parties contractantes. La part importante que ces hommes ont eue dans la vie de nos ancêtres, le rôle que quelques-uns ont joué dans de graves événements, le fait que, sous les maisons d'Orléans et de Prusse, ils étaient les souverains réels du pays par suite de l'absence des princes, toutes ces circonstances devraient faire supposer que leur mémoire est conservée dans le pays qu'ils ont gouverné jadis.

Il n'en est rien cependant; aussi espérons-nous que les quelques détails que nous avons pu rassembler sur l'un de ces hommes intéresseront nos lecteurs, d'autant plus que ce personnage fut peut-être une des figures les plus originales du XVIII<sup>me</sup> siècle.

Grand seigneur écossais, il est général sous Marlborough et commande une partie des armées de la reine Anne; à la mort de cette princesse, il se révolte contre son successeur, et vaincu il quitte les frimas de l'Écosse pour le beau ciel de l'Espagne, dont il se fait une nouvelle patrie. Le grand Frédéric l'attache à son service et finit par en faire un gouverneur de Neuchâtel; mais ce fils de l'Écosse, cet enfant du pays de l'Europe où la foi religieuse fut peut-être la plus vive, joint à un cœur excellent, à une bonté innée, le scepticisme, si ce n'est l'incrédulité de son siècle, et l'une des premières choses dont il doit s'occuper dans son gouvernement est d'apaiser une querelle théologique, à la-

quelle en succède bientôt une autre beaucoup plus désagréable pour lui, puisque son ami le plus cher s'y trouve intéressé. Après les questions de dogmes surgit une question administrative qui met toute la population en effervescence. Cette fois, de guerre las, le gouverneur abandonne les Neuchâtelois à leur sort bon ou mauvais et se retire à Berlin, où il termine ses jours....

En 1754, Milord Maréchal fut nommé gouverneur de notre pays, et, à son arrivée à Neuchâtel, le 30 septembre de la même année, il fut installé dans cet emploi, qui était vacant par la mort de M. de Natalis. Il avait accepté ces fonctions sans hésiter, croyant pouvoir faire quelque bien dans ce qu'il considérait comme une place de fort peu d'importance; il espérait aussi que notre climat conviendrait mieux à sa santé que celui de la Prusse et comptait terminer ses jours dans une douce sinécure.

En effet, ayant pendant les premières années fait du château de Colombier son séjour habituel, il s'y occupait de chasse et d'agriculture. Les lettres que nous avons de lui à cette époque, le montrent constamment à la recherche de nouveaux arbres, de nouvelles plantes, légumes ou fruits dont il veut orner sa retraite ou faire apprécier les qualités au peuple qu'il administre; ainsi, ce fut lui qui introduisit chez nous la culture de la pomme de terre.

L'industrie l'occupe aussi : il engage Jaquet-Droz à se rendre à la cour d'Espagne avec ses machines ingé-

nieuses ; il le recommande à tous ses amis espagnols et contribue ainsi à fonder la fortune du grand mécanicien neuchâtelois. D'un autre côté, il forme le projet de créer à Colombier deux grands établissements industriels : une fonderie de canons et d'armes de toute nature, et une fabrique de vermicelles. Les Espagnols et les Turcs étant alors les armuriers par excellence, c'est d'après les principes de ces deux peuples qu'il veut organiser sa manufacture d'armes ; dans ce but il traduit de l'espagnol un petit traité sur la matière. D'autre part, son séjour à Venise et dans le midi de la France l'ayant sans doute familiarisé avec la fabrication des pâtes d'Italie, il veut faire entrer ce comestible dans la cuisine neuchâteloise, tout comme il est le premier notable de notre pays qui, dans un repas, ait fait servir des pommes de terre à ses convives.

Milord Maréchal, qui resta toute sa vie célibataire, s'était formé une famille d'une façon assez singulière. Il avait élevé une jeune turque, fille d'un capitaine des janissaires, qui avait été trouvée dans les ruines d'Oczakow, lors de la prise de cette ville par les Russes ; elle se nommait Emétulla, et Milord, qui lui avait fait donner une excellente éducation, avait pour elle une amitié vraiment paternelle, tout en ayant dû surmonter à son égard un sentiment plus vif. Cette jeune fille se convertit au christianisme pendant son séjour à Neuchâtel et fut reçue au baptême en 1763. Les registres de l'état-civil de Neuchâtel indiquent le fait de la manière suivante :

« Le lundi 24 janvier 1763, M. Henri-David Petit-  
 « pierre a batizé Mademoiselle Marie, qui portait le  
 « nom d'Emétulla, née dans le mahométisme, demeu-  
 « rant chez Milord Maréchal d'Ecosse, notre gouver-  
 « neur, depuis le fameux siège d'Oczakow en 1737.  
 « Laquelle a souhaité de faire profession de christia-  
 « nisme, après en avoir reconnu la vérité, par la béné-  
 « diction que Dieu a répandue sur les instructions  
 « qu'il lui a données. »

Lord Keith, non content d'avoir élevé cette jeune turque, lui fit encore faire un mariage honorable et lui donna, outre sa dot, une rente de deux mille écus sur les biens qu'il avait recouvrés en Ecosse <sup>1</sup>.

Les autres membres de la famille du gouverneur étaient Ibraïm le tartare, Stéphan le kalmouck et Motcho le nègre. Ibraïm se disait de la race du grand Lama, et, vu cette origine ecclésiastique, Milord l'appelait son « grand aumônier. » « C'était, suivant ses paroles, un concours de circonstances qui lui avait donné sa petite horde tartare, dont il s'accommodait assez. » Il se trouvait même si bien de ces serviteurs, qui tous lui avaient été donnés comme esclaves, qu'il en fit ses enfants adoptifs et pourvut à leur avenir en les instituant héritiers d'une partie de sa fortune.

Les illusions que lord Keith s'était faites sur la douce

---

<sup>1</sup> Elle épousa M. Denis-Daniel de Froment, lieutenant-colonel au service de Sardaigne, parent du gouverneur de Neuchâtel Paul de Froment. Ce mariage ne fut point heureux et aboutit à un divorce. Emétulla quitta Berlin, où elle résidait, et vint habiter Neuchâtel. Elle y est morte, presque centenaire, en 1820. Ph. G.

existence qu'il allait mener chez nous ne furent pas de longue durée. Ce grand seigneur écossais, ce général n'était point fait pour gouverner les Neuchâtelois : habitué, par sa haute naissance et sa carrière militaire, à une obéissance passive de la part de ses inférieurs, il fut très surpris de trouver chez ses nouveaux administrés une autre manière de voir et de penser. Il ne comprit jamais le caractère de notre peuple, encore moins nos lois et nos coutumes, et la vivacité avec laquelle les Neuchâtelois défendaient leurs droits, envers et contre tous, lui paraissait être de la sédition ; aussi, par ses actes et ses paroles, il semble plutôt avoir soufflé sur le feu des dissensions que cherché à l'éteindre. Un ami intime de Milord Maréchal, un illustre écrivain, Jean-Jacques Rousseau, fait le portrait de notre gouverneur dans les lignes suivantes :

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connaissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise, se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parce que, voulant être utile et non cajoleur, il ne savait point flatter les gens qu'il n'estimait pas.

D'un autre côté, un historien neuchâtelois, le chancelier de Tribolet, qui n'avait pas pour ses compatriotes le même dédain, ni pour lord Keith le même enthousiasme que le philosophe, nous dit :

Sa conduite publique et particulière dans ce pays présente divers traits d'inconstance, de boutade et même de hauteur.... Lord Keith y a laissé la réputation d'un honnête homme, mais bizarre et fier de sa naissance et de la faveur de Frédéric II.

La vérité est sans doute entre ces deux extrêmes, et ce que les écrivains que nous venons de citer ne mentionnent pas, c'est que l'indifférence complète en matière religieuse, pour ne pas dire l'incrédulité avouée de Milord Maréchal, durent lui rendre particulièrement désagréables les querelles théologiques qui agitèrent le pays sous son gouvernement....

Déjà en 1758 surgit une affaire épineuse, dont il ne sut pas se tirer avec adresse. Ensuite du troisième des Articles-généraux, les Neuchâtelois avaient le droit de servir en guerre contre le roi de Prusse, lorsque celui-ci ne combattait pas comme prince de Neuchâtel. Mais le grand Frédéric ayant fait prisonniers à Rossbach quelques officiers et soldats neuchâtelois, il donna ordre à son gouverneur de témoigner aux quatre Bourgeoisies sa surprise et son mécontentement de voir nombre de ses sujets entrer à main armée dans ses États, et combattre contre les troupes qu'il commandait en personne. Sur cette remontrance, la Bourgeoisie de Valangin expulsa de son sein ceux de ses membres qui avaient combattu contre les armées prussiennes, tandis que les trois autres Bourgeoisies s'en tinrent à des protestations de fidélité.

La délibération de la Bourgeoisie de Valangin causa du mécontentement dans le pays, et un des officiers

expulsés ayant menacé de s'adresser à la France, le gouverneur fit publier un mémoire dans lequel il s'appliquait à prouver que le roi n'avait point enfreint les Articles-généraux, et que la Bourgeoisie de Valangin n'avait pas outrepassé ses pouvoirs à l'égard de ses ressortissants par l'expulsion de quelques-uns d'entre eux de la corporation. Mais ce mémoire n'ayant eu d'autre résultat que d'envenimer la discussion, lord Keith annonça au Conseil d'Etat qu'en égard aux contradictions qu'il rencontrait dans ce pays, il renonçait dès ce moment aux affaires et allait demander sa retraite au roi. Sur les instances du Conseil d'Etat et des Bourgeoisies, il revint pour quelque temps de cette décision, mais le 27 janvier 1759, il quittait inopinément le pays, sans faire connaître au Conseil ni les motifs de son départ, ni le lieu où il se rendait.

Le brusque départ de Milord Maréchal avait pour motif un appel du roi, qui, en guerre avec l'Autriche, la Russie, la France, la Suède et l'Empire, était arrivé au terme de ses efforts. Il chargea lord Keith de se rendre en Espagne pour une négociation dont le but principal était d'accélérer le retour de la paix.

Pendant cette absence du gouverneur, surgirent dans notre pays les débats occasionnés par la doctrine de Ferdinand-Olivier Petitpierre sur la non-éternité des peines de l'enfer, débats qui passionnèrent les Neuchâtelois d'alors à un point dont nous avons peine à nous rendre compte de nos jours. Connaissant l'indifférence religieuse du gouverneur, on peut supposer, sans lui faire tort, qu'il ne se donna que fort

peu de peine pour apaiser cette querelle, et peut-être fut-il pour beaucoup dans le mot que l'on attribue à Frédéric II, « que puisque les Neuchâtelois avaient si fort à cœur d'être damnés éternellement il y donnait volontiers les mains, et trouvait très bon que le diable ne s'en fit faute. »

Cependant, la présence du gouverneur devenant nécessaire à Neuchâtel pour terminer cette affaire, Milord Maréchal revint dans notre pays au mois de février 1762. Il rédigea aussitôt un projet de pacification; mais les corps de l'Etat y ayant apporté des changements; il en conçut un si grand mécontentement qu'il écrivit de nouveau au roi pour demander sa retraite. Toutefois, une sorte de transaction étant intervenue entre les corps de l'Etat et le gouverneur, celui-ci abandonna son projet de démission, et la tranquillité fut rétablie dans le pays pour quelque temps.

En 1762, J.-J. Rousseau, chassé de Genève et de la France, vint se réfugier à Môtiers; il donna avis de son arrivée à Milord Maréchal et lui demanda sa protection. Le gouverneur lui répondit en ces termes, le 12 juillet 1762 :

Monsieur. — J'écris au Roy pour avoir ses ordres sur votre retraite dans ce pays, en attendant vivez tranquille, je serois très aise de pouvoir vous faire plaisir et vous rendre service, puisque j'admire votre esprit et respecte vos mœurs.

Si vous voudriez venir ici vous me feriez grand plaisir, j'enverrois un cheval ou une chaise à vous mener, vous resteriez sans gêne aussi longtemps ou

aussi peu qu'il vous plaira. Vous trouveriez en moy un vieillard approchant du sauvage, quoique peut-être un peu gâté par le commerce des barbares policés.

LE MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Cette lettre fut le germe de l'amitié qui lia ensuite ces deux hommes, aussi différents par leurs caractères que par leurs goûts et qui semblaient si peu faits pour s'entendre. Rousseau se rendit à l'invitation de lord Keith, et dans le livre XII de ses *Confessions* il nous fait le récit de sa réception :

L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Ecosais, dit-il, m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même, et qui le serait toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie, n'eussent profité de mon éloignement pour abuser de sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

.... A la suite de cette entrevue, ainsi que le dit Rousseau, le gouverneur et le philosophe se lièrent d'une amitié des plus vives, et, non contents de se voir aussi souvent que cela leur était possible, ils s'écrivirent, si ce n'est tous les jours, au moins plusieurs fois par semaine.

A la demande de Frédéric II, le roi d'Angleterre avait gracié Milord Maréchal et l'avait remis en possession de ses biens, au moins de ceux qui n'avaient pas été vendus par l'Etat ensuite de leur confiscation ;

il forma alors le projet de retourner dans sa patrie en emmenant Rousseau ; il engagerait ensuite David Hume à se joindre à eux pour former une sorte de triumvirat philosophique, mais peu orthodoxe, car, dit Milord, « je ferai une hermitage chrétienne à droite, une mahométane à gauche, et David Hume seroit logé entre-deux. » Il exécuta son dessein de retourner dans sa patrie, et, au commencement de 1763, il quitta notre pays, où il ne revint jamais, quoiqu'il ait conservé sa charge de gouverneur jusqu'en 1768. Il se rendit à Berlin, et au mois de juillet partit pour l'Ecosse....

Les Ecossois reçurent avec enthousiasme leur compatriote, ce vieux débris de leurs guerres civiles. A peine arrivé à Edimbourg, lord Keith fut entraîné dans un tel tourbillon de fêtes et de festins qu'il en fut promptement lassé. Déjà le 23 août, il écrit de cette ville à M<sup>me</sup> de Froment <sup>1</sup> :

Je n'ay pas un moment à moy que celui que je dérobe actuellement pour vous dire deux mots avant que les autres soient levés. Tant de visites, tant de dîners que j'en suis quasi accablé.

Quelques jours après, le 29, il répète les mêmes plaintes dans une lettre à Rousseau :

On me tue ici avec des dîners trop tards et trop longs, il faut que je trouve moyen de m'en dispenser, ou que je déserte ; il est juste qu'on vive un peu pour

<sup>1</sup> Emetulla.

soy, il vaudrait mieux être un chou planté dans un jardin, que de vivre absolument pour les autres ; le chou a l'avantage de ne pas souhaiter autre chose que les sucs de la terre qu'il reçoit.

A ces petits désagrémens s'en ajoutèrent bientôt d'autres, d'autant plus graves qu'ils n'avaient pas été prévus : Milord Maréchal, plus que septuagénaire, ne trouva en Ecosse qu'un climat trop rude pour sa santé ; d'un autre côté, il craignit d'exciter les défiances de la cour d'Angleterre, par les réunions trop fréquentes de Jacobites qui se rendaient chez lui, et avec lesquels il croyait, par honneur, ne pas devoir faire cause commune depuis qu'il avait accepté sa réhabilitation....

Il quitta l'Ecosse au mois de juin 1764 pour retourner finir ses jours en Prusse, où Frédéric II lui fit bâtir, dans le voisinage de Potsdam, une maison agréable et commode, d'où il pouvait aller par les jardins à Sans-Souci. Il avait la liberté de dîner tous les jours avec le roi, et Frédéric avait pour lui les attentions les plus délicates ; aussi Milord Maréchal disait-il de ce prince, « que son palais était pour lui une espèce de couvent où il jouissait du vrai bonheur.... »

Une fois rentré à la cour de Berlin, Milord Maréchal s'occupa fort peu de notre pays, et un vice-gouverneur le remplaça à Neuchâtel. Mais l'administration de celui-ci n'eut pas de meilleurs résultats que celle du gouverneur lui-même ; en effet, elle aboutit aux troubles de 1767 et 1768, et au meurtre de l'avocat-général Gaudot....

Débarrassé complètement du poids des affaires,

lord Keith passa à la cour du grand Frédéric les dix dernières années de sa vie, occupé d'horticulture lorsque la saison le permettait, et de la lecture de bons auteurs quand le climat rigoureux de la Prusse le contraignait à garder la chambre. Comme toujours, il employait une grande partie de sa fortune en bonnes œuvres, et lorsqu'en sa présence on parlait de quelqu'un qui se trouvait dans la misère et ne méritait pas d'y être, il prenait, sans en rien dire, des mesures efficaces pour lui faire sentir les effets de sa bienfaisance; et ces mesures étaient d'autant plus secrètes, qu'il avait d'abord semblé peu attentif aux détails qui lui avaient été donnés. Il savait proportionner ses bienfaits à l'état et à la situation de ceux qui les recevaient, mais il craignait surtout d'affliger et de flétrir par l'humiliation ceux dont il soulageait l'infortune. D'Alembert nous raconte à ce sujet le trait suivant, qui fait le plus grand honneur à lord Keith :

Une femme qu'il aimait et qu'il respectait, devint veuve d'un lieutenant général au service du roi de Prusse; cet officier lui laissait pour tout héritage deux enfants et des dettes. Milord Maréchal, pénétré de sa situation, et cherchant tous les moyens de l'adoucir sans blesser sa juste délicatesse, prit la résolution, quoiqu'il n'eût aucun goût pour le mariage, d'épouser cette veuve infortunée; il lui assurait environ sept mille livres de douaire, dont elle devait jouir étant mariée, comme si elle était veuve.

Ce douaire précoce, disait-il, est d'autant plus juste qu'avec un mari tel que je prétends l'être, elle doit jouir d'avance de tous les honneurs et prérogatives du veu-

vage. » En effet, non seulement il n'exigeait d'elle que le simple nom de son époux, mais il eût rejeté toute autre condition; et quoique la société de cette femme pût lui promettre un intérieur agréable, il avait stipulé qu'elle ne changerait pas même de demeure, ni lui non plus, tant il craignait de gêner la liberté réciproque de l'un et de l'autre. Il aurait contracté cet honnête et singulier mariage, si le roi ne l'en avait dispensé en acquittant l'espèce de dette qu'ils'était imposée par un motif si noble, et que dès lors ce grand prince regarda comme la sienne. Il satisfit les créanciers du mari, et donna à la veuve une pension honnête pour subsister avec sa famille.

Lorsque l'âge et les infirmités ne permirent plus à lord Keith de sortir, le roi venait jouir de sa conversation et se distraire auprès de lui des ennuis du trône. Malheureusement pour les deux amis, une fièvre violente ayant saisi Milord Maréchal, il lutta en vain contre elle pendant six semaines et mourut le 28 mai 1778. Deux jours avant sa mort, il fit prier M. Elliot, envoyé d'Angleterre à Berlin, de venir le voir. « Je vous ai fait appeler, » lui dit-il avec sa gaîté ordinaire, « je vous ai fait appeler parce que je trouve plaisant qu'un ministre du roi George reçoive les derniers soupirs d'un vieux Jacobite. »

Il ordonna qu'on l'enterrât sans la moindre cérémonie, et fixa lui-même à trois louis les frais de son enterrement, ne voulant pas consommer à une pareille misère un argent qui serait beaucoup mieux employé au soulagement des malheureux.

D'un esprit aussi original que cultivé, lord Keith se

fit par ses saillies et ses bons mots la réputation d'un homme très spirituel. Quoique atteint de l'incrédulité de son siècle, il n'en faisait point parade, n'essayant jamais de propager ses idées, et se montrant fort tolérant pour toutes les sectes religieuses, recommandant à tous ses amis d'opinions si diverses, cette charité mutuelle, le premier de tous les préceptes religieux. Doué d'un cœur excellent, nous avons vu qu'il était large en bienfaits; souvent même sa générosité était si grande que, sans l'ordre admirable qui régnait dans ses affaires, sa fortune en aurait été ébranlée. Mais s'il possédait toutes les bonnes qualités de sa nation, il en avait aussi les mauvaises : il était d'un abord froid, ne se déridait pas facilement et considérait comme des sots la grande majorité des humains. D'une loyauté à toute épreuve, ainsi que sa vie entière le prouva, il était en même temps tenace, entêté, dirions-nous presque, et ne supportait pas la contradiction. Ce dernier défaut, particulier à tous les Ecossais, était encore aggravé chez lui par le fait que les hautes positions qu'il avait occupées et l'amitié dont l'honorait Frédéric-le-Grand, le persuadèrent sans doute que sa sagesse était infaillible. De là vinrent probablement les mécomptes qu'il eut à subir à Neuchâtel, où, avec d'excellentes intentions, son caractère entier ne sut pas trouver le cœur du peuple qu'il était chargé de gouverner et lui fit dire, en quittant les Neuchâtelois : « Je vous ai aimés, je ne vous aime plus, ni ne vous aimerai jamais. »



# Jean-Jacques Rousseau

au Val-de-Travers

par

FRITZ BERTHOUD.

---

Fritz Berthoud, né à Fleurier en 1812, devenu banquier à Paris, se consacra, dès 1845, à la peinture et aux lettres. Il fut intimement lié avec Juste Olivier, Charles Gleyre, Charles Clément (qui devint son gendre). Revenu au pays natal, il se laissa tenter par la politique, et siégea plusieurs années au Grand Conseil neuchâtelois, ainsi qu'au Conseil national, où il se trouvait avec son ami Edouard Desor. F. Berthoud a laissé quelques gracieux ouvrages, pleins de poésie et d'humour, *Sur la Montagne*, un *Hiver au Soleil*, et on lui doit deux volumes sur le séjour de Rousseau dans notre pays, où abondent les renseignements et les documents inédits. Les pages que nous donnons ici sont tirées de *Jean-Jacques Rousseau au Val-de-Travers* (Paris, Fischbacher, 1881). Il s'était consacré, durant les dernières années de sa vie, à son village natal, s'occupait avec prédilection des écoles, et fut le principal promoteur de l'utile Société du Musée de Fleurier. Il est mort en 1890.

---

Jean-Jacques Rousseau se trouvait bien à Môtiers, et pour le déterminer à y finir ses jours, il ne lui manquait qu'une existence assurée. Bien accueilli par le

gouverneur et par les autorités civiles, il ne l'est pas moins de tous les habitants du Vallon. La solitude, le calme des bois, les longues promenades apaisent ses agitations et remettent son âme en équilibre. Ayant renoncé à la littérature, il ne songe plus qu'à mener une vie tranquille et douce, et pour occuper ses loisirs, ce terrible Jean-Jacques apprend à faire des lacets. Quand il va faire des visites, il emporte son coussin, ou travaille sur sa porte à l'ombre des tilleuls, et cause avec les passants. C'est alors que soit raison de santé, soit caprice, il prend l'habit d'arménien : veste, cafetan, bonnet fourré, et nul ne s'en choque. En le voyant ainsi déguisé, lord Keith se borne à lui dire : *Salameki*, et le public imite cette réserve.

Rousseau suit le culte régulièrement ; il désire communier et craint des objections : on ne lui en fait aucune ; le pasteur et les anciens vont au-devant de ses vœux. On ne peut imaginer une existence plus simple, plus champêtre, et par cela plus opposée à ce qu'on devait attendre de l'auteur tant applaudi de la *Nouvelle Héloïse* et tant persécuté de l'*Emile*.

Tout le délasse, tout lui plaît. Ses voisines lui paraissent aimables et spirituelles ; il se loue de ses relations avec le pasteur et avec plusieurs hommes distingués des environs, bien qu'il eût fait beaucoup de façons avant de consentir à les voir. Un demi-dieu descendrait du ciel qu'il ne serait nulle part entouré de plus de prévenances que Jean-Jacques en rencontra chez les Neuchâtelois. A peine est-il installé, que tous s'empressent d'aller au-devant de lui et cherchent l'oc-

casion de lui être agréables. On le comble d'attentions et de respects ; on fait plus, on reporte à sa gouvernante, Thérèse Levasseur, les mêmes égards, la même considération. Oubliant sa position équivoque et son mérite trop contestable, chacun veut ne voir en elle que la femme d'un grand homme ; lui seul affecte de la traiter plutôt en servante que comme sa compagne. Nous serions sur ce point moins indulgents, et nous ne verrions pas, je crois, les hommes et les femmes les plus irréprochables, des mères de famille vertueuses, des jeunes filles intelligentes et pures, se répandre en protestations d'amitié et d'estime pour une Thérèse Levasseur. Est-ce un progrès ? Oui, sans doute, si nos mœurs valent mieux que celles du siècle de Louis XV, — mais je ne voudrais pas m'en porter garant.

En général, l'humeur chagrine et le ton bourru ne sont point, comme il semble que cela devrait être, des conditions de solitude et d'abandon. Au contraire. Pour peu qu'il s'y joigne l'éclat de la réputation, ou l'autorité de la richesse, ils excitent la curiosité et provoquent la bienveillance. On ne se gêne pas avec les bonnes gens, simples et débonnaires. Leur âme est toujours ouverte, et tout le monde en tout temps y est bien reçu ; chez les autres, il y a l'attrait de l'obstacle, le charme du fruit rare. Faire le difficile, montrer les dents, se mettre à haut prix, c'est le bon moyen d'attirer à soi les hommages et de les retenir. Les coquettes le connaissent et s'en servent. Rousseau en usait aussi, non de parti pris et de calcul, mais de penchant natu-

rel, de gênerie surtout, et plus encore de nécessité. Accablé d'importuns et d'importunités, on ne peut lui en vouloir de fermer sa porte et son cœur tant qu'il peut, quitte à se laisser prendre à tort ou à raison, comme un autre, aux démonstrations d'amitié. Le pauvre exilé n'avait que l'écorce rude et l'esprit méfiant; son âme était tendre, et, tout effarouchée qu'elle fût, bien mieux disposée à l'affection qu'à la haine. C'est ainsi qu'après avoir repoussé le colonel de Pury et Dupeyrou, il céda à leurs invitations et devint leur hôte et leur ami.

Abraham de Pury avait été officier dans un régiment suisse au service de Sardaigne. Blessé grièvement au siège de Coni en 1744, il rentra jeune encore dans son pays et s'occupa des affaires publiques avec beaucoup d'intelligence et d'activité. Il est l'auteur des célèbres *Lettres du cousin Abram au cousin David*<sup>1</sup>. Spirituel, instruit, et d'une grande indépendance de caractère et d'opinions, il devait aimer Rousseau et lui plaire. Comme il passait ses étés près de Môtiers, sur la montagne, dans la charmante métairie de Mon-Lesi (Mon loisir)<sup>2</sup>, dès qu'il sait le philosophe installé dans le Vallon, il témoigne le désir de le voir; et Rousseau lui

---

<sup>1</sup> Célèbres à Neuchâtel; roulant sur des questions locales, de politique et d'administration, leur réputation n'a pas franchi, je pense, les limites étroites du canton; elles mériteraient cependant d'être connues au dehors, pour la verve originale et caustique du style. On les relit encore à Neuchâtel, bien que les sujets qu'elles traitent ne touchent plus personne.

<sup>2</sup> Baptême du colonel Pury. Avant lui le domaine s'appelait La Louva.

répond le 10 septembre 1762 la curieuse lettre que voici, publiée dans la Correspondance sans indication d'adresse :

Je crois, Monsieur, que je serai fort aise de vous connaître, mais on me fait faire tant de connaissances par force que j'ai résolu de n'en plus faire aucune volontairement; votre franchise avec moi mérite bien que je vous la rende, et vous consentez de si bonne grâce que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre, car si jamais j'étais tenté d'abuser de la liberté, ce serait bien moins de celle qu'on me laisse que de celle qu'on veut m'ôter. Vous êtes lieutenant-colonel, Monsieur, j'en suis fort aise, mais fusiez-vous prince et qui plus est laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrais pas un autre avec vous.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

Cette lettre oursonne n'empêcha point le sauvage Jean-Jacques de grimper la côte escarpée qui mène à la propriété de M. de Pury, et celui-ci de se rendre souvent chez son voisin. L'hôte, l'hôtesse non moins aimable, la société, le lieu, tout attirait Rousseau vers cette haute retraite. Le Jura, sur ses sommets, n'en a pas de plus riante; et pendant l'été, la meilleure société de Neuchâtel s'y trouvait réunie. Les journées se passaient en causeries sérieuses ou légères, en promenades, et parfois, comme diversion, en travaux rustiques. On montre encore le *Salon des philosophes*, verte pelouse entourée de sapins et de hêtres, où l'après-dînée on discutait de ce monde et de l'autre;

la *Combe des ris et des jeux*, joli vallon où le dimanche, caché dans la forêt, Jean-Jacques, de loin, assistait aux ébats de la jeunesse des environs; c'est lui qui est le parrain de ces deux baptêmes. Il ne dédaignait pas non plus de prendre la bêche et de travailler avec ses amis à établir des sentiers et des bosquets, mettant ainsi en pratique son conseil : « Soyons nos serviteurs si nous voulons être nos maîtres. »

Le fils de la maison, alors jeune garçon de quinze ans (si j'ai bonne mémoire), et depuis colonel comme son père, se plaisait à rappeler que Rousseau, souvent de grand matin, venait heurter à sa porte et qu'ils allaient ensemble herboriser par les prés et les bois pendant que toute la maison dormait.

La chambre de Rousseau, comme celle de Môtiers, avait une vue très restreinte sur la montagne contre laquelle est adossée l'habitation de Mon-Lesi. Les visiteurs peuvent la voir encore, ou du moins sa reproduction. La maison ayant été détruite par un incendie en 1798, le colonel, en souvenir de son ami et par douce habitude, la fit reconstruire toute pareille.

La simplicité des mœurs des habitants de Mon-Lesi et leur hospitalité cordiale<sup>1</sup>, devaient rendre ce séjour particulièrement agréable au susceptible Jean-Jacques. Tout y était selon son goût, et il rappelle en effet bien des fois les impressions heureuses qu'il en a gardées.

---

<sup>1</sup> Cette hospitalité est restée une tradition de famille et de propriété. Pendant la Révolution, l'abbé Salmagne et d'autres émigrés français y trouvèrent un asile d'autant plus doux qu'il était sur la frontière de leur pays.

Ces bonnes relations durèrent autant que le séjour du philosophe à Môtiers, et lors de sa grande querelle avec M. le pasteur Montmollin, M. Pury, devenu conseiller d'Etat <sup>1</sup>, le défendit avec chaleur de son influence et de sa plume. Ce fut encore à Mon-Lesi que Rousseau rencontra un autre auxiliaire non moins ardent, non moins résolu, Dupeyrou, dont le nom reste honorablement attaché à l'histoire de ses dernières années.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

mais les grands hommes ont besoin aussi d'être aimés, soutenus, parfois guidés par des hommes simplement honnêtes, sages et bons.

Dupeyrou était de souche périgourdine. Fils d'un conseiller à la cour de justice de Surinam, il avait été élevé avec soin par sa mère, femme distinguée et veuve en secondes noces d'un M. Le Chambrier, de Neuchâtel. Son bon sens froid, son flegme hollandais, finirent par triompher des résistances que Rousseau opposait à ses politesses.

Dupeyrou ne manquait ni de savoir ni d'esprit, il avait du jugement, du cœur, une belle fortune, et mit tout au service de son ami. Celui-ci le sentait bien. Quand il lui écrit, il est à l'aise, il a de la gaieté, du contentement, de la confiance jusque dans ses boutades. La correspondance publiée contient 92 lettres

<sup>1</sup> Beaucoup par l'influence de Rousseau.

adressées à Dupeyrou<sup>1</sup>, et, à part quelques discussions de comptes et d'argent, elles sont toutes du ton le plus cordial, le plus libre, le plus enjoué. Il ne l'appelle que « mon cher hôte, » il s'intéresse à ses affaires, à sa santé, à son bonheur, et il lui donne des conseils ; Dupeyrou est un peu sourd, il a la gôutte, il se marie (en 1769) avec la fille du colonel Pury ; il bâtit cette splendide demeure, encore la plus belle de la ville, et qui faisait dire autrefois à un voyageur : « Neuchâtel est situé près de l'hôtel Dupeyrou. » Rousseau s'associe à tous ces soins, prend sa part de tout, non parfois sans se moquer un peu de l'importance que met son ami à des choses secondaires ou inévitables. « Il faut, lui dit-il, opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé, trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien : c'est d'être à la fois l'un et l'autre. »

A l'offre d'un logement que lui fait Dupeyrou dans sa maison achevée, Rousseau, piqué d'abord de je ne sais quelle mouche, répond durement :

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie, et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute....

Puis, ce mouvement passé, il revient aussitôt à ses bons sentiments d'affection :

---

<sup>1</sup> Tout n'est pas publié. La correspondance de Rousseau avec Dupeyrou, déposée à la Bibliothèque de Neuchâtel, contient 131 lettres de Rousseau et 114 de Dupeyrou.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable....

Tout est, jusqu'à la fin, sur ce ton d'intimité et de confiance.

C'est à Dupeyrou, en quittant Môtiers, que Rousseau laissera les matériaux préparés pour une édition générale de ses œuvres, tous ses papiers et la promesse de lui faire remettre plus tard les Mémoires de sa vie. C'est par les soins de ce dépositaire fidèle, aidé de Moultoy, non moins dévoué que lui à la gloire du grand écrivain, que paraîtra à Genève, en 1782, la première édition complète des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Enfin, l'on sait que Dupeyrou légua à la bibliothèque de la ville de Neuchâtel le dépôt qui lui avait été remis....

L'humble Val-de-Travers, jusque-là si bien caché dans ses montagnes, obscur, ignoré, fut tout à coup comme illuminé par la présence de ce pauvre homme, condamné, chassé, traqué dans toutes les contrées environnantes. Môtiers attire les pèlerins en foule. On se détourne pour y passer; on y vient exprès; les curieux arrivent à la file, isolés ou par groupes, à pied, à cheval, en voiture, par carrossées; la procession dura

trois ans. Jamais le vieil Hôtel de Ville des six communes ne vit et ne reverra autant de voyageurs. C'était une mode, un engouement, une fureur....

A Môtiers, ainsi que partout où il a vécu, Rousseau sortait tous les jours, même en hiver, pour peu que le temps et sa santé le permissent, et la belle saison se passait pour lui en excursions de tous les côtés. Outre celles dont nous allons parler et de fréquents voyages au canton de Vaud, il visitait souvent lord Maréchal, au château de Colombier, M<sup>me</sup> de Luze, au Bied, Dupeyrou, à Neuchâtel, le colonel de Pury, à Mon-Lesi. Nous savons qu'il a poussé plusieurs fois jusqu'aux extrémités du pays, à la Ferrière, chez le docteur Gagnebin, qu'il allait de son pied léger à Pontarlier, — sept lieues, — et la tradition, qui a laissé son nom à plusieurs chemins et sentiers de la vallée, prouve assez qu'il l'a parcourue assidûment

Cependant, lui-même ne s'arrête jamais à ces souvenirs. Avait-il oublié, en écrivant ses confessions, les journées heureuses employées à recueillir des plantes alpestres au Chasseron, au Creux du Van, sur les bords du Doubs, ou ces lieux qui nous semblent si pittoresques, si grandioses et qui attirent à la fois les savants et les ignorants, les curieux et les botanistes, lui avaient-ils paru vulgaires et indifférents ? Une chose est sûre, il les a connus et étudiés, non par de rapides excursions, mais par des séjours, par des établissements prolongés, expéditions de science, de plaisir, d'amitié, auxquelles aucun agrément ne manquait, et il n'en a rien dit. On comprend moins encore ce

silence, ce *lapsus memoriae*, lorsqu'on sait d'un témoin oculaire l'entrain, la gaiété que Jean-Jacques apportait à ces explorations ; il en était l'âme, il y mettait tout son cœur et tout son esprit, ayant laissé au logis, près de Thérèse, ses soucis, sa misanthropie, même tout sentiment d'amour-propre et de supériorité. Bonnes gens, aimables et gais, étaient ses compagnons ; bon homme il était lui-même avec eux : l'auteur avait disparu, il ne restait que le fils de l'horloger se livrant avec abandon aux libres allures que permet la montagne et au bien-être enfantin qu'elle inspire. Ces entr'actes à son rôle officiel, ces intermèdes champêtres au milieu de la tragédie, valaient bien, ce me semble, la peine d'être rappelés. Ils auraient jeté quelques notes claires et réconfortantes dans la symphonie lugubre de ses plaintes, et par cela n'eussent fait qu'en accentuer le ton grave et pathétique. La vie n'est jamais si simple et toute tournée d'un seul côté ; les nuances s'y mêlent et s'y confondent perpétuellement : le blanc compense le noir, le rire percé les pleurs, l'arc-en-ciel traverse l'orage. L'homme ne supporterait pas la douleur si le sourire et l'espérance n'en venaient par moments tempérer l'amertume, ni la joie, entièrement dépouillée d'inquiétude ou de regret. Cette loi ressort tellement de notre nature et de l'ordre des choses, que, malgré soi, on se prend à douter de la parfaite exactitude d'une histoire qui n'en tient pas compte. Si nous sommes parfois trop peu touchés du chagrin de Rousseau, si nous cherchons à expliquer ses tristesses par l'influence d'une idée fixe

et d'une aberration d'esprit, peut-être ne faut-il pas l'attribuer à une autre cause. Croire à un complot universel, à une persécution générale, est aussi difficile qu'à une bienveillance absolue et à un bonheur sans intermittences.

Cette réflexion s'adresse également, je ne puis le cacher, au récit qu'un ami de Jean-Jacques nous a laissé de leurs courses dans la vallée et aux environs. Il y manque des ombres. Au milieu de ce pastel tout frais et tout bleu, on voudrait quelques touches, au moins, grises et ternes. Mais le prenant tel qu'il est, et le plaçant à côté du tableau sombre peint par Rousseau, l'un complète l'autre; nous avons l'image vraie. Les contrastes et les oppositions s'expliquent d'ailleurs. Celui-ci, malade, vieilli, persécuté, ne voyait plus le monde, les hommes et lui-même que dans le reflet crépusculaire d'un soir d'hiver. Celui-là était resté sous le charme des heures passées dans l'intimité d'un grand homme.

Ce narrateur couleur de rose se nommait d'Eschery: il était né à Neuchâtel, d'une famille noble et riche, naturalisée à la révocation de l'Edit de Nantes. Sans être un grand écrivain, un grand penseur, un grand artiste, il avait de l'instruction, de l'esprit et le goût des choses distinguées. Musicien, auteur, épiqueur, philanthrope et philosophe, ce fut un amateur en tout et parfait gentilhomme par-dessus le marché. Au commencement de l'année 1762, il s'était lié à Paris avec la plupart des littérateurs et des encyclopédistes, et chez l'un d'eux il avait rencontré Rousseau, mais

sans lui parler. Lorsqu'il le sut établi dans son pays, lui-même revint s'y fixer.

J'avais loué, dit-il, une petite maison à Môtiers pour jouir des charmes d'un vallon délicieux, pour y être seul, pour y vivre avec moi-même entre la culture des lettres, la promenade et la chasse. Le petit établissement que j'y avais formé n'avait aucun rapport avec l'homme illustre qui habitait le même village. J'ai été près de trois mois sans l'apercevoir ou le rencontrer. C'est à travers la joie bruyante d'une fête et d'un bal que je devais pénétrer jusqu'à lui, et ce qui peut surprendre, c'était dans les montagnes de la Suisse, dans les gorges du Jura, qu'en hiver quatre-vingts personnes des deux sexes, toutes bien mises, et dans le nombre vingt croix de Saint-Louis, se trouvaient rassemblées pour cette fête. M<sup>lle</sup> Levasseur vint à moi :

— Comment, Monsieur, vous êtes ici depuis plusieurs mois et vous n'êtes point venu voir M. Rousseau !

— Je sais, Mademoiselle, que M. Rousseau n'aime pas les visites, que ce qu'il redoute le plus ce sont les importuns, et je n'ai pas voulu en augmenter le nombre.

— Vous n'avez rien à redouter de ce côté-là, me dit-elle, et je vous réponds que M. Rousseau vous verra avec le plus grand plaisir.

Deux jours après, je me rendis à cette invitation. Je trouvai Jean-Jacques assis sur un petit banc de pierre, au-devant de sa maison rustique, exposé aux rayons d'un beau soleil qu'on ne fuit pas en février. Le premier regard fut pour moi, le second sur son vêtement, et le premier mot qu'il me dit en le désignant fut : Il est fou, mais commode. La connaissance fut bientôt faite...

... Il doit m'être permis de dire un mot des excellents dîners que j'ai faits à Môtiers chez Jean-Jacques en tête-à-tête avec lui. La cuisine était simple, telle qu'il l'aimait, et je partageais bien son goût; apprêtée supérieurement, et dans ce genre simple il n'est pas possible de faire mieux que M<sup>lle</sup> Levasseur; c'étaient de succulents légumes, des gigots de moutons, nourris dans le vallon de thym, de serpolet, et d'un fumet admirable et parfaitement rôtis. L'Areuse nous fournissait des truites saumonées dont elle abonde, et, dans la saison, je n'ai mangé à aucune table de Paris des cailles et des bécasses comparables à celles qu'on nous apportait, c'était des pelotons de graisse. Nous ne buvions que des vins du pays, mais ceux de Cortaillod, dans les bonnes années, sont aussi bons que les meilleurs vins de Bourgogne.

La conversation était vive, animée; elle roulait sur toutes sortes de sujets; rien de suivi. L'air des montagnes est vif, nous mettions plus de suite dans notre appétit que dans nos entretiens, et nous mangions avec toute la réflexion dont nous les dispensions<sup>1</sup>; souvent des dissertations sur les plats qu'on nous servait et sur les qualités de chaque mets, dignes de figurer dans la Gastronomie ou d'être inscrits au Rocher de Cancale.

M<sup>lle</sup> Levasseur paraissait de temps en temps et rompait le tête-à-tête. Rousseau s'égayait à ses dépens, quelquefois aux miens, mais je le lui rendais. Je faisais compliment à M<sup>lle</sup> Levasseur sur son dîner; ce qui m'étonne, c'est que, malgré mes invitations, jamais Rousseau ne voulut permettre qu'elle se mît à table avec nous. Il était à son aise et fort gai, et sans la gaieté, la liberté et l'appétit, point de plaisir à table. Nous prenions le café. Point de liqueur. Quelquefois, après

<sup>1</sup> On s'aperçoit que ce n'est plus Rousseau qui écrit!...

dîné, Jean-Jacques se mettait à son épinette, m'accompagnait quelques airs italiens ou en chantait lui-même. Quand c'était chez moi, je lui chantais des romances de sa composition ou de la mienne, accompagné de ma harpe ; car c'était à qui ferait la meilleure musique sur les mêmes paroles.... Le soir, dans l'été, c'étaient des promenades dans les bois des environs. Dans les beaux clairs de lune, il se plaisait sur les bords de l'Areuse à chanter des duos ; nous avions toujours bon nombre d'auditeurs, surtout les jeunes filles du village, qui ne manquaient pas de venir nous écouter.

Parmi ces jeunes filles, dans les petites, se glissait parfois une bonne grand'mère que j'ai connue ; elle avait conservé de Rousseau le souvenir le plus frais, le plus riant, le plus attendri, celui d'un homme simple et bon avec les enfants ; presque centenaire, elle en parlait encore avec vivacité, peignait sa tournure, son bonnet fourré, sa robe à grands ramages, et revoyait des yeux de la mémoire, savourait, respirait les beaux bouquets de fleurs et de fraises qu'il lui rapportait de ses promenades.

À ce propos, je ne puis m'empêcher de placer ici une réflexion. Cette dame, par sa famille, appartenait au groupe le plus rigidelement huguenot et orthodoxe du village ; elle aurait dû ne recueillir autour d'elle et n'entendre que des discours et des impressions hostiles à l'auteur impie et révolutionnaire ; cependant jamais un mot de sa part n'a trahi rien de semblable ; l'image restée dans son esprit était toute bienveillante et favorable. N'est-ce pas là une présomption de plus que l'animosité dont parle Rousseau n'était point si géné-

rale qu'il l'a cru et qu'il l'a dit? En tout cas, nous y voyons un nouvel exemple de la séduction que le bourru, le misanthrope Rousseau exerçait partout, même sans le vouloir et contre sa volonté. Ses succès dans le monde parisien ont devancé de beaucoup sa réputation; il ne lui a manqué que de savoir en jouir simplement.



# Les Neuchâtelois en 1763

par

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

---

Les pages suivantes sont tirées de la première des *Lettres, au maréchal de Luxembourg*, datée de Môtiers, 20 janvier 1763 (voir la notice sur J.-J. Rousseau, pages 111-112).

---

Cette petite principauté, après avoir été démembrée du royaume de Bourgogne et passé successivement dans les maisons de Châlons, d'Hochberg et de Longueville, tomba enfin, en 1707, dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des prétendants....

Le pays, si l'on excepte la ville et les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse : la vie y est aussi rustique ; et les habitants, accoutumés à vivre sous des princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manières ; de sorte qu'on trouve ici du jargon, des airs, dans tous les états ; de beaux par-

leurs labourant les champs et des courtisans en souquenille : aussi appelle-t-on les Neuchâtelois les Gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit et ils se piquent de vivacité ; ils lisent, et la lecture leur profite ; les paysans mêmes sont instruits, ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothèque ; ils sont même assez au courant pour les nouveautés ; ils font valoir tout cela dans la conversation d'une manière qui n'est point gauche, et ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivaient à Paris. Il y a quelque temps qu'en me promenant je m'arrêtais devant une maison où des filles faisaient de la dentelle ; la mère berçait un petit enfant, et je la regardais faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan qui, m'abordant d'un air aisé, me dit : « Vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes<sup>1</sup> ; mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes. » Je tombai des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neuchâtelois. Ils parlent très bien, très aisément, mais ils écrivent platement et mal, surtout quand ils veulent écrire légèrement, et ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grâce et le sel du style léger, lorsqu'ils ont

---

<sup>1</sup> Allusion à ce passage de l'Emile : « Je suis persuadé qu'il n'est jamais nécessaire de bercer les enfants, et que cet usage leur est souvent pernicieux. »

enfilé des phrases lourdement sémillantes, ils se croient autant de Voltaire et de Crébillon. Ils ont une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon. M<sup>me</sup> la maréchale trouverait sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce *Mercur*, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'est à peu près le même habillement que dans le canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la française, et c'est ce que les femmes voudraient bien faire aussi; mais comme elles ne voyagent guère, ne prenant pas comme eux les modes de la première main, elles les outrent, les défigurent; et chargées de pretintailles et de falbalas, elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractère, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manières; ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, et gais parce qu'ils sont turbulents. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des compliments. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe, il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine est montée, elle joue, et elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse française est de mettre les gens à leur aise, et même de s'y mettre aussi: la politesse neuchâteloise est de gêner et soi-même et les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérées ne

tentent point; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec et d'apprêté, qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeants, officieux, hospitaliers très réellement, surtout pour les gens de qualité : on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour marquis ou comte; et comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, ils en ont souvent dans leur ville, qui pour l'ordinaire y sont très fêtés; un simple honnête homme avec des malheurs et des vertus ne le serait pas de même; on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent une fois, ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses, et n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimants et sensibles; mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent; tout ce qu'ils font par humanité semble être fait par ostentation, et leur vanité cache leur bon cœur.

Cette vanité est leur vice dominant, elle perce partout, et d'autant plus aisément qu'elle est maladroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en sont pas fiers, ils n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités et de titres de noblesse, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abon-

dance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est M. le colonel, M. le major, M. le capitaine, M. le lieutenant, M. le conseiller, M. le châtelain, M. le maire, M. le justicier, M. le professeur, M. le docteur, M. l'ancien ; si j'avais pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse M. le copiste. Les femmes portent aussi les titres de leurs maris : Madame la conseillère, Madame la ministre ; j'ai pour voisine Madame la major ; et comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom ; c'est comme s'ils n'en avaient point.

Le sexe n'y est pas beau ; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté, et en font usage. Elles se rassemblent souvent en sociétés, où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, et où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens ; mais par malheur ils sont rares, et il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement ; il y a dans le pays d'assez bons ménages, et il y en aurait bien davantage si c'était un air de bien vivre avec son mari. Du reste, vivant beaucoup en campagne, lisant moins et avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné ; et dans le désœuvrement de leur vie, elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire et de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables, mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence et l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françaises savent si bien prendre quand

elles veulent, qui montre du sentiment, de l'âme, et qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neuchâtelaises est aride ou badine : elle tarit sitôt qu'on ne plaisante pas.

Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, et je crois que ce n'est pas un peuple sans mœurs, mais c'est un peuple sans principes, et le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie.

La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur clergé, ils épilogueront sur le dogme ; mais pour la morale, ils ne savent ce que c'est ; car, quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du prochain, c'est seulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux est un homme qui va au prêche tous les dimanches ; quoi qu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs ministres, qui se sont acquis un grand crédit sur le peuple, tandis que leurs princes étaient catholiques, voudraient conserver ce crédit en se mêlant de tout, en chicanant sur tout, en étendant à tout la juridiction de l'Eglise : ils ne voient pas que leur temps est passé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'Etat une fermentation qui achèvera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agissait était de savoir si les peines des damnés étaient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette dispute a été agitée ; celle du jansénisme en France n'en a pas approché. Tous les corps assemblés, les peuples prêts à prendre les armes, ministres destitués, magistrats interdits, tout marquait

les approches d'une guerre civile ; et cette affaire n'est pas tellement finie qu'elle ne puisse laisser de longs souvenirs. Quand ils se seraient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auraient pas plus de souci de ce qui s'y passe.



# Description du Val-de-Travers

par

JEAN-JACQUES ROUSSEAU <sup>1</sup>

---

Figurez-vous un vallon d'une bonne demi-lieue de large, et d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite rivière appelée la Reuse, dans la direction du nord-ouest au sud-est. Ce vallon, formé par deux chaînes de montagnes qui sont des branches du Mont-Jura et qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongements, lesquels, divisés en rameaux par les bras des montagnes, offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers, du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres. Celui de Môtiers, qui forme le milieu, est dominé par un vieux château désert, dont le voisinage et la situation solitaire et sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derrière sans passer par la rue ni devant aucune maison. On

---

<sup>1</sup> Deuxième lettre au Maréchal de Luxembourg, 28 janvier 1763.

dit que les bois et les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de vipères ; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs et m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses qu'on appelle des *prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux, et dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entre autres, à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi, sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très commode. J'en fus si tenté, que dès la première fois je m'étais presque arrangé avec le propriétaire pour y loger ; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix et la sûreté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position, mais elle est grande, assez commode ; elle a une galerie extérieure, où je me promène dans les mauvais temps ; et, ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asile offert par l'amitié.

La Reuse a sa source au-dessus d'un village appelé Saint-Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon ; elle en sort au village de Travers, à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit, qui devient bientôt précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neuchâtel. Cette Reuse est une très jolie rivière, claire et brillante comme de l'argent, où les truites

ont bien de la peine à se cacher dans les touffes d'herbes. On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande et déjà rivière, comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre ; et la fraîcheur continuelle, le bruit, les chutes, le cours de l'eau, m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue Saint-Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne, étant fort élevé au-dessus du lac ; et le lac, ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long et rapide cours des rivières, qui, des montagnes de Suisse, vont se rendre les unes dans la Méditerranée et les autres dans l'Océan. Ainsi, quoiqué la Reuse traversant le vallon soit sujette à de fréquents débordements qui font des bords de son lit une espèce de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide et malsain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester longtemps chargé de vapeurs grossières ; les brouillards, assez fréquents les matins, cèdent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'élève.

Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avais sur les hauteurs de Montmorency, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe, elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose; et quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paraîtrait qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup d'œil, le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nu; on voit très peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal et ne donnent presque aucun fruit; l'escarpement des montagnes, étant très rapide, montre en divers endroits le gris des rochers; le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui n'est pas riante, et ces sapins si grands, si beaux quand on est dessous, ne paraissent au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asile ni l'ombre qu'ils donnent: le fond du vallon, presque au niveau de la rivière, semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne saurait marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas, dans un lieu sans arbres, une promenade bien fraîche quand le soleil luit; sitôt qu'il se couche, il laisse à peine un crépuscule, et la hauteur des monts, interceptant toute la lumière, fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais, si la première impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé; et, dans un pays où l'on croyait avoir tout vu du premier coup d'œil, on se trouve

avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressants. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme, elle est en revanche extrêmement commode; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin, les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau vert que les gazons du Palais-Royal, et l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de saules et de peupliers, pour donner, durant la chaleur du jour, de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuse deviendront aussi charmants que ceux du Lignon, et il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres, et un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine; de sorte qu'en dirigeant ses promenades, et choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes, interceptant ses rayons, font qu'il se lève tard et se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas longtemps brûlé....

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, Monsieur le maréchal, le long des Champeaux, du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode; mais cet agré-

ment est bien compensé par la variété des sites et des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où le cours des torrents qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent, offrent des asiles verdoyants et frais, quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons, ne s'aperçoivent pas tant qu'on regarde au loin les montagnes, et cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir....

Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, et qui, par ces découvertes successives, lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La botanique offre ici ses trésors à qui saurait les connaître, et souvent, en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connaître une pour se garantir de ses terribles effets; c'est le napel<sup>1</sup>. Vous voyez une très belle plante, haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues, qui vous donnent envie de la cueillir; mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes, qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissements, et l'on périrait si l'on ne jetait promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidents à des enfants et à d'autres gens qui ignoraient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux, ils n'en approchent

<sup>1</sup> Nom vulgaire de l'aconit. Aux botanistes de dire si la description de Rousseau n'est pas un peu fantaisiste. Ph. G.

jamais et ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoi qu'on fasse, l'espèce en reste, et je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes; mais on l'a détruite à peu près dans le vallon.

A une petite lieue de Môtiers, dans la seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte, qu'on dit qui s'étend sous tout le pays; les habitants lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux....

Au-dessus de ce même village de Travers, il se fit, il y a deux ans, une avalanche considérable, et de la façon du monde la plus singulière. Un homme qui habite au pied de la montagne avait son champ devant sa fenêtre, entre la montagne et sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage, il fut bien surpris, en ouvrant sa fenêtre, de trouver un bois à la place de son champ; le terrain, s'ébouyant tout d'une pièce, avait recouvert son champ des arbres d'un bois qui était au-dessus; et cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès. L'espace que l'avalanche a mis à nu est fort grand et paraît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, et de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent et certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avait été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre. Mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade qui, du haut de la montagne, tombe par l'escarpement

d'un rocher dans le vallon, avec un bruit qui se fait entendre au loin, surtout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très en vue ; mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin, de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, cintrée en tiers-point, et décorée d'un ordre d'architecture qui n'est ni toscan, ni dorique, mais l'ordre de la nature, qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers.

Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée et très surbaissée, en me traînant sur le ventre, car la fenêtre est trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au dedans, je m'assis sur une pierre et je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornements sont des quartiers de roches diversement situés, et formant la décoration la plus riche que j'aie jamais vue, si du moins on peut appeler ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache et intéresse, celle qui fait penser, qui élève l'âme, celle qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature.

Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns détachés et tombés de la voûte, les autres encore pendants et diversement situés, marquent tous dans cette mine naturelle l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paraît difficile à imaginer, car même

un tremblement de terre ou un volcan n'expliquerait pas cela d'une manière satisfaisante.

Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espèce d'estrade, et de là, par une pente assez roide, sur un rocher qui mène de biais à un enfoncement très obscur par où l'on pénètre sous la montagne. Je n'ai point été jusque-là, ayant trouvé devant moi un trou large et profond qu'on ne saurait franchir qu'avec une planche. D'ailleurs, vers le haut de cet enfoncement et presque à l'entrée de la galerie souterraine, est un quartier de rocher très imposant; car, suspendu presque en l'air, il porte à faux par un de ses angles, et penche tellement en avant, qu'il semble se détacher et partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siècles, et qu'il n'y reste encore plus longtemps : mais ces sortes d'équilibres auxquels les yeux ne sont pas faits ne laissent pas de causer quelque inquiétude, et quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paraît si prêt à tomber, je craindrais d'y toucher du bout du doigt, et ne voudrais pas plus rester dans la direction de sa chute que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine à laquelle cette grotte sert de vestibule ne continue pas d'aller en montant; mais elle prend sa pente un peu vers le bas, et suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des flambeaux, et tous les se-

cours nécessaires ; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu et de là vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue, en ouvrant le passage où il est trop étroit, et sondant avec précaution les gouffres et fondrières qui sont à droite et à gauche : mais on prétend, dans le pays, qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuse.

Au-dessous du bassin de la même cascade est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs grands cailloux et quartiers de roche qui paraissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas si praticable que l'autre, n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faisait une chaleur insupportable ; cependant il en sortait un vent si vif et si froid, que je n'osai rester longtemps à l'entrée, et toutes les fois que j'y suis retourné, j'ai toujours senti le même vent ; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate et moins embarrassée que l'autre.

A l'ouest de la vallée, une montagne la sépare en deux branches ; l'une fort étroite, où sont le village de Saint-Sulpice, la source de la Reuse et le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin, l'on voit encore une grosse chaîne, scellée dans le rocher et mise là jadis par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche, plus large, et à gauche de la pre-

mière, mène par le village de Buttes à un pays perdu appelé la Côte-aux-Fées, qu'on aperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays, n'étant sur aucun chemin, passe pour très sauvage, et en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'était autrefois le séjour des fées, et le nom lui en est resté ; on y voit encore leur salle d'assemblée dans une troisième caverne qui porte aussi leur nom et qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte aux Fées parce qu'elle est assez loin d'ici ; mais on dit qu'elle était superbement ornée, et l'on y voyait encore, il n'y a pas longtemps, un trône et des sièges très bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté et ne paraît presque plus aujourd'hui. D'ailleurs, l'entrée de la grotte est presque entièrement bouchée par les décombres, par les broussailles, et la crainte des serpents et des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer....

Plus j'examine en détail l'état et la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau ; que ce qu'on appelle aujourd'hui le Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuse, la cascade et d'autres ruisseaux, et contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons ; en effet, le sol du vallon est si parfaitement uni, qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cours de la Reuse ; de sorte qu'il a fallu des temps infinis à cette rivière pour se caver,

dans les abîmes qu'elle forme, un cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces temps, contenue de ce côté, de même que de tous les autres, et forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie souterraine qui lui servait d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur jusqu'à ce que, par quelques ravages, fréquents aux pieds des montagnes, dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrassèrent tellement le canal, que les eaux n'eurent plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées et agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenaient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus faible et le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser et de s'agrandir, et le niveau du lac baissant à proportion, à force de temps le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture, qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premièrement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, et qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrières dont j'ai parlé ; elle s'est confirmée encore dans les pèlerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Milord Maréchal à sa campagne au bord du lac, et où je suivais, en montant la montagne, la rivière qui descendait à côté de moi par

des profondeurs effrayantes, que, selon toute apparence, elle n'a pas trouvées toutes faites, et qu'elle n'a pas non plus creusées en un jour. Enfin j'ai pensé que l'asphalte, qui n'est qu'un bitume durci, était encore un indice d'un pays longtemps imbibé par les eaux.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitants. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoique un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères, parce que le pays en produit peu et qu'il est fort peuplé, surtout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte, et que les travaux d'horlogerie et de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Genève ou à Neuchâtel, et l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate, qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, et il est très bon, surtout le rouge; pour moi, je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance, et qui durent longtemps. Le laitage y est excellent; les eaux y sont claires et légères; ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, et je me sentirai longtemps du mal que m'a fait celle de Montmorency. J'ai sous ma fenêtre une très belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices.

Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en co-

lonnes ou en obélisques, et coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornements de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois; les maisons écartées ont presque chacune la sienne, et l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passants, hommes et bestiaux. Je ne saurais exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers et des bois durant les chaleurs; l'on est déjà rafraîchi par la vue, et l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

Voilà, Monsieur le maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite; et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre humain une impiété. Les habitants du lieu m'y montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment pourrais-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis si longtemps les pesantes chaînes de la nécessité, je passerais ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvais voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.



# Dentelles et toiles peintes

par

ALPHONSE PETITPIERRE

---

Alphonse Petitpierre, né à Serrières en 1812, fut pasteur à Mulhouse, puis à Saint-Aubin, suffragant de M. James DuPasquier à Neuchâtel, enfin directeur des Ecoles municipales de cette ville dès 1864. Il est mort en 1888. Il aimait ardemment sa petite patrie neuchâteloise et a collaboré à diverses publications historiques. On lui doit deux ouvrages très nourris de faits et de documents : *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel* et *La première Académie de Neuchâtel*. Nous empruntons au premier les pages suivantes sur deux de nos anciennes industries nationales.

---

Vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle, Neuchâtel entre avec un élan instinctif et irrésistible dans la carrière industrielle : de cette époque du moins, après un temps d'essai, date le développement régulier et soutenu des principales branches commerciales qui ont fait sa réputation et sa richesse. Diverses causes contribuèrent à ce déploiement d'intelligence et d'activité extraordinaire, mais aucune, à recueillir les témoignages des contemporains et de ceux qui, dans de rares écrits, ont parlé de

ce sujet, n'a été plus décisive et plus féconde que la liberté du travail, des transactions commerciales et des aptitudes individuelles. Si tels n'avaient pas été toujours l'esprit des institutions nationales et la volonté des populations, la première des protections ou des garanties, celle du laisser-faire, venant à manquer, l'industrie n'aurait jamais poussé et nourri dans notre sol des racines aussi profondes.

Ce n'est certes ni l'air natal, ni le génie des habitants, qui ont amené, avec le cours des années, le déclin partiel de cet arbre vigoureux que nos pères avaient planté avec des mains si habiles; malgré de longues et courageuses résistances, les arts industriels, qui ont lentement disparu, se sont affaiblis sur eux-mêmes, ne pouvant plus tenir devant le nombre, les entraves et les privilèges des concurrences étrangères. Quand la matière première manque à un pays et devient difficile à se procurer au dehors dans de bonnes conditions de travail et de rémunération, que les principaux débouchés et les grands marchés extérieurs se ferment, les plus belles industries languissent et s'éteignent. Cependant, le regret que l'on éprouve en constatant cette décadence est en partie compensé par le plaisir que l'on ressent en voyant d'autres industries fleurir plus longtemps et toujours; toutefois la prospérité croissante et les progrès de celles-ci n'effacent pas les services et les souvenirs de celles-là....

La fabrication des *dentelles* est la plus ancienne grande industrie connue du pays. Elle remonte à l'arrivée des réfugiés français pour cause de religion et

aux premières années du XVIII<sup>me</sup> siècle ; elle était déjà florissante en 1712 au Val-de-Travers, qui en a été le berceau. Ce n'était encore, il est vrai, que des ouvrages grossiers que les colporteurs allaient vendre à Lyon. Mais, vers le milieu du siècle, le nombre des ouvriers occupés à cet art montre combien les produits s'étaient augmentés.

Bientôt, ce fut l'occupation non seulement des femmes, mais d'enfants très jeunes et d'un bon nombre d'hommes, au Vallon d'abord, puis aux Montagnes, surtout aux Verrières, aux Bayards, à la Brévine, aux Ponts. La filature pour la dentelle, créée à la Brévine pour les besoins locaux, faute de secours étrangers, parvint à un degré de perfection remarquable, et n'était pas éloignée de celle de Flandre pour la force, la souplesse et l'éclatante blancheur. On y inventa un rouet au moyen duquel une seule ouvrière filait et retordait tout à la fois, en sorte que dans ce village la filature produisait annuellement jusqu'à 23,000 écheveaux de fil. Un pot de lin semé dans un espace de trente pieds carrés, réduit en dentelles ordinaires, s'élevait à mille écus, et le revenu du fil et des dentelles était alors évalué à 90,000 livres de France (1795).

Cependant on adressait aux dentelles des Montagnes le reproche de perdre au lavage leur fraîcheur et leur blancheur première, et les amis intelligents de cette industrie firent de louables efforts pour perfectionner le rouissage et le blanchiment du fil.

Aux Ponts, il était peu de femmes qui ne fussent

occupées au *coussin* ; en ne perdant pas un instant, elles obtenaient des gains journaliers de 2 à 12 batz, et la plupart n'allaient pas jusqu'à 8. Les filles de cette vallée étaient mises si jeunes à cette profession, qu'un observateur leur fit cette remarque : « Que ne sachant ni coudre, ni tricoter, ni filer, ni raccommoder, elles perdaient ainsi, une fois mariées, la presque totalité de leurs profits. »

Mais le centre du travail et du commerce des dentelles a toujours été le Val-de-Travers. Des milliers de *coussins* y étaient en activité du matin au soir, jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Les voisins se réunissaient volontiers, en été, au-devant des maisons, et en hiver, pendant la veillée, autour de lampes à suif, placées sur de grossiers trépieds en bois, entourées de globes de verre brillant, qui, remplis d'une eau pure et souvent renouvelée, projetaient leur intense et blanche lumière sur le coussin et les mains agiles de l'ouvrière. Le bruit incessant et étourdissant des fuseaux n'empêchait pas celui, tout aussi accentué et non moins animé, des voix. Tout le village, sans oublier les fabricants et les marchands, était passé régulièrement en revue, et après le long travail de la journée, qui ne laissait au ménage que le moins de temps possible, les veilleuses ne se séparaient pas volontiers sans prendre debout une légère collation, dont le nom patois s'est conservé dans la contrée.

Dans beaucoup de familles aisées, nos grand'mères et nos mères, armées avec l'âge de vénérables con-

serve et d'excellentes lunettes, ne dédaignaient pas le travail et les petits profits de la dentelle, et passaient sans ennui, et avec une facilité merveilleuse, du rouet au coussin ou du coussin au rouet et à la *filette*.

Les fabricants fournissaient eux-mêmes et vendaient aux ouvrières un fil en bobines étranger, qu'ils tiraient surtout de Flandre, et que l'on recherchait à cause de sa blancheur croissante au lavage, tandis que le fil indigène perdait son apprêt et jaunissait. Les fuseaux procuraient une industrie à part aux tourneurs; les épingles s'achetaient en gros, et il s'en faisait une consommation énorme; quelques-unes en argent ou brillamment montées, ornaient les plus splendides coussins; les *piquées* étaient préparées par des artistes qui en recevaient le nom de *piqueurs* et qui, un sac de *sarcenet* vert au dos, allaient dans les villages et par monts et par vaux, porter et offrir leurs dessins dans toutes les demeures.

Avec les fluctuations de la mode, les fabricants salarièrent d'habiles dessinateurs qui saisissaient promptement le goût du jour, de peur que les dentelles arriérées ne fussent jetées au rebut. Les ouvrières rapportaient aux fabricants l'ouvrage exécuté, dont on leur remettait immédiatement le montant.

Mais malgré les encouragements et les progrès du travail, nous n'atteignîmes pas, en général, le degré de perfection et de beauté qui distinguait la Flandre; on dit pourtant que Neuchâtel égalait la Normandie.

Des négociants voyageurs transportaient nos dentelles à Beaucaire et dans les ports de la Méditerranée;

elles décoraient les autels des églises en Espagne, au Mexique et aux Antilles; en France et en Italie, elles servaient sous toutes les formes à la parure des femmes. D'un prix inférieur à celui des dentelles de Belgique, les nôtres étaient préférées pour un grand nombre d'usages. En 1817, on en fabriquait depuis le prix d'un batz jusqu'à celui de L. 67,4 s. l'aune, et bien au delà avec l'apparition des voiles en dentelles. L'exportation était évaluée à 1,500,000 livres, et sur cette somme, 800,000 étaient le salaire des ouvriers, en sorte que la moyenne d'une journée ne dépassait guère la modique rétribution de 8 sols du pays. Quinze à vingt ans auparavant, nos dentellières gagnaient le double et le triple, et l'on en cite de rares et très habiles qui ont fait des gains d'un écu neuf dans les longues journées d'été, lorsqu'un fabricant leur commandait des ouvrages d'une perfection exceptionnelle. Du reste, nos marchands se rendaient chaque samedi dans les demeures de leurs ouvrières, et ils en revenaient chargés de marchandises. Il y eut des moments où, à peine de retour de leurs excursions, il ne leur restait qu'à doubler le prix d'achat et à livrer ces produits de la semaine à l'exportation.

C'est à cette époque (1817) que le nombre des dentellières atteint le chiffre le plus élevé, c'est peut-être aussi celle où la fabrication est la plus considérable; mais par suite de l'abaissement des prix, des manifestations inquiétantes pour l'avenir se font jour dans le public au même moment. La Société d'Emulation, qui se tenait au courant de nos industries,

prend alors les premières mesures pour encourager les ouvrières en dentelles et forme un jury composé des chefs des principales maisons de commerce et de plusieurs experts, pour l'appréciation des ouvrages qui lui seraient présentés. Elle offre dans ce but une première prime de six ducats, en ayant soin d'informer les dentellières disposées à concourir, qu'elles trouveraient à Couvet, à l'adresse qui leur était donnée, le même dessin et le même fil (1816). L'année suivante, Uranie Robert, des Combes du Locle, obtint la prime.

Il ne paraît pas que ce genre d'encouragement ait eu des résultats appréciables, car la Société garda le silence assez longtemps, et ce ne fut qu'en 1824 qu'elle se décida à proposer un nouveau prix de dix ducats pour le plus beau *voile en dentelles* de provenance neuchâteloise. Si elle n'obtint pas alors de réponse, c'est que sans doute les chances de concours semblaient trop incertaines. Deux ans après, nouvelle prime de dix louis pour la plus belle pièce avec point de Flandre ; un peu plus tard, une même prime au *fabricant* ou à l'ouvrière qui inventerait un nouveau point ou un nouveau fond en dentelles blanches de fil remplaçant le tulle. Ce point devait cependant réunir les conditions nécessaires à la dentelle : la solidité, la clarté, la régularité du fond, et différer des autres points connus ; car moins il pourrait être imité par les machines et plus la découverte en serait utile.

On entrevoit ici les difficultés que rencontrait notre industrie et les coups qu'elle devait parer contre l'étranger. Aussi la Société d'Emulation chercha-t-elle à

se rendre compte de la situation : elle entendit un mémoire de M. de Montmollin sur la fabrique de Flandre et la nôtre, et demanda à M. Courvoisier, pasteur à Couvet, des informations précises sur l'état des choses au Val-de-Travers. Ce ne fut pas sans inquiétude qu'elle apprit que la fabrication, qui jusqu'alors avait occupé tant de personnes, tombait par l'action rapide des machines introduites dans les autres centres industriels. Le seul remède à la détresse semblait ne se trouver que dans la découverte d'un point imitable par les métiers mécaniques.

En 1829, onze points qui avaient la prétention d'être nouveaux sont envoyés à la Société et soumis aux experts du Val-de-Travers; mais la plupart des échantillons ne parurent dignes d'aucune attention; il n'y avait ni habileté, ni invention dans le travail, ou, si l'on y apercevait par-ci par-là quelques traces d'art, on y retrouvait trop des points déjà connus, spécialement ceux de Malines, mêlés à des combinaisons, ouvrage capricieux du hasard. Il en était un cependant sur lequel les experts portaient un jugement différent : nouveau fond, difficile et même impossible à imiter au moyen des machines, mais qui ne pouvait toutefois remplacer le tulle, n'en ayant ni l'élégance, ni la clarté, quoique tout aussi solide. Il différait enfin, par sa nature et la combinaison du travail ou l'entrelacement des fils, des points déjà connus. L'inventeur de cet ouvrage remarquable était Louis-Sylvain Py, de Travers, domicilié alors à Brot-Dessus, et ouvrier maçon. Py obtint une prime de trois louis.

En 1830, quatorze échantillons parvinrent encore à la Société et furent soumis au jugement de trois fabricants et de deux ouvrières. Exécutés avec précipitation et par des personnes plus distinguées par leur bonne volonté que par leurs talents, ces points sont déclarés anciens et sans aucun mérite nouveau d'invention. On remarquait à cette occasion que plusieurs venaient du Puy, département de la Haute-Loire, où il existait une fabrique inférieure à la nôtre, mais qui nous faisait beaucoup de tort, à cause du bas prix de ses produits.

Les experts prononcèrent alors un jugement général, qui mérite d'être noté : un nouveau point, disaient-ils, fût-il trouvé pour notre industrie, ce qui paraît incertain après tant d'essais inutiles, il n'en résulterait aucun avantage, car on ne pourrait l'établir au même prix que les points déjà existants. Il n'y a plus, selon eux, qu'un seul moyen de relever notre fabrique de dentelles, c'est de varier sans cesse les dessins ; mais on ne connaît dans le pays aucun dessinateur habile, et tant qu'il ne s'en élèvera pas quelques-uns, la fabrique devra rester constamment dans un état de malaise. Le talent le plus distingué que nous possédions en ce moment était celui de Mélanie Matthey, demeurant au Crozot, rière le Locle. Cette femme-artiste ne pouvait suffire aux demandes qui lui étaient faites, et la fabrique de dentelles lui avait les plus grandes obligations.

Aujourd'hui, le travail de la dentelle parmi nous n'est représenté, dit-on, que par des ouvrières sexagé-

naires, dont les fuseaux n'imitent plus que des modèles surannés<sup>1</sup>. La mode qui nous a délaissés et l'horlogerie, avec ses gains élevés et faciles, sont les causes actuelles de ce déclin. Tandis qu'ailleurs d'anciens centres de fabrication se sont développés, et que la dentelle occupe encore cinq à six cent mille ouvrières en Europe, dont le gain est évalué en moyenne de dix à quinze centimes par heure, notre canton a presque disparu des grands marchés....

Si les dentelles ont occupé pendant longtemps un nombre d'ouvriers plus considérable que les autres grandes industries, elles n'ont pas eu cependant la même valeur commerciale; objet de luxe avant tout, elles ne pouvaient prétendre à une égale importance. Les indiennes et les montres, venues après elles, ne tardèrent pas à marcher de pair et à les dépasser.

On connaît le lieu de naissance de la fabrication des *toiles peintes* dans notre pays; c'est le village du Grand-Chézard, au Val-de-Ruz. Là vivait, au commencement du XVIII<sup>me</sup> siècle, la nombreuse famille des Labran, qui, d'après quelques détails des registres de la paroisse de Fontaines, dont dépendaient les villages des Chézard, paraît avoir occupé dans ces localités une position honorable. Une maison du Grand-Chézard porte encore le nom de cette famille, aujourd'hui

---

<sup>1</sup> Ceci était encore vrai en 1871, date où paraissaient ces pages. Maintenant, la fabrication de la dentelle n'est plus qu'un délasement auquel se livrent quelques dames éprises du pittoresque d'autrefois. Ph.G.

sans descendants dans notre canton, mais qui a encore ses représentants à Bâle, à Mulhouse et à Berlin. On a gardé au Val-de-Ruz, par tradition, le souvenir d'une blanchisserie, établie entre Saint-Martin et Dombresson, au Pré-Royer, sur un terrain assez étendu, qui maintenant encore n'est pas labouré, et que recouvrent parfois comme jadis les eaux du *Torret*. Le 20 mai 1715, la veuve Josué Labran et ses fils obtinrent en amodiation la partie du Pré-Royer aboutissant au Seyon, et c'est là qu'ils entreprirent le blanchiment des toiles. Encouragés et secondés dans leurs projets par le maître-bourgeois Jean-Jacques Deluze, de Neuchâtel, les fils Labran cherchèrent à donner à l'établissement maternel plus de crédit et de chalands, et l'un d'eux se rendit en Allemagne comme simple ouvrier pour y travailler dans diverses fabriques. A son retour, Josué Labran fils reprit ses premiers travaux au Pré-Royer, et rappelant ses souvenirs de voyage, il en profita pour améliorer sa blanchisserie et faire quelques essais de teinture de toiles de coton. Il n'arriva d'abord qu'à les barbouiller grossièrement en bleu, puis il parvint peu à peu à imiter avec plus de succès quelques ouvrages qu'il avait vu faire à l'étranger. Les dessins se faisaient à la main, d'abord pour de simples mouchoirs qui se vendaient au marché du jeudi à Neuchâtel, puis pour des pièces entières, dont le débit fut prompt et la demande toujours plus grande.

Jean-Jacques Deluze, après avoir suivi de près ces premiers commencements, établit lui-même une ma-

nufacture à la Poissine, près de Cortaillod, en 1726, et en juillet 1734, il lui fut accordé au Bied, à l'extrémité des allées de Colombier, un premier accensement de trois poses, augmenté d'un second en 1739. Dans le même temps, il fondait un autre établissement au *port de Cressier*, sous la direction d'un des fils Labran. Quant à Josué, connu surtout sous le nom de l'ancien Labran, cédant aux pressantes sollicitations de Deluze, il quitta le Val-de-Ruz et vint s'associer à l'entreprise du Bied.

Ce sont là les origines de nos fabriques de toiles peintes; ces premières manufactures prospérèrent si rapidement, que de 1748 à 1763 plusieurs autres prirent naissance à Couvet, à Saint-Blaise, à Marin, à la Borcârderie, au Petit-Cortaillod, à Boudry, aux Isles et à Grandchamp. Mais, il faut l'avouer, on éprouve quelque peine à ne pouvoir recueillir sur la plupart d'entre elles rien de complet, rien de saillant. Elles ont eu pourtant les unes et les autres leur place dans cette grande et opulente industrie des indiennes, et des jours de prospérité avant de disparaître.

On aimerait connaître d'une manière un peu précise les dates de ces établissements, les noms des premiers fondateurs et de leurs successeurs, l'étendue des affaires, leur durée, les améliorations successives et les progrès accomplis, la condition et le nombre de leurs ouvriers. Toutes les recherches et les informations prises aux sources qui semblent les meilleures n'aboutissent pas, et les renseignements obtenus sur le plus

grand nombre sont si rares et si incertains, qu'il n'est plus possible d'en écrire l'histoire la plus abrégée. Leurs livres de commerce ont disparu en grand nombre dans l'inexorable papeterie de Serrières, et les traditions de famille ne remontent guère au delà des dernières années de leur existence.



# L'affaire Gaudot

par

GEORGES DE PURY

---

Lorsqu'il écrivit ce récit de la tragique affaire Gaudot, notre ami Georges de Pury, âgé de 20 ans, était étudiant à l'Académie. *Un assassinat politique à Neuchâtel en 1768*, tel est le titre sous lequel parut en 1875, dans le *Musée neuchâtelois*, cette étude qui annonçait, avec un jugement ferme et pondéré, un sens très vif des recherches historiques et un vrai talent d'exposition. Ceux qui ont connu Georges de Pury ne doutent pas qu'il n'eût très rapidement pris place dans l'élite intellectuelle de sa patrie, si une longue maladie, supportée avec une résignation admirable, ne l'avait enlevé, en 1878, à ses parents, à ses amis, à ses chères études. Nous sommes heureux de rendre hommage à ce camarade si regretté, en donnant quelques extraits de son étude, dans ce recueil consacré à l'histoire du pays qu'il aimait.

---

Quiconque connaît un peu la ville de Neuchâtel aura remarqué dans la Grand'rue une maison de modeste apparence, d'aspect morne et mélancolique. Ni ses trois étages sur rez-de-chaussée, ni sa façade percée de nombreuses fenêtres ne lui vaudraient un

regard du passant, si son enseigne ne commandait l'attention : c'est un sauvage, armé d'un énorme gourdin et revêtu d'un costume des plus primitifs, auquel ne manquent ni les teintes olivâtres, ni les peaux de bêtes pittoresquement attachées <sup>1</sup>.

C'est dans cette maison que, il y a un siècle environ, Claude Gaudot périt assassiné dans une émeute populaire; c'est là qu'un des premiers magistrats du pays, après s'être vu en butte aux injures les plus ignominieuses, aux traitements les plus barbares, tomba sous les balles de ses soi-disant défenseurs, et cela non point dans un guet-apens, au coin d'une rue, un soir, mais dans sa propre maison livrée au pillage et saccagée par les bourgeois après deux jours de luttes, sans que les magistrats aient rien fait pour prévenir ou atténuer ces déplorables événements. C'est l'histoire de ce triste épisode que je voudrais essayer de retracer aujourd'hui....

De toute ancienneté la coutume réglait dans le pays de Neuchâtel la manière en laquelle le prince percevait ses revenus. Chaque année, à pareille époque, le Conseil d'Etat fixait le prix officiel des grains et des vins; le premier avait nom l'*abri*, le second la *vente*. Cette manière de procéder avait, paraît-il, ses avantages et ses inconvénients, et les revenus du prince se trouvaient dans un état de déplorable fluctuation.

---

<sup>1</sup> Cette maison porte le N° 10 de la Grand'rue. Il y a toujours l'enseigne de cabaret, mais elle ne représente plus un sauvage.

Désireux de mettre un terme à cet état de choses, le roi, — c'était alors Frédéric II (1740-1786), — sur la proposition du conseiller Rhode, rendit un décret qui mettait à ferme les revenus de l'Etat pour un prix fixe payable chaque année. La cour de Berlin, trouvant qu'à la suite de ce changement la vente et l'abri avaient perdu de leur importance, résolut de les supprimer; mais sur les remontrances du Conseil d'Etat on transigea, et l'abri seul fut aboli; ceci se passait en 1746.

Le peuple ne saisit point tout d'abord les inconvénients du nouveau système, mais, lorsqu'on vit chaque printemps les receveurs fixer arbitrairement l'abri, partout des plaintes s'élevèrent, si bien qu'en 1756, l'ensemble des corps et communautés du pays s'adressèrent au roi pour réclamer contre ce changement, qui portait, selon eux, atteinte à leurs privilèges. Le roi restant sourd à leurs remontrances, le mécontentement s'accrut, et comme, en 1766, le bail des recettes touchait à son terme, personne ne voulut se présenter aux enchères; les Quatre-Ministres allèrent même jusqu'à défendre à l'éditeur de la *Feuille d'avis* d'en imprimer l'annonce.

En présence de cette audace incroyable, la cour de Berlin jugea nécessaire d'envoyer à Neuchâtel deux commissaires, Colomb et de Derschau, personnages assez peu connus, qui ne réussirent point à calmer les esprits. La lutte s'engagea sur cette malheureuse question de l'abolition des fermes; cependant, après une tumultueuse séance du Conseil d'Etat, les recettes furent affermées.

C'est ici que commence le second acte du drame; la Bourgeoisie de Neuchâtel va paraître comme principal personnage. Que s'était-il donc passé? Derschau, mettant en pratique la vieille maxime « diviser pour régner, » résolut de s'en prendre à la ville seule, et dans ce but il présenta au Sénat de Berne une série de huit griefs, les uns concernant le pays tout entier, les autres la ville de Neuchâtel.

La Bourgeoisie, pour ne point séparer sa cause de celle du reste du pays, résolut de plaider les seconds seulement; mais Berne la condamna sur tous les points, et Derschau l'obligea à se soumettre par la menace d'une occupation armée. Gaudot, auquel le roi était en grande partie redevable de ce succès, choisit ce moment pour revenir à Neuchâtel; le peuple, irrité au plus haut degré et décidé dès longtemps à s'en prendre à celui qu'il regardait comme un renégat et un traître, l'assassina après deux jours de tumulte.

Trouvant que les poursuites contre les meurtriers n'étaient point menées assez vigoureusement, Derschau demanda et obtint l'occupation de Neuchâtel par les troupes des quatre cantons alliés.

Après ces tristes événements, il s'éleva comme un souffle d'apaisement; le baron de Lentulus, nouveau gouverneur, désirait ardemment ramener la paix; patricien bernois et homme de talent qui avait fait ses preuves dans les armées du Grand-Frédéric, il avait promptement compris la situation; aussi, comme on connaissait ses sentiments, un accueil enthousiaste lui fut fait lorsqu'il entra à Neuchâtel le 27 août 1768.

Peu après son installation, un plan de pacification fut rédigé, soumis aux Bourgeoisies et accepté par elles; l'abri fut rétabli : le peuple avait donc obtenu gain de cause.

Ici se pose une question : comment le caractère des Neuchâtelois, qui semble d'ordinaire plutôt doux et paisible qu'emporté et violent, subit-il un si complet changement? Question curieuse et pourtant facilement résolue par une étude des événements et des mœurs du temps.

A l'aurore du XVIII<sup>me</sup> siècle, le pays de Neuchâtel était en quête d'un souverain; les offres ne manquaient point, il en venait de tous côtés, de France et d'Allemagne, et ces monarques en espérance, princes ou comtes, riches ou pauvres, s'empressèrent d'envoyer à Neuchâtel leurs vieux parchemins jaunis, qui devaient, semblait-il, leur procurer monts et merveilles; tout cela était bel et bon; mieux valait peut-être encore l'argent qu'ils jetaient à pleines mains : époque de joie et de liesse pour le peuple, pour les grands surtout, qui s'attribuaient un peu la part du lion. Flattés, caressés, ils en vinrent à prendre une haute idée de leur petite importance et n'eussent pas mieux demandé que de jouer aux potentats. Tranchant des grands seigneurs, quelque parti qu'ils embrassassent, ils le faisaient hautement, fièrement, avec une confiance entière en leur force; mettant dans la manifestation de leurs opinions bonnes ou mauvaises une violence excessive, toujours emportés, ils méritèrent

peut-être le jugement sévère que porte sur eux Milord Maréchal : « Les têtes des Neuchâtelois sont trop chaudes et trop changeantes ; ils se familiariseront avec l'idée d'assassinat. *Il faut donner un bon coup de fusil*, se dit communément parmi eux ; du dire au faire, il n'y a qu'un pas. » C'est surtout dans la question des fermes que cette tendance s'affiche le plus ouvertement.

Comme nous le verrons plus loin, il est assez difficile de condamner de prime abord l'une ou l'autre des parties en cause : les Neuchâtelois croyaient leurs franchises violées, et cette idée suffisait pour les mettre en fureur ; c'était, si vous le voulez, un mot, un fantôme, un prétexte, mais d'une grande puissance ; c'était un ressort que l'on faisait jouer, mais une fois lâché on ne l'arrêtait plus, et malheur à ceux qui osaient lui résister.

Si le reste du pays demeurait assez indifférent, il n'en était point de même de la ville de Neuchâtel, où tous étaient unis pour la même cause : les grands, forts de l'union du peuple, virent sans cesse croître leur influence, tandis que les défenseurs du roi perdaient toute popularité. Ce ne fut point sans doute l'œuvre d'un jour, mais plutôt le résultat d'une série de mesures inintelligentes décrétées par deux hommes alors à la tête du pays, le vice-gouverneur Michel, un incapable en politique, et de Derschau, un Allemand qui, se croyant sur terre prussienne, donnait libre cours à sa fierté et à sa morgue. Vouloir humilier les Neuchâtelois en refusant tout compromis, c'était faire

preuve d'un manque de tact absolu. Comment croire qu'ils courberaient la tête, ces hommes, fils de ceux dont on avait mendié les suffrages cinquante ans auparavant ? Après avoir inculqué à leurs pères, à force de flatteries et de promesses, l'idée de leur valeur, comment penser qu'il ne resterait plus à leurs fils au moins un souvenir de cette époque et que leur caractère n'en garderait pas quelques traces ?

L'irritation s'accrut encore lorsqu'on vit Gaudot, un Neuchâtelois, défendre à Berne les droits du roi ; l'idée d'une sainte lutte, d'un combat pour la justice et la liberté, enflamma tout ce peuple atteint à la fois dans ses droits et dans ses biens. Le moment vint où l'on put prévoir une explosion : des idées de vengeance avaient pénétré dans toutes les classes de la population, c'était l'unique objet de toutes les pensées, de toutes les conversations ; d'avance on avait désigné Gaudot comme bouc émissaire, et chacun se représentait à sa manière la vengeance qu'il fallait en tirer ; victime offerte aux colères du peuple, sur sa tombe seulement la paix pouvait se rétablir.

Au retour de l'avocat général, les enfants commencèrent ; chacun applaudit, et bientôt tout le peuple s'en mêla ; les troupes levées pour protéger Gaudot firent cause commune avec les assaillants et se distinguèrent par leur acharnement ; les magistrats négligèrent volontairement de prendre les mesures que dictait la prudence la plus élémentaire, et l'émeute étant commencée, on résolut d'en finir. Les portes sont enfoncées, le peuple s'enivre dans la cave, sa fureur aug-

mente, il crie : « Tue ! tue ! » et mettant ces paroles en pratique, se souille volontairement d'un crime commis avec des circonstances atroces.

Et maintenant, s'il fallait porter un jugement sur ces événements, nous ne pourrions en vérité refuser au peuple le bénéfice des circonstances atténuantes ; sans vouloir prétendre qu'il fût en état de légitime défense, certes les provocations n'avaient point manqué, la cause pour laquelle il s'agitait était à ses yeux la seule juste, la seule bonne, quiconque osait soutenir le contraire était un traître, et « Mort aux traîtres ! » tel a été bien souvent le cri de ralliement des peuples comme des armées....

Neuchâtelois pur sang, Claude Gaudot avait été baptisé le 9 décembre 1713. Son enfance, sa jeunesse, sa vie presque tout entière sont demeurées dans une profonde obscurité, que nul jusqu'ici n'a cherché à pénétrer. Il apparaît soudain comme un brillant météore, captive un instant l'attention, puis tombe à la veille d'atteindre le pouvoir qu'il rêvait....

C'est en 1748 qu'il fut nommé avocat général<sup>1</sup>, poste assez élevé, mais précaire, en ce sens que celui qui l'occupait pouvait en tout temps être révoqué par le roi. Nous le retrouvons en 1754 établi comme avocat à Neuchâtel, et contraint de plaider pour un particulier qui ne trouvait personne pour se charger de sa

---

<sup>1</sup> Fonctionnaire chargé de défendre les intérêts du roi, pour lequel il plaidait comme partie publique.

cause. Gaudot fut dix-huit ans sans faire parler de lui : les circonstances étaient peu favorables, le théâtre de ses exploits très restreint n'avait guère chance de s'étendre, lorsqu'en 1767 les différends avec le roi entrèrent soudain dans une période aiguë. Gaudot jugea qu'il était temps pour lui d'entrer en scène : nous le voyons pérorer à l'assemblée des notables en février 1767 et rédiger la réponse au rescrit royal du 4 janvier de la même année.

Voici ce qu'il écrivait à cette époque : « Lorsque la ville a demandé le rétablissement de l'abri et de la vente, et le redressement des autres abus, elle a plus particulièrement considéré que ce droit étant très ancien et fondé sur une possession immémoriale, il était du plus grand danger pour le pays d'en souffrir l'abolition. » Notons en passant cette dernière phrase : est-il possible de défendre plus entièrement, plus exclusivement les droits du peuple ? L'auteur des *Lettres au cousin David*<sup>1</sup> prétend que ce beau zèle dura trois jours, pendant lesquels Gaudot s'écriait sans cesse : « Si la Bourgeoisie a besoin d'une plume et d'un avocat à Berne, je suis à son service. »

C'est sans doute de cette époque que date un portrait placé aujourd'hui dans la bibliothèque publique de Neuchâtel. Le costume de la dernière élégance est comme un pâle reflet des brillantes modes de l'époque : celui qui le portait n'avait point sans doute abdiqué

<sup>1</sup> Abraham de Pury (1727-1807), lieutenant-colonel et conseiller d'Etat, ami de Rousseau (voir p. 142) et l'un des plus violents adversaires de Gaudot.

toute coquetterie; rien n'y manque : habit de soie bleue, gilet de couleur foncée, d'où sort un élégant jabot; des manchettes en fine batiste nous laissent entrevoir un homme d'un goût assez délicat, assez raffiné, ayant surtout horreur du vulgaire, du grossier, de la « canaille, » comme il dira lui-même. La tête fixe immédiatement l'attention, sans barbe, d'une beauté calme, grave, sereine, les grandes lutttes n'ont pas encore passé par là et ne sont point venues y imprimer des rides précoces. L'impression première n'est cependant point satisfaisante: il y a dans la lèvre je ne sais quoi de fier, de dédaigneux; l'œil d'un bleu foncé admirable laisse deviner une forte intelligence; ajoutez à cela un nez aquilin, un teint clair et des cheveux poudrés : tel était alors l'avocat général.

Gaudot sentit bientôt que la cause du peuple offrait à son défenseur beaucoup d'honneur et peu de profit; il tourne alors ses regards vers le roi, auquel il écrit une lettre, chef-d'œuvre de flatterie et d'adulation.... Il offre au roi ses services en lui disant qu'à Neuchâtel il est trahi par les grandes familles, qui, pour ne pas perdre leur popularité, sont forcées de faire cause commune avec le peuple, tandis que lui, Gaudot, pourra défendre sans arrière-pensée les intérêts du roi.

Ce dernier agréa naturellement ses services, car ils étaient rares à Neuchâtel ceux qui vendaient leurs principes et leurs convictions. Mais en agissant ainsi, Gaudot amassa sur sa tête bien des haines; le peuple ne pardonnait point sa défection à l'homme sur lequel

il avait cru pouvoir compter. L'irritation était si grande à Neuchâtel, qu'on s'en prenait même aux parents de Gaudot. « Un jour, dit l'auteur des *Lettres au cousin David*, on mit dans la fontaine de la Grand'rue un certain neveu de l'avocat général<sup>1</sup>; mais, par malheur, il était si léger qu'on ne put jamais le faire aller au fond. »

Gaudot s'empressa de se rendre à Berne, où le roi le chargea de défendre ses intérêts dans le procès qu'il soutenait contre la Bourgeoisie de Neuchâtel. Ce fut probablement à ce moment que l'avocat général épousa M<sup>lle</sup> Euphrosine Wyss, patricienne bernoise très distinguée, personne de tête et qui avait reçu une forte éducation. Très énergique, elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour sauver son mari. Ne craignant ni les dangers, ni les insultes d'une populace en délire, elle eût péri en défendant Gaudot, si ses amis ne l'avaient entraînée hors du tumulte.

L'avocat général dut bientôt s'attaquer à une besogne plus sérieuse, car les intérêts du roi réclamaient un vaillant champion; sans cesse sur la brèche, rien ne lui coûta; il écrivit successivement des informations, des adjonctions, des démonstrations, puis des mémoires servant à détailler les droits du roi, et une foule de pièces de tout genre qu'il serait superflu d'énumérer et qu'il remplissait « d'épithètes et de qualifications outrageantes pour ses concitoyens. »

On accusait Gaudot d'avoir engagé le plénipoten-

---

<sup>1</sup> Josué Favarger.

tiaire royal à diriger ses griefs contre la seule Bourgeoisie de Neuchâtel, d'avoir dressé une liste de frais énormes qui fut un sujet de ruine pour la ville. Quoi qu'il en soit, Gaudot acquit une influence très considérable sur l'esprit de Derschau et de Michel, et si le roi gagna son procès, ce fut en grande partie à lui qu'il le dut. Les pièces dont nous avons parlé témoignent de son intelligence, de son activité; son style est clair, net, concluant, sans couleur cependant, cherchant à convaincre plutôt qu'à éblouir, vrai style judiciaire, en un mot.

Pendant ce temps, la colère du peuple grondait toujours: « le traître, le diable, le vendeur de franchises, » telles sont les épithètes dont on l'accable à l'envi et qui reviennent à chaque page dans les écrits du temps. Un jour pourtant, un seul, l'avocat général hésita et provoqua à Walperschwyl, village bernois, une conférence dans le but de tout pacifier: ses démarches aboutirent à un insuccès complet, et dès ce moment il persévéra dans sa ligne de conduite.\*

Le roi, qui reconnaissait ses services, résolut de les récompenser et le nomma successivement procureur général et receveur des lods<sup>1</sup>, deux fonctions importantes dont il dépouillait, le cœur léger, son cousin Samuel Meuron, et cela au mépris du cinquième des Articles-généraux.

---

<sup>1</sup> Le procureur général était l'homme essentiel du prince, il n'était aucune partie de l'administration qu'il ne fût appelé à surveiller, tantôt traçant des routes, tantôt examinant des comptes. Il avait sans cesse à veiller aux intérêts du souverain.

Mais parlez-lui donc de scrupules ! A Berne, il marche la tête haute, et l'auteur des *Lettres au cousin David* raille avec gaîté son orgueil ; il l'appelle tantôt la petite Eminence, tantôt le vice-vice-gouverneur ; « voilà bien des vices dans le pays, s'écrie-t-il ; comment feront les ministres pour mettre ce vice dans leurs prières ? »

Gaudot se fâchait tout rouge et esquissait des réponses assez plates, qui augmentaient encore l'irritation du peuple. Elle était arrivée à son paroxysme, lorsqu'on apprit que le procureur-général allait venir à Neuchâtel pour entrer en possession de ses nouvelles dignités. Sa femme était déjà dans sa maison, et les bandes d'enfants qui passaient la saluaient de leurs huées en criant : « Voilà la femme du diable ! » Les Quatre-Ministres, non moins irrités que les autres, s'empressèrent de faire distribuer des armes au peuple et d'interdire de donner un refuge à Gaudot pendant son séjour à Neuchâtel. Les billets menaçants n'avaient pas manqué à l'avocat général, mais il lui tardait de voir, comme il le disait lui-même, cette canaille venir se prosterner à ses pieds. Ni les avertissements de ses amis, ni les instances de Derschau ne réussirent à l'en dissuader ; il se mêlait aussi comme un certain orgueil, un certain sentiment de bravade à sa décision ; il répondait sans cesse « qu'il ne craignait rien, qu'il n'avait pas peur, qu'il était comme l'empereur Tibère, qu'il s'embarrassait peu d'être aimé, pourvu qu'il fût craint. » Ces fières paroles, rapportées à Neuchâtel, augmentaient encore l'excitation et la haine du peuple. Mais

Gaudot n'était point homme à reculer pour si peu, et le dimanche 24 avril 1768, il arrive à Neuchâtel vers cinq heures du soir. Derschau, son compagnon de route, s'empressa de lui offrir un logis au Château : Gaudot refusa cette dernière planche de salut, se jetant ainsi de gaîté de cœur au-devant du sort qui l'attendait.

Gaudot descendit de voiture près de l'hôtel du Faucon ; cette auberge, propriété de la ville, était appelée précédemment l'Aigle-Noir et venait de changer son nom. Notre avocat, désireux de revoir sa femme, franchissait d'un pas rapide la faible distance qui le séparait de sa demeure, quand soudain une jeune fille qui passait se mit à l'injurier violemment ; sans trop y prendre garde, il entra dans sa maison et referma la porte derrière lui. Peu après, quelques enfants commencèrent à s'attrouper et cherchèrent à enfoncer la porte de la maison à coups de pierres, tout en arrachant la poignée de la sonnette, en criant des paroles indécentes et jetant des immondices ; un borgne, le petit Marra <sup>1</sup>, se faisait remarquer par sa violence et ses propos emportés. Peu à peu leur nombre s'accrut, des domestiques, des vigneron, des femmes et des filles se joignirent à eux, et chacun d'exciter les enfants. M. Meuron (un jeune homme long de taille) criait à haute voix : « Ah ! si j'étais un *bouebe*, je ferais

---

<sup>1</sup> C'était un frère cadet de Jean-Paul Marat, et non le célèbre Marat lui-même, comme le rapporte Fauche-Borel dans ses Mémoires (voir plus loin l'extrait que nous donnons de cet ouvrage). Ph. G.

la chose autrement, je lancerais des pierres contre les fenêtres. » Ces discours furent du goût de Jean, garçon charpentier, Pierre Hugli, Emmanuel Schmidt et de plusieurs *Messieurs*, qui, mettant le conseil en pratique, commencèrent à briser force carreaux à coups de pierres.

A l'ouïe de ce tumulte, Gaudot descend l'épée à la main en menaçant les enfants, mais sans succès ; forcé de rentrer chez lui, il écrivit à M. Pettavel, maître-bourgeois en chef, un billet dans lequel il l'avertissait du tumulte excité devant sa maison, et de la résolution où il était de se servir de ses armes si l'on n'y mettait ordre.

Ce billet fut remis par un valet au maire Petitpierre<sup>1</sup>, qui montait au Château. Au même moment ce dernier fut rejoint par M. de Raventz, secrétaire de Derschau, qui lui demanda de se rendre auprès de son maître. Le maire obéit à cet ordre, et Derschau le chargea de requérir MM. les Quatre-Ministres de donner incessamment les ordres les plus efficaces pour faire cesser ce désordre. Petitpierre trouva les Quatre-Ministres occupés à délibérer et leur adressa la sommation de Son Excellence. Ils décidèrent alors de se rendre tous ensemble sur la place pour chercher à rétablir l'ordre. Arrivés devant la maison de Gaudot, « chacun de ces messieurs allait de personne en personne, les priant

---

<sup>1</sup> Samuel Petitpierre, né en 1713, maire de Neuchâtel et conseiller d'Etat, joue dans toute cette affaire un rôle important : seul parmi les magistrats, il chercha réellement à défendre Gaudot ; il fut chargé d'instruire la procédure.

de se retirer », mais naturellement sans y mettre beaucoup de persuasion.

A ce moment, M. le maître-bourgeois Pettavel demanda à M. Petitpierre de se rendre auprès de Gaudot pour le supplier de ne point tirer comme il l'avait annoncé. Laissons maintenant parler un peu M. le maire en son rapport :

Je lui répondis, raconte Petitpierre : Monsieur, je vais y pourvoir, — et allant dans la maison je m'avancai vers la porte, et voyant qu'un panneau de la dite porte était enfoncé, je demandai par cette ouverture qu'on vînt m'ouvrir; on vint effectivement m'ouvrir la porte, et dans cet instant, une personne que je ne vis qu'en passant, sans la connaître, à cause de l'obscurité, sortit précipitamment de la maison, et d'abord derrière moi un bruit confus, qui fut suivi du cri général : « Aux armes! aux armes! » Dans cet instant une personne cria derrière moi : « Monsieur le maire, n'entrez pas et ne vous enfermez pas dans la maison. » Je fus, sur ce discours, saisi sous les bras et on me fit marcher fort vite jusqu'au bout de la rue. Et là je vis que j'avais été conduit de la sorte par le grand sautier Samuel Convert et mon valet.

Tel est le récit du maire de Neuchâtel dans toute sa simplicité et sa naïveté. Disons maintenant quelques mots du mystérieux personnage qu'il nous fait entrevoir. C'était M. de Ziethen, officier prussien en séjour à Neuchâtel. Epouvanté de ce tumulte, il sortit de la maison Gaudot, la canne levée, mais à l'instant elle lui fut arrachée, et comme il cherchait à tirer son épée, ce mouvement augmenta encore l'irritation du peuple, et

divers jeunes messieurs le frappèrent de coups d'épée et de canne, de telle sorte que son chapeau fut presque mis en pièces, et l'on entendait dans le lointain les maîtres-bourgeois qui criaient en se frottant les mains : « Point de mal, point de mal ! » Le malheureux s'enfuit à toutes jambes et alla se réfugier dans une maison voisine. Les magistrats, sentant qu'il serait dangereux de s'en prendre à un sujet prussien, ordonnèrent à quelques bourgeois armés de le faire sortir de son refuge et de l'escorter jusque chez lui, ordre qui fut promptement exécuté. Déjà le lendemain Ziethen s'empressait de « quitter ce pays de sauvages, » et s'en allait dîner à Thielle.

Après cet incident, la tranquillité parut se rétablir ; les magistrats retournèrent sous l'Hôtel de ville et décidèrent de lever pour la nuit une garde bourgeoise. Les grenadiers dont il s'agissait firent d'abord mine de refuser ; réunis sous la tour de Diesse, ils offrirent de se borner à garder les avenues de la maison, afin d'éviter les malheurs qui pourraient résulter de leur marche contre la populace. Ces offres furent acceptées, et le succès couronna leurs efforts, témoin Samuel Bonvespre, aide-major, qui dit dans sa déposition : « Je fis retirer le monde, sans en avoir connu aucun, tant j'étais content d'y avoir réussi. »

Pendant que Bonvespre se livrait à sa joie démesurée, le maître-bourgeois en chef avait averti le vice-gouverneur des mesures prises, « puis on eut soin de donner incessamment avis à Leurs Excellences de Berne de ce qui venait d'arriver. »

Durant cette première journée, le peuple avait été vivement excité, surtout en voyant l'apathie des magistrats et la complicité des grenadiers; les mauvaises passions étaient déchaînées, et il devenait de plus en plus difficile de les réprimer.

Le lundi 25 avril devait voir le dénouement du drame. A quatre heures du matin, comme la ville semblait tranquille, on décida de licencier la garde : mesure imprudente, mais sans grande portée, car les grenadiers faisaient cause commune avec le peuple.

Le vice-gouverneur envoya vers cinq heures un messenger pour engager Gaudot à passer au Château, mais l'avocat général refusa, croyant probablement tout danger passé. Il s'était trompé, car, quelques instants plus tard, les attaques recommencèrent avec plus de violence que jamais. Un grand nombre de pierres furent jetées contre les fenêtres. Mais non contents de cela, les enfants, aux grands applaudissements de la foule, attachèrent à la porte d'entrée des immondices que les déposants qualifient du nom très énergique de *charognes*. Il y avait entre autres un chat crevé avec cette inscription : « Ce sera ton bouilli pour demain, » et plus tard les enfants y joignirent un coq qu'ils avaient tiré hors du Seyon; ils le placèrent à côté du chat avec ces mots : « Ce sera ton dessert pour demain. » Prince le fou et le jeune Marra se distinguaient entre tous par leur acharnement. Ce dernier, après avoir crayonné sur la porte un gibet, écrivit au-dessous : « Voilà les armes de Gaudot. »

A sept heures du matin, M<sup>me</sup> Gaudot, fatiguée de

tout ce tintamarre, chercha à fermer un volet pour se procurer un peu de repos. La foule qui la vit s'écria aussitôt : « Venez voir la femme du diable ! » et la digne moitié du menuisier Châtenay lui dit en lui faisant le poing : « Il est bien juste de vous faire du mal ; votre mari nous en a assez fait ! »

M<sup>me</sup> Gaudot, ne se sentant pas en état de tenir tête à cette mégère, s'empressa de refermer la fenêtre et d'envoyer une servante pour jeter dans le Seyon les pierres tombées devant la maison. Vers huit heures, les attaques devinrent moins violentes, un calme relatif s'établit. Malheureusement, un peu plus tard, M. le capitaine Josué Gaudot voulut venir au secours de son frère, et, comme la foule ne s'ouvrait point sur son passage, il traita la populace de coquins, de canailles, puis tira son épée pour se faire jour. A cette vue, le peuple s'irrita ; Favarger, ferblantier, cassa la canne du malheureux capitaine, qui fut bientôt désarmé ; Daniel Rolet et Henri Pury, deux hommes de bonne volonté qui se trouvaient là, le ramenèrent chez lui, mais sa perruque, un peu rousse pour ses cheveux blancs, resta sur le champ de bataille.

La fureur du peuple augmentait sans cesse ; à onze heures, il y avait vingt et une vitres cassées et plus de 400 personnes dans la rue. L'avocat général, effrayé, résolut de chercher à s'évader. Il se rendit avec sa femme chez M<sup>me</sup> Judith Philippin, sa voisine ; le peuple l'ayant appris, s'empressa de se rendre vers cette maison, en demandant avec violence qu'on lui livrât Gaudot. M<sup>me</sup> Philippin, tout épouvantée du tumulte,

supplia les deux fugitifs de quitter sa maison ; forcés de rentrer chez eux, ils passèrent par une petite fenêtre dont on écarta le barreau dessoudé. Aussitôt M<sup>me</sup> Philippin ouvrit au peuple les portes de sa maison ; quelques-uns des plus acharnés visitèrent ses armoires et ses alcôves en l'injuriant. L'un d'entre eux, Jacot, « écumait comme un cheval, » dit-elle dans sa déposition ; mais sûrs que l'oiseau avait changé de nid, ils la laissèrent enfin en repos.

Les magistrats, voyant que le tumulte croissait sans cesse, décidèrent de mettre de nouveau sur pied la compagnie des grenadiers. Triste rôle, en vérité, que le leur ! Chargés de défendre Gaudot, ils furent les plus acharnés de ses adversaires ; obligés de faire respecter l'ordre et la loi, ils semèrent partout le désordre et le tumulte ; nous aurons plus d'une fois l'occasion d'en signaler des exemples dans le cours de ce récit. Ils avaient commencé par interdire à tous les habitants de recevoir Gaudot s'il voulait s'évader. Bons bourgeois, fort peu militaires, avec leurs habits bleus à parements et bavares rouges, ils avaient surtout horreur du danger. Citons l'exemple du grenadier Brändt, qui, entendant siffler les balles, demandait à son capitaine la permission d'aller rassurer son épouse inquiète, permission qui fut naturellement accordée.

Avant de raconter leurs faits et gestes, notons encore que vers une heure, Josué Favarger, neveu de l'avocat général, arrivait à Neuchâtel, et qu'en apprenant ce qui venait de se passer, il s'empressait d'aller à la rue des Chavannes demander à M. Kœnig la per-

mission de traverser sa maison et son jardin pour entrer par derrière dans la maison Gaudot. Koenig refusa, disant qu'il avait été défendu, de la part des Quatre-Ministreaux, de donner asile ou passage. Favarger réussit cependant à pénétrer dans la maison de son oncle, qu'il trouva « seul avec sa tante et deux domestiques. »

A deux heures, Derschau écrivit à Gaudot qu'il venait de charger les Quatre-Ministreaux de prendre toutes les mesures pour le conduire en sûreté, « ce qui nous fit croire, dit Favarger, qu'il y aurait au moins de leur part un ordre publié, en quoi nous fûmes trompés, n'en ayant point entendu. »

Les Quatre-Ministreaux, de leur côté, sous la pression du vice-gouverneur, avisèrent aux moyens de sauver Gaudot et résolurent de procurer une voiture, qui conduirait l'avocat général en lieu sûr, et le maire fut chargé d'en faire venir une. Voyant qu'il ne réussissait pas, il s'adressa d'abord aux Quatre-Ministreaux, qui feignirent de témoigner le plus grand empressement, mais revinrent bientôt, tout contrits, annoncer « que leurs ordres étaient inutiles, et que leur livrée même déclarait qu'elle quitterait leur service plutôt que de s'exposer à la fureur du peuple. »

Une heure plus tard, cependant, MM. les Quatre annoncèrent au maire qu'ils enverraient leur livrée dans la Grand'rue pour faciliter l'évasion, et lui demandèrent en même temps d'envoyer une voiture avec des livrées du gouverneur. Le maire courut au château, où le vice-gouverneur lui donna deux livrées

pour escorter la voiture et l'accompagner à cheval ; mais à ce moment critique, le voiturier qu'on s'était procuré non sans peine, refusa de marcher, disant que « ni ses chevaux, ni sa voiture n'étaient en sûreté et que, de plus, on lui avait défendu de marcher. » C'était sans doute encore un tour de MM. les Quatre.

A l'ouïe de ces nouvelles, le gouverneur ordonna d'annoncer au voiturier qu'on répondait de tout, et fit requérir les Quatre-Ministres « de concourir pour donner les ordres nécessaires au voiturier afin de le faire obéir. » Ceux-ci envoyèrent une livrée pour contraindre le récalcitrant, qui refusa net. Alors le maire et les Quatre-Ministres se rendirent dans la maison du voiturier : il avait disparu, et ce ne fut point sans peine qu'on découvrit un de ses domestiques, Benedict Moser, auquel on ordonna d'atteler ses chevaux, en lui disant qu'on répondait de tout. Sur cette affirmation, le pauvre homme se décida à obéir, et le maire, au lieu d'accompagner la voiture, s'empressa de monter au château pour annoncer à Michel que tout allait bien.

Il rencontra à la Croix-du-Marché M. Meuron, capitaine de grenadiers ; celui-ci lui annonça « qu'il allait faire battre la caisse pour attirer du monde sur la place et écartier ainsi le peuple de la maison Gaudot, ce qui faciliterait l'évasion. »

Meuron partagea sa troupe en deux divisions, qui firent force marches et contre-marches. La première rencontra M. le banneret Ostervald, qui la supplia de se rendre devant la maison Gaudot, mais sagement,

lentement; eux se remettent en marche et finissent par retrouver la deuxième division. Toutes deux, apprenant que le tumulte avait redoublé, se décident à venir occuper la Grand'rue. Voici ce qui s'était passé : le peuple, secrètement averti par les magistrats, n'avait point été dupe de ces fausses manœuvres; cependant la plupart, entraînés par l'attrait du fifre et du tambour, quittèrent un instant la maison, et quelques grenadiers qu'on avait postés là restèrent seuls.

A l'arrivée de la voiture, le peuple, accouru de nouveau, s'empessa de la renverser. Un grenadier prend la bride du cheval, les deux frères Wittnauer, celui du Prébarreau et celui de Serrières, roulent des tonneaux et des paquets d'échalas, pendant que Legoux et Grüner, deux garçons perruquiers, coupent les traits des chevaux; de son côté, Mercier, un autre perruquier, se servait de son fer à friser pour ôter la broche d'une roue.

La voiture venait d'être renversée lorsque arrivèrent les grenadiers, toujours trop tard, sans doute, ce qui n'empêcha pas, raconte gravement Félix-Henri Meuron, capitaine, « que la compagnie ayant les extrémités de la rue, se rangea des deux côtés sur deux rangs et réussit à dissiper le populaire. »

Déjà depuis quelques instants des cris répétés de « Au feu! au feu! » se faisaient entendre. Croyait-on sincèrement à un incendie, ou n'était-ce qu'un prétexte tout trouvé pour apporter les échelles du feu? Nous ne le savons; le prétexte était commode aussi pour ceux qu'on vit plus tard sur le théâtre du crime.

« On criait au feu dans la rue des Chavannes, s'écrie le témoin Hubler, et mon serment m'obligeait à aller où il brûlait. » Quoi qu'il en soit, en entendant ce cri sinistre, quelques citoyens de bonne volonté courent chercher les crochets et les échelles du feu dans le Werkhof, vaste hangar situé sur l'emplacement actuel du Grand Hôtel du Lac. Voyant que les clefs manquaient, les bourgeois enfoncent les portes, arrachent les cadenas, et chacun de s'aider à traîner les échelles devant la maison Gaudot, dont une foule furieuse cherchait toujours à enfoncer la porte. Les grenadiers augmentaient le désordre, et le sautier Convert criait en français de sa grosse voix : « Au nom de la Seigneurie, je vous ordonne de vous retirer, » tandis qu'en patois il disait à voix basse : « Fate per ! » (Faites toujours !)

Ils firent tant et si bien que M<sup>me</sup> Gaudot les suppliant de cesser « eut pour toute réponse une pierre horrible qui lui brisa le bras. » Elle se rendit alors derrière la maison pour demander grâce à une foule d'hommes placés sur le mur du jardin. Meuron et Deluze, deux grenadiers, lui répondirent qu'elle pouvait se retirer, mais qu'ils auraient la vie de Gaudot et de Favarger, qui accompagnait sa tante, ajoutant cependant que ce dernier pouvait l'aider à monter chez eux <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Un mot d'explication ne sera pas inutile pour ceux qui n'ont point visité la maison Gaudot. Entre la rue des Chavannes, le Neubourg et la Grand'rue, par conséquent aussi derrière la maison de l'avocat général, se trouvent quelques terrains occupés par des jardins ou des constructions en bois ; ces jardins s'élèvent en terrasses depuis la Grand'rue à la rue des Chavannes.

Lorsque nous fûmes en haut, raconte Favarger dans sa déposition, et qu'ils purent lui donner la main, je reçus un coup de pierre à la tête, qui me jeta bas ; en même temps ils firent tomber un quartier de muraille qui m'aurait enfoncé dans le terrain s'il m'avait atteint ; m'étant relevé, je fus accompagné de plusieurs coups de pierres jusqu'à la maison.

La situation devenait de plus en plus critique pour les assiégés. Parmi les tapageurs, on remarquait Depierre, tourneur, Henrioud l'aîné, coutelier, Favarger, ferblantier, puis M. le conseiller Depierre, un des fils de M. Meuron, de la fabrique d'indiennes, Christ, marchand de fromages, tandis que le père Marra encourageait son fils. Mais tous deux s'en allèrent peu après, et l'un des témoins, David Landry, maçon, raconte « que le 25 au soir, un jeune Marra lui dit, comme il portait ses outils au maréchal : « Dis donc, maçon, nous t'avons donné bien de l'ouvrage aux murailles derrière la maison Gaudot. »

Sept heures sonnaient, lorsque Daudy et Guerri réussirent à enfoncer la porte, et chacun de se précipiter dans la maison. Mais on avait compté sans la vaillance de Favarger, qui du haut du galetas « défendait la porte de la cave<sup>1</sup> en jetant du bois à brûler. » La foule dut reculer pour un instant, mais elle revint bientôt à la charge et finit par enfoncer qui la porte de la cave, qui celle du bas de l'escalier. La cave avait ses partisans, et chacun de s'élancer pour satisfaire sa

---

<sup>1</sup> Cette porte donne sur une cour intérieure de la maison.

soif; on enfonce les tonneaux, on casse le cou des bouteilles; Daudy et Guerri jettent des *bosses* dans le Seyon. Comme la cave était pleine, quiconque avait bon cœur emportait dans la rue force bouteilles qu'on distribuait aux amis; jamais pareille liesse ne s'était vue, et le peuple de boire gratuitement devant l'auberge du Cerf, en raillant l'hôtelier.

D'autres, pendant ce temps, montaient l'escalier; ils trouvèrent là Favarger résolu à défendre son oncle. Soudain, il eut la brillante idée de leur dire : « Mon oncle n'y est pas. » Un coup de crosse sur la tête fut la réponse des assaillants. Favarger tomba à la renverse, et le peuple d'applaudir en criant : « Il est mort ! »

Gaudot s'était réfugié au second étage. Aussi, sur le palier du premier, nouvelle bifurcation : les uns continuent leur ascension, tandis que d'autres pillent les appartements et jettent tout par la fenêtre. David Perrelet, qui était dans la foule devant la maison, vit jeter « une grande glace et pendule, dont il avait, dit-il, le cœur navré. » A peine ces meubles arrivaient-ils dans la rue, que Mercier, Bichet et Bourrier, trois garçons perruquiers, se mettaient à les briser. Mais du vin et des meubles n'étaient pas de nature à satisfaire la foule. Tant que Gaudot vivait, la besogne n'était pas achevée.

Comme nous l'avons vu, une troupe de ces forcenés montait l'escalier. Le moment était décisif. Gaudot commence par tirer sur les assaillants, puis se retire dans son poêle ou salon. Quelques hommes

avaient été atteints. Depierre avait reçu un coup d'épée à la partie interne du bras, tandis que Frédéric Droz, « blessé au col d'un coup d'épée; » tomba si malheureusement entre la porte du second étage et la muraille, qu'il fut impossible de l'en retirer.

A la vue de ce cadavre, l'irritation des grenadiers ne connaît plus de bornes. Les uns cherchent à monter dans les maisons voisines pour tirer de là sur Gaudot; d'autres ont une idée quelque peu barbare, mais du moins très ingénieuse : des chambres du premier étage, ils entendaient sans cesse marcher au-dessus de leurs têtes, et chacun de lever son fusil et de percer le plafond à coups de balles. Les cartouches manquaient : Pury-Boyve, appelé dès lors Pury-Cartouche, se hâte d'en apporter dans son chapeau, et tous de tirer. « Lorsqu'on entendait des pas dans la chambre, raconte un des témoins, cela allait pif, paf; nous avons tirailé, que le plancher était survenu comme une poche percée. »

Il est difficile de se figurer un supplice plus horrible que celui de Gaudot : seul, enfermé entre quatre murs, il se croyait plus ou moins en sûreté, lorsque soudain il voit les balles jaillir du plancher, tomber ici, tomber là, et finir naturellement par l'atteindre lui-même. Blessé à la jambe, l'avocat général employa ce qui lui restait de forces à tirer sur la foule qui se trouvait dans la rue. C'est du moins ce que raconte M. Bonvespre, aide-major des grenadiers : « Voyant qu'à neuf heures tout était tranquille (!), j'invitai le capitaine à monter chez moi pour se rafraîchir, et j'entendis alors tirer

dans la maison Gaudot. Je me rendis à mon poste et vis deux bras hors de la fenêtre du deuxième étage, tenant chacun un pistolet qui furent lâchés sur la garde. » Les grenadiers qui se trouvaient dans la rue, épouvantés par ces coups de feu et affolés par l'odeur de la poudre, se collèrent contre les maisons afin de ménager leur précieuse vie.

C'était le commencement de la fin ; le peuple se précipitait en foule dans la maison ; le galetas même fut fouillé, et c'est là que Hubler trouva l'épée de Favarger. Nous avons laissé ce malheureux sur l'escalier :

Je restai longtemps, raconte-t-il, hors d'état de me relever, et d'autres hommes montant me marchèrent dessus, et l'un ayant mis la main sur mon cordon de montre, je me relevai, et les ayant suivis à la porte de mon oncle, où ils faisaient violence, je voulus m'opposer, ce qui les fit me frapper de nouveau ; je fus obligé de me retirer au galetas, d'où je réussis à m'échapper.

L'activité des magistrats pendant tout ce temps était réellement surprenante : M. le maître-bourgeois monta vers les sept heures du soir au Château, où il rendit compte de la situation à M. le vice-gouverneur, lui témoigna son regret et l'assura de nouveau de la vigilance de ses collègues. Environ vers les sept heures et demie, un membre de la magistrature se rendit devant la maison de M. l'avocat général, pour tâcher d'éloigner la populace ; mais ses soins furent inutiles, il fut

obligé de céder au nombre et de se retirer. Il se rendit de là sur l'Hôtel de ville et fit son rapport de ce qu'il avait vu ; les Quatre-Ministres, alarmés et incertains sur le parti qu'il y avait à prendre dans une telle extrémité, firent d'abord donner avis à M. le vice-gouverneur de leur mauvais succès et « convoquent le conseil général pour prendre son avis. »

Pendant qu'on délibérait, le peuple achevait sa besogne : la porte du deuxième étage est arrachée et la foule arrive devant celle de Gaudot. Chacun de travailler à l'enfoncer. Jacot, horloger, et Vattel, de Peseux, s'arment de bûches, tandis que Jeanrenaud, déserteur prussien, frappait la porte à coups de hache. Aussitôt qu'il y eut une ouverture assez large, Depierre, grenadier, s'avance par la brèche, couchant en joue M. l'avocat général du roi, en lui criant : « B....., ne branle pas, il faut que je te brûle la cervelle ! »

Nous possédons un récit assez complet de ces tristes scènes ; je lui laisse pour un instant la parole :

M. le dit avocat général était dans un coin de l'appartement, près les fenêtres, assis sur une chaise, les jambes sur deux guéridons, avec des châssis de chaises dont elles reposaient dessus, ce qui fit présumer qu'il était peut-être blessé par les décharges des mousquetaires, qu'on avait tirées depuis le plain-pied, dont les planches étaient criblées. M. l'avocat général répondant au grenadier avec les mains jointes sur l'estomac : « Au nom de Dieu, sauvez-moi la vie ! » Mais le grenadier, continuant d'être dans son horrible faction, réitéra les mêmes termes ; à quoi l'avocat général, continuant, dit : « Du moins, en grâce, conduisez-moi

au château, et ensuite faites de moi ce qu'il vous plaira. » Mais le factionnaire n'en était pas plus flexible, et quand la porte fut tout à fait abîmée, le dit grenadier tourna la tête du côté de la populace, dont l'allée était toute pleine : « Le voilà ! » Et dans ce moment il se fit une décharge contre M. Gaudot, avocat général, qui lui termina ses jours, ses bras s'étant levés, que ses mains frappèrent contre la paroi, et la tête pencha en poussant une couple de sanglots. »

Gaudot tomba en grimaçant ; à cette vue, un grenadier s'écrie : « B..... ! tu fais encore la grimace ! » Et aussitôt il lui enfonce sa baïonnette entre les deux yeux. « Tu as bien de la peine à mourir, » s'écrie un autre, et il lui casse sa crosse de fusil sur la tête. Comme Gaudot montrait encore les dents, Philippin lui donne un nouveau coup de crosse « pour les lui cacher ! »

Et après, se mirent à le traîner par la chambre, comme si c'eût été une charogne, en assouvissant leur rage, le chargeant de coups de pied, et un grenadier lui flétrissait les jambes à coups de fourreau de sabre, et ceux qui entraient le lendemain dans la chambre lui donnant des coups de poing sur le nez.

Mais le peuple n'était point encore satisfait. Ceux qui se trouvaient dans la rue demandaient à grands cris qu'on leur jetât Gaudot par les fenêtres. Le capitaine Meuron et l'aide-major Bonvespre disaient : « N'en faites rien ! » Les grenadiers, après avoir tenu une espèce de conseil, résolurent de remettre le ca-

davre entre les mains du magistrat. Dès que le peuple apprit la mort de Gaudot, il se livra à une joie démesurée, toute la rue fut illuminée, les dames aux fenêtres « de claquer avec leurs mains. » Les assassins sortent de la maison, Schupach et Daudy avec des mains ensanglantées ; d'autres, en descendant, se vantaient de leur crime : « C'est moi qui ai donné le premier coup, » disait l'un ; et un autre de lui répondre en patois : « Tu en as menti, car je t'ai un peu poussé ; c'est moi qui l'ai attrapé le premier. » Les grenadiers, dans la rue, « applaudirent à sa mort par une décharge, des roulements de tambour et des éclats de cor de chasse. » Le peuple se répandit dans toutes les chambres, tirant des coups de fusil, cassant les meubles, enfonçant les armoires et buffets, jetant les lits par les fenêtres. « Enfin, M. Meuron, de la Croix-du-Marché, vint pour faire retirer le monde et plaça quelques sentinelles avec l'ordre de veiller le corps durant la nuit. »

Pendant que ces événements se passaient, les magistrats étaient au Château à expliquer longuement au vice-gouverneur combien l'évasion était difficile à effectuer à cause de la colère du peuple et des coups de feu tirés de la maison.

Ce fut pendant ce discours qu'arriva un domestique de M. le gouverneur, qui dit : « M. l'avocat général est mort, il a été tué à coups de fusil, et d'abord chacun s'est écrié : *L'oiseau est bas, vive le roi !* » A cette nouvelle, M. le gouverneur dit à ces messieurs : « Voilà un événement terrible et dont les suites ne

peuvent qu'être bien fâcheuses pour vous ; je n'ai d'autre parti à prendre que de vous requérir de prendre toutes les précautions possibles, afin d'éviter que ce malheur n'ait encore quelque suite funeste qui rendrait votre situation encore plus malheureuse, et vous m'informerez de tout ce qui pourrait se passer. » Après quoi ces messieurs se retirèrent.

M<sup>me</sup> Gaudot fut conduite par les grenadiers dans la maison d'un cordonnier nommé Boner, et de là chez M<sup>me</sup> Kœnig, qui veilla avec elle toute la nuit.

Le drame était terminé, et le peuple avait achevé son œuvre. A la justice de faire la sienne.

. . . . .

Le 26 avril, le commissaire général Rougemont, l'un des plus proches parents du défunt, s'étant en vain adressé à plusieurs ouvriers pour leur demander un cercueil, fut obligé de « réclamer l'autorité du magistrat, qui donna l'ordre à Jean Loup, charpentier de la ville, de se mettre à l'œuvre tout de suite, et de fournir le dit cercueil. » Il n'y eut pas jusqu'aux fossoyeurs qui firent des difficultés pour creuser la fosse et transporter le défunt à sa dernière demeure ; et le magistrat fut encore obligé d'interposer son autorité pour les forcer à obéir.

Le mercredi 27 avril, vers les six heures du soir, Gaudot fut enseveli dans le cimetière de la ville sans cérémonie et sans cortège ; on ne sonna point la cloche et on ne fit aucune oraison funèbre. MM. les Quatre-Ministreaux mirent sur pied une garde de vingt bourgeois armés pour escorter le cercueil et pour éviter

tout désordre ; ils désignèrent en outre deux de leurs collègues pour assister à la cérémonie. « Trois de ses plus proches parents suivirent seuls le corps pour le déposer en terre ; ce fut là tout son cortège. »

.... Le peuple était persuadé qu'en assassinant Gaudot, il sauvait ses franchises : « On perdrait sa vie pour sauver ses franchises ! Nous avons tué le vendeur de franchises ! » tels sont les cris qu'on entendait partout. Aussi, les jours qui suivirent le crime, on pouvait, selon l'expression d'un témoin, « remarquer chez tout le monde, riches et pauvres, jeunes et vieux, le contentement le plus marqué. » De là ces vanteries que nous avons relevées, de là aussi ces expressions de mépris répandues dans tout le pays contre Gaudot : « L'âme de Gaudot est au diable ! » s'écriait Wittnauer. « On a tué le crapaud, » disait Philippin. De là aussi cette longue sécurité pour les meurtriers, qui furent presque un mois sans quitter le pays.

Les écrits du temps ne font point mention de ces regrets subits, de ces cris de conscience ; au contraire, ils en sont bien plutôt à tirer des enseignements moraux :

Il est à remarquer, dit l'un d'entre eux, que le jour de sa mort fut le 25 avril, jour où Berne menaçait de faire piller pendant deux heures Neuchâtel si le magistrat n'acceptait pas sa sentence, ce qui aurait fait plaisir à ce traître : au lieu de cela, il vit sa maison pillée, ... et ensuite lui-même tué. De plus, il devait être installé avec pompe le 27 avril dans ses nou-

velles dignités, et ce jour-là fut celui de son enterrement.... Que tout traître à sa patrie périsse ainsi, si cet exemple ne lui apprend pas constamment à aimer le sol qui l'a vu naître <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Si nous terminons nos extraits sur cette citation, nous n'entendons point, on le conçoit, en adopter la conclusion. — On peut lire, dans la fin de l'étude de M. Georges de Pury (*Musée neuchâtelois*, janvier 1876), comment fut instruit le procès des coupables. Il nous suffit d'avoir emprunté à son récit les détails les plus dramatiques sur l'assassinat de Gaudot, — un des rares épisodes sanglants de l'histoire neuchâteloise.

Ph. G.



# Les Neuchâtelois

jugés par

MADAME DE CHARRIÈRE

---

Née à Utrecht en 1740, Isabelle van Tuyll épousa en 1771 M. de Charrière, qui habitait à Colombier : c'est dans ce village qu'elle a passé la seconde moitié de sa vie et qu'elle est morte le 27 décembre 1805. Un de ses premiers ouvrages fut le petit roman épistolaire intitulé *Lettres neuchâtelaises*, publié sans nom d'auteur en 1784. Cette fine et parfois malicieuse peinture de nos mœurs, de nos menus travers et de notre parler local, indigna vivement ceux qui voulurent bien s'y reconnaître. Aujourd'hui, nous avons peine à comprendre ces colères. Mais c'était la première fois que les Neuchâtelois se voyaient ainsi mis en scène. Ils ont eu depuis l'occasion de s'y accoutumer, et plusieurs de nos conteurs ont décrit notre vie locale sans exciter aucun ressentiment. — M<sup>me</sup> de Charrière a publié encore les *Lettres écrites de Lausanne, Caliste*, qui en est la suite, *Mistress Henley*, les *Trois femmes*, plusieurs autres romans et quelques comédies. — Le jeune héros des *Lettres neuchâtelaises*, Henri Meyer, de Strasbourg, vient d'arriver à Neuchâtel pour y faire un apprentissage de commerce. Ses lettres reflètent ses premières impressions : elles sont pleines de verve et d'une observation piquante et rapide.

---

Neuchâtel, ce.... octobre 178....

Je suis arrivé ici, il y a trois jours, mon cher ami, à travers un pays tout couvert de vignobles, et par un assez vilain chemin fort étroit et fort embarrassé par des vendangeurs et tout l'attirail des vendanges. On dit que cela est fort gai; et je l'aurais trouvé ainsi moi-même, peut-être, si le temps n'avait été couvert, humide et froid; de sorte que je n'ai vu que des vendangeuses assez sales et à demi gelées. Je n'aime pas trop à voir des femmes travailler à la campagne, si ce n'est tout au plus aux foins. Il m'en fâche des jolies et des jeunes; je suis fâché pour celles qui ne sont ni l'un ni l'autre; de sorte que le sentiment que j'éprouve n'est jamais agréable. Et l'autre jour, dans mon carrosse, je me trouvais l'air d'un sot et d'un insolent, en passant au milieu de ces pauvres vendangeuses. Les raisins versés et pressés dans des tonneaux ouverts, qu'on appelle *gerles*, et cahotés sur de petites voitures à quatre roues, qu'on appelle *chars*, n'offrent pas non plus un aspect bien ragoûtant.

.... La ville me paraîtra, je crois, assez belle, quand elle sera moins embarrassée, et les rues moins sales. Il y a quelques belles maisons, surtout dans le faubourg; et quand les brouillards permettent au soleil de luire, le lac et les Alpes, déjà toutes blanches de neige, offrent une belle vue fort imposante.

A Neuchâtel, ce.... novembre 178....

Je commence à trouver Neuchâtel un peu plus joli. Il a gelé; les rues sont sèches. Les messieurs, je veux

dire les gens qu'on salue respectueusement dans les rues, et que j'entends nommer en passant M. le conseiller, M. le maire, M. le \*\*\*, n'ont plus l'air aussi soucieux et sont un peu mieux habillés que pendant les vendanges. Je ne sais pourquoi cela me fait plaisir ; car, dans le fond, rien ne m'est si égal.

J'ai vu de jolies servantes ou ouvrières dans les rues, et de petites demoiselles fort bien mises et fort lestes ; il me semble que presque tout le monde à Neuchâtel a de la grâce et de la légèreté ; les petites filles sont un peu maigres et un peu brunes pour la plupart. On m'a dit que je verrais bien autre chose au concert. Il doit commencer le premier lundi de décembre ; je souscrirai certainement. J'y verrai peut-être jouer la comédie par des dames, ce qui me paraîtra d'abord bien extraordinaire.

Il y a aussi des bals tous les quinze jours ; mais ils sont composés de quelques sociétés rassemblées, et on ne reçoit pas les commis et les apprentis des comptoirs dans les sociétés ; en quoi on a bien raison, à ce qu'il me semble ; car ce serait une cohue de polissons. S'il y a quelques exceptions, cela n'empêche pas que la règle ne soit bonne ; et si l'on ne fait aucune distinction, personne n'a le droit de se plaindre. C'est ce que je dis à quelques-uns de mes camarades, qui trouvent très mauvais qu'on les exclue, quoique, en vérité, ils ne soient point propres du tout à être reçus en bonne compagnie.

Pour moi, cela m'est égal ; mais j'espère qu'on me laissera jouer au concert ; et il est déjà arrangé entre

mon camarade \*\*\*, qui joue de la basse, M. Neufs et moi, que nous ferons un petit concert les dimanches ; mon maître de violon en sera, il nous dirigera, et jouera de l'alto ; et il ne demande, dit-il, pour son paiement qu'une bouteille de vin rouge : il aime un peu à boire, et sait bien lui-même qu'il vaut mieux boire une bouteille chez son écolier que de risquer d'en boire plusieurs au cabaret, de s'y enivrer et de retourner en cet état chez sa femme. Ces musiciens dégoûteraient presque de la musique ; mais il faut tâcher de ne prendre d'eux que leur art et n'avoir aucune société avec eux.

Une chose m'a frappé ici. Il y a deux ou trois noms que j'entends prononcer sans cesse. Mon cordonnier, mon perruquier, un petit garçon qui fait mes commissions, un gros marchand, portent tous le même nom ; c'est aussi le nom de deux tailleurs, avec qui le hasard m'a fait faire connaissance, d'un officier fort élégant qui demeure vis-à-vis de mon patron, et d'un ministre que j'ai entendu prêcher ce matin. Hier, je rencontrai une belle dame bien parée, je demandai son nom, c'était encore le même. Il y a un autre nom qui est commun à un maçon, à un tonnelier, à un conseiller d'Etat. J'ai demandé à mon patron si tous ces gens-là étaient parents : il m'a répondu que oui, en quelque sorte ; cela m'a fait plaisir. Il est sûrement agréable de travailler pour ses parents, quand on est pauvre, et de donner à travailler à ses parents, quand on est riche. Il ne doit point y avoir entre ces gens-là la même hauteur, ni la même triste humilité que j'ai vue ailleurs.

Il y a bien quelques familles qui ne sont pas si nombreuses ; mais quand on me nommait les gens de ces familles-là, on me disait presque toujours : « C'est madame une telle, fille de monsieur un tel » (d'une de ces nombreuses familles) ; ou, « c'est monsieur un tel, beau-frère d'un tel, » (aussi d'une des nombreuses familles) ; de sorte qu'il me semble que tous les Neuchâtelois sont parents ; et il n'est pas bien étonnant qu'ils ne fassent pas de grandes façons les uns avec les autres, et s'habillent comme je les ai vus dans le temps des vendanges, lorsque leurs gros souliers, leurs bas de laine et leurs mouchoirs de soie autour du cou m'ont si fort frappé.

J'ai pourtant entendu parler de noblesse : mais mon patron m'a dit un jour, à propos de la fierté de notre noblesse allemande, qu'il n'en était pas plus fier depuis deux ans qu'il avait ses lettres, et que quoiqu'il mît *de* devant son nom, *il n'y attachait rien* (c'est son expression, que je n'ai pas bien entendue), et qu'il n'avait pris le parti de changer sa signature que pour faire plaisir à sa femme et à ses sœurs. Adieu, mon cher Godefroy ; voilà mon camarade favori qui vient me demander du thé ; je cours chercher mon maître et M. Neufs ; nous ferons de la musique....

Lundi soir, à huit heures.

P. S. Si ces Messieurs n'étaient pas venus hier, je t'aurais parlé de la foire et des Armourins ; je voudrais que cette cérémonie signifiât quelque chose, car elle a

une solennité qui m'a plu. Mais on n'a pas su me dire jusqu'ici son origine, ni ce qu'elle doit signifier.

A Neuchâtel, ce 1<sup>er</sup> janvier 178....

Je me suis bien ennuyé aujourd'hui, mon cher ami. Mon patron a eu la bonté de me faire inviter à un grand dîner, où l'on a plus mangé que je n'ai vu manger de ma vie, où l'on a goûté et bu de vingt sortes de vins. Bien des gens se sont à demi grisés et n'en étaient pas plus gais. Trois ou quatre demoiselles chuchotaient entre elles d'un air malin, trouvaient fort étrange que je leur parlasse, et ne me répondaient presque pas : toute leur bonne volonté était réservée pour deux jeunes officiers; les sourires et les éclats de rire étaient tous relatifs à quelque chose qui s'était dit auparavant, et dont je n'avais pas la clef; je doutai même quelquefois que ces jolies rieuses s'entendissent elles-mêmes, car elles avaient plutôt l'air de rire pour la bonne grâce que par gaîté. Il me semble qu'on ne rit guère ici, et je doute qu'on y pleure, si ce n'est aussi pour la bonne grâce.

Tu vois que je suis de fort mauvaise humeur; mais c'est que réellement je suis excédé de toutes les minauderies que j'ai vues et de tout le vin de Neuchâtel qui a passé devant moi. C'est une terrible chose que ce vin!

Pendant six semaines je n'ai pas vu deux personnes qui ne parlassent de la *vente*<sup>1</sup>: il serait trop long de

<sup>1</sup> Fixation annuelle du prix du vin, faite par le gouvernement.

t'expliquer ce que c'est, et je t'ennuierais autant que l'on m'a ennuyé. Il suffit de te dire que la moitié du pays trouve trop haut ce que l'autre trouve trop bas, selon l'intérêt que chacun peut y avoir; et aujourd'hui on a discuté la chose à neuf, quoiqu'elle soit décidée depuis trois semaines. Pour moi, si je fais mon métier de gagner de l'argent, je tâcherai de n'entretenir personne du vif intérêt que j'aurais d'y réussir; car c'est un dégoûtant entretien....



# Les *Lettres neuchâteloises*

jugées par

LE PASTEUR CHAILLET

---

Quand parurent sans nom d'auteur, au commencement de 1784, les *Lettres neuchâteloises* de Madame de Charrière, cette gaie et inoffensive peinture de nos mœurs excita à Neuchâtel une indignation comique. Le ministre Chaillet, pasteur-suffragant à Colombier, fort lié avec l'auteur des *Lettres*, était alors rédacteur du *Journal helvétique*. Il hésita un peu, semble-t-il, à mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce; mais il prit enfin son parti et écrivit, en faveur du petit roman de son amie, le spirituel plaidoyer qu'on va lire et dont un juge illustre, Sainte-Beuve, a admiré la verve. Nous le reproduisons en l'allégeant de quelques citations et développements. Il se trouve dans le numéro du 15 juin 1784 du *Journal helvétique*, ou *Mercur suisse*, qui pour lors s'intitulait *Nouveau journal de littérature et de politique de l'Europe et surtout de la Suisse* et était édité chez Heubach, à Lausanne. — Rappelons que Henri-David Chaillet, né en 1751 à la Brévine, où son père était pasteur, fut pasteur lui-même et exerça le ministère à Neuchâtel de 1789 à 1806. Il mourut dans la retraite, à Auvernier, en 1823. Le « grand Chaillet, » ainsi qu'on l'a surnommé, fut un des esprits les plus originaux que notre pays ait produits. Ses jugements littéraires annoncent une indépendance et une hardiesse de pensée qui font de lui le critique le plus remarquable qu'ait possédé la Suisse française à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle.

---

.... Les pauvres *Lettres neuchâtelaises!* Comme elles ont été prises de travers, diversement jugées, censurées avec gravité, blâmées avec aigreur, critiquées avec prétention.

Nous avons commencé par les trouver assez plates; puis, quand nous avons cru connaître l'auteur, nous avons fini par les trouver bien méchantes. Et je vous assure qu'elles ne sont pourtant ni méchantes ni plates.

Leur procès me paraît plus que suffisamment instruit, et je vais essayer d'en porter une sentence équitable.... Je m'attends bien toutefois qu'on ne la trouvera pas telle.

« Nous ne sommes pas méchants, mais nous sommes fins, et nous nous en piquons : chacun se hâte de soupçonner et de deviner, de peur d'être prévenu par quelque autre. » — Cette observation très juste et très fine de l'auteur a été confirmée par tous nos raisonnements sur son petit ouvrage.

Quand il nous est parvenu, notre premier soin a été de deviner qui pouvait l'avoir fait, et nos soupçons tombaient sur quelqu'un des Genevois de la dispersion<sup>1</sup>; car un Neuchâtelois ne fait pas des livres....

Je commence à soupçonner (car ce n'est pas pour rien que je suis Neuchâtelois) qu'on ne s'enquiert si

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici des Genevois, membres du parti des Représentants, qui, à la suite de la victoire des Négatifs, en 1782, ne voulurent pas se soumettre à la constitution que ceux-ci donnèrent à la République de Genève sous le nom d'*Edit de pacification*, et préférèrent s'exiler. Plusieurs d'entre eux vinrent dans notre pays attendre des jours meilleurs.

curieusement du nom de l'auteur que pour juger ensuite plus commodément de l'ouvrage. Vous voyez bien, en effet, que s'il est de Voltaire, il sera joli; si de Rousseau, plein de chaleur; si de Montesquieu, profond; si de l'abbé Raynal, éloquent. La méthode est abrégée et facile. Beaucoup de gens n'en ont point d'autre, et ne s'en doutent pas....

Et nous autres, qui croyons juger plus pertinemment, pensons-nous que le nom de l'auteur n'influe point sur notre jugement?

Ne sachant donc encore à qui nous en prendre de la brochure en question, nous ne savions trop qu'en penser et qu'en dire....

Les *Lettres neuchâtelaises*, il est vrai, ne sont pas trop faites pour soutenir le grand jour de l'impression; elles y perdent. Cela n'est pas assez plein, pas assez ferme, pas assez nourri.

Mais aussi, pourquoi en juger comme d'un livre? Ce n'en est point un. C'est la correspondance de deux jeunes gens. Ne perdez pas cela de vue. Vous jugerez absurdement, tant que vous n'aurez pas l'esprit de vous prêter à cette supposition fondamentale....

Quant aux allusions, que nous n'avons pas manqué de chercher dans ces *Lettres*, parce qu'en n'y en cherchant point nous aurions craint d'être pris pour dupes, notre goût pour deviner nous a fait illusion, et nous avons été les dupes de notre finesse. Qui est Monsieur de la Prise? Et Madame? Et Mademoiselle? Et ces deux comtes? Et le caustique?... C'est sûrement.... Non, en vérité, ce n'est personne. Et comment, dites-moi,

subtils devineurs, vous est-il venu dans l'esprit un instant que Mademoiselle de la Prise pût être une Neuchâteloise? Elle! une étourdie comme elle! Oh, non! Je ne la reconnais point pour ma compatriote....

Ce livre n'est qu'une bagatelle, assurément. Mais c'est une très jolie bagatelle. Mais il y a de la facilité, de la rapidité dans le style, des choses qui font tableau, des observations justes, des idées qui restent. Mais il y a dans les caractères cet heureux mélange de faiblesse et d'honnêteté, de bonté et de fougue, d'écarts et de générosité, qui les rend à la fois attachants et vrais; il y a une sorte de courage d'esprit dans tout ce qu'ils font qui les fait ressortir; et je soutiens qu'avec une âme commune on ne les eût point inventés. Mais il y a une très grande vérité de sentiment : toutes les fois qu'un mot de sentiment est là, c'est sans effort, sans apprêt; c'est ce débordement si rare qui fait sentir qu'il ne vient que de la plénitude du cœur, dont il sort et coule avec facilité, sans avoir rien de recherché, de contraint, d'affecté ni d'enflé.. .

.... J'aime l'idée de faire des *Lettres neuchâtelaises*, je veux dire, de fixer le lieu de la scène, de le choisir nouveau, et d'y approprier si bien tout ce qu'on dit, que l'on se reconnaisse à chaque page, ce qui répand jusque sur les moindres choses un grand air d'intérêt et de vérité. Elle est très heureuse, et même féconde, cette idée; je voudrais l'avoir eue; j'en suis jaloux.

Parlons maintenant de leur méchanceté. De leur méchanceté! Eh! c'est une critique bienveillante, qui ne tombe que sur des choses légères, qui nous accorde

*officiosité, sociabilité, charité, talents...* Que voulez-vous de plus ?

On dit, il est vrai, que nous n'avons pas trop de lumières, que nous ne connaissons guère les grandes passions.... Mais, par hasard, y prétendrions-nous ?

Encore tout cela n'est-il que le propos d'un certain caustique, qu'on donne pour exagérateur.

On rit un peu de notre train de vendange; de nos conversations sur la *vente*, de ce que le même nom est commun à un conseiller d'Etat et à un pâtissier; on en rit, mais sans humeur, sans âcreté, sans aigreur. Pourquoi cela nous fâche-t-il ? Quel tort cela nous fait-il ?

« Mais qu'avait-on besoin de relever tout cela ? »  
— Et qu'était-il besoin de n'en rien dire ? Qui savait que ces remarques légères pussent être offensantes ? Qui se doutait que ces minuties fussent si sacrées ? Heureuse la nation dont il n'y aurait rien de pis à dire !

« Eh ! pourquoi parler de nous ? » — Eh ! pourquoi non, vous dis-je ?... Quand on a de l'esprit, de la vivacité, de la franchise, de la gaîté, et je ne sais quel courage; quand, avec cela, on se sent bien disposé à l'égard de ceux dont on parle, on croit pouvoir se laisser aller, dire tout ce qu'on pense. On se trompe : avec ce caractère on passera presque toujours pour méchant. Aussi, quand on me dit que quelqu'un est méchant, je n'en crois rien pour l'ordinaire; et cela me donne plutôt bonne opinion de son esprit, de l'énergie et de la vérité de son caractère, que mauvaise opinion de son cœur.

Nous nous sommes donc fâchés ; et si bien (ce qui m'a paru fort plaisant) que des vers gracieux, et même flatteurs pour nous, placés par l'auteur à la suite d'une seconde édition, ont été mal pris, et regardés comme une ironie.... Est-il donc si clair qu'on ne puisse rien nous dire d'obligeant que dans le but de se moquer de nous ?

Un petit conte pour finir. J'ai lu quelque part qu'un Anglais ayant écrit sur le gouvernement du Danemark, l'ambassadeur danois reçut ordre de demander que l'indiscret écrivain lui fût livré. « Je n'ai pas ce pouvoir, répondit Georges II ; mais je vous promets de dire cela à l'auteur : il pourra faire usage de ce trait dans une seconde édition. » — Mes chers compatriotes, ne nous mettons pas en colère à la danoise !...



# David de Purry

par

FRÉDÉRIC BRANDT

---

L'auteur de la *Notice sur la vie de M. le baron David de Purry*, publiée en 1826 (Neuchâtel, Wolfrath) est Frédéric Brandt, membre du Conseil de ville, né en 1768, mort en 1837. Il n'a pas joué d'ailleurs un rôle considérable dans notre vie littéraire. « Un Neuchâtelois ne fait pas des livres, » disait plaisamment le ministre Chaillet en 1784. Il faut croire qu'il en était encore un peu de même en 1826, puisque Frédéric Brandt, pour avoir publié la biographie de David Purry, resta connu dans notre petite ville sous le sobriquet admiratif de Brandt-Brochure. Aux passages que nous avons extraits de son récit, nous avons ajouté quelques pages de la correspondance de Purry, qui fait suite au récit de sa vie. Rien n'est plus touchant que la sollicitude de ce généreux citoyen pour sa ville natale, qu'il ne cessa de combler de ses dons, en attendant de l'instituer héritière de sa fortune. — Après avoir raconté sommairement la vie de J.-P. Purry, père de David, qui s'en alla fonder une colonie dans la Caroline et y mourut, Brandt continue par les pages qu'on va lire.

---

M<sup>me</sup> Purry, née Chaillet, femme d'un grand mérite, se trouva, par suite de l'expatriation de son mari, chargée du soin de sa jeune famille; elle redoubla de

courage, et fit tout ce qui dépendait d'elle pour inculquer à ses enfants les principes les meilleurs et les plus purs, et les mettre ainsi à même de parcourir une carrière honorable. Dès que David, son second fils, eut atteint l'âge d'adolescence, elle le destina au commerce, vocation pour laquelle il avait un goût prononcé. Elle réussit à le placer dans la maison de M. Isaac Tarteiron, de Marseille, et eut recours, pour subvenir aux frais d'entretien des quatre années de son apprentissage, à une nouvelle souscription au moyen de laquelle ce jeune homme put disposer à Marseille de ce qui lui était absolument nécessaire. On pourra se faire une idée de l'économie avec laquelle il usa de ce crédit, quand on saura que, pendant ces quatre années, il se borna à disposer de la modique somme de sept cents livres de France.

Muni d'un léger bagage, il s'achemine à pied à sa destination, accompagné jusqu'à Genève du vigneron Pierre Godet, dont le nom n'est jamais sorti de sa mémoire reconnaissante. Il se conduisit à Marseille d'une manière très recommandable, et déploya des talents si distingués, qu'il obtint toute la confiance et l'attachement de son patron.

A l'expiration de ses engagements, M. Tarteiron lui procura une place avantageuse à Londres, et lui fit l'avance pour ses frais de voyage d'une somme de trois cents livres de France, dont il ne tarda pas à être remboursé par M. Purry.

La maison de Londres dans laquelle il avait été placé, ne tarda pas à apprécier le talent dont la nature

avait doué ce jeune homme, et surtout ce tact remarquable et sûr, qui lui faisait juger d'un coup d'œil du prix du diamant : elle le fit partir pour Lisbonne, où bientôt il commença l'édifice de sa fortune. Il y arriva en 1736....

Les premiers succès de M. Purry furent encourageants, et ses livres prouvent que chaque année il avait sa part de très beaux bénéfices. Il n'avait rien lorsqu'il arriva en Portugal, et en 1744 il possédait déjà un très joli capital. On voit par sa correspondance que souvent il manifestait le désir de revoir sa patrie, pour laquelle il conservait des sentiments qui jamais ne se sont démentis. Il réalisa ce projet en 1755, mais il n'eut pas la satisfaction d'embrasser sa respectable mère, dont la Providence avait disposé déjà en 1745 ; il retrouva une sœur chérie, sur laquelle il reporta toutes ses affections. Son séjour à Neuchâtel fut très court, mais il y puisa cet amour ardent pour sa patrie, auquel nous devons tout ce qu'il a fait pour elle. Il repartit promptement pour Londres, où des affaires importantes l'appelaient, et où il fut à la veille de contracter une alliance des plus brillantes, tant sous le rapport de la naissance que sous celui de la fortune.

Il se croyait au moment de conclure, lorsqu'on reçut à Londres la nouvelle de l'affreux désastre de Lisbonne ; toutes ses espérances furent détruites et ses projets prirent un autre cours. Il quitte Londres pour aller réparer les pertes énormes qu'il vient d'essuyer, mais, les vents contrariant son départ, il va de port en port, erre longtemps sur le sol de l'Angleterre, et

ne peut toucher à Lisbonne qu'à la fin du mois de février 1756, dans un état de maladie qui l'empêche pendant quelques jours de rejoindre ses amis.

Cette année 1755 fut bien remarquable pour M. Purry : il jouissait alors d'une belle fortune, il réalise un projet auquel il tenait beaucoup, celui de revoir sa patrie, sa famille, ses amis ; tout semble lui sourire, il revient à Londres, s'y prépare un accroissement de bonheur.... En novembre, un épouvantable tremblement de terre écrase Lisbonne, le mariage est rompu, et M. Purry se trouve réduit pour toute fortune à un capital de cinquante-et-une mille livres de France. Ces coups redoublés, bien loin de l'abattre, donnent un nouvel essor à son courage, et ses travaux sont couronnés d'un tel succès, que, trois ans après, sa fortune ne se ressentait déjà plus de ce terrible événement....

Il avait tellement à cœur le bien de sa patrie, qu'il ne laissait échapper aucune occasion de lui en donner des preuves.... C'est surtout depuis l'année 1778 qu'il verse à pleines mains ses bienfaits sur sa patrie ; il semble avoir Neuchâtel sous les yeux et ne s'occuper que de son bonheur ; hôpital, hôtel de ville, établissements d'éducation, promenades, fontaines, chemins publics, il passe tout en revue, et paraît toujours disposé à fournir les sommes les plus considérables, à la seule condition qu'on ignore qu'elles viennent de lui.

A en juger par la quantité de billets de loterie qu'il prenait à Neuchâtel, on aurait pu lui supposer ce goût ruineux, mais combien l'on se serait trompé ! Son but

unique était de favoriser un établissement pieux, et pas un denier ne retournait à Lisbonne, tout restait à Neuchâtel, tout y était distribué à ses parents, à ses amis, aux indigents....

Voici un trait caractéristique qui prouve sa loyauté et son inébranlable fermeté : j'en dois la connaissance à M. Louis de Meuron, commandant et châtelain du Landeron, qui m'en a garanti la vérité.

Lors de la conspiration tramée contre la vie de Joseph I<sup>er</sup>, roi de Portugal, il fut décidé que les Jésuites seraient expulsés du royaume. Le marquis de Pombal, ministre du roi et grand protecteur de M. Purry, prit si bien ses mesures et le secret fut si bien gardé, que ces Pères n'apprirent le sort qui leur était réservé, qu'au moment même où ils reçurent l'ordre de partir et d'aller s'embarquer sur le vaisseau qui était tout préparé sur le Tage. Le supérieur de cette célèbre et redoutable compagnie avait en mains une somme très considérable, dont le gouvernement avait le droit de s'emparer, puisque tous leurs biens avaient été déclarés confisqués. Il ne savait quel parti prendre pour sauver cette valeur, et se décide enfin à se rendre chez M. Purry : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes un honnête homme, j'ai toute confiance en vous; voici un dépôt considérable, qui appartient à notre ordre malheureux, je le confie à votre honneur, l'acceptez-vous? » M. Purry réfléchit un moment; il comprend la délicatesse de sa position; mais il passe sur toute considération.... « Mon Père, lui répond-il, je conçois votre embarras, le mien n'est pas moins

grand ; j'accepte néanmoins votre dépôt, et quoi qu'il puisse m'en arriver, il ne sera rendu qu'à la personne que vous m'indiquerez, ou qui m'en produira un ordre de votre part. » Quelques jours après, et lorsque les Jésuites étaient déjà hors du royaume, le marquis de Pombal eut vent de la chose ; il mande incontinent M. Purry.

— Vous avez reçu, dit-on, un dépôt considérable des Jésuites ?

— Rien de plus vrai, V. E.

— Vous allez le faire transporter à la trésorerie ; tous leurs biens ont été confisqués, et cet argent est dévolu à la couronne.

— Je prie V. E. de me pardonner, et d'observer que cet argent est un dépôt, et qu'il est sacré pour moi ; j'ai solennellement promis au Père qui a eu confiance en moi, que quoi qu'il pût m'arriver, je ne le rendrai qu'à lui, ou à des gens délégués de sa part.

— Mais, Monsieur, vous oubliez.... Si le roi l'ordonne ?

— Je sens, répond M. Purry, avec ce calme et cette fermeté de l'honnête homme, que je m'expose beaucoup ; je puis perdre la faveur de V. E., les bonnes grâces de S. M., et peut-être m'attirer une punition plus grave encore ; mais fort de ma conscience, que je dois seule reconnaître pour juge dans cette circonstance, je ne puis, je ne dois manquer à la foi promise.

Le ministre, irrité de cette résistance, se fâche, menace, et quitte brusquement M. Purry, qui s'attend à chaque instant à être arrêté ; mais M. de Pombal affi-

chait plus de courroux qu'il n'en avait effectivement : il ne peut s'empêcher d'admirer le courage avec lequel cet honnête homme sacrifie tout à ses devoirs. Le dépôt, quelque temps après, fut livré au ministre, mais il ne le fut que d'après l'ordre précis du Père qui l'avait confié, et qui, informé de ce qui s'était passé, fit des conditions honorables pour l'ordre, et qui furent religieusement observées par M. de Pombal.

---

## QUELQUES LETTRES

de

DAVID DE PURRY

Lisbonne, 15 décembre 1750.

*A sa sœur Marie Purry, Neuchâtel.*

J'ai été quelque temps en peine de ne point recevoir de vos lettres, après la nouvelle que nous avons eue d'Angleterre de la désolation de notre pauvre Neuchâtel, et bien aise d'apprendre ensuite que vous n'y avez eu d'autre part que celle que doit ressentir un cœur généreux dans les disgrâces publiques. Notre pays n'est pas le seul qui ait souffert cette année par des inondations; nous avons même sujet de louer Dieu de ce que chez nous personne n'a péri; mais je plains beaucoup ceux de nos habitants qui sont pauvres, sachant combien peu il y a de ressources pour eux dans notre ville; ainsi je prie Messieurs Bontems

et Fatio, de Genève, de vous remettre la valeur de L. 1200 ts, dont la demi est pour votre pension ordinaire, et l'autre pour répartir en œuvres de charité dans le temps et de la manière que vous jugerez le plus convenable; sans la moindre ostentation, et surtout que l'on ne sache pas que cela émane d'ici....

Du 10 mai 1751.

*A la même.*

.....

L'empressement qu'on a témoigné chez nous pour le bien public vous fait honneur: il me semble par l'idée qui me reste du pays, que l'avis de chercher une issue au Seyon à travers la marnière jusqu'au lac, était fort judicieuse, attaquant le mal dans sa source; les dépenses de cette nature ne ruinent jamais un Etat. C'est encore un bel établissement et digne de louanges, que celui des orgues dans nos églises; ainsi s'il est question de souscrire de nouveau, ne manquez pas de le faire pour moi, mais en votre nom, etc.

Lisbonne, du 27 juillet 1773.

*A son cousin Pierre Quinche, à Neuchâtel.*

.....

Il est très louable que l'on tâche de bannir de chez nous la mendicité et surtout l'oisiveté; ainsi, me faisant un plaisir de contribuer à ce bon dessein, je vous remets ci-joint L. 4000 sur Paris, qu'il vous plaira de

négociier sans perte de temps, pour en appliquer la demi du produit à l'usage de votre Chambre de Charité, de la manière qui vous paraîtra la plus convenable, observant que d'aucune façon je n'y sois point nommé; je vous prie de faire de la même manière la répartition de l'autre demi, soit en votre propre nom ou par une voie indirecte, à ceux de nos parents et amis, ou autres bourgeois de Neuchâtel, qui peuvent se trouver dans le besoin, et à qui de petits secours soient agréables, le tout selon votre bonté et votre prudence ordinaire, sans que vous ayez jamais à m'en rendre compte.

Du 23 mars 1778.

*Au même.*

.... Je vous remets ci-joint L. 6000 sur Paris, pour du produit en acquitter d'abord les L. 2400 de la contribution annuelle à votre Chambre de Charité, et en répartir ensuite 3000 liv. à de pauvres et dignes nécessiteux, principalement à des bourgeois de Neuchâtel, de la manière que vous l'avez déjà ci-devant pratiqué, le tout bien discrètement, sans ostentation et avec votre bonté de cœur et prudence ordinaire.

Maintenant, j'attends de savoir le résultat de vos conférences avec M. Ostervald, sur l'objet principal dont il a bien voulu se charger. Vous êtes du sentiment que la réédification de l'hôpital serait le plus convenable pour notre bonne ville; M. Ostervald m'a déjà indiqué plusieurs autres projets, et je lui ai témoigné mon approbation du principal, qui serait l'établis-

sement d'un collège pour l'éducation de la jeunesse ; mais je pense que la chose, pour être bien effectuée, serait difficile et de longue haleine, et qu'une simple Académie de commerce serait encore plus solide et convenable, étant plus aisé de trouver de bons maîtres pour enseigner à bien écrire, à chiffrer, à tenir des livres de compte, une correspondance mercantile, la géographie, les langues vivantes, etc. ; ce qui sera toujours d'une prompte et sûre ressource pour les familles nombreuses de nos bourgeois. Vous me remettez le plan d'une loterie considérable, du succès de laquelle je n'ai guère meilleure opinion que vous ; cependant, si elle a lieu, et puisque le but en est si louable, vous y prendrez, s'il vous plaît, pour moi 400 billets. Si on rebâtit l'hôpital, j'espère que ce sera dans un endroit de meilleure exposition, bien aéré, élevé et salubre.

Du 30 mars 1779.

*Au même.*

.....

Je crois que pour soutenir le privilège du port des armes, on a créé à la place des grenadiers une compagnie de volontaires, laquelle mériterait bien d'être encouragée ; mais comment s'y prendre pour que la chose fût exécutée au gré des supérieurs, sans ostentation et même sans y paraître, c'est ce que je laisse à votre prudence et à celle du cher M. G<sup>e</sup> de Montmolin ; je dirai seulement qu'il me paraît que la fourniture à ce corps, d'un assortiment complet et uniforme

de tout l'attirail des armes, serait un présent acceptable; on pourrait encore les animer aux exercices militaires dans la belle saison, par des prix qui s'étendissent à tous, et qui fussent de quelque importance pour les plus adroits, comme de la valeur d'une cinquantaine de louis, en appliquant pour cet effet la somme de 5 à 6000 liv., ou davantage; mais je vous le répète, je ne dois point être nommé.

Lisbonne, 5 décembre 1780.

*Au même.*

Je vois, Monsieur et cher cousin, par l'honneur de votre lettre du 29 octobre, que vous preniez des arrangements pour toucher à Neuchâtel L. 40,000, que Messieurs Couderc, de Lyon, ont eu ordre de vous faire passer pour mon compte, ainsi j'espère que la chose aura eu lieu, ce qui étant, je vous prie de vouloir bien à votre commodité, pendant le mois de janvier prochain, en offrir L. 30,000 à notre bonne Ville et Bourgeoisie de Neuchâtel, de la part d'un zélé et anonyme compatriote, pour être employées durant le cours de l'année prochaine de 1781, soit à l'ornement de la dite ville ou en autres ouvrages, pour l'agrément ou pour l'utilité de ses bourgeois et habitants, selon que MM. vos magistrats détermineront être le plus convenable, sans placer aucune portion de cet argent à intérêt. L. 10,000 de la même manière à MM. de la Vénérable Classe, c'est-à-dire à la compagnie générale des pasteurs, pour être par eux employée, selon qu'ils

jugeront le plus à propos, en faveur des veuves et des orphelins des pasteurs décédés de la dite Classe, etc.

Lisbonne, 15 janvier 1782.

*A Monsieur J. F. de Montmollin, à Neuchâtel.*

En qualité de bon compatriote, j'ai lu avec plaisir les observations judicieuses qui furent faites en 1750 au sujet du cours de votre Seyon, à quoi il me semble qu'il n'y a plus à penser, à moins que ce torrent ne pût être tout à fait détourné. J'ai ouï dire que le chemin nouveau par le Val-de-Ruz contribuait à l'augmentation intérieure du commerce, d'où dérive en partie la splendeur des villes; il sera très bien que MM. vos magistrats appliquent une partie des dernières 40 mille livres à perfectionner et à finir ce chemin. — Je ne sais pas si celui de Serrières mériterait une égale attention, et s'il serait bien praticable; il serait au moins très bien d'adoucir ces deux rudes montées et descentes. N'avez-vous pas aussi divers projets d'amélioration dans la ville même? Il y avait de si indignes ruelles, une porte de la rue du Château qui inspirait tristesse, etc. Etes-vous bien éclairés durant la nuit? Vraiment, rien n'ornerait notre ville, capitale de la Principauté, comme un bel Hôtel de ville, dans le plus beau quartier, d'une architecture de goût, bien exposé, qui fît honneur et plaisir; mais il faudrait pour cela une continuation de secours et des

ressources, dont je crois que l'on pourrait raisonnablement se flatter.

Mille sincères compliments au très cher M. votre père, etc.

Du 8 avril 1783.

*Au même.*

J'ai devant moi, mon cher Monsieur, les quatre lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La seconde renfermait un extrait du manuel de votre Conseil de ville du 16 décembre dernier, concernant la résolution prise de faire bâtir un Hôtel de ville, aussitôt que l'on sera en situation d'y travailler; ce qui vous avait été communiqué par une députation, ce qui est très bien. Par la dernière, enfin, vous avez l'attention et la bonté de me remettre des plans du susdit Hôtel de ville et du quartier proposé, ce qui me rappelle un agréable souvenir des lieux de ma naissance; mais je ne puis vous dissimuler qu'il me fait peine que vous soyez si fort resserrés par le terrain, qu'il n'y ait pas d'endroit meilleur et plus vaste où l'on puisse élever cet édifice public, qui ne doit point être analogue à celui de l'hôpital, mais d'une construction plus élégante et d'une belle avenue, qui donne du relief. Ne pourrait-on pas bâtir cet hôtel où se trouve la porte de ville de l'hôpital, précisément dans son milieu, en y pratiquant le portail d'une voûte large et spacieuse, orné d'une belle tour avec son horloge? Ne pourrait-on pas aussi élargir cette nou-

velle rue projetée, trop étroite, puisqu'il est question de faire quelque chose de noble et de grand? Je sais qu'il en coûterait beaucoup plus, mais il faut espérer que les fonds ne manqueront pas.

A la réception de la présente, je vous prie de faire à MM. de votre magistrature, représentant la Ville et Bourgeoisie de Neuchâtel, l'offre de la part du même compatriote anonyme, de la somme de L. 100.000 de France, pour en être appliquées progressivement aux préparations et autres choses nécessaires pour la bâtisse d'un Hôtel de ville, avec la condition expresse qu'aucune partie de cet argent ne sera jamais placée à intérêt, et que le tout sera employé à sa destination dans le restant de cette année et pendant le courant de la prochaine.

Je vous dois de sincères remerciements de ce que vous voulez aussi concourir par vous-même au but de la susdite érection, en demandant pour cet effet des plans de façade à Rome; mais il faudra prendre garde que ces habiles architectes italiens, coupant en plein drap, ne mènent pas trop loin; peut-être même qu'il serait encore mieux d'y employer quelque artiste bien connu, quoique d'une moindre réputation, mais habitué à vos coutumes et au climat.

Durant l'exécution du projet relatif à l'Hôtel de ville, il ne faudra pas négliger entièrement d'autres objets d'une nécessité pressante et qui pourraient être agréables à nos compatriotes.



# Souvenirs de jeunesse

par

LOUIS FAUCHE-BOREL

---

Né à Neuchâtel en 1762, Fauche-Borel était imprimeur en cette ville quand éclata la révolution. Il s'attacha ardemment à la cause des Bourbons et poussa jusqu'au fanatisme son dévouement envers eux. Il accueillait tous les émigrés arrivant à Neuchâtel, mettait à leur service sa bourse, ses presses, se compromettrait pour eux. Il passa de longues années en négociations et en intrigues, servit d'intermédiaire auprès du général Pichegru pour l'engager à passer avec son armée au service des Bourbons, voyagea sans trêve de Paris à Berlin, de Vienne à Londres, toujours chargé de missions secrètes, toujours ourdissant des complots. Cet enfant perdu de la diplomatie, ce don Quichotte de la légitimité, fut plusieurs fois arrêté et jeté en prison ; il rêvait sans cesse les brillantes récompenses qu'on lui avait promises, mais qu'il ne devait jamais recevoir. A la Restauration, il ne rencontra auprès de ceux qu'il avait si obstinément servis, qu'indifférence et ingratitude. Après avoir consumé trente-six ans de sa vie au profit d'une cause qui ne le touchait en rien, il se voyait harcelé par ses créanciers et à deux doigts de la ruine. La publication de ses *Mémoires* — sa dernière ressource — n'eut qu'un succès médiocre (1829). Alors, aigri, désespéré, la tête perdue, il se jeta par la fenêtre de sa maison (Hôtel du faubourg). Ses *Mémoires* (4 volumes) contiennent nombre de renseignements

précieux ; les premiers chapitres, dont nous reproduisons quelques pages, sont d'un réel intérêt pour les lecteurs neuchâtelois.

---

Mon père, propriétaire d'une imprimerie considérable à Neuchâtel même, n'eut d'abord en vue que de me faire donner une éducation conforme à son état.

On m'envoya de bonne heure à l'école chez une demoiselle Berthoud ; là se trouvaient réunis les enfants des deux sexes. J'étais ardent et dissipé ; je fis peu de progrès dans cette éducation première.

Il ne m'est resté de ce temps-là que très peu de souvenirs qui méritent d'être rapportés. J'en excepte un seul événement, qui fit sur moi une impression vive et durable. J'avais à peine six ans, lorsqu'un jour, allant à mon école, je vis se former dans la ville une émeute, un grand trouble dont je fus singulièrement frappé. C'est, sans aucun doute, cette première et forte impression locale qui, dans la suite, m'a inspiré tant d'horreur pour les commotions populaires.

L'insurrection dont j'ai à parler, et dont je fus témoin, était suscitée contre l'avocat général Gaudot. Son crime, aux yeux de la multitude, était d'avoir voulu défendre les intérêts de son souverain, le Grand Frédéric, qui l'avait élevé à la place importante qu'il occupait, bien qu'il n'appartînt qu'à la classe de la bourgeoisie. Sa maison ayant été forcée, on la mit au pillage. Je vis jeter par les fenêtres, au milieu du tumulte et d'un vacarme horrible, les meubles, les pendules, les glaces ; je vis de petits polissons attroupés,

conduits par un chef de leur âge, attacher un chat tout vivant à la sonnette de la porte du magistrat objet de la haine publique. Il me semble voir encore ce chef imberbe, qui depuis a acquis une si affreuse célébrité, exciter ce ramas de petits furieux à des violences pour lesquelles ses faibles mains étaient impuissantes. Des meneurs, qui furent dans la suite bien connus, après avoir porté le peuple au pillage, le poussèrent au meurtre : on enfonça les portes de l'appartement reculé où se tenait caché l'infortuné Gaudot qui, poursuivi, blessa ou tua plusieurs des assaillants, mais qui bientôt, accablé par le nombre, fut massacré sans pitié.

Mon père faisait partie de la compagnie des grenadiers de la milice urbaine ; son devoir l'appelait à son poste pour le maintien de l'ordre : mais, informée de ce qui se passait, ma mère s'efforçait de le distraire de l'événement du dehors. Mon père, qui en fut instruit quoiqu'on eût pris toutes sortes de précautions pour le lui cacher, saisit son fusil, revêtit son uniforme, et courut se joindre à sa compagnie, ce qui alarma toute la famille. On marcha contre l'attroupement, qui opposa de la résistance, et mon père reçut une balle dans son bonnet de grenadier.

Le lendemain se révélèrent encore plus les inclinations de cet enfant, qui avait figuré dans l'émeute de la ville, et qui devint si horriblement fameux dans les troubles de la France vingt-cinq ans plus tard. On le vit se glisser furtivement dans le cimetière et enlever les planches qui retenaient la terre de la fosse creusée pour recevoir le cadavre de Gaudot, et, après l'avoir

ainsi comblée, se répandre, avec une sorte de joie féroce, dans la ville. Il me semble l'entendre encore, au moment où l'on allait déposer les restes du malheureux avocat général dans sa dernière demeure, fredonner, d'une voix de petit cannibale, un air qui avait pour refrain : « *La terre le refusera ; la terre ne le recevra pas !* » Cet enfant, qui déjà préludait à une épouvantable célébrité, c'était Marat <sup>1</sup>.

Toutes ces circonstances firent sur mon esprit une impression ineffaçable.

En 1772, je fus mis en pension chez M. Liomin, ministre du Saint-Evangile, à Péri, près Bienne, où déjà mon frère aîné était depuis près d'un an.... Je n'oublierai de ma vie le temps heureux que nous passâmes chez ce digne homme, que sa douceur et ses vertus nous faisaient chérir.

Je revins dans la maison paternelle et j'y passai quelques années encore, me préparant au voyage qu'on projetait de me faire entreprendre. Mon père faisait partie à cette époque de la Société typographique, dont les notables de Neuchâtel étaient les chefs. Un grand nombre d'ouvrages estimés et remarquables sortirent des presses de cet établissement.

Enfin, mon père se décida à m'envoyer à Hambourg pour y perfectionner mon éducation commerciale dans la librairie de M. Virchaux, avec qui depuis

---

<sup>1</sup> Fauche-Borel fait erreur : Jean-Paul Marat était, en 1768, âgé de 25 ans, déjà docteur en médecine, et avait quitté son pays natal. L'auteur a confondu le célèbre Marat avec son frère David Marat, né en 1756 à Neuchâtel, et qui aurait eu 12 ans au moment du meurtre de Gaudot.

longtemps il avait des relations d'amitié et d'intérêt. J'avais à peine atteint ma dix-huitième année quand j'entrepris ce premier voyage.

Mon père m'accompagna jusqu'à Bâle, et là me recommanda particulièrement à un gentilhomme français, secrétaire de l'ambassade de Naples, qui eut pour moi beaucoup d'attentions. Ses directions et ses avis, qui avaient pour objet de me préserver des dangers auxquels un jeune homme sans expérience est sans cesse exposé hors de la maison paternelle, me devinrent très utiles, et je me suis toujours bien trouvé de les avoir suivis.

A Osnabrück, je fis la rencontre du célèbre acteur Monvel, qui se rendait à Saint-Petersbourg avec un seigneur français; ils m'offrirent une place dans leur voiture et se montrèrent excessivement obligeants à mon égard. Arrivé à Hambourg, ils me conduisirent eux-mêmes chez M. Virchaux.

Je n'oublierai jamais les deux années que j'ai passées dans cette honorable maison, rendez-vous de tout ce que la ville de Hambourg possédait d'hommes à talents et de gens distingués dans tous les genres. C'est là que j'eus le bonheur inappréciable de lier connaissance avec Klopstock, dont la *Messiede* faisait mes délices. Il fréquentait lui-même la maison de M. Virchaux et me permettait d'aller le visiter à Herbstadt, solitude charmante où il méditait et écrivait ses ouvrages.

Bien des jours se sont écoulés depuis ces temps de doux souvenirs, où mon âme vierge encore s'ouvrait

pour la première fois aux religieuses inspirations du poète. Au milieu des plus étranges vicissitudes humaines, j'ai traversé pour ainsi dire une ère nouvelle tout entière ; j'ai vu, dans l'espace d'un demi-siècle, deux générations passer et s'éteindre, des empires s'écrouler, des nations changer de formes, de régime et de souverains ; j'ai vu s'accomplir une révolution sociale qui sera à jamais un sujet de méditation pour les siècles à venir ; mais parmi tant de graves enseignements qui, de bonne heure, ont mûri ma raison, je dois confesser ici que c'est aux leçons de Klopstock que je suis le plus redevable. Si, dans une carrière où Dieu ne m'a pas épargné les épreuves, j'ai montré quelque résignation et quelque vertu, c'est aux entretiens de ce grand homme que j'en dois l'hommage ; c'est à son école que j'ai puisé ces principes de morale et de religion qui m'ont soutenu dans les orages d'une vie aventureuse, et je puis dire comme Philoctète :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

J'ai acquitté depuis, autant qu'il était en mon pouvoir, la dette de la reconnaissance, en faisant traduire en français et en imprimant la *Messiede*, chef-d'œuvre d'un homme qui n'a fait que des chefs-d'œuvre <sup>1</sup>.

Après deux années de séjour à Hambourg, mon père, me rappelant à Neuchâtel, me mit à la tête de sa maison et m'associa aux combinaisons de son com-

---

<sup>1</sup> *Le Messie*, traduit par Louis-Frédéric Petitpierre, pasteur, a paru effectivement à Neuchâtel, chez Fauche (4 volumes, 1795.) Ph. G.

merce. C'était en 1780. Là je pris connaissance des affaires de mon père, qui me fit presque aussitôt voyager en France. J'avais d'ailleurs un grand désir de voir cette belle France dont on parlait dans tout le reste de l'Europe.

J'allai d'abord à Paris, où je restai trois mois et où je me mis en rapport avec les principaux libraires. J'étais adressé à M. Hardoin, qui me donna un logement chez lui, et à M. Paul Pourtalès, mon compatriote, qui me facilita mes opérations de banque. Je plaçai aisément, chez les principales maisons de librairie, un nombre assez considérable d'exemplaires des ouvrages imprimés chez mon père, tels que les œuvres de Charles Bonnet, de Genève, les voyages de De Saussure dans les Alpes, les œuvres de Raynal et de J.-J. Rousseau, les *Délices de la Suisse*.

Mes affaires m'ayant mis dans le cas de me rendre de suite dans le Midi de la France, je voulus partir par la diligence, comme étant la voie la plus commode et la plus prompte; mais l'ayant manquée, je ne pouvais plus la rattraper qu'en courant après elle à franc étrier. J'arrivai ainsi à la première poste, où je trouvai par hasard un courrier de cabinet qui venait d'arriver. Il me proposa de prendre un guide à frais communs, ce que j'acceptai; et en sept heures et demie nous arrivâmes à Orléans. Je ne saurais dire dans quel pitoyable état je me trouvais en descendant à l'auberge; car c'était la première fois que je voyageais ainsi à cheval à toute bride. Je me couchai immédiatement tout habillé, en attendant le dîner; un sommeil léthargique me jeta

dans une immobilité complète pendant plus de vingt-quatre heures. On me prodigua toutes sortes de soins pour me mettre en état de continuer ma route. Je n'en demeurai pas moins trois jours dans le même hôtel, toutes les diligences qui passaient se trouvant remplies. J'y serais resté plus longtemps, s'il ne s'en était trouvé enfin une où je m'introduisis, grâce à deux chanoines complaisants qui, oubliant leur rotondité, consentirent à me placer entre eux de manière à ne pas trop gêner les autres voyageurs. J'étais encore souffrant ; on eut pitié de mon état, et j'arrivai ainsi à Tours.

J'y restai deux jours entiers et je me rendis ensuite à Loudun chez un des amis de mon père, M. Malherbe, protestant zélé, qui me conduisit le lendemain matin, jour de dimanche, au prêche, qui se tenait dans une maison particulière. A mon grand étonnement, on me présenta l'Écriture-Sainte à lire, la liturgie et un sermon ; c'était, me dit-on, l'usage à l'égard de tout nouveau venu. Je m'en acquittai de mon mieux et à la satisfaction des assistants, puisque, la lecture finie, ils vinrent la plupart m'embrasser et me remercier avec une effusion cordiale. Je fis parmi ces pieux religionnaires d'utiles connaissances.

En dépit de la rude expérience dont j'étais remis à peine, j'achetai, à Loudun, un cheval de selle pour achever ma tournée. Cette manière de voyager me parut d'ailleurs la plus pittoresque et la plus favorable pour bien connaître cette France que je parcourais avec tant d'attention et de contentement....

J'ai à rapporter maintenant une circonstance d'un autre genre, que je recommanderai à l'attention des personnes qui voyagent à cheval. Ce que je vais dire m'arriva dans une auberge près de Montauban. On se rappelle que, depuis Loudun, je montais un cheval à moi. J'avais pris l'habitude de le soigner moi-même en arrivant, et d'être présent lorsqu'on lui donnait l'avoine. Cette fois, obligé d'entrer de suite à l'auberge, je m'en rapportai à la fidélité du garçon d'écurie. Peu de minutes après, je redescends pour savoir si mon cheval a mangé; je juge, par son hennissement, qu'il n'était pas satisfait. Je demande pourquoi on ne lui a pas encore donné l'avoine. Le garçon d'écurie me répond qu'il n'a jamais vu un cheval si vorace, qu'il a tout dévoré en un instant. Surpris de cette avidité inusitée, je lui fais donner sous mes yeux une seconde mesure d'avoine, que je remue moi-même avec la main. Quel est mon étonnement quand je découvre au fond du râtelier des cribles au travers desquels disparaissait le grain nourricier et réparateur! J'appelle de suite l'aubergiste qui, lui-même confondu de cette découverte, charge à coups de fouet son infidèle domestique, en s'écriant : « C'est donc là, coquin, où tu prends les sacs d'avoine que tu me vends comme venant de ta mère? » Il en fit en ma présence la plus sévère justice.

Arrivé à Nîmes, je m'y arrêtai pour admirer les restes de ses antiquités. J'allai aussi dans l'assemblée du Désert, accompagné d'un M. Buchet, entendre un beau sermon prononcé par M. Juventin, pasteur de

Genève ; je lui fus présenté, et il m'accueillit comme un compatriote.

Je restai quelques jours à Avignon, j'y fus reçu de la manière la plus amicale par M. de Joly, un des correspondants de la maison de mon père. Là je fis la connaissance de la belle M<sup>me</sup> Domergue. Tout le monde remarqua, dans un grand dîner où j'assistai, qu'elle avait une espèce de loupe à la main gauche. Au dessert, un des convives lui indiqua un moyen de dissiper promptement cette tumeur, en y appliquant de la cendre chaude de tabac à fumer. M<sup>me</sup> Domergue se montra très empressée d'essayer de l'antidote ; mais personne ne se présentait. On s'adresse à moi, en disant que je devais, *comme Suisse*, savoir fumer. Jamais je n'avais mis une pipe à la bouche ; mais piqué d'honneur, et voulant soutenir la réputation de mes compatriotes, ou plutôt me rendre utile à une belle dame, je m'emparai d'une pipe, je la bourrai de tabac, et je m'évertuai, avec succès, à faire de cette précieuse cendre qu'on désirait tant ; j'en eus bientôt assez, et je m'empressai de l'appliquer avec un ruban sur la main de M<sup>me</sup> Domergue. Mais à peine eus-je commencé la cure merveilleuse, que, saisi de vertige, je tombai sur le parquet. En vain essayat-on de me ranimer avec des sels ; on fut obligé de me porter sur un lit, où je restai dans un état complet d'insensibilité pendant plusieurs heures. La belle dame pour qui j'étais dans l'enivrement eut le plus grand soin de moi ; mais ce ne fut qu'après quelques jours de repos que je pus continuer mon voyage.

Je pris la route de Valence, en Dauphiné. Vers le soir, la sérénité du temps et la beauté des sites me portèrent à contempler le pays que je parcourais ; je me plongeai dans une méditation ravissante. Le jour baissait que je n'étais pas encore à la vue de Valence, ville antique où je me proposais de m'arrêter. Cheminant ainsi délicieusement, j'entrai dans un chemin garni d'arbres ; je m'arrêtai un instant pour considérer ce lieu que la lune n'éclairait que faiblement, étant voilée par les nuages. Quel fut mon saisissement dans cette solitude, un peu écartée de la grande route, en apercevant un gibet garni de pendus, et plus loin une roue sur laquelle était fixé un cadavre dont la tête semblait me regarder ! Glacé d'effroi, je m'abandonnai à mon cheval, qui retrouva son chemin de lui-même. Je n'arrivai que tard dans la ville ; et la première chose que j'appris fut l'exécution d'un certain nombre d'assassins et de brigands, qu'on disait avoir fait partie de la bande du fameux Mandrin.

J'arrivai à Lyon peu de jours après, et je descendis chez M. Revol, notre correspondant. J'y rencontrai un de mes compatriotes, M. Jérémie Vitel, homme très instruit et d'une rare intelligence, et qui avait beaucoup voyagé. Je l'engageai à venir à Neuchâtel, et à y descendre dans notre propre maison ; ce qui lui fut très agréable. Mon père, depuis, s'attachant à lui de plus en plus, lui donna ma sœur aînée en mariage.

Le séjour de Lyon avait pour moi beaucoup de charmes ; les beautés pittoresques du pays et le caractère enjoué des habitants me le faisaient chérir. Dans

les différentes soirées où je fus invité, j'eus l'occasion de me lier avec des personnes qui, depuis, ont joué un assez grand rôle sur la scène politique.

... Je quittai Lyon à regret, et je me dirigeai sur Genève, où je m'arrêtai aussi quelque temps. J'avais d'ailleurs des parents dans cette ville, et j'eus l'occasion d'y voir, de la part de mon père, MM. Charles Bonnet, De Saussure, Pictet, Lecoïnte, Puerari, l'aimable professeur Le Sage, si chéri de la jeunesse, et M. Bertrand, célèbre mathématicien, beau-père de M. Wickham, plénipotentiaire de S. M. britannique en Suisse.

J'eus déjà occasion de remarquer combien le ton de la société de Genève était différent de celui des autres villes que je venais de visiter. A Genève, on parlait toujours politique, et d'un air fâché ou moqueur. Les partis se donnaient entre eux des sobriquets offensants ou ridicules, tels que *corniaux*, *grimauds*, *négatifs*, *représentants*, etc., ce qui me faisait toujours appréhender que de discussions en discussions on n'en vînt à des voies de fait. Cela m'était si insupportable, que je me retirais dès que la conversation devenait un peu vive. Je savais me dédommager, il est vrai, de l'humeur discordante des Genevois en parcourant les beaux environs de leur ville, si admirablement située. Toutefois, je ne pouvais comprendre alors comment ils se laissaient ainsi aller à en profaner la tranquillité, et cela en se querellant pour des riens, et sur des sujets aussi ennuyeux que ceux de leur éternelle politique. Je ne me doutais guère que cette manie

deviendrait plus tard une épidémie universelle. Heureusement qu'elle a cessé à Genève, et que le peuple genevois est redevenu ce qu'il n'aurait jamais dû ne pas être, c'est-à-dire un peuple aimable, gai, spirituel, et qui gagne à être connu.

.... Je quittai Genève dans le courant de 1781, et je retournai à Neuchâtel. Mon père me reçut avec la plus vive tendresse. Content de tout ce que j'avais fait dans ce premier voyage pour les intérêts de notre maison, il me prépara bientôt à partir pour l'Allemagne, que je devais parcourir dans le même but. Mais, d'abord, il me présenta à différents auteurs célèbres, qui étaient venus à Neuchâtel pour y faire imprimer leurs ouvrages. Voilà comment je fis connaissance avec M. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, ouvrage dont la vogue fut prodigieuse alors, en France et dans l'étranger.

Non seulement M. Mercier s'était lié d'affaires avec mon frère aîné, Jonas Fauche, mais encore avec mon beau-frère Vitel, qui venait d'imprimer son *Tableau de Paris*. Vitel y étant allé pour placer une partie de l'édition, fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta six semaines. On mettait pour condition à sa liberté qu'il dénoncerait l'auteur du livre : il n'y voulut jamais consentir. Ce trait frappa le bon roi Louis XVI, qui, touché de la disgrâce du libraire suisse, ordonna qu'on le mît sur-le-champ en liberté. Cette auguste intervention pénétra Vitel de reconnaissance pour ce monarque, dont il ne parlait jamais qu'avec attendrissement.

L'âge de mon beau-frère était le même que celui de Louis XVI, Vitel étant né la même année, le même jour et à la même heure, et, par une plus funeste conformité, il fit aussi une fin tragique, comme on le verra dans ces Mémoires, pour avoir fait hautement l'apologie de ce prince et invectivé contre ses bourreaux.

Dans ce temps-là, je fus mis personnellement en rapport avec le fameux Mirabeau, qui, malgré sa détention au château de Joux, obtenait du commandant la permission de venir à Neuchâtel ; il y traita avec mon père de l'impression de ses ouvrages, et en particulier de celui qui a pour titre : *Des lettres de cachet*. Il se prit d'amitié pour moi, et voulut absolument me faire quitter le commerce de la librairie, disant que je devais parcourir une carrière plus relevée sous ses auspices, et à laquelle il prétendait que j'étais propre. Il cherchait ainsi à faire germer l'ambition dans mon âme, et cela aux dépens du bonheur de ma vie.

Il y avait alors, chez mon père, l'abbé Raynal, dont la conversation avec M. Mercier était si animée et si intéressante qu'elle faisait souvent perdre, à la fin du dîner, le temps que réclamaient les affaires, surtout quand le marquis de Langle, auteur d'un voyage en Espagne assez bizarrement écrit, venait à se mêler de la conversation. Je me rappelle que ces messieurs se faisaient souvent raconter, par mon père, des particularités sur J.-J. Rousseau, dont il avait imprimé plusieurs ouvrages.

.... Je partis pour mon voyage d'Allemagne en 1782. Je trouvai à Strasbourg M. Jacques-Louis de Pourtalès, notre célèbre compatriote, qui se rendait à Francfort. Ce négociant distingué, dont la réputation était vraiment européenne, avait acquis le nom de *grand Pourtalès*. C'est lui qui a fondé le magnifique hôpital qui porte son nom à Neuchâtel. Aimant mon père, il me témoigna un grand intérêt, et me donna une place dans sa chaise de poste. Pendant le voyage, je reçus de lui des leçons de conduite et d'économie qui me furent d'une grande utilité par la suite. C'était le plus grand appréciateur du temps qui ait jamais existé : les privations qu'il s'imposait étaient, quoi qu'on en ait dit, bien plus dans la vue d'épargner le temps que l'argent. Il esquivait dans ses voyages, autant que possible, le dîner, qui, disait-il, absorbait la meilleure partie du jour. Voici quelle était sa maxime favorite : *Pendant qu'on digère, j'opère*. Il ne se délassait jamais des affaires qu'après souper. Ce grand citoyen aurait applaudi à nos habitudes nouvelles, qui, en retardant l'heure du dîner, permettent d'employer la plus grande partie du jour aux affaires et à l'étude.

De Francfort, je me rendis à Berlin : je visitai cette belle capitale, ainsi que tous les environs, particulièrement la résidence du Grand Frédéric. Je le vis se promenant avec tranquillité dans les allées du jardin royal. Sa santé commençait déjà à décliner, et tous ceux qui en faisaient l'observation s'en attristaient.

Je retournai à Hambourg, et je revis, avec un grand plaisir, mes amis et mon ancien patron, M. Virchaux.

J'entrai avec lui dans des relations intimes, qui, par la suite, furent l'occasion de l'établissement de mon frère Pierre-François Fauche à Hambourg, établissement qui devint, en peu d'années, l'un des plus considérables de l'Allemagne. Je quittai Hambourg en 1784, après plusieurs mois de séjour, et après avoir fait différentes excursions en Danemark et à Lubeck.

De retour à Neuchâtel par la Hollande, je trouvai qu'on s'y occupait sérieusement de l'érection d'un nouvel Hôtel de ville, que fondait notre généreux compatriote, M. David de Purry, fils de Jean-Pierre Purry, fondateur de Purisbourg dans la Caroline, et mort colonel au service de la Grande-Bretagne. Il fut, comme son père, l'artisan de sa fortune ; mais cette fortune, il la fonda sur les rives du Tage. Très jeune, adonné au commerce, il était doué d'un tact remarquable et sûr qui lui faisait juger d'un coup d'œil le prix du diamant. Devenu riche à Lisbonne, l'épouvantable tremblement de terre qui écrasa cette capitale rompit un brillant mariage qu'il allait conclure, et réduisit ses richesses, par suite du désastre, à un capital de cinquante un mille francs. Loin d'être abattu par les coups redoublés d'une destinée adverse, son courage se roidit et prit un nouvel essor : trois années après, sa fortune ne se ressentit plus du terrible événement qui l'avait presque réduite à rien. Telle était la confiance qu'inspiraient au gouvernement portugais ses lumières et sa capacité commerciale, que ce gouvernement lui concéda la ferme des diamants du Brésil et le privilège exclusif pour la vente des bois de Fer-

nambouc. Au milieu même de ses immenses richesses, David de Purry avait toujours sous les yeux Neuchâtel, sa ville natale.

Hôpital, hôtel de ville, établissements d'éducation, promenades, fontaines et chemin public, il aurait tout voulu fonder ou faire fleurir. Son bonheur consistait à verser à pleines mains ses bienfaits sur sa patrie. Les sommes les plus considérables ne lui coûtaient rien pour elle, à la seule condition qu'on ignorerait que les secours venaient de lui. Frédéric-le-Grand, de glorieuse mémoire, qui savait si bien apprécier tous les genres de mérite, le créa baron.

.... Je ne puis m'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueil quand je pense que j'appartiens à un pays qui a produit des hommes d'un caractère aussi honorable par leur patriotisme, non seulement que M. de Purry, mais encore que M. Lallemand, le fondateur de la Maison des orphelins, et que M. Pourtalès, fondateur du bel hospice pour les étrangers. Combien ces actes de libéralité les rendent chers à leurs compatriotes et recommandables devant la postérité !



# Un Neuchâtelois et le Girondin Brissot

par

AUGUSTE RAMUS

---

Charles-Auguste Ramus, né en 1807 d'un négociant neuchâtelois établi à Hambourg, et d'une mère allemande, parente du poète Klopstock, fit ses classes à Londres d'abord, puis à Paris. Parlant également bien l'allemand, l'anglais et le français, passionné de poésie, de théâtre et de musique, il résida plusieurs années à Paris, où il gagnait sa vie en donnant des leçons. Après une longue maladie mentale, durant laquelle il perdit sa femme et son fils unique, il vint se fixer à Neuchâtel. C'était vers 1850. Il fut maître d'allemand au collège tant que l'état précaire de sa santé le lui permit, puis se retira à Chanélaz, où il mourut en 1870. Il a laissé, entre autres ouvrages, un poème, *Paul Raymond*, ou *Femme et Muse*, publié en 1852, et un recueil de *Poésies* (1859).

Le morceau qui suit est extrait du *Musée neuchâtelois* (1865).

---

Dans les premiers jours de juin 1793, trois convives étaient à table dans une maison de campagne située entre Saint-Cloud et Versailles. Le plus âgé des trois

était M. Beau, chef de la maison de banque, très connue alors, Beau, Balguerie & C<sup>ie</sup>, de Bordeaux; les deux autres étaient M<sup>me</sup> Beau et un jeune commis de la maison, nommé Pierre-Alexandre Ramus, fils de l'ancien pasteur neuchâtelois, Hugues Ramus. Le dîner n'était pas achevé, qu'un domestique vint parler tout bas à son maître qui, se levant de table, sortit précipitamment. Peu de temps après il rentra, et s'adressant à sa femme et à son commis, il leur expliqua le motif de sa brusque sortie.

Ce sont des Girondins, dit-il, qui ont quitté Paris pour se soustraire au décret d'arrestation que la Convention nationale a rendu contre eux. Ils demandent à passer la nuit ici, et demain à la pointe du jour, ils prendront un parti quelconque. Il n'y aurait aucune sûreté pour eux à entrer dans la maison, nos domestiques étant presque tous jacobins, et ces messieurs seraient bien vite dénoncés; il faut donc qu'ils passent la nuit dans le parc, où ils sont maintenant.

On tint conseil, puis le banquier et son commis, munis d'un panier contenant de la viande, du pain et quelques bouteilles de vin, allèrent rejoindre les Girondins cachés dans le parc.

Je tiens ces détails de mon père, le jeune commis de M. Beau; il m'a souvent nommé les Girondins qui étaient venus chercher un refuge chez le banquier de la Gironde; mais les noms m'échappent aujourd'hui. Un nom cependant m'est resté dans la mémoire; c'est celui de Brissot. Ce Girondin partit le lendemain, avec un passeport que mon père lui prêta, et il fut convenu

que ce passeport serait renvoyé dès que Brissot aurait passé la frontière suisse.

Dans la séance du mercredi 13 juin 1793, il est fait lecture à la Convention nationale, de la pièce suivante :

Citoyen président, les circonstances où nous nous trouvons commandent la surveillance la plus active. Pénétrée de ce sentiment, la Municipalité de Moulins a arrêté aujourd'hui et fait conduire au conseil général du dépôt un étranger se disant négociant de Neuchâtel en Suisse, qui lui a paru suspect. Le conseil général n'ayant point trouvé sur son passeport la signature du citoyen Barthélemy, chargé d'affaires de la République en Suisse, a cru devoir s'assurer de sa personne. Le comité de salut public a été chargé de visiter ses papiers et sa voiture. Il s'est transporté à la maison de commune, où l'étranger a déclaré s'appeler J.-P. Brissot, et être membre de la Convention, etc. — Signé : Dubarry, président du conseil général du département de l'Allier.

Lecture est faite ensuite d'une lettre de Brissot au président de la Convention; on y lit le passage suivant :

« Mon passeport était sous un nom étranger; c'est une faute, sans doute, mais les persécutions qui, en environnant mon nom d'une cruelle célébrité, me forçaient à le taire, la rendent sans doute excusable. »

Le même soir, dans les rues de Paris, les marchands de journaux criaient à tue-tête : « Arrestation de Brissot à Moulins, faux passeport, etc. ! »

Dès ce moment, mon père n'osa plus rentrer chez son patron : il erra dans Paris, alla loger dans diffé-

rentes maisons, ne sachant plus quel parti prendre. Il ne pouvait quitter la capitale sans passeport, et il risquait sa tête s'il était arrêté comme coupable d'avoir voulu favoriser la fuite d'un Girondin.

Un jour, dînant au Palais-Royal, le jeune Ramus entendit parler le patois neuchâtelois. La langue du pays lui fit dresser l'oreille, et il ne put s'empêcher de sourire en regardant les deux personnages qui causaient ensemble à une table voisine. « Citoyen, dit l'un d'eux, s'adressant au jeune homme, comprends-tu notre patois? » Ayant répondu affirmativement, le jeune commis est invité à venir prendre place à la table de ses compatriotes. On boit, on cause, on en vient aux confidences, et mon père confie son embarras à ses amis de fraîche date. Je suis connu à la préfecture, dit le plus âgé des deux; j'ai même quelque influence dans ces régions : nous irons demander un passeport pour toi.

A la préfecture, le Neuchâtelois demande un passeport pour son jeune protégé; mais à peine celui-ci eut-il décliné ses noms et prénoms, que l'employé, ouvrant un gros registre, déclara que P.-A. Ramus, de Neuchâtel, avait déjà un passeport, et qu'on ne pouvait pas lui en délivrer un second. Mon père, qui sans doute ne voulait pas se poser en héros parfait devant moi, m'a avoué que cette déclaration de l'employé l'avait fait trembler et pâlir, d'autant plus qu'il y avait là deux sentinelles dont les figures n'avaient rien d'aimable;... on était en quatre-vingt-treize!....

Il voulut parler, mais sur un signe de son protec-

teur, il garda le silence. Celui-ci répondit à l'employé que le jeune homme avait perdu son passeport. L'employé, ouvrant un autre registre, lut à haute voix ces mots : « Passeport de P.-A. Ramus, trouvé sur Brissot, arrêté à Moulins; Brissot déclare qu'il a volé ce passeport. »

Ce mensonge de Brissot fut cause, sans doute, que mon père obtint ce qu'il demandait; il quitta immédiatement Paris pour Neuchâtel, heureux d'en être quitte à si bon marché, et de sentir sa tête sur ses épaules. Brissot, on le sait, mourut sur l'échafaud le 31 octobre de cette même année (1793).

Dans la plupart des biographies de Brissot, il est question d'un passeport neuchâtelois, et je raconte ici la véritable histoire de ce fait.

Sous le règne de Louis-Philippe, me trouvant à une soirée dans je ne sais plus quelle maison à Paris, un de mes amis me présenta un jeune homme qui désirait faire ma connaissance, et qui, prenant ma main dans la sienne, me dit avec effusion : « Monsieur, je suis heureux de serrer la main du fils de l'homme généreux qui a voulu sauver la vie à un des miens : je suis le petit-fils de Brissot. »



# Le général Oudinot

à Neuchâtel

par

AUGUSTE BACHELIN

---

Ce morceau est tiré du *Musée neuchâtelois* de 1866. Sur Auguste Bachelin voir notice à page 95.

---

La victoire d'Austerlitz eut pour la Principauté de Neuchâtel une conséquence curieuse et inattendue. L'Autriche et la Russie battues, le roi de Prusse, que ces deux puissances n'avaient pu rallier à elles, accepta les conditions dictées par Napoléon, et Neuchâtel, ainsi que les duchés de Clèves et de Berg, passèrent à la France, en échange du Hanovre cédé à la Prusse (15 décembre 1805).

Le peuple neuchâtelois n'en vécut pas moins tranquille, sans se douter qu'il venait d'être l'objet d'une tractation d'empereur à roi, et ce n'est qu'au mois de mars de l'année suivante qu'il eut connaissance du sort que la volonté impériale lui assignait.

Frédéric-Guillaume III abandonne ses droits sur la Principauté de Neuchâtel par un rescrit du 28 février 1806, qui arriva le 9 mars; le même jour Napoléon adresse au général Oudinot l'ordre de prendre possession de la Principauté.

Le 16 mars, le Conseil d'Etat, informé que les troupes françaises étaient en route pour occuper notre pays, chargea MM. de Marval, lieutenant-colonel, et de Pourtalès, capitaine, de se rendre au Val-de-Ruz pour prendre les mesures nécessaires à la nourriture et au logement de ces troupes, ainsi qu'à l'ouverture des routes obstruées par une neige considérable. Mais le lendemain arrivait un rapport de M. Droz, maire du Locle, informant le Conseil que 746 hommes de troupes françaises étaient entrés la veille au soir dans le village, où ils avaient été logés, et que d'après les indications du quartier-maître un nouveau corps, fort de 5500 hommes, suivrait prochainement l'avant-garde. L'ordre de pourvoir à la nourriture et au logement des troupes fut expédié le même jour à toutes les communautés du pays.

Le 16 mars, on avait donc vu arriver à la Chaux-de-Fonds les premières colonnes françaises venant de l'évêché de Bâle par Saint-Imier; il fallut frayer des chemins dans la neige pour donner passage à l'artillerie; les chevaux et les traîneaux étaient mis en réquisition pour le transport des éclopés et des bagages. Oudinot, à cheval, dirigeait lui-même la marche des troupes. Les généraux Schramm, Ruffin, Dupas et l'adjutant Jarry formaient son état-major. L'avant-

garde coucha au Locle la nuit du 16 au 17 mars; le lendemain arriva la division entière, composée de six bataillons de grenadiers, d'un bataillon d'infanterie de ligne et d'un détachement d'artillerie à cheval.

Les hommes de cette dernière arme, tous montés, portaient la veste courte avec brandebourgs rouges, la culotte collante à la hongroise, bleue, soutachée de rouge sur la cuisse, le dolman à fourrure et le colback empanaché couvrant les yeux et jetant une ombre épaisse jusque sur les pommettes; leurs cheveux poudrés à blanc tombaient en une large queue serrée de noir sur le derrière de la tête; des moustaches fauves et allongées complétaient cette tenue, une des plus belles des troupes de l'Empire; ils étaient armés du sabre bancal et du mousqueton, et portaient la giberne et la sabretache.

Les grenadiers sont un des types les plus connus de l'armée française sous l'Empire; leur tenue en 1806 varie peu de celle qu'ils avaient en 1790. Comme on les trouve mêlés à toutes les affaires, au nord et à l'est, en Italie et à l'armée d'Helvétie, sur le Rhin et le Danube, ils occupent une large place dans toutes les toiles militaires de cette époque; ils portaient l'habit bleu à pans longs, à retroussis, revers et épaulettes rouges, plastron et gilet blancs, culotte collante blanche, guêtres noires montant jusqu'au-dessus du genou, le bonnet à longs poils avec plaque dorée, tresses et plumets rouges; ils portaient la moustache, et une touffe de barbe sur les côtés des joues, les cheveux longs et poudrés réunis en une queue; quelque temps aupara-

vant ils avaient encore les tresses nattées encadrant la queue, le sabre et la giberne à baudriers blancs; leurs sacs en peau de vache de couleur rouge n'avaient pas cette armature de bois qui leur donna plus tard une tournure régulière; ils étaient fermés dans le milieu par trois courroies longues et prenaient une forme arrondie comme celle d'un pain; ils étaient surmontés de capotes multicolores, grises, bleues, rousses, vertes même, maintenues par deux courroies. Leurs sabres étaient ornés de dragonnes à glands, et le fourreau de leur baïonnette était fixé au baudrier du sabre.

Il y avait là des hommes de ces quatorze armées de lions, que la France, selon l'expression d'un de ses poètes, lâcha sur les tigres et les léopards, des faces bistrées, bronzées, couturées de blessures, des soldats de Toulon, d'Arcole, des Pyramides, de la Vendée, de Rivoli et d'Austerlitz, fatigués, exténués, mais qui marcheront jusqu'à la dernière heure de cette flamboyante épopée qu'on appelle l'Empire.

Leur peau bizarrement noircie  
Dit l'Égypte aux soleils brûlants,  
Et les neiges de la Russie  
Poudrent encor leurs cheveux blancs.

Si leurs mains tremblent, c'est sans doute  
Du froid de la Bérésina;  
Et s'ils boient, c'est que la route  
Est longue du Caire à Wilna.

Tels ils sont au moment où le poète les dépeint, tels on les vit à Neuchâtel le 18 mars 1806.

Cette armée entra en ville par l'ancienne route des

montagnes, par ce chemin escarpé, sinueux et rocaillieux qu'on appelle d'un nom caractéristique, les *Pavés*. Se figure-t-on cette descente au bruit des musiques, ces sapeurs aux larges tabliers blancs et à pistolets aux côtés, ces tambours-majors géants à chapeaux emplumés et à bottines serrées comme celles des guerriers grecs, et ces généraux dorés retenant leurs chevaux de leurs mains gantées de noir, ces drapeaux mutilés, et cette artillerie, descendant péniblement une pente plus ardue que celles du Saint-Bernard ou du Splügen ? Ce souvenir n'a-t-il pas quelque chose de vertigineux ?

La curiosité l'emporta sur la crainte, et toute la population de Neuchâtel, agglomérée sur la place de l'Hôtel de ville et les bords du lac, attendait avec une anxiété facile à concevoir l'arrivée de cette troupe, dont les baïonnettes scintillaient sur cette route en zig-zag.

Il n'y eut ni acclamations ni protestation, et la beauté du spectacle captiva seule les esprits. Oudinot, quoique grave, digne, n'avait pas l'air d'un triomphateur. La neige, qui était tombée en abondance aux montagnes, n'avait pas pris pied à Neuchâtel ; le temps était clair. La division vint se ranger sur la place du Marché, trop petite pour la contenir toute ; acculée à l'hôtel de la Balance, elle remplissait toutes les rues avoisinantes ; l'artillerie se massa sur la Place d'armes, à l'endroit où sont aujourd'hui les rues de la Place d'Armes et du Musée ; le train des équipages, les caissons d'infanterie et les bagages s'installèrent devant l'Hôtel de Ville.

La distribution des billets de logement s'effectua

immédiatement, et chaque homme se rendit à sa destination avec une tranquillité que l'on n'attendait pas des vainqueurs de l'Europe. Les maisons de Neuchâtel, à cette époque, n'étaient pas numérotées, et dans la prévision de désagréments qu'occasionnerait ce fait à la troupe et aux habitants, chaque porte portait un chiffre inscrit à la craie les jours qui précéderent l'arrivée de la division....

A peine arrivé, Oudinot commence son rôle d'administrateur; élevé à l'école de Napoléon, zélé, infatigable, plein d'activité, il ne songe nullement à se prélasser dans les loisirs d'une ville occupée militairement, quoique sans coup férir; et le 19, c'est-à-dire le lendemain de son arrivée, il demande par lettre au Conseil d'Etat une instruction sur la situation financière et politique de la Principauté. Plusieurs personnes avaient fait des avances considérables pour le service de la maison du général; il donna l'ordre de ne faire aucun remboursement jusqu'à ce qu'il se fût entendu avec les autorités sur leurs intentions relativement aux dépenses de sa maison. Le trésorier-général de l'Etat fut chargé d'obtempérer aux désirs d'Oudinot; la ville de Neuchâtel prit la dépense de sa maison à sa charge....

Les appartements du Château avaient été mis à la disposition du général, mais il leur préféra une élégante maison du faubourg, propriété du général de Meuron. Une vaste pièce de style Louis XV au rez-de-chaussée, avec grandes fenêtres ouvertes du côté du lac dans

une façade en saillie, lui servait de salon de réception ; à droite et à gauche étaient la salle à manger et les appartements ; les dîners offerts par le général à son état-major ou aux autorités neuchâtelaises avaient lieu dans un des hangars des côtés de la porte d'entrée du jardin, au milieu de tentures et d'emblèmes destinés, on le comprend, à cacher la destination primitive de cette construction. Nos lecteurs ont, sans doute, reconnu dans notre description la maison du faubourg, propriété de M. W. DuPasquier <sup>1</sup>.

Les dîners d'Oudinot, disons-le en passant, réalisaient l'idéal des gastronomes, et leur célébrité n'est pas encore éteinte ; la dépense en était payée par la ville de Neuchâtel, mais le général voulut la prendre à sa charge, ce qui eut lieu à partir du 23 mars. L'aubergiste de la Balance, chargé du service de sa table, pensant assurément qu'un dignitaire de l'Empire était une bonne fortune dont il fallait tirer tout le parti possible, présenta un mémoire si exorbitant, que le maire de la ville fut obligé de demander l'intervention du Conseil *pour mettre cet homme à la raison*.

.... Le fléau de l'occupation militaire commençait à peser lourdement sur le peuple, et le Conseil d'Etat fut obligé de solliciter du général le renvoi de quelques troupes.

Le soldat français, facile, enjoué, serviable, devint dès les premiers jours un commensal aimé de ses hôtes agriculteurs ou artisans, et on le vit bientôt

<sup>1</sup> Plus tard, propriété de M. Alphonse de Coulon, faubourg du Crêt, n° 60.

vaquer aux soins du ménage ; seuls les sous-officiers conservaient le verbe haut et la morgue caractéristique de la soldatesque de l'Empire : *Tu n'as pas vu le soleil d'Austerlitz!* coupait court à toute discussion avec les jeunes soldats nouvellement incorporés. — Le langage des camps et les mœurs relâchées des grenadiers indisposèrent peu à peu nos honnêtes populations, et on commença à souhaiter d'être débarrassé de cette armée inutile dans un pays envahi sans résistance.

Cette division n'avait pas souvent rencontré une hospitalité aussi franche, une nourriture aussi saine et des soins si affectueux. Et le soldat, on le comprend, demandait une occupation illimitée du pays de Neuchâtel, qu'il appelait pittoresquement *le lit de repos d'Austerlitz*. Quelques officiers, élevés sans doute à l'école de Masséna, voulaient qu'on décrêtât des contributions ; d'autres regrettaient de n'avoir aucun prétexte suffisant pour pouvoir s'approprier les montres de nos *petits horlogers*, comme ils les appelaient. Oudinot ne tint aucun compte de leurs prétentions et se montra d'une sévérité romaine envers quelques officiers de probité douteuse.

Un autre fait rendit l'occupation encore plus pénible : l'armée était infestée de la gale, et sur les réclamations des autorités les malades furent envoyés, au nombre de trois cents, au château de Colombier, qui devint l'hôpital militaire de la division. Les communautés de Colombier, Auvernier, Areuse réclamèrent à leur tour et obtinrent la séquestration absolue des galeux.

Oudinot prit des mesures pour une répartition plus égale des détachements dans le pays, et demanda un état exact des cantonnements, afin de pouvoir donner des compensations pécuniaires aux localités qui avaient eu le plus de troupes; mais ces demi-mesures ne répondirent qu'imparfaitement au désir général, et le Conseil d'Etat pria Oudinot de bien vouloir faire connaître au prince Alexandre l'état de détresse dans laquelle se trouvait sa nouvelle Principauté, par suite de l'occupation militaire prolongée (16 mai).

Berthier répondit en annonçant son arrivée prochaine à Neuchâtel; des députés partirent même à sa rencontre; mais son voyage, sans cesse remis, ne s'effectua jamais.

Le général ne pouvait prendre sur lui de disposer des troupes qui lui étaient confiées, et la situation ne fit qu'empirer: deux mois s'étaient écoulés sans aucun changement; les quatre Bourgeoisies furent convoquées dans leurs chefs-lieux le 17 juillet, et, d'un commun accord, elles adressèrent à Berthier une pressante supplique, demandant en grâce la retraite des troupes françaises.

Berthier accéda à ces prières, et le 28 juillet, l'artillerie à pied et à cheval et les compagnies du train de l'artillerie, quittèrent le pays; la lettre de remerciements que reçut le prince en reconnaissance de ce soulagement si ardemment désiré, prouve autant que la supplique de quel poids onéreux le peuple était écrasé.

.... Les événements ont marché dans notre petite patrie, et 1806 est déjà si loin de nous que nous pouvons juger froidement et sans passion cette mémorable phase de notre destinée. L'histoire de la domination française chez nous ne peut-elle pas se résumer par ces mots : Contentement des autorités et fonctionnaires, prostration et découragement du peuple ?

« La fusion du pays de Neuchâtel dans la grande nation française, qui devait éteindre leur nationalité de plusieurs siècles d'existence, écrit Nollet-Fabert, ne souriait nullement aux habitants. » Nous ajouterons à ce que dit l'historien français, que cette domination ne fut jamais goûtée, et qu'Oudinot seul, par l'heureuse nature de son caractère, parvint à la rendre momentanément supportable ; mais, une fois le général parti, le peuple neuchâtelois commença à expérimenter la puissante protection de la France, son soleil pur et vivifiant et les nombreuses bénédictions promises dans la phraséologie retentissante de ses proclamations ; il vit tomber une à une toutes ses libertés, fut accablé d'impôts et de levées de troupes, enfin livré à tous les fléaux du despotisme militaire.

Mais il est dans la destinée des peuples d'avoir des périodes de souffrance et de deuil, pour en sortir épurés et plus forts. De 1806 à 1814, le canton de Neuchâtel souffrit *de la France*, et ce mal, salutaire par son résultat, n'a pas peu contribué à lui faire tourner les regards vers le faisceau de la Confédération suisse, auquel il est indissolublement lié.



# La fête des Armourins

par

ALPHONSE WAVRE

---

On a beaucoup discuté sur l'origine de l'antique procession des Armourins, dont le souvenir est resté aussi vivant parmi nous que la mélodie populaire jouée par les fifres à cette occasion. Dans un article donné au *Musée neuchâtelois* en 1866, M. Alphonse Wavre, notaire à Neuchâtel, a exposé avec agrément ce qu'on sait — ou croit savoir — sur l'origine et la signification de cette vieille coutume. Nous reproduisons les passages essentiels de cette étude.

---

La fête des Armourins était une de nos fêtes les plus anciennes, une vraie fille du sol neuchâtelois, sans pareille ailleurs, et dont le souvenir est encore bien vivant...

C'était la veille de la foire de novembre qu'elle se célébrait. Pendant toute la journée, une soixantaine de jeunes garçons, l'écharpe sur l'épaule ou autour des reins, petite épée au côté, trois plumes à la *toque*, celle du milieu penchée en avant, les deux autres retombant de chaque côté, avaient parcouru la ville dans leur costume d'*éclaireurs* (ci-devant *claireurs*).

Aux premières ombres de la nuit, le cortège, avec ses flambeaux, partait de l'Hôtel de ville dans l'ordre suivant :

Les fifres et les tambours avec le tambour-major en tête ;

Les sautiers de la ville, avec le manteau mi-parti rouge et vert, coiffés de tricornes et portant le sceptre de la juridiction ;

Le major de ville, qui avait le commandement du cortège, dans son uniforme militaire ordinaire ; de chaque côté deux petits pages pour l'éclairer et quelquefois un cinquième pour porter sa canne<sup>1</sup> à pommeau d'argent doré ;

Les deux capitaines de la garde avec uniforme vert, collet rouge ;

(Les hommes de la garde, qui se composait des gardes de jour et des gardes de nuit ou *guets*, avec l'uniforme vert et rouge, formaient la haie au cortège) ;

Le *capitaine des Armourins* (primitivement *Armourins*) avec deux éclaireurs devant lui, puis, deux à deux, les vingt-quatre *Armourins* revêtus de cuirasses, avec l'épée au côté, la hallebarde au poing, le casque ombragé d'un plumet de fleurs de roseaux, avec leurs éclaireurs devant eux.

Devant chaque file marchaient ainsi quatre éclaireurs à quelque distance de leurs cuirassiers, pour permettre à ceux-ci de faire sans gêne le maniement de leurs hallebardes. Le cortège était fermé par quel-

---

<sup>1</sup> La canne était un attribut essentiel du major de ville.

ques hommes de la garde, puis venait la foule des curieux qui escortait la procession jusqu'au château.

De l'Hôtel de ville, le cortège passait par la rue de l'Hôpital, la Grand'rue, la rue des Moulins, la place du Marché, où il suivait la première rangée des baraques de foire à droite ; vis-à-vis de la ruelle de Flandres il faisait un demi-tour à gauche, et revenant par le même chemin jusqu'à la Croix-du-Marché, montait au Château tambour battant et entraît dans la cour, éclairée de nombreux feux de poix. Le gouverneur sortait bientôt par la porte de la tour et se plaçait vis-à-vis de la troupe. Il était alors harangué par le capitaine des Armourins, qui lui faisait un discours au nom de la compagnie.

Il est un point que, dans sa harangue, le capitaine ne faisait qu'effleurer, à savoir, si c'était un devoir que les bourgeois de Neuchâtel accomplissaient en venant ainsi rendre hommage au gouvernement et se mettre à sa disposition eux et leurs enfants, ou si c'était un droit qu'ils exerçaient en pénétrant en armes dans le château du prince. Evitait-on de s'appesantir sur ce point, parce que la chose n'était pas certaine, ou parce que le gouvernement et la Bourgeoisie n'étaient pas toujours d'accord à cet égard ? C'est plutôt pour cette dernière raison. Une année même, le dissentiment éclata d'une manière assez évidente.

C'était au milieu du siècle dernier ; lorsque le cortège arriva tambour battant devant le Château, il trouva portes closes. Le vice-gouverneur, Michel, qui ne comprenait rien à la fête et qui était irrité des grands

privilèges de la Bourgeoisie, avait prononcé le huis-clos de sa demeure. Grandement ébahis et courroucés furent les bourgeois, qui s'attendaient à toute autre réception. Le major de ville, commandant du cortège, craignant que l'affaire ne tournât mal à cause de l'indignation de ses hommes, les calma momentanément, et se faisant ouvrir la poterne, se rendit auprès du gouverneur, auquel il cria : « Monsieur le Gouverneur, si vous ne nous baillez passage, nous ferons sauter vos portes à coups de canon. »

Le gouverneur, voyant qu'on ne badinait pas, fit ouvrir les portes et dut bon gré mal gré recevoir le cortège.

Ce qu'on célébrait surtout dans le discours, c'était la fidélité des Neuchâtelois aux traditions et leur bravoure et loyauté comme confédérés, puisque dans les journées mémorables où il s'agissait de défendre contre d'injustes agressions l'indépendance de la patrie suisse, leurs bannières n'étaient pas en arrière sur les champs du devoir et de l'honneur.

Le gouverneur ou le président du Conseil d'Etat répondait, puis, en faisant circuler quelques coupes, on portait les santés du prince, de la Confédération, du Conseil d'Etat, de la compagnie des Armourins, portées et bues avec acclamations. Après quoi, la troupe reprenait le chemin de l'Hôtel de ville, où un banquet (qui commençait par une soupe au riz traditionnelle) était offert aux jeunes éclaireurs d'abord, et aux Armourins après, sous la présidence du major de ville.

Ceux qui ont assisté à la fête des Armourins ou qui s'en souviennent, savent ce qu'il y avait de solennel dans cette longue procession, qui lentement se déroulait dans les rues.

La lumière rougeâtre des torches, le bruit de fer des armures, le salut d'armes répété lorsqu'on passait d'une rue à l'autre ou devant les personnages importants, contribuaient avec la vieille marche à donner à la procession un cachet particulier.

Le premier salut d'armes se faisait devant la fontaine de la Grand'rue; le capitaine, arrivé en face, donnait le signal en saluant de sa hallebarde; les cuirassiers répétaient le salut à la même place que leur capitaine, de sorte que le salut durait aussi longtemps que le défilé des Armourins devant l'endroit ou le personnage salué.

C'est sous cette forme que cette fête nous est parvenue en dernier lieu, sans avoir subi cependant de grandes modifications depuis son origine.

Dans les commencements, la procession était moins longue, n'étant composée que de douze, puis de dix-huit cuirassiers; elle finit par l'être de vingt-quatre; en temps extraordinaire, comme lors de la visite du roi en 1842, on avait emprunté quelques cuirasses à nos confédérés de Soleure, de sorte qu'il y avait trente-huit cuirassiers.

Le capitaine des Armourins était pris dans le Petit Conseil de ville, le lieutenant dans le Grand Conseil; on n'acceptait pour novices que ceux qui n'avaient jamais porté la cuirasse; eux et les autres bourgeois

qui désiraient être Armourins s'inscrivaient à l'avance. Le choix était fait par les Quatre-Ministraux.

Cette fête s'était si bien ancrée dans nos mœurs, que même en des années de famine, comme le prouvent les arrêts du Conseil de ville, elle fut célébrée malgré des demandes de suppression momentanée.

La première fois qu'il en est fait mention, c'est en 1473; depuis lors elle avait été continuée presque sans interruption jusqu'en 1846, où elle fut célébrée pour la dernière fois sous l'ancien régime; en 1863, lors de la fête fédérale de gymnastique, elle fut tirée de son sommeil, et, quoique incomplète, bien des gens eurent du plaisir à la revoir.

Mais quelle est l'origine de cette fête? Nos historiens neuchâtelois nous en apprennent fort peu de chose, nous disant qu'on ne sait point avec certitude l'origine et la cause de cette singulière cérémonie; qu'une seule chose est certaine, c'est qu'elle est fort ancienne. Elle existait déjà lors de la bataille de Morat, puisqu'il est question d'Armourins en 1473. D'après la tradition populaire, mise en vers par de Pradel en 1829, des Savoyards, au *xiv<sup>me</sup>* ou *xv<sup>me</sup>* siècle, maîtres de la rive sud du lac, avaient médité de prendre Neuchâtel par surprise. Un beau jour aborde sur la rive une barque chargée de tonneaux à l'adresse du gouverneur; les tonneaux sont transportés dans la cour du château; le soir, des enfants en jouant à *chouël* entendent avec effroi des voix et des bruits d'armes sortir de ces tonneaux. Maîtres de leur épouvante, ils descendent en ville en toute hâte avertir leurs pères,

qui, conduits par leurs enfants et éclairés par eux, accourent en armes et ont bientôt fait bonne justice de l'ennemi. Le gouverneur était-il de connivence avec les Savoyards? C'est à supposer; quoi qu'il en soit, l'Etat et la ville furent sauvés par cet acte des jeunes bourgeois.

Quelque honorable que soit cette tradition, elle a été mise en doute. En effet, il est une autre version, moins répandue, qui peut sembler plus probable au premier moment, lorsqu'on étudie la fête en elle-même : c'est que la cérémonie ne repose que sur l'institution des gardes-foire.

Jusque vers la fin du siècle passé, les Armourins se célébraient quatre fois par an, à chaque foire, soit à Saint-Gall, Saint-Martin, Saint-Jean et à la Chandeleur. Nous lisons, il est vrai, que les cuirasses étaient revêtues dans d'autres occasions; ainsi, quand les Princes de Neuchâtel venaient visiter leur Principauté, le Conseil de ville endossait les armures, allait attendre le souverain aux limites de la mairie et l'y complimenter en lui présentant la bannière et le bataillon des bourgeois.

Mais ce n'était pas là la fête des Armourins; elle ne se célébrait qu'à l'époque des foires; le magistrat choisissait alors quatre jeunes bourgeois adultes, appelés *novices*; ils portaient la cuirasse comme les autres, mais ils se distinguaient par les fleurs et les rubans qui ornaient leur casque. Ces novices remplissaient les fonctions de gardes de foire, car dès que la cérémonie était terminée, ils dépouillaient la cuirasse, et gardant

la hallebarde et l'épée, ils visitaient après le souper les rues, les auberges et les ruelles de baraques, et cela tant que durait la foire. Primitivement il n'y avait que deux novices; les foires de Neuchâtel étant devenues plus fréquentées, leur nombre fut porté à quatre au siècle passé, puis à six en dernier lieu. Ils gardèrent les fonctions de gardes de foire jusqu'en 1830, et alors, comme il arrivait parfois qu'ils troublaient l'ordre plutôt que de le maintenir, ils furent remplacés dans ces fonctions par la police ordinaire de la ville. Ils continuèrent cependant à figurer dans le cortège jusqu'en 1846, avec de superbes bouquets, dont les décoraient les dames. Eux, en revanche, leur donnaient un bal un des jours suivants.

La marche suivie par le cortège à travers la Croix-du-Marché et la place du Marché le long des baraques de foire, ne semble-t-elle pas venir encore à l'appui de cette seconde version? Si la procession montait ensuite au Château, ce n'était peut-être qu'une parade de garde. On aurait pris occasion de cela pour faire briller au jour les trophées obtenus par la valeur des ancêtres, et inciter ainsi les jeunes gens à imiter leur courage et leur dévouement à la patrie.

Que concluerons-nous de tout cela? Nous ne pouvons complètement nous ranger à l'opinion de ceux qui ne voient à l'origine de la fête que la surprise des Savoyards; mais nous ne pouvons non plus admettre la version de ceux qui n'y voient que l'institution des gardes-foire, ce qui aurait fait de la fête célébrée de nos jours un anachronisme et presque une comédie.

Non, cette fête avait, à plusieurs égards, une importance historique, et les souvenirs qu'elle était destinée à perpétuer n'étaient que des souvenirs glorieux.

Il est certain que les gardes-foire jouent un rôle dans cette fête, mais est-ce le rôle essentiel? Si cela était, qu'aurait signifié la présence au cortège du Petit Conseil de ville, de la cour de justice, du major de ville et de plusieurs membres du Grand Conseil? Auraient-ils voulu se mettre à la remorque de simples gardes-foire? Pourquoi tout cet éclat, ce pas d'armes, cette musique militaire, cette réception solennelle au Château? Dans les villages voisins, nos vieillards se souviennent encore d'avoir vu des gardes-foire et des brévards comme à Neuchâtel, avec la hallebarde à la main et une espèce d'uniforme militaire; mais lorsqu'ils se réunissaient pour entrer en fonctions, il n'y avait aucune cérémonie, aucune fête où les enfants jouassent un rôle quelconque. Dans bien des villes l'institution des gardes-foire existait comme à Neuchâtel, mais notre fête des Armourins n'y était pas célébrée, il n'y avait rien qui pût la rappeler, elle se célébrait seule à Neuchâtel.

Pourquoi tant d'enfants faisaient-ils partie du cortège, puisque pour vingt-quatre cuirassiers il y avait quatre-vingts éclaireurs environ? Pourquoi la ville leur payait-elle un repas après la cérémonie? Pourquoi les gratifiait-on de tant d'honneurs? La veille de la fête et le jour même, pourquoi ces promenades dans la ville et chez les parents des enfants déjà costumés et escortés d'un guide habillé de noir?

Pourquoi, le lendemain de la fête, le cortège, uniquement composé des enfants, recommençait-il, se dirigeant cette fois au Crêt, où l'on allait consumer ce qui restait des flambeaux. La fête était presque une fête d'enfants; elle semblait calculée en leur honneur. Eux-mêmes sentaient si bien leur importance, qu'ils s'envisageaient comme les personnages essentiels dans le cortège, et les cuirassiers comme un hors-d'œuvre. Ces derniers ne faisaient partie du cortège, semblait-il aux enfants, que pour qu'ils eussent l'occasion de les éclairer.

Enfin, le mot  *Armourins* , qui, évidemment, désignait à l'origine ceux qui portaient l'armure, avait fini par s'appliquer aux jeunes gens et nous prouve le rôle important qu'ils y jouaient.

On ne peut donc nier la grande part qu'avaient les enfants à cette fête, et à défaut de nos archives, plusieurs fois détruites par le feu ou par les eaux, ce rôle, qui s'est maintenu jusqu'au bout, suffit pour accréditer la tradition populaire que Neuchâtel dut une fois son salut à ses jeunes enfants....

La fête des Armourins, avons-nous dit, se célébrait en novembre. La tentative des Savoyards avait probablement eu lieu à la même époque de l'année, au moment de la foire, alors que les gardes étant plus occupés, ne pouvaient pas tout surveiller avec autant de soin, et ainsi, quelques semaines après vendanges, au moment où les bourgeois ne devaient pas être surpris de voir des tonneaux arriver, en quête de vin nouveau, de pays plus déshérités que le leur.

Une fois que les bourgeois, guidés par leurs enfants, eurent fait bonne justice des Savoyards, il est assez probable qu'ils allèrent tous ensemble trouver M. le Gouverneur, à l'adresse duquel, dit la tradition, étaient les tonneaux, et qu'ils lui donnèrent une verte leçon.

Aussi n'est-il pas étonnant que, quelques siècles plus tard, M. Michel, moins sot qu'il n'en avait l'air et qui connaissait probablement ses antiquités, ait voulu refuser l'entrée du Château au cortège, jugeant inutile de s'entendre rappeler par les bourgeois, qu'il aimait peu, quelque fragment de cette histoire.



# Léopold Robert

par

CHARLES BERTHOUD

---

Né à Couvet en 1813, consacré au ministère en 1841, Charles Berthoud fut diacre du Val-de-Travers, pasteur à Londres, professeur de littérature à Neuchâtel, pasteur à Florence, puis passa la fin de sa vie dans sa retraite de Gingins. Il dirigea quelque temps la *Revue suisse*, collabora plus tard au *Journal de Genève*, à la *Bibliothèque universelle*, au *Musée neuchâtelois*, où il a fait paraître sa belle étude, pleine de renseignements et de documents inédits, sur les *Quatre Petitpierre*, et une remarquable biographie de Léopold Robert. La notice qu'on va lire, plus condensée, fut écrite pour la *Galerie suisse* (t. II) de M. Eug. Secretan. — Charles Berthoud fut, dès 1842, le premier secrétaire de la Société des Amis des Arts; il porta toujours aux choses de la peinture l'intérêt le plus vif et le plus intelligent. Il était passionnément épris d'histoire neuchâteloise, et rien de ce qui était « du cru » ne le laissait indifférent. Il eût certainement applaudi à la pensée qui a inspiré ce recueil. Charles Berthoud est mort à Gingins le 1<sup>er</sup> mars 1894. La Société d'histoire a publié, sous le titre d'*Etudes et biographies* (Attinger, 1894), un choix de ses articles, parmi lesquels figure la notice que nous reproduisons ici.

---

Chez le peuple neuchâtelois, doué d'un esprit positif, mais inventif, ingénieux et réfléchi, l'idéal du beau

ne s'est réalisé que sous sa forme la plus précise et la plus arrêtée; ce peuple n'a guère produit de poètes, mais il a eu des graveurs illustres et des peintres de génie. Parmi ces derniers, aucun n'a marqué autant que Robert, un peintre qui avait commencé par la gravure.

Il était né à la Chaux-de-Fonds, le 13 mai 1794, dans une vieille famille des montagnes neuchâtelaises, où se conservaient, avec la frugalité des mœurs antiques, des traditions de respect moral, et l'éveil continu de l'esprit au milieu des humbles occupations de l'industrie nationale. Il tenait beaucoup de sa mère, femme singulièrement intelligente, d'une âme aimante et religieuse, mais d'une sensibilité très vive et facilement douloureuse. Il grandit dans son village natal, et passa quelques mois dans une bonne institution du temps, à Porrentruy, où il fut presque constamment malade, et perdit, chose singulière, le goût du dessin, qu'il avait eu de fort bonne heure.

Ce goût lui revint à la Chaux-de-Fonds, où ses années d'école furent bien employées; s'il ne put faire des études classiques, il apprit de lui-même beaucoup de choses, et contracta dès lors des habitudes d'examen et d'analyse qui ne le quittèrent plus. On le destinait au commerce, dont il commença l'apprentissage à Yverdon; mais il se dégoûta vite de cette carrière et revint dans sa famille, où bientôt, son goût pour le dessin se prononçant toujours davantage, on résolut d'en faire un graveur et de l'envoyer à Paris.

Il fut placé, à seize ans, chez l'un de ses compa-

triotés, Charles Girardet, graveur passionné de son art. Tout en travaillant sous les yeux de son maître, il allait souvent dessiner à l'Académie impériale; Girardet, loin de le retenir dans le métier, l'encouragea dans cette voie; bientôt le goût de la peinture se montra, et l'apprenti graveur entra dans l'atelier de David.

Peu de jeunes gens ont mené à Paris une vie semblable à celle de Robert, partageant ses journées entre le petit atelier de Girardet et l'école du grand peintre, et ses soirées entre la musique et la lecture, s'attendrissant à la pensée des siens et des sacrifices qu'il leur coûtait, et, grâce aux railleries que lui attiraient de la part de ses camarades sa figure de peu d'apparence et sa gaucherie, se concentrant de plus en plus en lui-même après avoir été, de nature, expansif et plein d'abandon.

David avait deviné sa vocation; il avait remarqué chez Robert cette patience qui est la moitié du génie, et s'était attaché à lui. Sans vouloir le détourner de sa première carrière, il lui faisait remarquer que les grands graveurs savaient peindre, l'encourageait, le consolait. Robert apprit là ce qu'il y avait de meilleur dans l'école du peintre des *Sabines*, la justesse du dessin, le sentiment classique de la composition, une sévérité inexorable envers lui-même. Il allait compléter à l'amphithéâtre de l'école de médecine l'étude du modèle humain, et ce peintre, dont on a dit ridiculement plus tard, qu'il était surtout un « peintre de costumes, » pouvait se vanter à bon droit d'avoir su des-

siner dès lors une figure « sous toutes ses faces, et la disséquer jusqu'aux os, en nommant tous ses muscles, leurs origines et leurs insertions. » « Etudiez les maîtres, mais surtout la nature, » lui répétait souvent David, et ce précepte fut la devise à laquelle il resta inébranlablement fidèle.

Cependant la gravure restait toujours sa première visée. Il concourut en 1814 et obtint le second prix; un de ses compatriotes, Forster, qui devint dans la suite un graveur illustre, eut le premier. Les deux jeunes gens sont couronnés par l'Institut; Robert déborde de joie, et se figure « voir » les siens présents à cette fête. Bientôt il assiste indigné aux avanies royalistes faites à son maître David. L'année suivante, pendant les Cent-Jours, le vieux conventionnel à son tour est au pinacle, et Robert, satisfait, philosophe à sa manière sur ces vicissitudes tout en gravant le portrait de M<sup>me</sup> David. Mais bientôt le grand peintre part pour l'exil, en recommandant à Gérard « son ami Léopold. »

Au printemps de 1816, Robert entre de nouveau en loge : il touchait cette fois au premier prix de gravure, et la pension de Rome ne semblait pouvoir lui échapper, lorsque, malgré le chaleureux appui de Gérard, il fut mis hors de concours, parce que son pays, redevenu principauté prussienne, avait cessé d'appartenir à la France.

Il revint en Suisse, et le séjour qu'il fit à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel décida de sa carrière. Tout en peignant des portraits, où l'on retrouve, avec sa distinction native, l'empreinte de son découragement,

mécontent de son travail et sentant qu'il pourrait faire mieux en Italie, il songe avec amertume que la réalisation de ce plan est impossible. Un paysagiste de premier ordre, Max. de Meuron; qui revenait de Rome et souffrait de ne pouvoir s'y fixer lui-même, intéressa à Robert un riche Neuchâtelois, M. Roulet de Mézerac, dont la femme aimait et comprenait les arts. M. Roulet se décida à faciliter au jeune peintre ce séjour que Robert avait entrevu avec une explosion de joie au concours de 1816, et auquel il avait cru devoir renoncer pour toujours.

Il arriva à Rome en 1818, âgé de vingt-quatre ans. Là, entre la nature et les maîtres, il n'hésite plus. Tout en admirant Michel-Ange, au-dessus duquel il ne voyait rien, tout en se sentant attiré par la pensée profonde du Poussin, c'est vers la nature qu'il incline. David lui avait souvent répété qu'il ne fallait pas voir la réalité « bêtement, » mais y chercher la beauté : cet avertissement familial ne fut pas perdu. De David il garda le sentiment de la noblesse, tout en poursuivant un idéal moins abstrait que le sien. A force de travail, de tentatives multiples, de *recommencements*, son goût s'épure et s'agrandit, sa tête se monte : à Rome, dit-il, on est forcé de penser. Cependant il avait apporté en Italie ce fonds de tristesse propre aux races du Nord, et en même temps que le regret douloureux et tendre de la famille, « un principe de mort, » dont il signalait le contraste avec la joie de vivre des méridionaux. Ces sentiments, qui ne devaient guère le quitter, aident à comprendre son œuvre et sa vie.

Lié avec Schnetz, suisse d'origine et élève de David, que rappelle singulièrement sa première manière, et avec Granet, dont le voisinage faillit faire de lui un peintre d'intérieurs, il hésite d'abord et cherche sa voie ; la peinture d'histoire effraie sa timidité naturelle ; il voudrait s'élever au-dessus du genre proprement dit ; il aspire au style tout en étant préoccupé de l'exactitude du costume et de la vérité du rendu. La *Religieuse mourante*, d'une exécution faible mais d'un sentiment vrai, est le meilleur tableau qui soit resté de cette première période.

Bientôt, l'arrivée à Rome d'une partie de la population de Sonnino lui ouvre un nouveau champ d'études : il s'installe aux *Termini*, apprend la langue de ces déportés qu'il trouve assez bonnes gens, fait collection d'armes et de costumes, et travaille d'après ce peuple de modèles non touchés encore par la civilisation, les hommes d'une énergie concentrée, les femmes d'une beauté classique, superbe et fière ; l'une d'elles, Teresina, devient son modèle favori, son inspiratrice, et on en retrouvera la figure dans ses plus beaux tableaux. Brigands blessés, femmes et filles de brigands, pèlerins et bergers, voilà le monde qu'il ne quitte guère de 1819 à 1822, et où il trouva les sujets d'une série de toiles qui eurent un succès assez vif, succès qu'explique aussi le goût du moment. On y remarque la pureté du dessin et le goût croissant du style, avec des imperfections de métier bien plus sensibles que dans la suite, mais dont il ne put jamais complètement s'affranchir.

Le charme que lui firent éprouver, dans un voyage à Naples, « la douceur et l'ondulation des lignes du paysage, » lui inspira bientôt de nouvelles œuvres, qui le firent connaître à Paris. On lui avait demandé une *Corinne au cap Misène*. Robert n'avait pas l'imagination littéraire, et goûtait médiocrement le pathétique par lequel M<sup>me</sup> de Staël suppléait la vérité locale dans ses descriptions de l'Italie. Corinne le déconcertait, Oswald le tourmentait, « lui qui n'avait jamais fait que des brigands et des bergers. »

Insensiblement il revint à son vrai domaine ; des figures populaires prirent la place des types du roman, et il peignit *l'Improvisateur*, qui marque le moment où il entra dans la grande peinture. D'une composition moins liée, moins savante, moins harmonieuse que les tableaux qui le suivirent, cette scène familière mais choisie, et régulière sans froideur, avec les belles lignes du paysage qui l'encadre, montrait qu'il avait trouvé sa voie.

Encouragé par ce succès, Robert appelle à lui, pour travailler sous ses yeux, son frère cadet Aurèle, pour lequel il ressentait une affection quasi-paternelle. Ce furent de belles années ; mais, en 1825, la mort tragique d'un autre frère, un aîné, qui avait avec lui, selon le témoignage des siens, de nombreuses analogies de caractère et d'humeur, porta un coup terrible à Léopold. Cette date du 20 mars devait avoir, dix ans plus tard, un sinistre anniversaire.

Sa mère et sa sœur vinrent le rejoindre à Rome. Ainsi « enveloppé » de toute sa famille, voyant Aurèle

faire de rapides progrès dans l'art qu'ils adoraient l'un et l'autre, porté lui-même de plus en plus par la faveur croissante qui accueillait ses ouvrages, ses amis le croyaient heureux, il se trouvait heureux lui-même ; mais le coup fatal était porté.

C'est à cette période que se rapporte son projet d'une série de tableaux dans lesquels il voulait reproduire à sa manière, tout ensemble réaliste et idéale, la vie populaire italienne, et qui auraient symbolisé les saisons dans les quatre régions de l'Italie. La *Madone de l'Arc* fut le premier tableau de cette série qui devait rester incomplète, mais qui est son vrai titre à la gloire. Le caractère des figures de Pompéï l'avait frappé : l'idée lui vint de représenter le retour d'une fête dont il avait été témoin, en donnant à cette scène moderne, empreinte de tout le *brio* de la vie napolitaine, quelque chose de la noble simplicité de l'art antique. Il y avait là des difficultés redoutables : aussi ce tableau, qui respire pour nous tous les enchantements du Midi, ne fut-il longtemps pour lui qu'une cause de découragements et de désespoirs. Mais quel charme il finit cependant par y répandre, et, en dépit d'une certaine sécheresse d'exécution, quelle clarté dans l'effet général, quelle distinction dans les attitudes, quelle suprême élégance dans les détails et le costume !

Au Salon de 1829, à Paris, le succès fut grand. Ce fut comme une révélation. Jamais le catholicisme à demi-païen de l'Italie, jamais le charme des environs de Naples, les harmonies secrètes du sol et du climat

avec le peuple qui y vit, n'avaient été mieux rendus que dans cet épisode populaire, qui semble découpé dans quelque sculpture antique où serait reproduite une procession de Cérés sur ce rivage de la Grande-Grèce.

Mais le succès de Robert fut douloureusement troublé par un chagrin domestique ; il perdit sa mère, à laquelle il devait tout, disait-il, au moment même où il venait d'être classé parmi les grands peintres de son temps.

Revenu de Suisse en Italie après la mort de sa mère, il conçut bientôt l'idée du tableau qui marque l'apogée de son talent, les *Moissonneurs*. Il était allé étudier jusque sous leurs tentes des Marais Pontins cette population aux traits énergiques, d'une beauté naïve et passionnée, qu'il avait appris à connaître autrefois dans les prisons de Rome ; il avait trouvé le cadre simple et solennel de cette scène de moissons, dont l'attelage des grands bœufs de Cisterna devait former le centre, et entrevu d'un coup son tableau tout entier, sans ces hésitations et ces tâtonnements laborieux auxquels il n'échappa que cette seule fois dans sa carrière d'artiste.

De toutes les compositions de Robert, cette toile, où se retrouvent, comme on l'a dit, la dignité romaine dans sa simplicité rustique et la puissance de l'été, est celle qu'il peignit avec le plus de rapidité, sans lassitude, sans défaillances, savourant cette fois la joie du travail, dont il n'avait guère connu jusqu'alors que l'effort laborieux : de là l'unité de cette belle scène, sa

naïveté émouvante, son caractère tout ensemble majestueux et familial. Ce tableau résume le long séjour de Robert en Italie, ses patientes études d'hiver aux *Termini*, ses stations dans la campagne de Rome ; il résume en même temps ce qui fait l'individualité de son génie, la recherche patiente de la noblesse humaine dans la vie populaire, la vérité locale, dans sa précision et sa justesse, relevant la beauté éternelle par l'accent de la réalité, tout cela aboutissant à l'expression d'une pensée générale, cette fois empreinte de profondeur et de paix.

Les *Moissonneurs* furent le plus grand succès du Salon de 1831. Et à côté de ce tableau où Robert lui-même, le plus modeste des artistes, sentait qu'il avait mis toute « l'expression et la fermeté » dont il était capable, il avait exposé encore l'églogue charmante des *Pifferari*, le *Jeune Grec*, l'un de ses rares essais dans la peinture de grandeur naturelle, enfin l'une de ses œuvres les plus pathétiques, l'*Enterrement d'un fils aîné de paysans romains*.

La gloire était venue. Arrivé à Paris pendant l'exposition, il fut le seul des peintres exposants qui reçut la croix d'honneur, et sa première pensée fut d'aller « faire hommage de ses couronnes à son vieux maître Girardet. »

Il vit alors pour la première fois un homme avec lequel il était depuis longtemps en correspondance, M. Marcotte d'Argenteuil, le meilleur de ses amis, dont on a pu dire justement qu'il fut pour Robert ce que M. de Chantelou avait été pour le Poussin. Mais,

au milieu des bruits de la renommée, la lutte des deux écoles rivales, dont chacune le réclamait et voulait s'autoriser de son nom, peut-être aussi le sentiment des rivalités qui grandissaient autour de lui, lui faisaient regretter la paix de son atelier de Rome. Il revint bientôt à Florence, où il retrouva la jeune veuve du prince Napoléon Bonaparte. Il s'était lié antérieurement, à Rome, avec les deux époux, et ce nom de la princesse Charlotte, auquel on a donné, dans la biographie de Robert, une place trop considérable, ne peut ici être passé sous silence.

Il avait espéré faire en Toscane le tableau qui aurait représenté l'*Automne* dans la série des saisons; il en avait placé d'avance la scène dans l'un des sites les plus charmants de ce pays, aux environs de San-Geminiano. Il renonça trop vite à ce projet de composition, qui ne réveillait dans son âme que de douces images, et dont l'idée lui semblait « philosophique. » Mais « une épine le piquait à Florence, » disait-il; il s'arracha à la Toscane et partit pour Venise, où se passa la dernière période de sa vie, la période douloureuse.

L'histoire du tableau des *Pêcheurs* est celle de la fin de Robert. Ce tableau devait être d'abord une scène de carnaval, qu'il eût voulu rehausser par la noblesse de la pensée, en la traitant comme l'art antique a traité les scènes de bacchantes. Cette donnée ne correspondait guère à sa nature, parce que, comme il le disait lui-même, « elle ne touche point l'âme. » Il modifia son idée première, et introduisit dans sa com-

position des figures sans masque, des pêcheurs, des enfants de mariniers. Il entrevoyait déjà l'idée d'un épisode de la rude vie des gens de mer, qu'il voulait faire contraster avec les joyeuses folies du carnaval vénitien. Mais cette combinaison malheureuse de deux pensées différentes emportait avec elle l'ambiguïté et la confusion.

Après des essais et des tourments sans fin, il abandonna peu à peu l'idée à laquelle on s'étonne qu'il ait pu s'arrêter si longtemps; la scène populaire du départ des Chiozzottes pour la pêche au long cours ne laissa plus de place dans son imagination à la gaie scène du carnaval; la note triste se prononçait de plus en plus; l'homme du Nord l'emportait en lui; c'est une pensée grave qui le domine, « la tristesse des adieux, la famille au loin sur les flots; » il y a là quelque chose qui le séduit : « ce départ annonce la fin de tout. » Mais il n'était pas au bout de ses labeurs, et l'on peut voir dans ses lettres et ses dessins les vicissitudes par lesquelles passa ce tableau avant de prendre sa forme définitive.

Une fois maître de sa pensée, il recommence, avec une hâte fiévreuse, cette dernière œuvre, qu'on peut bien dire aussi faite de son âme et de son désespoir. Cependant les incertitudes et les découragements qui avaient accompagné son long travail étaient le résultat d'un état physique et moral profondément douloureux, et ne firent que l'aggraver. Aussi il peignit les *Pêcheurs* avec des pressentiments de mort, et, en les achevant, ce ne fut pas un soupir de soulagement qui

s'échappa de sa poitrine, mais cette parole de sinistre augure : « Ce tableau a été mon mauvais sort ! »

Cette toile n'offre pas la clarté de pensée et la netteté de composition des précédentes ; on y chercherait en vain l'unité harmonieuse des *Moissonneurs* ; l'histoire de sa composition explique ce qui y manque, au point de vue de l'équilibre et de la spontanéité ; chacune de ses figures semble traitée à part, et il en est quelques-unes qui trahissent la tension et l'effort. Mais si les *Pêcheurs* sont loin d'être le chef-d'œuvre de Robert, c'est de toutes ses œuvres celle qui nous émeut le plus, à cause de la puissance du sentiment qui l'anime, et parce qu'elle révèle sa disposition d'âme alors qu'il se préparait à partir pour « l'éternité au long cours. »

Ce tableau arriva trop tard pour prendre place à l'exposition de 1835. Tourmenté de ce contre-temps, inquiet de l'accueil qui lui serait fait à Paris, où il n'avait plus exposé depuis 1831, Robert hésitait entre divers projets, et venait de se décider à quitter Venise avec un ami, lorsqu'on apprit tout à coup qu'il s'était coupé la gorge dans son atelier, dix ans jour pour jour après la mort de son frère aîné, le 20 mars 1835.

La pensée du suicide remontait aux premiers temps de son arrivée en Italie, et ce seul fait montre combien il est peu sûr de vouloir expliquer sa mort par un désespoir d'amour, à l'occasion d'une personne qu'il n'avait connue que dans les dernières années de son séjour à Rome. Il y avait chez lui, en même temps qu'une prédisposition constitutionnelle, un état de

souffrance, d'inquiétude et d'insomnie : Robert était atteint de ce qu'on a appelé la maladie de quarante ans. On lui conseillait le mariage, mais il se disait vieilli avant l'âge, atteint d'un « froid de cœur » qui contraste avec la tendresse naturelle de son âme. Peut-être, un « coin de roman » avec la princesse Charlotte l'empêcha-t-il de s'arrêter à ce projet ; ce serait en tout cas la seule influence qu'aurait eue sur sa destinée cette affection qui n'avait rien d'orageux, et qui, au témoignage des meilleurs amis de Robert, fut étrangère à sa mort. Il ne s'appartenait plus tout entier. Les clameurs glorieuses qui avaient naguère salué son nom à Paris, lui revenaient à Venise, et le faisaient trembler sur l'accueil qui serait fait à son tableau des *Pêcheurs* ; il présentait des exigences nouvelles, et se sentait incapable de les satisfaire ; après avoir désiré la gloire, il s'apercevait que la gloire ne l'avait pas rendu plus heureux. Surtout il était en proie à des idées fixes qui confinaient à l'hallucination, et la date de sa mort achève de nous éclairer sur les causes qui l'ont amenée.

Il mourut sur son œuvre inachevée, mais cette œuvre suffit à lui assurer, dans l'histoire de l'art, une place élevée au-dessus des vicissitudes et des retours de l'opinion. C'est qu'il chercha le beau avec une infatigable persévérance, et qu'il le chercha dans le vrai, sans se préoccuper des systèmes, des engouements d'école et des partis pris. A force de travail, de réflexion et de scrupules, il finit par se trouver lui-même. Il appelait David et Girodet ses maîtres, mais

ne concevait pas qu'on passât des années à « se traîner » sur des modèles, au lieu de s'adresser au grand maître, c'est-à-dire à la nature. A ce point de vue, il est du côté des novateurs. Il lui semblait que la peinture vieillissait : il lui venait parfois « des envies terribles de voir du neuf, » et de le chercher, s'il le fallait, en dehors de cette nature italienne que nul n'a aussi bien interprétée que lui. A un moment même, il crut entrevoir une rénovation possible de la peinture biblique, vers laquelle, d'ailleurs, l'eût attiré un sentiment religieux très intime, mais libre et dégagé de formules. Il se figurait que Raphaël lui-même eût gagné à donner à ses sujets religieux tout le caractère qu'offre la nature, et croyant avoir découvert au Ghetto de Venise des Rebecca et même des Madones, il aurait voulu appliquer à la peinture d'histoire ses habitudes de vérité exacte, plutôt que « l'abstraction harmonieuse des maîtres. » Qui sait où, plus jeune, l'eût conduit cette pensée ?

D'autre part, il se sépare des novateurs en attachant moins de prix qu'eux à la couleur, à la magie du clair-obscur, aux ressources du faire et du métier. La préoccupation de la forme et de la sévérité du dessin primait pour lui toutes les autres : aussi, de tous les peintres modernes, c'est celui qui gagne le plus à être connu, moins par ses œuvres originales que par les reproductions qu'en a faites l'art qui avait été sa première vocation. Il ne voulait pas, comme les romantiques de son temps, « inventer » le beau, mais le découvrir en le « déchiffrant » sous les ombres de la

réalité. Il pressentait un idéal de caractère et de force, mais n'espérait pas s'élever jusque-là, et enviait Ingres d'avoir osé le tenter. Il se contenta d'aller aussi loin dans sa voie que le lui permirent ses facultés trop vite épuisées par un travail excessif. Jamais peut-être, chez aucun artiste, les dons naturels n'ont dû autant à la conscience, et c'est ainsi qu'il fit produire à son génie, plus tenace que prime-sautier, tous les fruits qu'il pouvait porter.

La véritable biographie de Robert est dans sa correspondance. Quand il prend la plume, il hésite d'abord comme il le faisait avec le pinceau, mais il finit par rencontrer l'expression, parce qu'il a quelque chose à dire. Jusque dans ses incorrections et ses incertitudes, comme l'a fait remarquer Sainte-Beuve, son expression a du charme. On voit dans ses lettres (et quel artiste en a écrit plus que lui !) l'homme en même temps que le peintre, et l'un et l'autre s'élevant peu à peu, dans l'art, à une conception plus haute, dans la vie, à des horizons plus purs. Il a dit quelque part que les idées morales, « tout en mettant dans l'âme de grands principes de bonheur, donnent aussi au talent quelque chose d'original. » Bien que ce passage semble contraster avec les tristesses de ses dernières années et sa fin malheureuse, on y trouve pourtant la clef de sa nature et de son génie.



# Un philanthrope neuchâtelois

---

LOUIS COULON PÈRE

par

FÉLIX BOVET

---

Il y aurait tout un livre à faire en réunissant simplement les biographies des Neuchâtelois qui ont consacré leur temps, leurs facultés et leur fortune au bien public. Nous ne pouvons songer à les évoquer tous dans notre recueil ; nous y ferons du moins une place à l'homme qui fut un des promoteurs d'une institution utile entre toutes, la Caisse d'épargne, et à qui notre ville doit son Musée d'histoire naturelle. Sa vie de labeur et de dévouement a été racontée par M. Félix Bovet dans une notice lue à la Société helvétique des sciences naturelles et imprimée à Neuchâtel (chez Wolfrath), en 1855. Nous n'en reproduisons que quelques fragments, qui mettent surtout en lumière l'activité bienfaisante exercée par Louis Coulon au profit de sa ville natale. Fils de Paul Coulon, de Cornus, en Rouergue, qui s'était réfugié dans notre pays, vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle, pour échapper aux persécutions contre les protestants, Paul-Louis-Auguste Coulon naquit à Neuchâtel en 1777. Il se voua au commerce, entra dans la maison Pourtalès, puis, celle-ci ayant pris fin, devint un des chefs de la maison fondée par son père. Il savait concilier l'étude et les affaires, et consacrait ses loisirs aux sciences, qui l'attiraient, sur-

tout à la botanique. Il fut en relations avec plusieurs savants illustres de ce temps, en particulier avec de Candolle. Nous laissons maintenant la parole à son biographe, qui, — avons-nous besoin de le rappeler? — est aussi le biographe de Zinzendorf, et l'auteur de ce *Voyage en Terre-Sainte*, devenu un ouvrage classique, ainsi que de la belle *Histoire du Psautier des Eglises réformées*.

---

... En 1802, quelques hommes instruits formèrent à Neuchâtel une société qui se proposait pour objet d'acquérir et de répandre des connaissances utiles, et de s'occuper en général de tout ce qui pourrait contribuer à la prospérité et au progrès de leur pays. Cette société, composée d'un nombre de membres très restreint, évita de se donner une existence officielle; on ne la désignait que par le nom du jour où elle s'assemblait : la Société du Jeudi. M. Coulon, dont les voyages commençaient à être moins fréquents et qui s'était marié l'année précédente, fut invité à en faire partie. Deux savants étrangers, alors en séjour à Neuchâtel, M. Tralles et M. Léopold de Buch, assistaient d'ordinaire aux séances. On s'y occupait surtout d'agriculture, d'éducation, des industries bonnes à introduire dans notre pays. On y rédigeait un almanach populaire. La Société de lecture et l'institution de registres météorologiques dans diverses localités du canton doivent leur origine à ces réunions du jeudi. Plusieurs autres projets, réalisés dès lors ou qui sont encore à réaliser, y furent discutés avec grand soin; ainsi, par exemple, l'établissement d'une compagnie

d'assurance contre les incendies, la fondation d'une maison de travail pour les pauvres, l'introduction des exercices gymnastiques dans les écoles publiques.

Mais l'institution la plus importante dont nous soyons redevables à cette société est sans contredit celle de la Caisse d'épargne. Comme M. Coulon y a eu une grande part et n'a pas cessé jusqu'à son dernier moment de s'en occuper avec un zèle et un désintéressement sans pareil, il convient de nous y arrêter un peu.

C'est à Berne qu'appartient l'honneur d'avoir fondé la première caisse d'épargne de l'Europe, en 1787 ; mais cette caisse, connue sous le nom de caisse des domestiques, n'était, comme son nom l'indique, destinée qu'à une seule classe d'individus. Le gouvernement lui avançait 60,000 francs sans intérêt et en nommait les administrateurs. Cette belle institution fut imitée quelques années plus tard par la ville de Bâle qui, voulant améliorer ce qui avait été fait à Berne, étendit à tous les habitants le bienfait de sa caisse d'épargne. Dans les dernières années du siècle, on vit en Angleterre des essais d'établissement du même genre. Dès l'année 1801, la Société d'Emulation patriotique avait formé le dessein de doter notre pays d'une fondation pareille ; un projet avait été élaboré, mais on dut y renoncer, parce que l'on ne put obtenir le concours de la Bourgeoisie de Neuchâtel sur laquelle on avait compté.

Dix ans plus tard, la Société du Jeudi reprit ce projet, et grâce au zèle et à la persévérance de M. Coulon

et de quelques autres personnes<sup>1</sup>, Neuchâtel eut en 1812 une Caisse d'épargne, à peu près semblable à celles qui se formaient à la même époque dans divers autres États de la Suisse, mais qui s'en distinguait pourtant par divers avantages dans son organisation, entre autres par l'institution de receveurs dans chaque commune. Depuis ce moment et jusqu'à cette année, M. Coulon a été l'âme de ce grand établissement; pendant près de trente ans il en a été à la fois le directeur et le teneur de livres, remplissant gratuitement cette double fonction. Son intelligence des spéculations commerciales, qu'il dédaignait de faire servir à l'accroissement de sa propre fortune, a fait réaliser à notre Caisse d'épargne des bénéfices considérables; elle a pu traverser sans s'en ressentir les crises financières de ces dernières années, et elle administre aujourd'hui un capital de dix millions<sup>2</sup>.

Un homme moins actif que M. Coulon aurait cru avoir assez fait pour sa patrie, en l'ayant enrichie d'une telle institution et en se chargeant presque seul des soucis et des fatigues d'une gestion si considérable. Mais M. Coulon, sans rien dérober aux soins qu'il consacrait à la Caisse d'épargne, trouvait moyen de s'occuper encore d'une foule d'autres œuvres utiles, et poursuivait entre autres avec un intérêt tout parti-

---

<sup>1</sup> Parmi lesquelles il faut nommer au premier rang M. Frédéric de Chambrier, plus tard président du Conseil d'Etat. Ph. G.

<sup>2</sup> Nous rappelons que ces pages ont été écrites en 1855. Ph. G.

culier le projet de faire avancer dans notre patrie l'étude des sciences et des arts. En 1815, il conçut avec M. le baron de Buren, de Vaumarcus, comme lui botaniste et dévoué comme lui à toute bonne œuvre, l'idée d'une *Société pour l'avancement des études dans la principauté de Neuchâtel*. L'hôtel Dupeyrou, alors appelé hôtel du Prince, aurait été érigé en musée national; on aurait formé des collections d'histoire naturelle et d'objets d'art; le beau jardin de l'hôtel serait devenu un jardin botanique. Malheureusement le moment était peu propice à une fondation de ce genre : les charges extraordinaires qui pesaient alors sur Neuchâtel par suite de la guerre ne permirent pas de réaliser ce projet, pour lequel MM. Coulon et de Buren avaient cependant déjà réuni L. 25,000. Mais M. Coulon ne se découragea point, et il a eu la satisfaction de réaliser plus tard la plupart des projets qu'il formait alors pour l'avancement des études. Se trouvant à Nice en 1818, avec sa femme déjà malade et qu'il devait avoir la douleur de perdre peu d'années après, il y retrouva son ami M. de Buren, et se livra avec lui à son goût pour l'histoire naturelle; ils herborisèrent souvent ensemble. M. Coulon commença à former une collection de coquilles, de crustacés, de poissons et d'autres animaux, qu'il avait appris à préparer lui-même et qui furent la base de notre musée actuel. Dans toutes les collections qu'il faisait, il n'avait en vue que le plaisir d'en faire hommage à sa patrie. Il ne cessa jamais d'enrichir de ses dons le musée d'histoire naturelle. En 1840 il donna à la ville

de Neuchâtel une riche collection de médailles, de cartes géographiques et de livres précieux, amassés pendant de longues années.

Lorsque la Société neuchâteloise des sciences naturelles se constitua, en 1832, on lui en déféra la présidence. M. Louis Coulon père, — comme on l'appelait ordinairement pour le distinguer d'un fils que son patriotisme autant que son nom eût aisément fait confondre avec lui, — remplit ces fonctions pendant plusieurs années; les séances avaient lieu dans son salon. Lorsque plus tard il se démit de la présidence, il voulut bien se charger des fonctions de caissier. La Société était alors engagée dans des frais considérables : le caissier, sans en faire bruit, avançait de ses propres fonds les sommes nécessaires, souvent assez fortes, et les comptes se bouclaient toujours d'une façon satisfaisante.

.... C'est à M. Coulon que les habitants de Neuchâtel doivent l'arrangement du Jardin du Prince, qui malheureusement a été un peu négligé depuis; le dessin et l'exécution d'une partie de la promenade du Faubourg, la distribution de l'eau de l'Écluse dans les fontaines, et plusieurs autres travaux d'édilité qu'il fit exécuter pendant qu'il était membre des Conseils de la ville. En 1822 il s'employa avec un zèle extrême à faire décréter la route neuve qui conduit à Neuchâtel du côté de l'Ouest, et qui a pris dès lors tant d'importance qu'elle est maintenant l'une des deux seules grandes routes par lesquelles on arrive dans notre

ville<sup>1</sup>. Ce projet rencontrait beaucoup d'obstacles et de contradicteurs, mais M. Coulon se donna tant de peine à recueillir des souscriptions, fit tant de démarches pour persuader les uns et pour stimuler les autres, qu'il vint à bout de son dessein.

.... Avant de quitter M. Coulon comme homme public, nous devons rapporter un trait qui achèvera de le faire connaître, et qui montrera avec quelle présence d'esprit et de cœur il savait se décider sans balancer, quand il s'agissait du bien de son pays. On sait qu'en 1847, Neuchâtel, ayant refusé de fournir son contingent à l'armée fédérale pour marcher contre le Sonderbund, fut, après la guerre, condamné par la Diète à une contribution de 300,000 livres. Cette somme devait être payée le 20 décembre au plus tard. Le Conseil d'Etat de Neuchâtel envoya M. Coulon à Berne pour régler cette affaire. M. Coulon se présenta au jour fatal, et offrit de la part du gouvernement neuchâtelois de remettre au Directoire des créances hypothécaires d'une valeur égale à la somme demandée. Les créances ayant été examinées ne furent pas jugées acceptables par le caissier de la Confédération, et sur son rapport le Directoire refusa de les admettre. On pouvait en appeler à la Diète, mais la Diète pouvait refuser le délai que l'Etat de Neuchâtel demandait pour s'acquitter en espèces, et le Directoire menaçait de faire en attendant occuper militairement le canton.

---

<sup>1</sup> La route de l'Ecluse n'existait pas encore en 1855.

M. Coulon ne voulut pas laisser son pays exposé à cette humiliation, il n'hésita pas un instant, négocia des valeurs qui lui appartenaient, et remit le jour même au Directoire, en écus sonnants, la somme de L. 300,000 (fr. 435,000).

Le 1<sup>er</sup> mars 1848, pendant que le gouvernement provisoire était occupé à s'installer au château de Neuchâtel, la première personne qui se présenta à la porte, demandant à être introduite, était M. Louis Coulon père. On le fit entrer, non sans se demander avec quelque surprise quel pouvait être dans un pareil moment l'objet d'une visite si empressée. M. Coulon n'apportait ni adhésion ni protestation. « Je viens vous prier, Messieurs, dit-il aux membres du nouveau gouvernement, de faire placer un factionnaire à la porte de la Caisse d'épargne. La Caisse d'épargne est la fortune des pauvres, il importe, quoi qu'il arrive, qu'elle n'ait aucun danger à courir. »

Après la Révolution, M. Coulon continua, malgré son grand âge, à s'occuper avec la même activité de tout ce qui pouvait être utile à son pays. La maison de santé de Préfargier qui se fondait alors, le comptait au nombre de ses administrateurs, et il déployait dans ces fonctions-là le même zèle et la même intelligence que dans toutes les autres. Il assistait régulièrement aussi aux séances de la commission de la Bibliothèque publique, dont il était membre depuis longtemps. Il y arrivait rarement les mains vides : il avait toujours sous son manteau quelque livre ou manuscrit précieux qu'il apportait en don à la Bibliothèque. Nous avons

remarqué que quand il avait quelque présent à faire, il arrivait avant l'heure afin de n'avoir pas de témoins de sa générosité.

Atteint l'automne dernier de la maladie qui devait nous l'enlever, il vit venir la mort non seulement avec calme, mais avec la joie d'un chrétien : il sut oublier tout le bien qu'il avait fait pour ne laisser reposer son espérance que sur la miséricorde divine. Il ne cessa pas de travailler aux choses qui l'avaient occupé pendant toute sa vie et voulut mourir à l'œuvre. La dernière fois qu'il sortit de chez lui, ce fut pour aller présider la Direction de la Caisse d'épargne. Peu de jours après, on lui apporta le compte annuel de cet établissement, qu'il signa d'une main défaillante. Le lendemain il expira. C'était le 22 mars 1855.

Après avoir montré tout ce qu'a fait M. Coulon, il peut paraître superflu de parler encore de sa passion pour le travail. Disons cependant qu'après avoir occupé sa journée aux affaires, il passait encore une partie de la nuit à transcrire des manuscrits dont il désirait enrichir la Bibliothèque publique. La Bibliothèque de Neuchâtel possède plusieurs volumes in-folio copiés de sa main.

Il n'y a pas très longtemps qu'un de nos amis priait M. Coulon de lui prêter l'ouvrage de Goldfuss sur les fossiles d'Allemagne. M. Coulon promit de le lui envoyer. Comme on continuait à parler de cet ouvrage, notre ami se plaignit que l'auteur n'eût pas songé à le faire suivre d'une table des matières, ce qui, disait-il, aurait évité une grande perte de temps à ceux qui le

consultent. Le lendemain, M. Coulon lui envoya le livre de Goldfuss, accompagné d'une table analytique qu'il avait rédigé pendant la nuit.

Sa munificence était extrême : il avait une foule de protégés qu'il assistait avec une incomparable générosité ; il subvenait aux frais d'apprentissage d'un grand nombre de jeunes gens pauvres, leur procurait des places et se chargeait de leurs trousseaux. Il y avait, dans sa manière d'obliger, de la grandeur, de la délicatesse, de la grâce, et surtout de la simplicité. Son seul luxe était la bienfaisance. Prodigue pour les autres, il n'avait aucun besoin pour lui-même, il était sobre à l'excès, ennemi de toute espèce de faste et de vaine gloire. Sa fortune ne fut jamais pour lui une source de tentations, il n'y vit au contraire qu'un moyen de faire le bien. En contemplant la vie de cet homme excellent, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler ce beau mot de Fénelon, que nous voudrions voir gravé sur sa tombe :

*Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon.*



# Croyances populaires à la Béroche

par

FRTZ CHABLOZ

---

Dans son livre si intéressant sur les *Sorcières neuchâteloises*, publié en 1868 (J. Attinger), M. Fritz Chabloz a consacré un chapitre aux *Dieux domestiques* enfantés par l'imagination populaire. Nous en détachons les pages suivantes, où l'on voit défiler le *luton*, le *manai*, le *niton*, les *follatons*, êtres mystérieux auxquels tout le monde, dit-on, n'a pas cessé de croire et qui ont conservé leur popularité en quelques coins de la vieille Béroche.

---

Encore aujourd'hui, dans les campagnes, le *luton* est celui qui punit l'homme maltraitant les animaux : un beau jour il fait prendre le mors aux dents à un cheval, qui tue son maître, ou bien il le fait tomber sous les bœufs et le char lui passe sur le corps.

Le *manai* est le génie des fontaines et des cours d'eau ; il se venge de celui qui trouble et empoisonne les sources (crime commun au moyen âge, prétendait-on). Les bonnes et les nourrices l'appellent à leur aide quand leurs babies font les méchants.

Le *niton* préside au repos ; une tradition nous a

conservé l'une de ses plus charmantes métamorphoses : un habitant de La Coudre ayant appris que le niton lui rendait visite la nuit, réussit à fermer l'ouverture par où il entrait; devinez sa joie lorsqu'il aperçut, assise au *cachet du fornet*, une délicieuse petite femme, toute rougissante et confuse, qui, les yeux en larmes, lui demanda pardon et consentit à l'épouser; elle lui donna trois beaux enfants, puis elle disparut; on ne l'a jamais revue....

La *rôde* est une bonne déesse qui préside à la première nuit de l'année druidique, c'est-à-dire à la nuit du solstice d'hiver. Elle est accompagnée d'un âne qui porte les cadeaux que la rôde distribue aux enfants obéissants et travailleurs. C'est par la cheminée qu'elle descend, et beaucoup d'enfants, la veille de la venue de la bonne rôde, déposent sous la cheminée l'avoine ou le foin que doit manger l'âne aux allures fantastiques.

Le souvenir de plusieurs *follatons* est resté dans les populations de la Béroche, cette partie du pays qui a gardé le mieux les traditions des vieux âges; nous avons entendu nous-même raconter les faits et gestes du follaton du moulin de Saint-Aubin; plusieurs autres maisons sont encore placées par le peuple sous une protection mystérieuse....

Les croyances populaires de la Béroche ont conservé avec assez de détails le souvenir du *follaton* ou *foulaton* du château de Vauxmarcus.

Ce follaton est donc un esprit familier, un esprit avec le sexe de la femme. Comme le seigneur du ma-

noir, il exige une dîme; il veut les primeurs, le meilleur et le plus beau. C'est pour lui que toujours doit être le premier morceau de la fournée de pain, le premier fruit cueilli sur le grand poirier ou le grand pommier du verger, le premier œuf pondu avant Pâques, etc. Sinon il joue de méchants tours; ainsi, dans ses courses nocturnes (car il n'est jamais en repos), c'est lui qui s'amuse à faire tinter la cloche du château, à faire grincer les girouettes, à faire trembler soudain les feuilles du lierre qui grimpe aux murs des tours; parfois, au lieu de veiller à ce que le poil du bétail reçoive bien, il met deux bœufs dans le même lien: alors le maître de la maison seul a le pouvoir de faire que tout rentre dans l'ordre, en touchant trois fois les bœufs avec le *balai* d'écurie.

Le follaton surveille avec un soin jaloux le bien de la maison; la tradition cite plusieurs faits aussi anciens que vrais, qui prouvent sa rigidité en cette matière. Qui n'a entendu parler, à la Béroche, de cette jeune servante envoyée au grenier pour y prendre des noix, qui, une fois son panier rempli, voulut remettre la main dans l'arche à serrer le fruit? Le malin follet lui fit perdre aussitôt l'équilibre, elle resta là, tête dans les noix, cotillons troussés, jusqu'à ce qu'advint le seigneur, qui retira la pauvre fille demi-morte de frayeur et de honte: *lors elle cuydoit oyr aucuns s'esjoyr, ains ne veyoit rien!* Qui n'a ouï raconter la terrible aventure de cette femme de Vauxmarcus qui avait la mauvaise habitude d'enlever une partie des œufs du poulailler du château? Le foulaton ordinairement se contente de

faire venir les doigts *longs* à ceux qui se permettent des soustractions de ce genre; cette fois il souffla sur les mains de la voleuse : les mains enflèrent et se couvrirent d'ulcères; l'enflure gagna les bras, puis le corps, et finalement la pauvre femme mourut dans d'atroces douleurs.

Une autre fois, l'un des valets, pressé par la soif et peut-être aussi par le désir de lier connaissance intime avec les *gouttes d'or* du baron, voulut descendre aux caves; trois fois il se trouva au pied du vieil escalier qui y conduit, trois fois un souffle chassé par le follaton lui éteignit sa lampe; mais prenant son courage à deux mains, il s'avança sans lumière dans l'allée formée par les laigres; aussitôt il est saisi par le cou et serré si cruellement qu'il croit rendre l'esprit; il essaie de recommander son âme à Dieu; point de changement! et il va périr suffoqué, quand faisant un dernier effort, il s'avise de râler : *Le diable l'emporte!* O bonheur inespéré! il se sent hors des serres qui l'étouffaient.... Dix minutes après il courait encore.

Dès lors, dit-on, plus rien ne fut attaqué par les valets, partant plus de mauvais tours du servant.

On montre encore au château de Vauxmarcus, dans l'une des tours, la selle et la bride qui témoignent de la vérité de la légende disant que, dans une époque de troubles, l'un des barons de Vauxmarcus devait, en sa qualité de baillif de Messieurs de Berne, partir pour le théâtre de la guerre : le follaton, qui veille à la conservation de la famille, prit la mule du baron et la transporta au sommet de l'une des tours du château;

on envisagea cet enlèvement comme une chose de mauvais augure et le baron ne partit pas ; peu de temps après, l'on apprit qu'une rencontre meurtrière avait eu lieu : si le baron avait commandé le corps à lui désigné, il y aurait probablement laissé ses os.

On conte d'autres prouesses de ce genre, celle de la *bille-de-chêne* entre autres ; mais en général et pour tout autre que les seigneurs, il est d'un naturel méchant. Il se plaît à tirer la queue du chat, dont les yeux brillent ou qui sommeille près du foyer, à jeter trop de sel dans la soupe, à tourmenter ceux qui dorment. C'est lui qui, dans la nuit sombre, se déguise en flamme vacillante courant le long des fossés du château pour y faire tomber les passants attardés. Les servantes surtout sont exposées à ses tracasseries ; mais lorsque tout est à son gré, leur besogne est expédiée en un clin d'œil ; il surveille le pot-au-feu, même pendant la visite de l'amoureux, veille à ce que le lait ne tranche pas ; il fend les pommes de terre pour leur donner un air plus appétissant, recouvre de cendres la châtaigne qui rôtit sur la braise, prépare le *poucenion*, et se charge de les réveiller en les pinçant si elles dorment trop longtemps.

Le follaton est invisible, mais dans les nuits d'orage, lorsque le vent gronde dans les cheminées, c'est lui qui fait craquer les vieilles boiseries, les vieilles parois, les escaliers des galetas, qui poursuit la gent trottemenu dans ses couloirs et lui fait pousser des cris affreux ; il se cache dans la *toupine* du beurre, sur les *tablars* où l'on met le fruit, dans une *dame-jeanne*

vide, dans la fumée qui monte par la cheminée, partout où l'on croit qu'il n'est pas.

Celui qui par fortune l'aurait entrevu doit mourir ; aussi ignore-t-on complètement sa figure. Seulement on cite le cas d'une jeune fille du château qui s'était fêlée d'amour pour son complaisant compagnon et qui le priait nuit et jour de se laisser voir, ne fût-ce qu'une seconde. Après l'avoir avertie de ce à quoi elle s'exposait, le follaton lui donna enfin un rendez-vous. C'était entre onze heures et minuit ; la fillette, en entrant, aperçut un *énorme chat noir*, mais jamais on ne sut les détails de l'entrevue, car lorsque le lendemain on vint dans sa chambre, on trouva morte la pauvre enfant....



# Girardet-la-Pipe

par

AUGUSTE BACHELIN

---

Samuel Girardet, libraire au Verger (Locle), eut onze enfants. Plusieurs de ses fils se vouèrent aux arts. Abraham devint le célèbre graveur de la *Transfiguration* de Raphaël; Alexandre a laissé une série de gravures neuchâtelaises (*Prestation des serments réciproques en 1786*, *Arrivée de M. de Béville au Locle*, etc.), fort recherchées des amateurs; Abraham-Louis a gravé des portraits (tel celui de M. de Béville), les vues de la Chaux-de-Fonds avant et après l'incendie, des caricatures politiques, etc.; Charles est l'auteur de la *Vue du Cul des Roches* (1805) qui est devenue fort rare, des *Histoires de la Bible*, des *Batailles d'Alexandre*, d'après Lebrun, et de beaucoup d'autres planches. Il fut le premier maître de Léopold Robert et le père de Karl, d'Edouard et de Paul Girardet. Quant au fils aîné du libraire du Locle, qui s'appelait comme lui Samuel, il continua le commerce paternel. C'est la figure de cet original, surnommé Girardet-la-Pipe, que Bachelin a fait revivre dans le cadre, pittoresquement évoqué, de l'ancien Neuchâtel (*Musée neuchâtelois*, 1869).

---

Samuel Girardet naquit en 1762; il s'occupa de très bonne heure, avec sa sœur aînée Charlotte, née en 1760, de la librairie de son père, et ne paraît pas avoir partagé les mêmes goûts que ses frères; les

affaires sans doute ne lui permirent d'avoir pour le dessin qu'une admiration passive. C'était un enfant un peu fluët, qui ne put se développer comme les autres à l'influence du plein air, mais s'habitua à la boutique et y vécut à l'aise jusqu'en 1847, comme ces plantes qui se conservent étiolées dans des espaces privés de lumière et résistent aux orages qui emportent souvent celles qui s'épanouissent au soleil.

Remplaçant son père en tournée dans les foires du voisinage, il fut vite au courant des affaires, et lorsqu'un grand nombre d'ouvrages édités au Verger et répandus au loin eurent fait connaître le nom de Girardet, Samuel partit pour Neuchâtel, où il établit une succursale de la maison du Locle. — Les *Etrennes historiques*, à partir de leur première année, 1794, portent l'adresse : Chez les frères Girardet au faubourg. Abraham était alors professeur de dessin à Neuchâtel. Alexandre le remplaça ensuite à ce poste; après eux Abraham-Louis fut associé à son frère Samuel, puis Charles, comme l'indiquent les livres édités à partir de la fondation de la maison de Neuchâtel.

.... Après la mort d'Abraham-Louis et d'Alexandre et le départ de Charles, qui s'était fixé à Paris, Samuel demeura seul; les années avaient passé sans apporter chez lui un peu de ce bien-être auquel on aspire pour les jours moroses de la vieillesse; il n'était pas marié, et le bonhomme avait sa manière, les habitudes du célibat, d'autres diraient ses travers, rogue, bourru même, peu soucieux de cette qualité qu'un sage antique appelait une demi-virtu, peu accommodant avec

les pratiques, que des magasins plus frais, plus pimpants, éloignaient maintenant de sa boutique enfumée; le vide se fit autour de lui, et si le misanthrope n'y prit garde, le marchand s'en ressentit.

Il quitta le faubourg et vint s'établir dans la rue du Temple-neuf: c'est là qu'il nous souvient avoir vu ce type du dernier siècle, qui paraissait avoir passé dans le nôtre sans s'en douter, et conserva jusqu'en 1844 le costume en honneur au moment de la prestation des serments réciproques.

La rue du Temple-neuf communiquait à la ruelle des Halles par le pont des boucheries, construit sous l'ancien Hôtel de ville, démoli en 1858; nous ne pouvons résister au désir de tracer rapidement l'esquisse de ce quartier sinistre, aujourd'hui disparu, un de nos plus lointains souvenirs, sur lequel se dessine la figure étrange de Samuel Girardet.

L'ancien Hôtel de ville de Neuchâtel était un bâtiment en forme de carré long, flanqué d'une tourelle, et construit en 1580 sur l'ancien Seyon, qui coulait sous la voûte au-dessus de laquelle s'élevait le premier étage; l'édifice reposait sur quatre énormes piliers qui formaient ses angles, la voûte s'ouvrait par un plein-cintre sur la rue du Temple-neuf et la ruelle des Halles, et par un plein-cintre surbaissé sur le lit du Seyon. C'est là qu'était venue s'accrocher la construction parasite où s'installèrent les boucheries. On ne peut oublier, ne l'eût-on qu'entrevu, ce pont de bois avec ses marches toujours boueuses, cette allée humide,

nauséabonde, à droite et à gauche de laquelle s'étaient, sous la lumière douteuse des vitres salies, les viandes dépecées, les grandes balances de fer, les veaux et les moutons suspendus à ses murs sanglants et moisis; on apercevait sous ses pieds, au travers des planches mal jointes, l'eau verdâtre du torrent. C'est au Ghetto de Rome seulement qu'on trouverait aujourd'hui des impressions pareilles à celles qu'évoquait le pont des boucheries.

La rue du Temple-neuf, qui n'a modifié que quelques-unes de ses façades, était très fréquentée avant la correction du Seyon. Samuel Girardet s'y était installé dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 15. Une petite fenêtre et une porte étroite ouvertes en été éclairaient à peine ce taudis poudreux et humide, où s'étaient sur quelques rayons les derniers livres de la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, mêlés aux psaumes et au catéchisme; le pauvre libraire y faisait fi de la littérature nouvelle, et c'est à peine si on eût trouvé chez lui un volume un peu frais. Des images d'Epinal, retenues par des chevilles de bois le long d'une ficelle tendue sur la muraille, attiraient aux abords les gamins, qui épelaient les légendes; sur la tablette de la fenêtre, comme dans la boutique du Verger, étaient rangés les livres les plus séduisants, les contes de la *Bibliothèque bleue* de Montbéliard; c'était, imprimés sur un rugueux papier azuré, l'histoire de la *Barbe bleue*, le *Chat botté*, les *Quatre fils Aymon*, la *Belle au bois dormant*, et la légende du *Juif-errant*; ici le *Messenger boiteux*, l'*Alma-*

*nach de Berne et Vevvey*, et le jeu de l'oie *renouvelé des Grecs*, collé sur carton.

A l'intérieur, derrière la fenêtre, se tenait assis sur des in-folio posés sur une chaise, un petit vieillard lisant un énorme volume placé sur une table; sous le chapeau à la mode affectonnée par le Grand Frédéric et enfoncé sur le front jusqu'aux sourcils, se devinait plus qu'il ne se voyait un œil gris et fin, le nez légèrement busqué se dessinait sur le fond obscur, une barbe de quelques jours dissimulait ses lèvres rentrées, le menton se perdait dans la houppelande; une cadette roide et serrée avait graissé son collet montant.

Cette tête osseuse, amaigrie par l'âge et une vie d'ascète, avait le ton du parchemin; elle demeurait immobile, lançant seulement de temps en temps un regard furtif, inquiet, sur les passants; les lèvres ne s'ouvraient que pour laisser passer un jet de fumée de la pipe brunie à tuyau droit qu'il ne quittait jamais; les mains ne remuaient que pour tourner les pages; on eût dit un des philosophes de Rembrandt, moins le rayon de lumière, une figure évoquée de Hoffmann. Cet homme vivait dans cette ombre, absorbant l'odeur moite des vieux livres, isolé, sans aide, ne sortant que rarement pour acheter son pain, des fruits, du café et du tabac, couchant sur un amas de hardes entassées au fond d'un réduit situé derrière sa boutique, du côté d'une impasse ouverte aujourd'hui, la ruelle Dublé. Tel était Samuel Girardet, plus connu sous le surnom de « *Girardet-la-pipe* ».

La pipe, en effet, et la lecture occupaient toute sa

vie ; ce gros livre ouvert devant lui, c'était le *Dictionnaire historique de Moreri*, ou le *Spectateur d'Addison*. Quand il devait servir une de ses rares pratiques, mû par on ne sait quel sentiment de défiance, il fermait soigneusement le volume. Nous ne pouvons qu'indiquer en quelques lignes cette figure un peu voilée dans notre souvenir, et qui nous paraissait alors appartenir au monde des ombres plus qu'à celui des humains. Balzac, avec sa plume d'analyste, eût scruté avec joie cet homme et cette boutique ; il leur eût assurément donné une place dans la Comédie humaine, si Girardet eût encore vécu au moment où l'auteur passait à Neuchâtel.

Il nous souvient d'être demeuré parfois comme fasciné devant ce personnage immobile ; une certaine crainte nous tenait à distance ; l'odeur combinée du tabac et du vieux papier arrivait jusqu'à nous ; ces effluves nauséabonds nous paraissaient s'échapper de la science contenue dans ces livres noirs, que les souffrances des premières années de collège ne font aimer à personne, et lorsque l'œil du vieillard quittait son volume pour voir l'enfant qui le regardait avec tant d'obstination, nous nous déroptions lestement à sa vue, comme s'il nous eût jeté un sort, nous promettant de ne jamais aimer une science qui confine l'homme dans la poussière des livres, loin du soleil, loin des forêts, loin des lacs.

Samuel Girardet sortait rarement : à peine dépassait-il le pont des boucheries et le Temple-neuf dans les courses que nécessitaient ses approvisionnements ;

mais dans les grands jours de Générale Bourgeoisie, il endossait un habit moins râpé et la culotte collante; les bas tirés sur ses maigres jambes, les souliers à boucles d'argent et l'épée au côté, il montait à la Collégiale avec la dignité d'un autre âge; également bourgeois de Valangin, on le vit s'y rendre à pied jusque dans les dernières années de sa vie.

Quelle âme habitait cette frêle enveloppe? Les beautés des livres lui suffisaient-elles au point de lui faire oublier le monde, marchant, tournant autour de cette immobilité; le souvenir des sapins et des fleurs de la Combe-Girard ne poussait-il pas quelquefois ce philosophe à chercher le soleil; l'esprit avait-il asservi le corps; qui nous le dira? Le bonhomme était peu communicatif et il n'a pas laissé de manuscrit. Seul, un voisin avait pu rompre la glace de sa misanthropie; c'était un jeune libraire, l'auteur des *Esquisses neuchâtelaises*, J. Gerster, mort aujourd'hui. Ce concurrent, le croirait-on, était le bienvenu à la boutique du vieillard; il demeurait de longues heures auprès de lui, interrogeant ce passé, qui seulement alors se déridait un peu.

Samuel Girardet, usé par une vie de privations, quoiqu'il fût à l'abri du besoin (il était propriétaire de la maison qu'il habitait), ne put un matin se lever pour ouvrir ses volets; on le crut mort: il était dans un état de faiblesse extrême; de bienveillants voisins eurent grand'peine à lui faire accepter les secours que réclamait sa position. Il fallut user de ruse pour le faire consentir à se laisser transporter dans une maison

des environs de la ville ; on lui fit croire qu'il venait de l'obtenir par héritage, ce qui calma les susceptibilités de sa fierté naturelle. — Le peintre Maximilien de Meuron, lié d'amitié avec la famille Girardet, s'occupait des affaires du vieillard, dont il était curateur. Samuel ne rentra pas dans sa maison de la rue du Temple-neuf ; il s'éteignit en 1847, à l'âge de 85 ans.



# Un voyage en Allemagne

vers 1835

par

M<sup>me</sup> HENRIETTE PERNOD

---

Née à Montet en 1814, morte à Neuchâtel en 1890, M<sup>lle</sup> Henriette Reymond était partie à vingt ans pour Berlin comme institutrice. Après avoir occupé diverses places en Allemagne, elle s'était mariée avec M. Edouard Pernod. Ayant beaucoup vu le monde, douée du sens de l'observation, elle contait agréablement ses souvenirs. Il est à regretter qu'elle n'ait pas songé à compléter par d'autres les pages qu'on va lire et qui ont paru dans le *Musée neuchâtelois*, en 1865, sous ce titre : *Un voyage en Allemagne il y a trente ans*. Nous les recueillons ici parce qu'elles touchent à un des côtés caractéristiques de notre vie nationale : combien de jeunes filles de notre pays ont dû s'expatrier comme M<sup>lle</sup> Reymond ! Au temps des diligences, ces lointains voyages étaient à la fois plus pénibles et moins banals qu'aujourd'hui. Heureuses celles que soutenaient la bonne et vaillante humeur ; le juvénile optimisme qui paraissent dans le récit que nous transcrivons.

---

Que dirait feu le brave père Gatschet, s'il revenait parmi les vivants et trouvait le chemin de fer, établissant une communication facile et prompte entre Neu-

châtel et Berlin, où l'on peut aller en moins de trente-six heures ? Lui qui faisait ce trajet en vingt-et-un jours avec ses bonnes voitures, connues sur tout le parcours, comme le moyen le plus sûr et le plus commode pour transporter à l'étranger les jeunes bonnes et les institutrices que l'on aurait craint de confier aux risques et périls d'un voyage en diligence !

Dans ce temps-là, c'est-à-dire il y a trente ans environ, Berlin était la terre promise des jeunes filles de Neuchâtel qui avaient un frère, un fiancé, dans le bataillon neuchâtelois. Les sentiments contrariés s'y réfugiaient. C'était un champ d'activité qu'on dépeignait sous les plus agréables couleurs ; c'était le but suprême vers lequel aspirait la pensionnaire qui se vouait à l'enseignement.

Chaque départ de Gatschet était annoncé par la *Feuille d'avis* et par le tambour : « Le.... de ce mois, il partira une bonne voiture pour Berlin, Hambourg, Brême, Dresde, Leipzig, Francfort, etc. »

Alors on convenait du prix, qui, pour Berlin, était de quatorze louis d'or par personne, logée, nourrie et rendue à destination. On payait dix louis avant le départ, le reste à l'arrivée.

C'est ainsi que je fis ce voyage il y a trente ans. Nous étions dix. Père Gatschet conduisait une voiture à six places. Jacob R.<sup>1</sup>, qui jouissait du surnom de « gentil Jacob, » « petit Jacob, » avait la voiture à

---

<sup>1</sup> Surnommé Kôbi, un type dont Neuchâtel se souvient encore.  
Ph. G.

quatre places sous sa direction. C'étaient des berlines de voyage, très commodes, bien suspendues, chargées de malles et de bagages comme les diligences ; mais nous n'allions pas aussi vite : on ménageait les chevaux, qui devaient faire le trajet d'un bout à l'autre.

Pour jouir quelques moments de plus de la présence de nos parents, nous étions allés attendre la voiture à Anet, où l'on dîna en famille. Quelle émotion quand elle arriva, et avec quel déchirement de cœur on s'installa dans cet imposant véhicule qui nous emmenait si loin des nôtres ! Mais papa Gatschet cherchait à nous égayer par de bonnes et pratiques consolations, et le mot pour rire.... Puis on était six, un peu serrées ; toutes avaient le même sort ; le même but, et nous étions si jeunes ! L'aînée avait ses dix-neuf ans accomplis, la cadette n'en comptait pas encore dix-sept.

Une place était réservée à une demoiselle L., qu'on devait prendre à Bâle, et qui retournait en Russie, où elle avait déjà passé bien des années. Elle pouvait avoir trente-cinq ans. Comme elle nous paraissait vieille et d'un autre siècle, avec son air roide, guindé, et sa manie de nous morigéner ! Quand on a dix-huit ans, qu'on est émancipée au point de faire partie de la caravane de papa Gatschet, ce qui signifie la perspective d'une position d'institutrice en Allemagne, on ne se croit plus une enfant et l'on accepte avec quelque impatience des conseils et des observations trop réitérées ; mais nous étions cinq, quelquefois neuf contre une, de sorte que nous étions en ma-

jorité pour rire et nous égayer de ce qui nous paraissait un pédantisme hors de saison.

On voyageait à petites journées. Le soir on arrivait de bonne heure à l'hôtel où nous passions la nuit ; nous étions contentes de prendre un peu nos ébats. Si c'était dans un endroit isolé, sur la grand'-route, nous courions, nous faisons des jeux en plein air, et quelquefois, sous les regards paternels de Gatschet, qui était notre très vigilant protecteur, la jeunesse de l'endroit se joignait à nous. Plus d'une fois, on improvisa ainsi un petit bal.

Comme nous étions gaies, insouciantes ! Et pourtant, quand, le soir, nos têtes se posaient sur l'oreiller, que de larmes coulaient en silence, et aussi parfois pendant la journée ! S'il arrivait à l'une ou à l'autre de s'attrister, de laisser un sanglot s'échapper, cela devenait contagieux, et toutes nous pleurions au souvenir de cette patrie qu'on quittait, de ces parents qui pensaient à nous !...

Nous étions parfaitement bien logées et traitées. La journée se passait assez rapidement. Alors on avait le temps de voir la contrée qu'on traversait ; on pouvait faire ainsi un bon cours de géographie. Quelques-unes étudiaient, d'autres lisaient pour se distraire, ou dormaient. M<sup>lle</sup> L. était de ce nombre ; elle n'étudiait plus, mais elle prenait un soin minutieux de sa personne, et cherchait, à notre amusement général,

A réparer des ans l'irréparable outrage,

en fabriquant et s'appliquant un cosmétique peu coûteux pour l'entretien du teint et de la peau. Nous avons remarqué qu'elle pillait, au dessert, les assiettes d'amandes en se levant de table. A force d'adresse, nous obtînmes la confiance de ses pratiques mystérieuses; sa manie de régenter la poussa même à nous en recommander l'application. Un cri spontané de dégoût et des rires inextinguibles accueillirent cette communication, et M<sup>lle</sup> L. choisit mieux son temps. Avions-nous besoin de cosmétiques alors?

Depuis quelques jours, notre Minerve patronnesse, comme nous l'appelions, s'évertuait à nous avertir que nous allions arriver à Heidelberg, et nous prêchait une réserve à l'épreuve de toute curiosité : car c'était une Université dont les étudiants étaient réputés tapageurs, excentriques, dangereux. « Là, il faudra être sérieuses comme il convient à de jeunes filles qui ont en vue des devoirs aussi importants que ceux que nous allons remplir. »

Nos mères nous avaient fait leurs recommandations, qui étaient bien gravées dans nos cœurs, mais nous jugions inutiles les longues moralités de notre compagne. Aussi, par esprit de contradiction et pour taquiner M<sup>lle</sup> L., nous ne parlions plus qu'étudiants à casquettes bariolées, à longs cheveux ébouriffés, à grandes bottes et à pipes gigantesques, que nous nous réjouissions de voir de près.

Elle souriait pourtant, mais sans nous cacher son inquiétude, ce qui faisait nos délices. Nous avions tant parlé de Heidelberg, que ce fut avec une émotion

singulière que nous arrivâmes dans cette ville si pleine de dangers.

— Est-ce là un étudiant? s'écrie l'une de nous en voyant un promeneur dans une redingote quadrillée.

— De grâce, chères amies, soyez sérieuses!

— Oh! pas du tout!

On arriva dans la ville. Voilà des étudiants. Ils regardaient, s'avançaient.

.... M<sup>lle</sup> L. leva les glaces des portières. Derrière ce rempart, nous osions rire. Un étudiant monta sur le marchepied, tambourinant sur la vitre, et nous, de nous rejeter en arrière en riant, ce qui n'intimida pas trop notre compagnon improvisé.

— De grâce, chères amies, criait M<sup>lle</sup> L.

— Ah! voilà papa Gatschet! Vous nous amenez de jolies demoiselles? cria l'un de ces jeunes gens.

Le cortège grossit et nous suivit. Cela nous rendit un peu craintives. Enfin, nous voici arrivées dans l'hôtel, et bientôt installées.

Il était midi, mais les chevaux devant se reposer jusqu'au lendemain, M. Gatschet nous proposa une promenade au château, ce que nous acceptâmes avec empressement dès que nous eûmes dîné. On faisait d'ordinaire un peu la sieste. M<sup>lle</sup> L. s'endormit profondément et, après avoir pris la précaution de cacher sa chaussure, chacune de s'esquiver doucement de la chambre. Nous arrivâmes ainsi sans elle au château qui domine la ville, heureuses et riant de notre escapade.

Chacun connaît le grand tonneau de Heidelberg, soit par les descriptions ou pour l'avoir visité. A côté,

il y a une cachette, une sorte de cabinet d'horloge, surmonté d'une figure riante, un buste sculpté, qu'on nous dit être celui de l'inventeur d'un secret qui nous serait révélé en touchant un ressort. Un petit cri s'échappe quand, après avoir touché à ce ressort, une grosse queue de renard vous frappe au visage, plaisanterie germanique qui provoque des rires sans fin.

— Ah! quel dommage que M<sup>lle</sup> L. ne soit pas en état de venir à notre poursuite, disions-nous! Nous étions sorties de la cave et nous nous promenions sur la terrasse, lorsque nous vîmes M<sup>lle</sup> L. arrivant sur un âne et n'ayant aucun ressentiment, peut-être pas même l'idée du tour que nous lui avions joué. Elle avait cherché et trouvé sa chaussure et nous rejoignait.

— Venez voir une chose singulière. On dit que la clef du tonneau est dans ce petit bahut.

— En trouverez-vous le ressort? On a peine à y réussir.

Elle s'avance, cherche, pousse le ressort et recule avec un cri d'effroi auquel répondirent des éclats de rire....

Oh! quel heureux temps! Nous allions ainsi gaiement au devant de bien des peines. C'étaient pour plusieurs d'entre nous les derniers échos de notre gaieté de jeune fille; nous laissions derrière nous l'enfance, la jeunesse, car on n'en a plus, lorsqu'on est appelé à une tâche souvent rude et épineuse. Nous avions en perspective le mal du pays, l'isolement.... sans doute, il aurait fallu mieux se préparer à notre vocation!.... Mais nous cueillions en chemin les

fleurs qui se présentaient, et pas une de nous ne se reproche ces jours de voyage.

M<sup>lle</sup> L. allait plus loin que nous, qui devons nous arrêter à Berlin. Entre Potsdam, notre dernière étape, et Berlin, l'on s'arrangeait, on rassemblait les objets épars dans les filets et les poches de la voiture. Il nous arriva de briser une bouteille d'extrait d'absinthe appartenant à M<sup>lle</sup> L. Grande fut notre stupéfaction et notre chagrin ! Pour ne pas tout perdre nous bûmes ce que nous pûmes recueillir dans nos mains. Nous arrivâmes donc très égayées dans nos demeures respectives, imbibées d'odeurs d'anis et des parfums du pays, et ayant sur le cœur la peine que nous avons involontairement causée à notre compagne de voyage. On pleura, on s'embrassa et l'on se dit adieu . . .

Chaque année, notre chère voiture revenait à Berlin. Père Gatschet, avec son bon sourire, nous apportait des nouvelles de la patrie ; on l'accueillait avec transport. C'était une fête que sa visite. Il apportait des lettres, causait, racontait. Chacun de ses récits parlait vivement à notre cœur ; quels souvenirs n'évoquaient-ils pas ! Quand on le rencontrait, il venait à nous en souriant :

— Quelles nouvelles apportez-vous ? Oh ! notre lac !

Alors lui :

— Allons, Mademoiselle, il ne faut pas avoir l'en-nui, il fait beau à Berlin, le lac est toujours à la même place, nous y retournerons dans quelques années, il vous salue bien (le lac), etc.

Et cela consolait.

Maintenant tout va plus vite ; on part de Neuchâtel, le train siffle, à peine a-t-on le temps de se reconnaître qu'on arrive à destination. Puis il y a le télégraphe pour les nouvelles pressées et importantes, les lettres arrivent à toute vapeur ! . . . les distances sont supprimées en quelque sorte. Mais aussi plus de bonnes voitures, plus de relais joyeux, plus de voyages aux allures patriarcales, plus de visites du père Gatschet aux exilées ; tout ce qui s'adressait au cœur et à l'imagination a disparu.



# L'Hôtel des Neuchâtelois

par

EDOUARD DESOR

---

Né en 1811, d'une famille d'origine française réfugiée pour cause de religion à Friedrichsdorf, près Francfort, Edouard Desor quitta l'Allemagne à vingt et un ans, à la suite du mouvement politique de 1832, et fut poursuivre ses études scientifiques à Paris. En 1837, il accompagna son maître, le célèbre Elie de Beaumont, à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel. Il y rencontra Agassiz et Carl Vogt, s'associa à leurs travaux et devint l'historiographe de leurs études sur les glaciers. En 1847, il suivit Agassiz en Amérique et revint se fixer à Neuchâtel en 1852. Il s'est occupé avec prédilection des antiquités lacustres, qui font le sujet de plusieurs de ses ouvrages, les *Palafittes*, le *Bel âge du bronze* (ce dernier en collaboration avec M. Louis Favre). Les circonstances lui avaient donné la richesse; elle n'est pas demeurée stérile entre ses mains: il institua pour son héritière la ville de Neuchâtel, qui, de par son testament, doit consacrer la fortune de Desor au développement de nos collections scientifiques. Il est mort à Nice en 1882.

Parmi ses meilleurs ouvrages, il faut citer les *Excursions et séjours dans les glaciers et les hautes régions des Alpes*, qui retracent, en un style simple, clair, assaisonné d'humour, les travaux d'Agassiz et de ses compagnons. Nous empruntons au premier volume des *Excursions* (Neuchâtel, Kissling, 1844) quelques pages sur le fameux *Hôtel des Neuchâtelois*, dont le nom évoque une des phases les plus intéressantes de notre vie intellectuelle. En 1839,

Agassiz et ses collaborateurs retrouvèrent, dans une première reconnaissance du glacier de l'Aar, la cabane qu'un savant Soleurois, M. Hugi, y avait construite en 1827. Ils résolurent d'utiliser ce gîte dans un prochain séjour et d'y établir leur quartier-général. En août 1840, ils revinrent au Grimsel : l'hospice était alors tenu par le « papa Zybach, » qui devait mal finir, mais dont les Neuchâtelois n'eurent qu'à se louer. Ils firent trois campagnes au glacier de l'Aar. Nous allons assister à leur installation et à leurs débuts.

## *Séjour sur le glacier de l'Aar*

(1840)

L'année précédente nous nous étions surtout appliqués à poursuivre les phénomènes erratiques. Cette fois c'était le glacier proprement dit qui allait faire l'objet principal de nos recherches, et afin de donner plus de suite à nos observations, nous résolûmes de nous établir sur le glacier même, d'où nous comptions visiter les plus hautes régions des mers de glace. Notre départ était fixé aux premiers jours du mois d'août. Conformément à la promesse que nous avions faite l'année précédente à M. Zybach, nous choisîmes pour centre de nos opérations l'hospice du Grimsel.

De toutes les observations que nous nous propositions de faire, celles relatives à la température étaient à nos yeux les plus importantes. Nous espérions par ce moyen arriver à la connaissance des rapports qui devaient nécessairement exister entre la marche de la température et la progression du glacier. M. Agassiz

était surtout impatient de connaître la température de l'intérieur du glacier, sur laquelle on ne possédait aucune donnée. Il avait fait confectionner dans ce but un perçoir de vingt-cinq pieds de long, pour forer la glace, et s'était en outre muni de plusieurs thermomètres à minima verticaux, disposés de manière à pouvoir être introduits dans les trous de forage et retirés à volonté. Il partit le 5 août de Neuchâtel, accompagné de M. Vogt et de deux étudiants neuchâtelois, MM. H. Coulon et François de Pourtalès, emportant avec lui tous les instruments nécessaires à nos observations, tels que baromètres, thermomètres, hygromètres, psychromètre, deux microscopes et le perçoir. Nous le suivîmes, M. Nicolet et moi, deux jours plus tard.

Nous trouvâmes au Grimsel Jacob Leuthold, beau-frère de M. Zybach et guide de prédilection de M. Hugi. M. Agassiz l'avait aussitôt pris à son service pour toute la durée de notre séjour, ainsi que Jean Währen, autre compagnon de M. Hugi. Nous avons ainsi, pour nous guider, les deux hommes les plus familiarisés avec les dangers des glaciers, les deux mêmes qui, en 1828, firent l'ascension du Finster-Aarhorn. De plus Währen était maçon, il avait l'habitude d'improviser des cabanes, de manière que nous n'avions pas à craindre d'être obligés de coucher à la belle étoile. Vogt venait aussi d'apprendre de Jacob qu'il y avait beaucoup de neige rouge sur le glacier, en sorte que tout se réunissait pour nous présager les plus heureux résultats.

Après avoir entendu l'avis de M. Zybach et de nos guides, sur les inconvénients et les avantages d'un séjour sur le glacier, nous choisîmes pour théâtre de nos observations le glacier inférieur de l'Aar, vers lequel nous nous acheminâmes dès le lendemain matin, pour y chercher un endroit approprié à nos recherches. Nous espérions que la cabane de M. Hugi, que nous avions laissée l'année précédente dans un très bon état, pourrait nous servir de gîte cette année; mais nous fûmes très étonnés de ne pas la retrouver, en arrivant près du grand bloc de granit qui l'avoisinait; la perche fixée sur le bloc avait également disparu, et nous eussions pu douter que nous nous trouvions réellement sur l'emplacement de cette cabane, si nous n'avions retrouvé sous les pierres quelques poignées de foin dont l'intérieur était autrefois tapissé. Nous retrouvâmes aussi la même bouteille que nous y avions découverte l'année précédente, et dans laquelle nous avions introduit un billet contenant les résultats de quelques-unes de nos observations. Ayant acquis la certitude que c'était bien ici l'emplacement de la cabane de Hugi, la première chose que nous fîmes fut de mesurer la distance du bloc à l'Abschwung. Elle était de 4600 pieds, par conséquent de 200 pieds de plus que l'année précédente. Le glacier venait donc encore d'avancer de 200 pieds en une année.

Nous nous mîmes ensuite à la recherche d'un gîte. Nos guides auraient voulu nous loger sur les rochers de la rive gauche, où ils avaient, disaient-ils, les moyens de construire une cabane plus commode que

sur le glacier. Mais il nous importait d'être près de la grande moraine médiane, afin de pouvoir nous porter avec la même facilité dans toutes les directions et observer avec plus de suite tous les changements de la surface. Nous rencontrâmes sur la moraine, environ deux mille pieds au-dessus de la cabane de Hugi, un énorme bloc de schiste micacé qui nous semblait parfaitement approprié à notre but. L'un de ses angles s'avancait en forme de toit, de manière qu'il suffisait de construire un mur vertical pour avoir une cabane toute faite. Mais ne pouvant achever le même jour les travaux nécessaires pour notre établissement sur le glacier, nous fûmes obligés de regagner l'hospice du Grimsel.

Le lendemain de cette première course, nous fûmes empêchés de sortir à cause de la pluie, qui ne discontinua pas pendant tout le jour. C'est le grand inconvénient de cette station qui, sous bien d'autres rapports, présente une foule d'avantages au naturaliste. Le Grimsel est peut-être de tous les passages des Alpes celui où le temps est le plus variable. Il faut compter au moins un jour de pluie ou de brouillards pour deux jours sereins. Cette abondance de pluie s'explique par la position géographique de ce passage situé entre deux grandes vallées, l'Oberhasli d'une part et le Valais de l'autre. Pour peu que le vent vienne à souffler dans l'un de ces grands couloirs, il en refoule les vapeurs vers le Grimsel, où rencontrant une température plus basse, elles se condensent et tombent sous la forme de pluie ou de brouillards. Il

arrive souvent que le col seul est envahi par les nuages, tandis que les sommités adjacentes, qui sont en dehors de la direction du vent, jouissent du plus beau soleil.

L'hospice est, en général, désert pendant le jour. La plupart des voyageurs ne font qu'y passer la nuit et continuent leur route le lendemain de très bonne heure, ce qui fait qu'on y est assez tranquille pendant une partie de la journée.

Le mauvais temps, loin d'entraîner la gaiété générale, la favorise au contraire. Rien n'est amusant comme de comparer l'effet que produit la pluie sur les touristes, suivant qu'ils ont l'imagination plus ou moins impressionnable. Les uns sont en colère contre ce maudit pays et trouvent que tout y est détestable; d'autres sont livrés à une profonde mélancolie; enfin il y en a aussi, et ce sont les plus sensés, qui se résignent ou se consolent dans l'espoir que le beau temps reviendra. Bienheureux encore ceux qui ont apporté de quoi se changer, car la garde-robe de l'hospice ne compte qu'un seul habit, le frac universel de M. Zybach.

Ce frac de milaine jaune, comme en portent les paysans de l'Oberland bernois, est d'une ampleur à l'épreuve de presque toutes les poitrines, et souvent il donne aux voyageurs qui en sont affublés, surtout lorsqu'ils ne sont pas d'une taille imposante, un air très extraordinaire. Je n'oublierai jamais la figure de mon ami Nicolet, lorsque, arrivant un soir à l'hospice, je le trouvai abrité sous cet énorme frac. Le len-

demain, c'était au tour de M. Vogt. Ceux qui ont l'avantage de connaître ce jeune homme n'imagineront pas qu'un habit quelconque puisse être trop large pour lui. Aussi m'a-t-on assuré qu'il avait très bonne façon dans cet accoutrement. Tout le monde le prenait pour le propriétaire de l'hôtel, au grand amusement de M. Zybach, et les dames, confiantes dans l'expression bonhommique de sa figure, ne craignaient pas de lui faire part de leurs moindres inquiétudes. Le lendemain matin, tout le monde s'étonna en voyant le maître d'hôtel de la veille, en habit de naturaliste, prendre le chemin du glacier.

A la pluie qui nous avait retenus contre notre gré à l'hospice, succéda le plus beau temps du monde. Nous en profitâmes pour faire nos préparatifs d'emménagement. M. Zybach nous céda quatre de ses valets, qui devaient porter nos bagages, consistant en couvertures, instruments, batterie de cuisine, comestibles, et une bonne provision de vin qui devait, au dire de notre hôte, nous garantir contre le froid mieux que toutes nos couvertures. Arrivés de bonne heure sur le glacier même, nous observâmes avec le plus grand intérêt comment les petits filets de la surface de la glace se grossissaient à mesure que la chaleur augmentait. Pour les glaciers, comme pour les êtres vivants, la nuit est l'époque du repos, et ce n'est qu'autant que le soleil, en paraissant à l'horizon, ramène la température au-dessus du point de congélation, qu'ils reprennent cette apparence animée qui en fait l'un des plus grands charmes.

Les montagnes qui entourent les mers de glace du Finster-Aar et du Lauter-Aar étaient ce jour-là d'une rare magnificence. Au fond de la vallée s'élevait l'arête encore vierge du Schreckhorn, qui chez les habitants de la vallée de Hassli porte le nom de Lauter-Aarhorn. Son sommet déchiré et entaillé, dont le temps et les injures des saisons n'ont pas même usé les angles les plus saillants, est un monument de la violence qu'a dû subir la croûte terrestre pour redresser ses couches jusqu'à une hauteur de plus de 12,000 pieds. A droite de ce massif si hardi se déploie la surface mollement ondulée du névé de Lauter-Aar; une chaîne de montagnes de moyenne élévation le sépare des hauts névés qui alimentent le glacier supérieur de Grindelwald. La gauche du panorama, enfin, est occupée par le motif du Finster-Aar, la plus haute montagne des Alpes orientales, et par une série de cimes neigeuses qui se prolongent dans la direction du sud-est. Plusieurs glaciers latéraux descendent de cette chaîne pour se réunir au glacier du Finster-Aar, qui, lui-même, est composé de deux bras principaux, dont l'un débouche de l'angle même du Finster-Aarhorn, tandis que l'autre descend de la Strahleck derrière le massif dit *Im-Abschwung*. Un peu plus bas, le glacier de Finster-Aar rencontre celui de Lauter-Aar, avec lequel il se combine pour former le glacier inférieur de l'Aar, et le massif de l'*Abschwung*, qui s'élève comme un promontoire entre ces deux branches principales, doit par conséquent être envisagé comme la limite supérieure du glacier inférieur de l'Aar. La

grande moraine médiane dont fait partie le bloc qui devait nous servir d'abri, est née de la réunion des moraines latérales des deux glaciers.

A moins d'avoir visité les lieux, il est difficile de se faire une juste idée d'une étendue aussi considérable de glace. La largeur du glacier réuni est de près d'une lieue au pied de l'Abschwung. Le grand cirque occupé par le névé du Lauter-Aar (Lauter-Aarfirn) est encore plus étendu ; de manière que nous allions être entourés d'une surface presque horizontale de glace d'au moins huit lieues de tour, sans compter les glaces qui revêtent les flancs de toutes les cimes.

Lorsque nous fûmes arrivés à l'endroit destiné à notre habitation, nos guides se mirent aussitôt à construire la cabane sous la direction de J. Währen, qui était à la fois l'architecte et le maçon. On commença par égaliser le fond, et disposer convenablement quelques grandes dalles qui servirent en guise de plancher. On éleva ensuite un mur sec qui alla rejoindre la face inférieure de l'angle saillant. Nous garnîmes l'intérieur d'une forte couche d'herbe que deux de nos guides étaient allés recueillir sur la rive gauche du glacier. Sur cette herbe nous étendîmes une grande toile cirée pour nous préserver de l'humidité. Les couvertures furent garnies de la même herbe qui nous servait de matelas, et revêtues d'un drap de lit très propre, qui donnait à l'ensemble un air de coquetterie rustique. En quelques heures nous nous trouvâmes ainsi en possession d'un dortoir dans lequel il y avait place pour six personnes. Une couverture accro-

chée à un bâton posé transversalement au-dessus de l'entrée, servait de porte ou de rideau. Devant le dortoir, nous établîmes la cuisine et la salle à manger, abritées également par la saillie du bloc, et à côté, sous un autre grand bloc, la cave, dans laquelle furent déposées les provisions.

Après avoir terminé notre cabane, nos guides furent en construire une seconde pour leur usage, à un quart de lieue de la nôtre, sur la rive gauche du glacier. N'étant point exposée aux commotions résultant de la marche du glacier, il est probable que celle-ci se maintiendra longtemps, et que ceux qui auraient le désir d'aller vérifier en détail nos observations, pourront y trouver un abri pour la nuit.

Nous nous couchâmes avant la nuit, car nous étions impatients d'essayer notre gîte. Tout nous semblait arrangé pour le mieux. Comme nous allions bien dormir dans cette petite et pittoresque habitation ! Nous décidâmes, pendant la nuit, que notre cabane porterait le nom d'*Hôtel des Neuchâtelois*, et que, pour perpétuer le souvenir de notre séjour en ce lieu, ce nom serait gravé en gros caractères sur la face septentrionale du bloc, avec l'indication de sa distance de la base de l'Abschwung (qui était alors de 792 mètres). A l'aide de cette inscription, on pourra savoir au juste l'espace que le bloc aura parcouru depuis l'année 1840, et connaître, par conséquent, la moyenne annuelle de la marche du glacier depuis cette époque. Nous ajoutâmes plus tard, à cette inscription, les noms de ceux qui prirent part à cette expédition, sa-

voir : Louis Agassiz, Charles Vogt, Ed. Desor, Célestin Nicolet, Henri Coulon, François de Pourtalès.

Pour recueillir le plus de données possibles sur les divers sujets que nous nous étions proposé d'étudier, nous nous étions réparti les rôles. M. Agassiz s'était chargé des observations thermométriques, hygrométriques, psychrométriques et barométriques ; il était aidé dans ces dernières par M. F. Pourtalès. M. Vogt avait pour mission d'observer la neige rouge, et de dessiner et d'étudier les différents corps organiques qui lui donnent cette apparence particulière. M. Nicolet devait recueillir et étudier la flore du glacier et les rochers environnants. Je m'étais chargé d'observer les phénomènes relatifs à la glace elle-même, sa structure, son apparence dans les différentes conditions de l'atmosphère, la nature et l'origine des moraines. M. Coulon s'était offert à m'aider dans ces recherches, qui exigeaient des courses nombreuses et plus ou moins fatigantes. M. Agassiz, en sa qualité de chef de l'expédition, avait la direction de l'ensemble. Il recevait, discutait et appréciait tous les faits qui lui étaient successivement communiqués par chacun de nous.

Il résultait de cette organisation sociale que nous nous étions donnée, que pendant le jour nous nous trouvions rarement réunis, excepté aux heures des repas. On se levait de très bonne heure, ordinairement à quatre heures ; c'était du moins l'heure à laquelle arrivaient les guides. La première chose qu'ils avaient à faire, c'était d'allumer le feu pour préparer le déjeuner. On commençait alors la conversation du

matin ; on s'informait du temps qu'il avait fait la nuit, et de celui qu'il faisait maintenant. Le ciel est-il serein ? — Avons-nous l'espoir d'une belle journée ? — Combien de degrés de froid le thermomètre marque-t-il ? etc.

Bientôt le déjeuner était prêt : « Allons, messieurs, si vous voulez prendre votre chocolat chaud, il vous faut vous lever, » nous disait Jacob. C'était ordinairement un moment pénible, car on trouvait la chaleur de la chambre à coucher fort agréable, malgré l'épaisse fumée qui y régnait dès que le feu était allumé. Si au moins on avait pu prendre sa tasse au lit, comme plusieurs de nous, j'en suis sûr, ont la très louable habitude ; mais notre charte nous le défendait. On se décidait enfin à repousser les couvertures, et l'on rassemblait tout son courage pour supporter vaillamment la sensation désagréable que l'on éprouvait en sortant de la cabane, avant de s'être lavé les mains et la figure dans l'eau glacée. Cette opération était un moyen infaillible de rendre tout le monde dispos et de bonne humeur ; on courait ensuite s'asseoir autour de la grande chocolatière, où tout le monde mangeait de très bon appétit ; puis on se séparait en se dirigeant chacun de son côté.

Plusieurs voyageurs qui avaient entendu parler de notre habitation, furent curieux de voir un établissement d'un genre aussi nouveau. Nous eûmes même l'avantage de compter plusieurs dames au nombre de nos visiteurs. M<sup>me</sup> Agassiz, accompagnée de sa sœur et de son fils, vint partager notre dîner sur le glacier.

Tout le monde comprendra la joie de M. Agassiz, lorsqu'il vit accourir à lui son petit garçon, qu'il ne s'attendait nullement à recevoir en pareil lieu. On voit par là que les dangers de la course ne doivent pas être bien grands, puisque des dames qui n'ont pas l'habitude de voyager à pied, n'ont pas craint de les affronter en emmenant avec elles un enfant de moins de cinq ans.

Bien que notre genre de vie fût à peu près le même tous les jours, je ne me souviens pas que nous ayons eu un seul instant d'ennui. Même les occupations les plus monotones, telles que les observations barométriques et hygrométriques, avaient de l'intérêt. Les moindres faits étaient soumis à la discussion, et, lorsque l'un ou l'autre rentrait d'une course sur le glacier, il était rare qu'il n'en rapportât pas quelque observation digne d'intérêt. Les microscopes enfin offraient un charme toujours nouveau, dans les formes si variées de cette faune imperceptible que nous étions à même d'étudier sur place. Nous avions eu soin d'emporter avec nous le grand ouvrage d'Ehrenberg sur les infusoires, de manière qu'en comparant ces animalcules de la neige rouge avec leurs analogues dans d'autres contrées, nous pouvions en tirer des conclusions intéressantes sur la répartition et les conditions d'existence des genres et des espèces.

Avec cela, le temps passait vite. Les heures des repas n'étaient pas les moins agréables. Tout le monde y apportait un franc appétit et une franche gaieté. Nous avions d'ailleurs dans notre guide Jacob un excellent

cuisinier, qui s'entendait même à varier les plats autant que le permettaient les circonstances.

Quant aux préoccupations de la vie ordinaire, nous n'y songions pas même, et les journaux que nous nous étions fait adresser au Grimsel n'avaient que bien peu d'intérêt pour nous; c'est à peine si l'on y recourait par le mauvais temps. Il faut avoir vécu dans les montagnes pour comprendre l'indifférence qu'elles inspirent pour les affaires publiques. Les nouvelles de l'hospice étaient les seules qui excitassent notre curiosité. L'hospice était notre métropole, et rien de ce qui s'y passait ne nous était indifférent.



# Un Neuchâtelois à la Terre-de-feu

par

LE D<sup>r</sup> CHATELAIN.

On a dit souvent qu'il n'est aucun lieu du monde où l'on n'ait chance de rencontrer des Neuchâtelois. C'est sans doute ce que nous redit le D<sup>r</sup> Châtelain dans ce récit, qui fut écrit pour le *Messenger boiteux* de 1885.

---

Madame se meurt, Madame est morte . . . pardon ! c'est le Neuchâtelois que je voulais dire ; le Neuchâtelois se meurt, l'espèce s'en va, le temps la dévore à grands coups de mâchoires, et si l'on n'y met bon ordre, on peut prévoir le moment où le dernier d'entre nous sera montré dans les foires pour de l'argent entre un gorille et une autruche. Si le *Messenger* était chargé du soin de nos collections d'histoire naturelle, il empaillerait sans plus tarder, à l'usage des générations à venir, quelques-uns de nos concitoyens les plus illustres, car lorsque la race sera définitivement éteinte, il est évident que les spécimens authentiques acquerront des prix fabuleux, et pour des échanges ce serait avantageux. Mais si le Neuchâtelois diminue chez lui, il

n'en est pas de même à l'étranger, où l'on en rencontre à chaque pas; et sans vouloir rechercher quelle relation il peut y avoir entre ces deux ordres de faits, le *Messenger* pense que ses lecteurs liront avec intérêt le fragment suivant d'une lettre qu'il a reçue dernièrement à ce propos de son correspondant spécial au Chili :

« Le 10 octobre 1883 nous étions en plein détroit de Magellan par une mer calme et un temps superbe, que le capitaine voulut mettre à profit pour réparer une légère avarie survenue récemment à la machine. Cette réparation nécessitait une halte de vingt-quatre heures au moins; connaissant mon goût pour la chasse, il me proposa gracieusement de me faire mettre à terre dès le matin, m'assurant que je trouverais à tirer de nombreux canards qui feraient une heureuse diversion à nos menus habituels. Vous pouvez penser si j'acceptai cette proposition avec enthousiasme. Vers huit heures, un des canots du bord me débarquait sur la plage en compagnie d'un mousse nègre porteur des munitions et du dîner.

Le pays est affreux, c'est-à-dire splendide pour un chasseur, bas, stérile, marécageux; mais hélas! de gibier point :

L'Océan était vide et la plage déserte.

Seuls quelques pluviers et des oiseaux plus gros, qu'à leur vol saccadé je prends pour des vanneaux, sifflent mélancoliquement sur la lande solitaire et, je crois,

sentent la poudre; car aucun d'eux ne se laisse approcher à portée utile. Quant aux canards ils doivent être en voyage pour le quart d'heure, car jusqu'à midi je n'en rencontre pas un seul, et si je ne connaissais pas le capitaine pour un homme sérieux, je pourrais être tenté de croire que dans ce pays le 10 octobre est le 1<sup>er</sup> avril.... A une si grande distance de chez nous on ne sait pas ce qui peut arriver.

Fatigué et déjà découragé, je cherchais une place propice à ce qu'à Neuchâtel on appelle « la ronge » ou la « pitance » de midi, lorsque tout à coup, jugez de ma surprise, je crois apercevoir dans le lointain une colonne de fumée sortant d'un bouquet d'arbres; pas de fumée sans feu, dit le proverbe, pas de feu sans homme, puisque jamais le singe lui-même, cet être pourtant si intelligent, notre cousin pauvre, n'a réussi à en allumer; l'aventure est plaisante, faisons de nouvelles connaissances.

Guidé par la fumée, je m'avance donc avec précaution, et après une demi-heure de marche environ je touche au bouquet de bois; la fumée monte toujours vers un ciel sans nuages, et à travers les troncs je distingue déjà un beau feu clair qui pétille gaiement....

Ici, je suis trop franc pour ne pas l'avouer, une crainte subite m'envahit : si j'allais me trouver en présence d'hommes insuffisamment apprivoisés, de cannibales peut-être ! Suis-je destiné, moi Frédéric-Guillaume Jacot, fils de Guillaume, communier du Locle et bourgeois de Valangin, à finir mes jours dans l'estomac d'un anthropophage ! Ce serait évidemment

là un voyage fort mal commencé ! Mais baste ! je suis bien armé, mon mousse est fort et agile, et puis, que diraient ceux de chez nous s'ils savaient que j'ai eu peur ? D'ailleurs, qui sait ? peut-être apprendrai-je là où se tiennent les fameux canards ; ainsi donc, pas de faiblesse, le soleil d'Austerlitz m'éclaire, courage, sang-froid et en avant !

J'avance donc prudemment et je rampe en me masquant aussi bien que possible derrière les buissons qui forment la lisière du bois ; bientôt, je suis à quarante pas du feu et, retenant mon souffle, mon fusil en arrêt, je passe la tête hors du dernier buisson qui m'en sépare. Un homme est assis près des tisons ; il fume sa pipe en surveillant la cuisson d'un objet quelconque suspendu à un bâton fiché en terre et incliné sur la braise ; je ne lui vois point d'armes, seulement une hache plantée dans un tronc à deux pas de lui.

A quelle race de sauvages appartient cet individu, c'est ce que je ne saurais dire ; de longs cheveux roux lui pendent en désordre sur les épaules, une épaisse barbe de même couleur commence aux yeux et finit à l'estomac, et de ce fouillis de poils émergent deux yeux gris surmontés de sourcils touffus comme des moustaches de sapeur ; les vêtements sont un indescriptible mélange de lambeaux d'étoffe et de morceaux de fourrure, les pieds sont garnis de grossiers sabots de bois et de cuir, enfin, somme toute, le gaillard, je ne puis me le dissimuler, a horriblement mauvaise façon ; mais qu'importe, il est seul, nous sommes deux, et mon fusil toujours en arrêt, je m'avance réso-

lument en donnant pour m'annoncer le petit coup de toux de gosier qu'emploient nos honorables du Grand Conseil quand ils vont prendre la parole.

A ce bruit imprévu, l'autre se retourne, me regarde fixement, mais continue à fumer, sans se déranger le moins du monde. Evidemment, il n'est pas féroce. A peu près rassuré, je l'aborde en faisant de la droite un geste de bonne amitié, geste qu'il me rend aussitôt, mais sans qu'un son sorte de sa bouche; son regard seul continue à m'interroger. Je dois pourtant lui expliquer ma présence sur ses domaines, et je cherche à lui faire comprendre par signes le but de ma visite; je montre mon fusil, porte les doigts à ma bouche, tapote mon estomac, et imite avec mes bras les mouvements d'un oiseau qui vole en faisant couin, couin, couin.

Peines inutiles; mon sauvage ne comprend pas; il croit, à coup sûr, que je lui demande à manger, me montre le morceau de venaison qu'il est en train de cuire et, fouillant dans la profondeur de ses guenilles, me présente.... un boutillon à l'ordonnance fédérale!

Oui, ma parole, un boutillon ovale, plat, recouvert de cuir et marqué de l'écusson rouge à croix blanche.

O mânes des Jacot, veillez sur votre enfant! Evidemment cet homme est un cannibale, il a déjà goûté du Loclois; sa bonhomie est feinte, et c'est pour me tromper plus à son aise que, comme M. Jabot, il feint de feindre afin de mieux dissimuler!

Cependant, il faut en sortir d'une manière ou d'une autre, et faisant bonne mine à mauvais jeu, je tâche

de réunir les quelques mots de portugais que j'ai appris pendant mon séjour au Brésil; je lui demande s'il ne pourrait pas m'indiquer des canards à tirer : — signes qu'il ne comprend pas. Après le portugais, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, tout mon répertoire y passe, mais en vain. Toujours son grand diable de bras s'agite négativement, comme chez nous, au tir, le bâton du cibarre quand la balle est perdue; cela devient absurde, aussi la colère m'empoigne, et je lui crie dans ma langue maternelle :

— Mais sacrebleu! vous ne pouvez donc pas me dire où il y aurait des canards à tirer?

Juge, ô *Messenger!* de ma stupéfaction, lorsque l'autre, sans s'émouvoir, répond en bon français :

— Ne vous fâchez pas, monsieur; si vous l'aviez dit d'abord, je vous aurais déjà montré près d'ici un coin où c'en est *tout crapi*.

« Tout crapi! » .... Venir à la Terre-de-Feu entendre cet écho de la patrie! cet homme n'est à coup sûr pas un sauvage.

— Vous n'êtes donc pas d'ici? lui dis-je.

— Oh! non, de bien loin, d'un pays que vous ne connaissez pas.

— Quel pays?

— La Jaluse, près du Locle, canton de Neuchâtel, en Suisse.

— Numa-Ulysse, fils d'Alcindor, né en 1845, caporal au bataillon d'élite N° 23, ajoutai-je tout d'un trait, touche-là, mon vieux, nous avons été à la cure ensemble!

Vous pensez si ce fut au tour de mon homme d'être ébahi, et toutes explications données, il se trouva que nous étions bien pour le moment deux Jacot à peupler la Patagonie.

Numa-Ulysse, tout en racontant ses aventures, me montra le coin où étaient les fameux canards, dont je tirai plusieurs superbes exemplaires que je l'invitai à venir manger à bord. L'équipage et les autres passagers ne furent pas peu stupéfaits de me voir revenir en pareille compagnie, mais le premier étonnement passé, on lui fit si bien fête et nous arrosâmes si bien notre fortuite rencontre, que lorsque je le reconduisis à terre avant le départ du navire, il me disait, ma parole :

— Veille-toi, Frédéric-Guillaume, il y a beaucoup d'eau dans le Bied aujourd'hui.



# Table

# Table

	PAGES
Préface . . . . .	V
Le pays de Neuchâtel et le peuple qui l'habite, par <i>F. de Chambrier</i> . . . . .	1
Le caractère neuchâtelois, par <i>Philippe Godet</i> . . . . .	6
L'époque lacustre, par <i>Louis Favre</i> . . . . .	9
Mœurs du XV <sup>me</sup> siècle, par <i>F. de Chambrier</i> . . . . .	20
Le mouëtier du Locle, par <i>T. Combe</i> . . . . .	25
René de Challand et les taillables du Val-de-Ruz, par <i>G.-A. Matile</i> . . . . .	32
Farel et la Réforme neuchâteloise, par <i>Philippe Godet</i> . . . . .	37
Le Combat de Gingins, par <i>Oscar Huguenin</i> . . . . .	45
Le bon prince Henri II, par <i>Le chancelier de Montmollin</i> . . . . .	55
Le bon vieux temps à Neuchâtel, par <i>Samuel de Chambrier</i> . . . . .	63
Les Réfugiés protestants, par <i>Frédéric Godet</i> . . . . .	70
Le Grand Ostervald, par <i>David Durand</i> . . . . .	80
Le Procès de 1707, par <i>Paul Jacottet</i> . . . . .	89
Horlogers neuchâtelois, par <i>Auguste Bachelin</i> . . . . .	95
Les Montagnards neuchâtelois en 1731, par <i>J.-J. Rousseau</i> . . . . .	111
Mœurs neuchâteloises et suisses au XVIII <sup>me</sup> siècle, par <i>D.-F. de Merveilleux</i> . . . . .	115
Milord Maréchal, Gouverneur de Neuchâtel, par <i>J.-H. Bonhôte</i> . . . . .	124
J.-J. Rousseau au Val-de-Travers, par <i>Fritz Berthoud</i> . . . . .	139
Les Neuchâtelois en 1763, par <i>J.-J. Rousseau</i> . . . . .	155

	PAGES
Description du Val-de-Travers, par <i>J.-J. Rousseau</i> . . . . .	162
Dentelles et toiles peintes, par <i>Alphonse Petitpierre</i> . . . . .	176
L'affaire Gaudot, par <i>Georges de Pury</i> . . . . .	189
Les Neuchâtelois jugés par <i>Madame de Charrière</i> . . . . .	223
Les LETTRES NEUCHATELOISES jugées par le pasteur <i>Chaillet</i>	230
David de Pury, par <i>Frédéric Brandt</i> . . . . .	236
Souvenirs de jeunesse, par <i>Fauche-Borel</i> . . . . .	250
Un Neuchâtelois et le Girondin Brissot, par <i>Auguste Ramus</i> . . . . .	267
Le Général Oudinot à Neuchâtel, par <i>Auguste Bachelin</i> . . . . .	272
La Fête des Armourins, par <i>Alphonse Wavre</i> . . . . .	282
Léopold Robert, par <i>Charles Berthoud</i> . . . . .	293
Un philanthrope neuchâtelois, Louis Coulon, par <i>Félix Bovet</i> . . . . .	309
Superstitions et légendes de la Béroche, par <i>Fritz Chabloz</i>	
Figure d'autrefois : Girardet-la-Pipe, par <i>Auguste Bachelin</i>	325
Un voyage en Allemagne vers 1835, par <i>Mme Henriette Pernod</i> . . . . .	333
L'Hôtel des Neuchâtelois au Glacier de l'Aar, par <i>Ed. Desor</i> : . . . . .	342
Un Neuchâtelois à la Terre-de-Feu, par le <i>Dr Châtelain</i> . . . . .	356

